Etude grammaticale sur le latin de S. Filastrius



Thèse de doctorat ès lettres

présentée

à l'Université de Fribourg (Suisse)

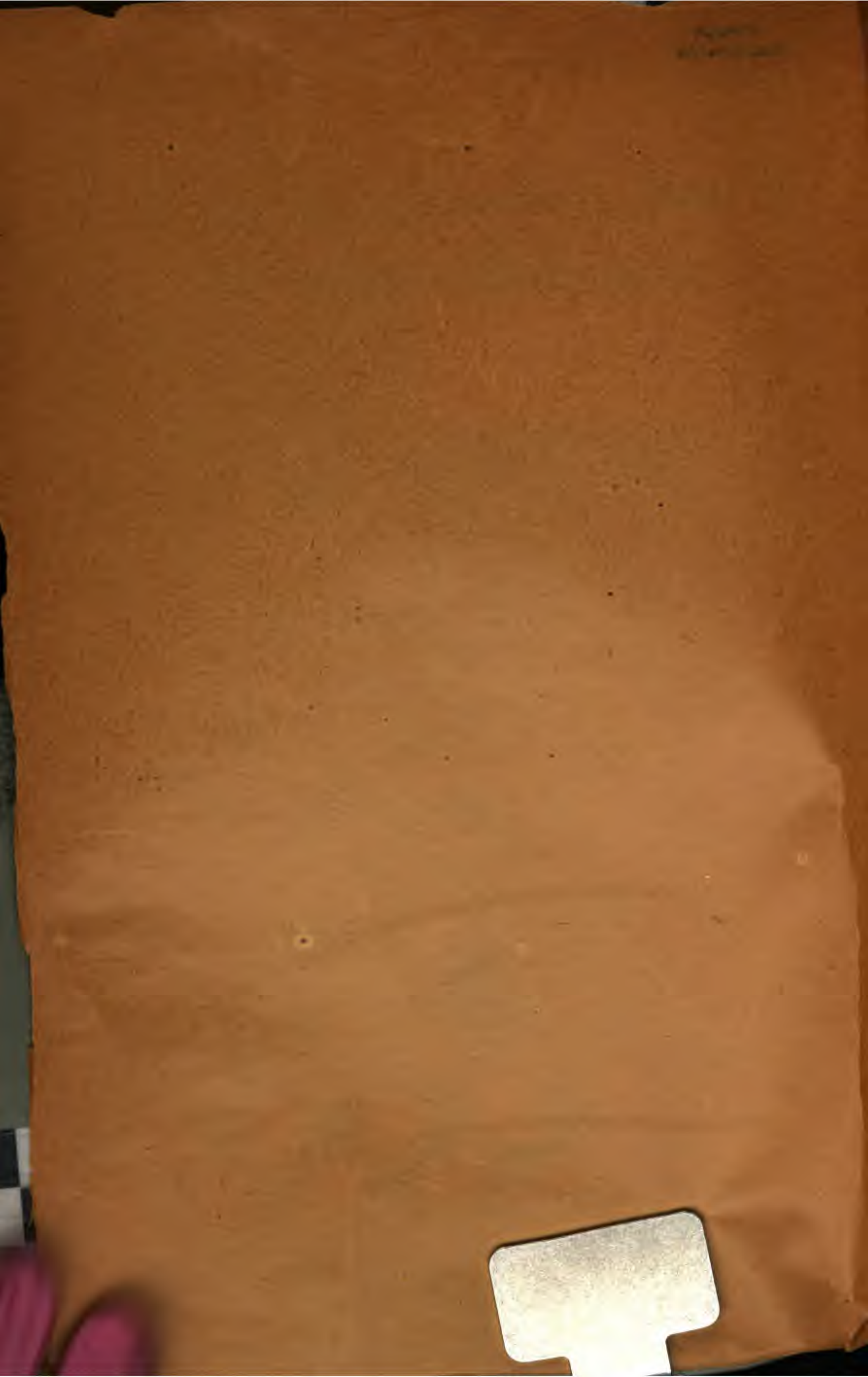
par

P. C. Juret.



Erlangen 1904.
Verlag von Fr. Junge.





Etude grammaticale sur le latin de S. Filastrius

Thèse de doctorat ès lettres

présentée

à l'Université de Fribourg (Suisse)

par

P. C. Juret.



Erlangen 1904.
Verlag von Fr. Junge.

Introduction.

I.

Le seul ouvrage connu de s. Filastrius: diversarum hereseon liber, édité en 1898 par Frédéric Marx, forme le XXXVIIIe volume du Corpus scriptorum ecclesiasticorum latinorum publié par les soins de l'Académie de Vienne; cette édition donne un apparat critique qui contient les résultats de la collation des manuscrits jusqu'ici connus et permet en général d'établir avec assez de sûreté le texte original.

En prenant pour base cette recension des manuscrits, nous essaierons de déterminer les particularités que présente la langue de s. Filastrius. Ce sujet intéresse l'histoire du latin ecclésiastique que cet auteur a contribué à fonder en même temps que s. Ambroise, s. Jérôme, Prudence, s. Hilaire et s. Augustin. Il intéresse aussi l'histoire de la langue latine en général: l'époque où vécut s. Filastrius, le IV. siècle, est d'autant plus importante qu'elle est peu antérieure à la division du latin en idiomes distincts; déjà au V. siècle les Barbares détruisent en effet l' unité de l'Empire, rendent moins actives les communications entre ses diverses provinces, et par là affaiblissent l'unité de la langue latine.

Nous devons cependant restreindre le sujet de notre étude. Nous ne nous occuperons pas du vocabulaire de Filastrius, qui est d'ailleurs très important à cause des termes théologiques dont il abonde; ceux qui voudront être renseignés sur ce point trouveront un instrument excellent dans le lexique complet qui termine l'édition de Marx. Nous n'étudierons pas non plus le style de notre auteur parce qu'il ne nous paraît pas avoir une originalité suffisante. Notre objet sera donc seulement l'étude grammaticale du latin de s. Filastrius.

Nous considérerons:

1°) les sons ou éléments des mots;

2°) les mots ou parties du discours a) dans leur forme: flexion, dérivation et composition, et b) dans leur emploi et leur signification;

3°) les groupes formés a) par les mots dans la proposition, b) par la subordination des propositions.

Cette division, indiquée par Schmalz p. 214, est celle que Ries a tenté de justifier dans son ouvrage: Was ist Syntax?

Dans chacune des parties que nous avons distinguées, nous chercherons:

1°) à rassembler tous les faits qui caractérisent la langue de Filastrius, et nous transcrirons tous les exemples rares et curieux. Il va sans dire que, pour cet objet, nous avons nous-même analysé le texte de l'auteur; l'index de Marx a été seulement un moyen de contrôle, et, d'ailleurs, fait surtout à un autre point de vue, il laisse bien des questions grammaticales sans réponse, ou, sauf en certains points, ne fournit que des réponses incomplètes. Cette analyse nous a amené à faire la critique du texte de Marx et des manuscrits, et à tenter l'interprétation de plusieurs passages difficiles; cette étude nous a donné parfois des résultats différents de ceux que l'éditeur a adoptés.

2°) à classer les faits rassemblés. L'index de Marx, où l'ordre alphabétique était de rigueur, ne pouvait nous être presque d'aucun secours. Nous avons recherché un classement en rapport avec notre but et la nature des matériaux; ici les cadres nous ont souvent été fournis par la syntaxe latine de Schmalz.

3°) à caractériser l'usage de Filastrius. Pour cela nous avons fait usage de la statistique autant qu'il nous a paru utile; et, dans la mesure où nos moyens le permettaient, nous avons comparé la langue de notre auteur à celle de ses prédécesseurs et de ses contemporains, ainsi qu'aux langues romanes.

4°) à expliquer les particularités grammaticales décrites. Sans doute cette explication dépend de tout l'ensemble des faits semblables dans la langue latine, et par conséquent ne rentre pas nécessairement dans le cadre de cet essai; cependant il nous sera permis d'indiquer à quel ensemble de faits déjà connus et expliqués tel phénomène nous paraît se rattacher; parfois même nous hasarderons quelques hypothèses personnelles. — Mais en quoi consiste l'explication d'un fait grammatical? Il ne suffit pas, croyons-nous, d'indiquer l'occasion du fait; il faut surtout montrer les conditions qui ont rendu possible l'action de cette cause occasionnelle. Par exemple pour expliquer un fait étrange de la syntaxe latine, on se contente parfois de montrer que ce fait est ordinaire dans une autre langue, le grec, l'hébreu, etc.; on n'a indiqué que l'occasion probable du phénomène; de plus cette explication incomplète ferait supposer que l'on peut, sans condition, transporter dans une langue des tournures qui lui sont absolument étrangères. Il

faut donc rechercher dans la langue latine même les faits analogues qui rendent possible tel ou tel tour nouveau.

Comme notre but est seulement de décrire et d'expliquer, la logique nous prescrit d'exclure en général le point de vue esthétique ou littéraire. Nous éviterons de louer ou de blâmer les faits étudiés; les termes de „bas latin, langue classique" sont pour nous purement chronologiques.

II.

Pour faciliter l'intelligence de notre sujet et des particularités grammaticales de notre auteur, il est utile de donner quelques renseignements sur la personne de Filastrius.

Tout ce qu'on sait de positif sur la vie de Filastrius est contenu dans ces lignes de s. Augustin: „*Filastrius quidam Brixensis episcopus, quem cum sancto Ambrosio Mediolani etiam ipse vidi, scripsit hinc librum nec illas hereses praetermittens quae in populo Judaeo fuerunt ante domini adventum easque XX et VIII commemoravit et post domini adventum CXX et VIII.*" ep. ad Quodvultdeum.

L'origine de notre saint ne nous est pas connue directement. Marx (Praef. p. XI) conjecture qu'il était d'origine égyptienne et peut-être alexandrine, parce que le nom de Filastrius fait songer à l'Egypte, pays des astrologues ou mathematici, et qu'un certain **Φιλάστριος φιλόσοφος**, qui a inscrit son nom sur les tombeaux thébains, a dû vivre en Egypte. Ces arguments nous paraissent bien fragiles. Marx a d'ailleurs raison d'affirmer que Filastrius n'est pas Grec; en effet partout notre saint parle des Grecs comme d'étrangers avec lesquels il n'a rien de commun et qui lui sont antipathiques. Enfin Marx prétend que Filastrius n'est pas d'origine italienne parce qu'il semble parler des Latins et de l'Italie comme de choses étrangères. Pour le prouver il renvoie

1. à 111,5: *ab Italo Itali et Romani a Romulo et Latini a Latino nomen acceperunt;* — texte peu significatif;

2. à 121,7: *de quo* (*Japheth*) *postea Romani sunt editi, victores orbis terrarum atque rectores universarum gentium; unde cognoscimus Romanos, Latinos, Italos de Japheth genus deducere, atque hos orbem terrarum sui sub dicione tenere cottidie atque ante saepius tenuisse.* — Or, loin de confirmer l'hypothèse de Marx, ces grands mots, si rares chez l'auteur, semblent exprimer l'orgueil patriotique. Dans ce même ch. 121 se trouve un passage encore plus instructif. Après avoir exposé le partage de l'univers entre les fils de Noé, Filastrius montre que la part de Japhet est devenue la plus grande; or parmi les descendants de Japhet, il ne cite que les *Romanos, Latinos, Italos* dont il exalte la gloire. Immédiatement après, pour réfuter la prétention qu'affichent les Grecs de remonter à une aussi haute antiquité, il cite le Timée de

Platon où les Grecs sont déclarés *novelli atque pueri,* et il conclut ce beau raisonnement (121,10): *greci —, temporalitatem* (= modernité) *cum suam volunt obumbrare atque abscondere, a suis testibus mendacissimi indicati sunt atque conprobati. Cum enim quinquaginta de ipsis consentiunt de antiquitate* **nostra,** *id est Greci, Aegyptii, Chaldei, Syri, duo autem aut tres dissentiunt, iustum est multis — adquiescere.* — Ici les Romains sont expressément opposés aux Grecs et aux Egyptiens; or l'auteur se range lui-même parmi les Romains, puisqu'il dit *antiquitas nostra* (et non: *Romanorum*); comme d'ailleurs il s'agit précisément de question d'origine, il suit de là que Filastrius se déclare indirectement Latin de naissance. De la part d'un étranger, même fier d'être devenu Latin, un tel langage serait surprenant, car ici l'auteur s'identifie aux Romains, non au point de vue politique ou religieux, mais au point de vue de l'origine. Le contexte réfute l'interprétation de M. Lejay qui suppose (Revue critique, 1898, nº 27, p. 13) que *nostra* oppose les chrétiens aux Gentils.

L'étude grammaticale confirme notre interprétation: elle ne révêle rien qui trahisse l'influence d'une langue étrangère.

Le *liber diversarum hereseon,* publié vers 383 (Marx p. XII), est la seule source d'où nous puissions tirer des indications sur les idées de s. Filastrius et sur le degré de sa culture intellectuelle. A en juger par son œuvre, s. Filastrius avait une connaissance assez intime de l'Ecriture, et il aimait à pratiquer une méthode d'interprétation mystique qui l'a conduit parfois à des résultats assez étranges. Selon lui, p. ex., les femmes de Salomon sont distinguées en trois catégories parce que les chrétiens sont ou *perfecti* ou *sequentes* ou *secuturi*; parce que parmi les âmes *aliae ad regimonium, aliae ad coniunctionem, aliae ad incrementum perfectionis aetatis ad coniunctionem futurae fidei — vocarentur* (150). — Voir encore son interprétation subtile du passage: *diis alienis non maledicetis* (147). Il ne traite pas son sujet en historien, fait des confusions et des rapprochements bizarres, ne s'intéresse qu'à peine aux rapports des doctrines entre elles. Au point de vue théologique il n'expose pas toujours avec exactitude et précision les hérésies qu'il énumère, et se contente trop souvent d'un mot dédaigneux en guise de discussion. Il n'admet qu'une source de vérité: l'Ecriture interprétée par l'Eglise, et rejette en bloc les connaissances humaines, les *inanes sententiae philosophorum,* les *deliramenta poetarum* et les *mendacia historiographorum.* Il semble bien d'ailleurs qu'il ne connaît personnellement aucune œuvre importante de la littérature profane grecque et latine; tout ce qu'il cite des poètes et des philosophes, il a pu l'emprunter à ses sources et particulièrement à Hippolyte (cf. Marx p. XXXVIII).

III.

Signes d'abréviation et liste des principaux ouvrages consultés.

Brugmann-Delbrück = Grundriss der vergl. Grammatik der indog. Sprachen, Strassburg, Trübner.

Brugmann, kurze vergl. gr. = Kurze vergl. Grammatik der indog. Sprachen, I. Strassburg, Trübner 1902.

Stolz, hist. gr. l. Spr. = Historische Grammatik der latein. Sprache. I.

Stolz = Schmalz-Stolz, Lateinische Grammatik, Laut- und Formenlehre von Stolz. München, 3e édit. 1900.

Schmalz = Stolz-Schmalz, Lateinische Grammatik, Syntax u. Stilistik von Schmalz.

Lindsay = Lindsay, The latin language (édit. anglaise), 1894.

Sommer = Ferd. Sommer, Handbuch der lat. Laut- und Formenlehre, Heidelberg 1902.

Neue = Fr. Neue, Formenlehre der lat. Sprache, Calvary, Berlin, 3e édit. par Wagener.

Draeger = Historische Syntax der lat. Sprache, von Draeger, 2e édit., Leipzig 1881.

Kühner = Ausführliche Grammatik der lat. Sprache, von R. Kühner.

Riemann-Goelzer = Riemann-Goelzer, Grammaire comparée du latin et du grec, Paris, Colin.

Meyer-Lübke = Grammatik der roman. Sprachen, Leipzig.

Meyer-Lübke, Einf. = Einführung in das Studium der romanischen Sprachen.

Cooper = Word Formation in the Roman Sermo plebeius, New-York, 1895.

Arch. lex. = Archiv für lat. Lexikographie und Grammatik, publié par Wölfflin, Leipzig, Teubner.

Goelzer = H. Goelzer, Etude lexicogr. et grammat. de la latinité de s. Jérôme, Paris, 1884.

Bonnet = M. Bonnet, le Latin de Grégoire de Tours, Paris, 1890.

Haag = O. Haag, die Latinität Fredegars, Erlangen, 1898.

Kaulen, Handb. z. Vulg. = Fr. Kaulen, Handbuch zur Vulgata, Mainz, 1870.

Koffmane, Kirchenlat. = Koffmane, Geschichte des Kirchenlateins, Breslau, 1879—81.

Rönsch, It. u. Vulg. = H. Rönsch, Itala und Vulgata, 2e édit., Marburg, 1875.

Naegelsbach, Lat. Stilistik, 8e édit. par Iwan Müller, Nürnberg, 1888.

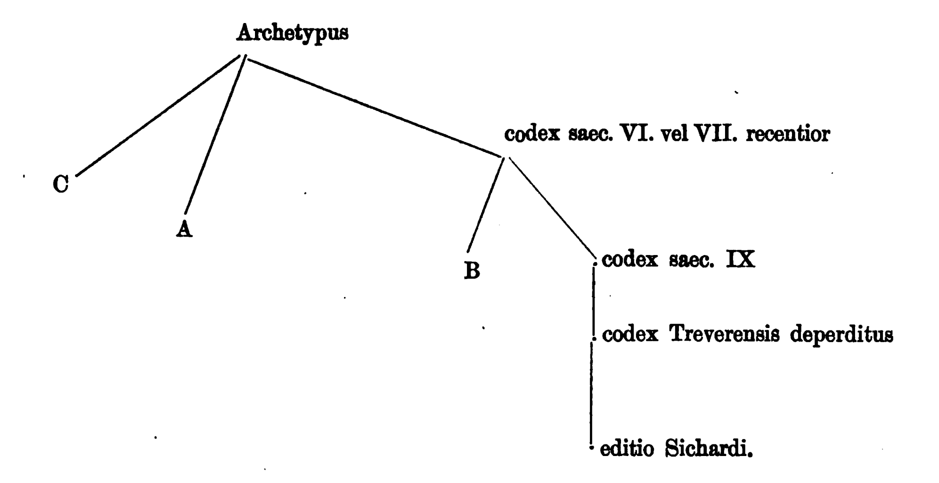
Ov. Densusianu, Histoire de la langue roumaine, tome I, fasc. 1 et 2, Paris, Leroux, 1901.

IV.

Signes d'abréviation qui serviront à désigner les manuscrits et les éditions (cf. Marx XLII).

A = cod. Petropolitanus saec. IX qui omittit praefationem et capp. 1—28.
B = cod. Vindobonensis saec. IX qui omittit capp. 107, 115, 117, 140, 151, 154.
C = cod. Cheltenhamensis saec. VIII qui habet solum cap. 148.
Sichardus = editio Sichardi Basileae 1528 facta ad cod. Treverensem deperditum saec. XII recentiorem, quae omittit capp. eadem quae B omittit.
Migne = s. Philastrii opera dans la Patrologie latine de Migne, t. XII, Paris 1845; cette édition reproduit les notes de Fabricius qui sont précieuses au point de vue historique, critique et théologique.

L'arbre généalogique des manuscrits est dressé comme il suit par Marx p. XLII:



Etude grammaticale sur le latin de s. Filastrius.

1ère Partie.

Etude des sons ou éléments des mots.

L'étude des sons est, dans Filastrius, particulièrement difficile: les matériaux que nous fournissent les manuscrits sont souvent peu sûrs. En ce qui concerne l'écriture, A et B, nos deux seules sources, divergent fréquemment; or il est impossible d'établir que l'un de ces manuscrits doive être absolument préféré à l'autre. Il semble bien que A est plus fidèle en général et particulièrement dans la transcription *e* = *ae*;

mais nous verrons que parfois B a probablement conservé la graphie originale, p. ex., quand il écrit *inquid* = *inquit*. Dans le cas de divergence, nous n'avons donc aucun moyen sûr de trancher la question.

Là où les deux manuscrits s'accordent, il est très probable que la leçon attestée remonte à leur source commune, mais il n'est pas certain qu'elle doive être attribuée à Filastrius lui-même, car il se peut que cette source commune ait déjà altéré l'original.

Les manuscrits ne nous mettent donc pas en mesure de distinguer avec précision l'orthographe de l'auteur et les altérations des copistes. Par suite le seul procédé qui puisse nous conduire à une solution vraisemblable, c'est de comparer les leçons attestées avec l'usage, connu par ailleurs, de la langue latine à cette époque. Laissant de côté les lapsus évidents, nous citerons toutes les graphies curieuses qui, d'après notre connaissance de l'orthographe et de la phonétique latine au IV[e] siècle, paraissent probables ou du moins possibles, et nous mentionnerons les manuscrits d'où elles sont tirées; il nous suffira peut-être d'indiquer les raisons qui établissent la possibilité des leçons signalées. Ce qui nous fait croire que ce n'est pas œuvre vaine, c'est que, sauf les bévues faciles à écarter, les particularités notables sont analogues ou identiques à celles qu'on signale dans les inscriptions de l'époque et dans l'usage d'auteurs contemporains.

1°. — *Les Voyelles.*

A.

au = *a* bref tonique. Deux exemples seulement, corrigés par Marx: 2,1 *protoplausti* (B, manuscrit unique); 48,1 *protoplaustum* AB. — La faute inverse se rencontre dans quelques inscriptions, p. ex. *Cladius* (= *Claudius*) CIL VI 667; *glacus* (= *glaucus*) II 503; comme ces graphies étranges se trouvent à la syllabe tonique, il est vraisemblable qu'elles viennent de ce que l'accent donnait une intensité prépondérante à l'*a*; d'où, en ce cas, confusion possible entre *a* et *au*.

ae

A l'époque de Lucilius et de Varron la prononciation *ae* = ę (*e* ouvert) passait pour rustique; malgré les efforts des grammairiens, elle devint générale sous l'Empire; d'où lutte entre l'orthographe traditionnelle et la graphie phonétique: non seulement *ae* put être remplacé par *e*, mais à son tour *ĕ* (= ę) fut souvent remplacé par *ae*.

1. *ae* régulièrement conservé:

a) dans des noms propres: *Aegyptius* 121,8. — *Aegyptum* 32,2 — 121,3. — *Aethiopia* 121,3 B. — *Judaeus* 107,6 (A, unique). — *Pharisaei* 6,1. — *Timaeus* 121,9 A. — *Graecia* 122,1 A.

b) dans des noms communs grecs: *aenigma* 107,4 A (ms. unique). — *daemones* 124,1 B. *daemonia* 33,5 AB. – *aeonas* 38 quater AB.

c) dans des noms communs latins: *aedificatio* 105,3. — *aedificautes* 104,2. — *aequalis* 51,3. — *aequalitas* 153,2. -- *aequum* 127,6. — *aerèo* (= d'airain) 21,1. — *aes* 68,1. — *aestimat* 36,1 et toujours dans B. — *aetas* Praef. 2. — *aeternus* 115,9. — *caelum* 93,5 et toujours. — *paene* 112,1 et toujours. — *paenitentes*, toujours sauf 133,3 A. — *paenitentia* 132,5. — *paenitudinem* 89,5 et toujours. — tous les composés de *prae*, sauf *praedicare*. — *saeculum* 105,3. — 153,2 etc.

2. *ae* remplacé par *e*:

a) dans des mots grecs: *Chaldei* 121,11. — *Cyreneus* 32,6. — *Epicuream* 5,2. — *Githeus* 29,1. — *Grecia* 88,6. — *Greci*, toujours sauf *Graece* B 141,2 et *Gręcis* A 142,6. — *Hebreus* toujours. — *Heliseus* 110,9. — *Manichei* 61,1. — *Matheum* 36,3. — *heresiarches* 32,1. — *heresis* toujours A et souvent B; de même pour *hereticus*. — *Ptolemeus* toujours. — *Sadducei* 5,1. — *Samareus* 7,1. — *eonas* 23,4 A²B; 38,4 A; 39 A. —

b) dans des mots latins: *adheret*, *coheret*, *inheret*, toujours. — *estimare* souvent dans A, p. ex. 125,3; 128,2, etc. — *perniciose* (= *perniciosae*) 29,2 AB. — *predicare* dans A: 35,4; 44,1; 82,6; 84,6; 92,3; 129,1 et 3 etc.

Rem. — Dans *indaeizare* 64,2 bis A il faut voir sans doute un dérivé de *indaeus* calqué sur *indaizare*.

e bref.

1. *ĕ* remplacé par *ĭ*:

a) *ĕ* tonique dans *penna*, qui est écrit *pinna* 5 fois au ch. 155 conservé par A seulement. Ce mot, qui ne se rencontre dans aucun autre ch., a été écrit *penna* par Marx. Sommer, p. 74, considère *pinna* comme dialectal; on peut le comparer aux doublets: *stircus stercus*, *villus vellus*, *millus mellus*, *filix felix*, etc. Cf. Lindsay p. 229.

b) *ĕ* prétonique devant une voyelle: 81 *excalciatos*, *calciamenta*, graphie fréquente déjà avant le IVᵉ siècle. — *Praxiani a Praxea* 54. — Cf. Densusianu p. 90; Brugmann, kurze vergl. gr. § 307; Lindsay p. 21—22. — Aucun exemple d'*ĕ* posttonique devenant *i* devant voyelle.

c) *ĕ* posttonique devant consonne: *catechuminus* AB 152,4 et 2. — Cf. Sommer p. 124; Lindsay p. 194—5. —

2. *ĕ* remplacé par *ae*: résultat de la réduction de la dipht. *ae* à *ę*. Les manuscrits ne concordent nulle part; on pourrait considérer tous les exemples comme des fautes de copistes:

a) *haeraeseon* Praef. 1 B. — *haebreos* 89,2 B. Dans le 1[er] ex., on peut soupçonner une assimilation, dans le 2[e] une transposition. — *interpraetatio* 143,2 B. —

b) *quāē* (= *quem* A) 29,2 B. — *quaē* (= *quem* B) 29,8 A. — *quae* (= *que*) 79,4. — *lucisquae* 133,3 A. — *nequae* 143,2 B. — *perquae* 1,1 B. — *dequae* 38,6 A. —

3. *ĕ* syncopé. — *dextra atque sinistra* 33,5. — *dextra* 142,4; mais *dexteram* 55,3. Cf. Sommer p. 149.

e long.

1. — *ē* remplacé par *ae* : *faenum* 84,5 (mais *fetus* Praef. 2, *fecunditas* 139,2). Cette graphie se rencontre assez souvent chez d'autres auteurs. — *vaecordibus* 34,3 AB provient non d'une confusion phonétique mais de l'étymologie fantaisiste : *vęcors* = *vae* + *cor*. — On voit que *ae* ne remplace jamais *ē* que par confusion. — *Rethoricae* (adverbe) 89,3 B ne peut être qu'une faute du copiste.

2. — *ē* remplacé par *i*:

a) ex. où l'assimilation a pu jouer un rôle: 129,6 *praedistinatus* AB; mais *praedestinatio* 97,1 AB. — *quingentissimo* 107,1 et 3 A (ms. unique). — *quadringinti* 107,8,9,11; et 110,7 A. —

b) *discensione* 125,4 AB. — *devire* (= *debere*) 36,4 A[1]. — *inormes* 108,2 AB (= *enormes*); il est peu probable que *inormis* soit écrit pour *innormis*, car les composés de *in* privatif gardent intacte la particule composante. La substitution de *i* à *ē* est assez fréquente dans le bas latin; cf. *duodinos* CIL X 7777 et la confusion qui eut lieu entre la 2[e] et la 4[e] conjugaisons. On peut expliquer cette substitution de la manière suivante: *ĭ* avait le son ouvert, *ē* le son fermé. Dès les premiers siècles de l'ère chrétienne *ĭ* et *ē* tendent à se confondre pour la qualité; plus tard la quantité devint la même (cf. Meyer-Lübke, Einf. § 88). Il est presque impossible de dire si le résultat de la fusion, pour la qualité du son, est plus proche de *į* que de *ę*. Cf. Lindsay, p. 22. —

oe.

1. — *oe* remplacé par *ae* : 26,4 *praelium*. — *caenum* 73,2. De cette dernière forme Sommer dit (p. 89, note): „Das Verhältnis von *coenum*: *inquinare* beweist, dass das Substantif so und nicht *caenum* lautete (letzteres spätere Orthographie). Vor *ae* hätte *qu* bleiben müssen.“ Cette substitution vient de l'équivalence de *oe* à *ē*; d'où confusion possible avec *ae*, bien que *ae* n'eût pas exactement la même valeur phonétique que *ē*.

2. — *oe* remplaçant *ae* : *poenitentium* 133,3 A. Influence de *poena*?

3. — *oe* remplacé par *i* : *iconomiam* 86,1 B. Il faut sans doute admettre ici l'influence de la prononciation grecque: au IV[e] siècle *οι*

était prononcé *ü*, cf. Brugmann, griech. Gramm.[2] p. 48. Or *ü* en latin vulgaire devenait *i* (ou *u*).

4. — *oe* remplacé par *o* : *diocesis* 121,3. Cette graphie existe déjà dans les inscriptions du 2e siècle, v. Bonnet. Grég. p. 105, note.

i bref.

1. — ĭ remplacé par ẹ́. Trois ex. seulement fournis par A : *salutes* (génitif) 50,3 A[1] ; — *metangesmon* 51,1. — *iubeleus* 107,10 A (ms. unique). Substitution causée par la prononciation très ouverte de l'ĭ. Sommer p. 78 cite *magester, Τεβέριος*; cf. Lindsay p. 30.

2. — Syncope de l'ĭ. — *fodentes* 20,1. — *aspicentes* 111,3. Meyer-Lübke, Einf. § 101, l'explique ainsi : „Ist der zweite Vokal (du groupe *ie*) betont, so wird der erste an den zweiten angeglichen.“ Ex. analogues : *quetus, quescere, sapente, sapendo.* Sommer, p. 554, y voit un effet de l'analogie : *legere* : *fodere* = *legens* : *x*, d'où *x* = *fodens.*

i long.

I long n'est remplacé par *e* que par confusion : *deleravit* 48,2 A. — *delerantes* 33,7 B[1]. Selon Varron, cf. Lindsay p. 199, la forme *delero,* souvent employée, est due à une confusion avec le v. grec *ληρεῖν*. — *describere* 121,1 AB (= *discribere,* partager), confusion de suffixe qu'on trouve souvent dans les manuscrits. — *in natale* (ablatif) 149,3 A bis et B une fois; Sommer p. 411 : „In der lebendigen Sprache wurden die Formen auf -ĕ und -ī promiscue gebraucht.“

o bref.

ŏ remplacé par *u*. Deux ex. attestés seulement par A : *chaus* 38,3. — *Laudicenses* 89,2. Cette graphie n'est pas inacceptable, car dans la diphtongue *au* le 2e élément a presque la même valeur phonétique que *o*. Les inscriptions fournissent des ex. analogues : *Laudicaes* CIL, I 1212. De même *au* est souvent transcrit *αο* en grec.

o long.

ō devient ŏ dans *idolum* : 109,7 nam et ipsud nomen *idoli* species *dŏli* — de interpretatione greca est nuncupatum. — Même quantité attestée chez Prudence, Sedulius, Juvencus (cf. Georges, v. idolum). Les mots grecs empruntés avaient d'abord été accentués d'après les lois latines : *idṓlum,* mais sous l'Empire la quantité fut parfois sacrifiée à l'accent grec : *ídolum, ídoli,* etc. ; cf. l'italien ermo = *éremus* = *ἔρημος.*

u bref.

ŭ remplacé par ọ : *iocunditatis* 149,8. — *pollulare* 132,6 A et 140,3. — *torpia* 125,4. — *pecodum* 57,2 bis A. — *pecodibus* 100,1 B. — Substi-

tution fréquente dans les inscriptions; elle s'explique par le son ouvert de l'*ŭ* qui dans les langues romanes s'est confondu presque partout avec *ọ*. —

y.

En grec au IVe siècle *υ* avait encore la valeur de *ü*, car la prononciation moderne *υ* = *ι* n'est constatée avec certitude que depuis le Xe siècle ap. J. Ch. (v. Brugmann, Griech. Gramm.[3] p. 27); mais le son *ü* étant étranger au latin, les mots empruntés au grec échangèrent, dans la prononciation populaire, le son *ü* contre le son *i* qui en est voisin et qui était familier. Par suite du désaccord entre la prononciation ordinaire et celle des hellénisants, l'*i* remplace souvent l'*y*:

a) *y* conservé: *artotyritae* 74. — *Byzantius* 50,1. — *Cynicorum* 49,5. — *Cypri* 38,2. — *Cyreneus* 32,6. — *Hyadas* 103,1. — *Illyricum* 121,4. — *Moyses* 110,2. — 136,5 A etc. — *Pyrra* 111,4. — *Pythagoricus* 38,1. — *Pytonissa* 26,1. — *Symmachus* 145. — *Symmachiani* 63. — *Syri* 27,1. — *Syria* 44,1. — *Troglodytae* 14,1. — *Tyrii* 16,1. — *Tyro* 29,8. — *allofylum* 130,2 A. — *apocryfa* 88,1. — *byssus* 117,5. — *etymologiam* 108,3. — *martyr* 128,9. — *martyrium* 32,7. — *mysterium* 110,7. — *hylen* 55,1. — *hymni* 130,4. — *hysopo* 120,8. — *presbyter* 66,1 B. —

b) *y* est remplacé par *i* : *Pamphiliae* 72 A. — *Passalorinchitae* 76,1 AB. — *Frigia, Frigas* 49,1 A. — *presbiter* 66,1 A. — *filacteria* 21,3. — *martir* 18,1. — *apocrifa* 88,1 B. — *misteria* 106,4 A. — *allofilum* 130,2 B. —

2°. — *Les Consonnes.* —

A. — *Les Explosives.* —

1. — *b* intervocal remplacé par *v* : *suscitavit* (= *suscitabit*) 119,2 A. — *devire* (= *debere*) 36,4 A[1]. — *exultavit* 108,8 A. — *glorificavit* 147,6 A[1]B. — *baptizavit* 55,4 A. — *obumbravit* 156,4 AB et 69,5 A. — Depuis le 1er siècle après J. Ch. tout *b* intervocal était devenu *w* (= *ou* dans ouate). L'identité phonétique de *b* et de *v* en ce cas explique la confusion des deux lettres; à son tour

2. — *v* intervocal fut parfois remplacé par *b* : *revelabit* 155,5 AB. — *octabo* 140,1 A. — *fribola* B, *fribula* A 113,1. — *desiderabit* 99,1. — *inluminabit* 31,2 A. — *habitabit* 70,1 A. — Cf. Meyer-Lübke, Einf. § 130, et Sommer p. 286. —

3. — *g* devant *e* était palatalisé à l'époque du bas latin et, en ce cas, avait la même prononciation que *i* consonne; de là peut-être la confusion graphique : *magestatis* 92,5 A[1]. —

4. — Dans les mots d'origine grecque *z* était parfois remplacé par *gi* dont la prononciation était à peu près identique; de là peut-être aussi les graphies : *godia* (= *zodia*) 123,3 A. — *Pepugam* 49,4 A; dans ce

cas *g* serait mis pour *gi*. Cf. Meyer-Lübke, Einf. § 134; et Sommer p. 286. Il paraît d'ailleurs plus simple d'admettre ici une confusion de lettres.

5. — Confusion entre la dentale sourde et la dentale sonore à la fin des mots:

a) *d* remplacé par *t* : *aliut* 41 A. —

b) *t* remplacé par *d* : *inquid*, très souvent dans B, p. ex. 89,4 — 97,7—99,1—103,2—116,1 et 3—128,6—150,3—154,3. — *velud*, très souvent dans A, p. ex. 88,7—119,4—121,2 et 10—122,2—133,4—134,9. — *quodquod* A, *quotquod* B 125,1. — Sommer, p. 208, cite des ex. de cette confusion dans des inscriptions qui appartiennent à l'âge classique: *aput* (lex Julia municipalis), *aliquod* (monumentum Ancyranum). Cf. aussi Stolz p. 97. —

Rem. — Dans *pudore* (= *putore*) 11,1 la sourde intervocale est remplacée par la sonore correspondante; il est assez probable que ce n'est là qu'un lapsus du copiste. Cependant Sommer (p. 285) dit de ce phénomène: „Ausgeschlossen ist natürlich jede Verschreibung in den Fällen, wo *d* für *t* erscheint; hier ist lautgesetzlicher Übergang ganz sicher."

6. — *ci* antévocal remplacé par *ti* : *pernitiosissima* 84,1 A. — *conditione* 98,4 AB. — *mendatium* 84,6 A. — D'autre part:

ti antévocal est parfois remplacé par *ci* : *erudicio* 128,5. — *annuncians* 45,3 B. — *pacientiam* 132,2 A. — Cette dernière substitution date du IIe siècle ap. J. Ch. La confusion graphique indique un rapprochement phonétique qu'il est difficile de préciser. La prononciation *ti* antévocal = *tsi* était répandue au IVe siècle, comme le montre Meyer-Lübke, Einf. § 133; mais il semble qu'à cette époque *ci* antévocal n'avait pas encore cette valeur.

7. — *qu* est parfois maintenu devant *u* : *sequuntur* 145 A, mais *secuntur* B et ailleurs : 84,1—87,1 etc. — *quur* 130,4 A; ailleurs toujours *cur*. — *Cottidie* n'est jamais écrit *quottidie*. Cette graphie, contraire à la prononciation ordinaire, est due à l'influence des formes où *qu* n'est pas suivi de *u*. De là résulta que *qu* fut parfois employé pour *c* en d'autres cas; c'est ce qui semble avoir lieu dans la leçon des manuscrits : *quodperimentum* 117,5, que Marx corrige en *cooperimentum*, mais qu'il vaut peut-être mieux corriger en *quooperimentum*. — cf. *quonivere* pour *conivere* dans une inscription de 301 transcrite dans Steffens, Palaeogr. lat. I p. 11.

8. — Les aspirées. —

h, ayant disparu de la prononciation populaire, est tantôt supprimée dans l'écriture : un seul ex. chez Fil. 132,3 *ortamento*; — tantôt ajoutée à tort : *hisdem* 10,2. — *hii* 6,2; — 62,1 A. — *habundat* 82,7. — *abhominantur* 72,2 A. —

ph est souvent remplacé par *f* : *fantasiam* 40. — *filosofiam* 123,2. — *filosofi* 142,8. — *filacteria* 21,3. — *Pamfylia* 72,1. — *triumfo* 135,3 B. — *sulfur* 110,3 A. — *Bosforus* 121,4. — *Efesi* 45,7. — *Epifaniorum* 140,1. — *Ofitae* 1,1. — *Farao* 11,1. — *Fotinus* 65. — *Frigia*, *Frigas* 49,1. — *allofylum* 130,2. — *apocryfa* 88,1. — *historiografi* 142,8 et 9 B. — Au contraire *th* et *ch* ne sont jamais, d'une manière certaine, remplacés par *t* ou par *c*.

B. *Les Continues.*

1. — *l* devenu *u* devant consonne : *cauculus* 42,1 AB. — *cauculo* 118,3 B. — De même *cauculatori* dans l'édit de Dioclétien (301 ap. J. Ch.). — Devant une consonne *l* en latin avait un son guttural ou vélaire qui la rapprochait de *u*; cf. en vieux français chevals devenu chevaux. V. Meyer-Lübke, gr. rom. I § 476 et Einf. § 128. —

2. — Le groupe *ns* était depuis longtemps prononcé comme *s* simple; l'*n* indiquait seulement l'allongement de la voyelle précédente. De ce fait on peut citer dans Fil. : *gigans* 108,1 AB. — *quadragensimus* 149,3 bis AB.

3. — Une continue est redoublée après une voyelle longue:

a) *quingentissimo* 107,1 et 3 A. — *mississe* 93,6 A. — *commississe* 108,8 A. — Le groupe -*ss*- avait été réduit à -*s*- à l'époque de Quintilien, mais on le rencontre encore plus tard dans les inscriptions; v. Sommer, p. 292 et 295, Stolz, hist. Gr. l. Spr. I p. 277—8.

b) *lammina* 21,2. — c) *Arrius* 66,1 (toujours). — *Arriani* 47,4 (toujours).

Aucun exemple de redoublement des explosives.

C. *i̯ consonne.*

Syncope de l'*i̯* dans tous les composés de *iacio*; ex. : *inicio* 132,5, v. Sommer p. 522. —

Au commencement des mots *i̯*, dont la prononciation était équivalente à celle de *di̯*, est traité comme une consonne ordinaire. Ex. : *a Judaeis* 92,3—141,3 B. — *a iustis* 156,8. — *a iuventute* 108,2. — La préposition *ab* présente chez Filastrius toujours la forme *a* devant consonne, jamais devant voyelle.

Sur *i̯* intervocal remplacé par *g*, v. p. 140.

D. — *Modifications phonétiques dans les groupes de consonnes.*

α) *groupes de deux consonnes.*

1. — Consonne double simplifiée : *conexus* 153,4 (toujours). — *cotidiani* 107,6; *cotidie* 121,7 AB et assez souvent. *Cottidie,* qui est plus fréquent chez Filastrius, est l'orthographe étymologique, v. Stolz

p. 102. — *beluinis* 124,4 et 154,2 (jamais *-ll-*), Selon Sommer p. 236 *bellua* est l'orthographe classique; Brugmann, kurze vergl. Gr., admet aussi que l'orthographe *belua* est de date plus récente que *bellua*. Cf. Stolz p. 88,2. —

2. — *pt-* initial réduit a *t-* : *Tolomeus* 142,5 bis et 7 A. Phénomène fréquent dans la prononciation populaire: *tilia* = *πτελέα* etc. — Dans Filastrius *ps-* n'est jamais réduit à *s-*; toujours *psalmus*, *psallere*, *pseudopropheta*.

3. — Devant une consonne sourde une sonore devient sourde elle-même. Cette règle est observée généralement dans les manuscrits de Filastrius, même dans un verbe composé: *optulerit* 110,7. Mais elle est violée très souvent dans B où l'on trouve: *scribtum* 5,2—7,2—10,2 — 13,1—149,4 et 7 ter—150,6 etc. — *scribtura* 24,1 et 4—25,2—67,5 — 148,3—149,5 et 6—153,1—155,2 bis. — Si ces formes remontent à Filastrius, elles ne sont que des exemples d'orthographe étymologique: *scribo*: *scribtum*; quant à la prononciation, tant que la première consonne du groupe a été prononcée, elle a été *p*; plus tard elle s'est assimilée à la seconde: *pt-*, d'où *-tt-*.

4. — A l'intérieur du groupe *-mn-* se développe une consonne de transition: *contempnunt* 88,3 A, v. Sommer p. 240.

Ou bien la voyelle *i* s'intercale entre les deux éléments: *lammina* 21,2. De même Arnobe 2,41: *lamina*, v. Sommer p. 154.

Dans *temptare* 128,9 le *p* appartient au radical. — *volumptate* 124,3 A[1] paraît n'être qu'un lapsus.

5. — A l'initiale les groupes *sp*, *st*, *sc*, étaient prononcés avec *i* (*e*) prosthétique. D'où la graphie: *in Spanis* 84,1 A; l'emploi de *ab* (au lieu de *a*) devant *spiritu* 108,1—109,7 A; et probablement aussi la leçon de A 123,4 : *flatus espirantes*; dans B: *flatu respirantes*, faute évidente, car *flatus* est sujet. Marx écrit: *flatus spirantes*, cf. Meyer-Lübke, Einf. § 109.

β) Groupes de trois consonnes.

1. Le groupe *-rpt-* est réduit à *-rt-* dans *absorti* 125,7, sans doute par assimilation de *-pt-* en *-tt-*; cf. Sommer p. 266, note.

2. Le groupe *-dsp-* est réduit à *-sp-* : *aspectu* 116,1. — *aspicens* 111,3. — *asparges* 120,8. Etc.

3. Le groupe *-ncx-* remplace *-nx-* dans *uncxit* 107,14. — *coniuncxerit* 67,1 AB. — De même: *distincxi* deux fois dans un manuscrit du V[e] siècle dans Steffens, Palaeogr. lat. I p. 14. Comme dans le latin vulgaire le groupe *-ks-* était généralement devenu *-ss-*, écrit parfois *-s-*, p. ex. *visit* = *vixit*, il est probable que la graphie *-cx-* a été employée pour fortifier l'élément devenu muet de l'*x*.

γ) Groupes de quatre consonnes.

1. Les groupes composés de *ks* + *sc* ou *sp* ou *st* se réduisent: *excindi* 21,4. — *expectatio* 80,6. — *expecto* A toujours, mais *exspecto* B toujours sauf 134,7. — *extinctis* 57,1. — *expoliasse* 55,3. — Sans doute conséquence du fait signalé tout à l'heure: *ks* = *-ss-*.

2. Le groupe *-mptr-* est réduit à *-mtr-* dans *contemtrices* 128,5 AB.

E. — *Autres Modifications.*

a) assimilation dans les mots composés:

Entre A et B il y a une divergence presque complète à cet égard: A fait rarement, B très souvent l'assimilation et même en des cas où elle est ordinairement négligée: *ammisso* 120,5. — *ammonitio* 136,2, 3, 4, etc. — Cependant on trouve dans B: *septemtrionis* (*septentrionis* A) 121,2. — *obprobrium* (aussi dans A) 50,2. — *cumprobaret* (*conpr-*. A) 112,5. — L'accord des manuscrits ne porte guère en général que sur *in* privatif qui n'est presque jamais assimilé, sauf dans *impius*, *impietas*, *imperitus*, *imperitia*. Pour d'autres détails v. l'index de Marx.

b) deux syllabes réduites à une seule:

109,8 *idolatria*, qui se trouve déjà chez Tertullien. v. Wölfflin, arch. lex. V, p. 496.

c) recomposition.

La recomposition restitue aux éléments d'un mot composé la forme qu'ils auraient s'ils étaient des mots indépendants. Ce procédé semble appliqué dans trois mots cités tout à l'heure: *septemtrionis*, *obprobrium*, *cumprobaret*; de plus dans *adstetit* 150,8 B; et à moitié seulement dans *asparges* 120,8 A¹B (cl. *adstitit*, *asperges*). v. Lindsay p. 199—200 et Bonnet, Gr. T. p. 487.

Conclusion.

Les changements que nous avons constatés sont peu nombreux, et les graphies nouvelles semblent négligeables relativement aux cas infiniment plus nombreux où l'orthographe traditionnelle est conservée. Toutefois cette apparence est illusoire: les graphies anciennes s'expliquent par la force de la tradition et ne prouvent rien quant à la prononciation; au contraire les graphies nouvelles et exceptionnelles, si elles ne sont pas toutes imputables aux copistes, ne s'expliquent que par l'influence de la prononciation réelle au IVe siècle. Les faits exceptionnels sont donc ici plus significatifs que les faits réguliers.

Si l'on rassemble ces nouveautés pour en déterminer le sens général, on voit que les changements sont de deux sortes: parfois il s'agit d'un retour à l'orthographe étymologique, comme dans les cas de non-assimilation et de recomposition; le plus souvent les modifications

subies par les voyelles et les consonnes nous révèlent des évolutions réelles qui se trouvent déjà postulées par la phonétique des langues romanes.

2e Partie.

Etude des mots.

Chap. I. Flexion.

1. Déclinaison latine.

α) le nom.

a) *mensuum* (= *mensium*) 141,4. — Sommer, p. 435, rapproche de cette forme *alituum* (de *ales*), *fratruum* (= *fratrum*), et suppose que cette confusion entre la 3e et la 4e déclin. vient de ce que le gén. *passuum* a aussi la forme *passum*. *mensuum*, *fratruum*, etc., ne sont probablement que des „orthographes" pour *mensum*, *fratrum*, etc., car parfois le latin populaire a réduit *-uu-* à *-u-*: *mortus* (= *mortuus*), *cardus* (= *carduus*), etc. . D'où peut-être la graphie inverse: *mensuum* (pour *mensum*). v. Marchot, Phonétique du français prélittéraire p. 19, 20, et Sommer p. 175.

b) *colubrem* 1,1 a passé à la 3e déclin., comme *sequester*.

c) *deus* fait au pluriel toujours *dii*, *diis*.

β) le pronom.

a) *aliae* 76,1 = *alii*. — *alium* 83 A (= *aliud*). — *ipsud* 109,7 A.

b) *is* au pluriel fait toujours au dat. et à l'abl.: *eis*.

c) *qui* (= *quae*): 59,1 A *heresis Chiliontaetitarum* — *qui docet*. — *quendam* = *quandam*: *virtutem quendam* 29,1 B (ms. unique). — *quendam doctrinam* 38,1 A. Il est très probable que ce sont là des fautes des copistes; cependant ces formes n'étaient pas impossibles au IVe siècle. „En latin vulgaire — *qui* s'était substitué au fém. *quae*," Densusianu, p. 146. — De même Jeanjaquet, La conjonction que, p. 44: „*quae* et *quam* sont remplacés par *qui* et *quem*. C'est ce que l'on peut constater en particulier à partir du IVe siècle dans de nombreuses inscriptions tumulaires chrétiennes qui emploient les formules: *qui vixit annos* . . ., *cum quem vixi annos* . . ., lorsqu'il s'agit de femmes. „Jeanjaquet donne des exemples de *quem* = *quam* à partir de 380.

2. Déclinaison des mots tirés du grec.

Nomin. sing.: *salpinga* 141,2 (= *tubicinatio*).

Gén. sing.: *Geneseos* 79,4. — *Mosi* 136,1. — *baptismi* 67,2. — *paschae* 38,1. —

Gén. pluriel: *Aeonon* 38,4. — *Gigantum* 118,3. — *hereseon* Praef. 1.

Datif: *Mosi* 81. — 118,1. —

Accus. sing. : *Apocalypsin* 60,1 A (-m B) 60,2 AB. — *Lucan* 45,5. — *Mosen* 53—101,2 etc. — *hylen* 55,1. — *circa Pentecosten* 140,2. — *in Pentecosten* (= pour la Pentecôte) 149,4 B (*pro sp*[m] A; *pro Pentecosten* Marx). — *Pascham* 149,3. — *baptismum* 82,3 et 4. — *organum* 97,3. — *metangismon* 51,1. — *triacontada* 38,4.

Accus. pluriel : *Aeonas* 33,4. — *Frigas* 49,1. — *Pliadas* 103,2. — *cometas et pogonias* 103,1. — *daemonas* 124,1. — *gigantas* 118,2. — *polus* 94,4 A (*polos* B). — *climata* 123,3. —

Ablatif sing. : *Pascha* 49,5—141,1. — in *Pentecoste* 149,3 B (-*n* A et Marx). — *de Persida* 61,1—112,2 appartient sans doute à la 1[ère] déclin. ; Marx cite cependant cette forme à l'art. de l'acc. dans son index. — *baptismo* 55,4. — *de ogdoada et decada et duodecada* 38,4 AB; dans l'index de Marx ces mots sont cités aussi à l'art. de l'acc.; il semble cependant que ces formes sont de véritables ablatifs formés comme *hebdomada.* Il n'y a qu'un seul cas où la forme de l'acc. est écrite pour l'abl. : *a Mosen* A, *a Moysen* B 112,2; mais peu après on lit : *sub Mosi* A, *sub Moyse* (cf. *sub Mose*, 23,2). Ce rapprochement paraît prouver que la forme *a Mosen* est un lapsus imputable sans doute à la source commune de A et de B.

3. Conjugaison.

a) Les infinitifs en *-urum esse* et en *-tum iri* ont disparu. Le part. en *-urus* est rare.

b) *odi* fait au parf. *odivit* 115,7; au gérondif *odiendam* 148,6. —

c) Un fait peut-être plus important est un exemple d'indicatif imparfait en *-éat* = *ebat* : 82,8 *iubeat* AB, que Marx corrige en *iubebat.* Ce fait, bien qu'isolé, appuie l'hypothèse des romanistes qui supposent que l'impf. ind. des 2[e], 3[e] et 4[e] conjug. s'était réduit en latin vulgaire, du moins en certaines provinces, à *-éa*(*m*), *ia*(*m*). Ces formes apparaissent en effet dans des régions où la chute du *b* intervocalique n'a pas eu lieu dans d'autres cas, et serait incompréhensible, si elle n'existait pas déjà en latin vulgaire. Certains philologues pensent que l'origine de ces formes doit être cherchée dans des impf. tels que *habebamus, vivebamus,* où le *b* serait tombé par dissimilation. V. Densusianu p. 151. — Cette explication s'accorde bien avec la leçon de nos manuscrits, car *iubéat* a pu dériver de *iubebat* par dissimilation. Meyer-Lübke, Einf. § 161, considère ces formes comme des innovations préhistoriques dont l'âge et la formation sont problématiques. Cf. Gramm. der rom. Sprachen II 282 et sqq. — Lindsay, p. 493, dit: „The existence of *audiam* beside *audibo,* and of *dicebo* beside *dicam* may have led in Vulgar Latin to the coinage of an imperfect without *b.*"

Chap. II. Dérivation et Composition.

§ 1. Le Substantif. Dérivation et Composition.

Les substantifs dérivés abstraits sont beaucoup plus nombreux et plus fréquents que chez les classiques. Les suffixes de dérivation sont d'ailleurs loin de jouir d'une faveur égale : dans notre auteur le suffixe *-ela*, assez fréquent ailleurs, n'a aucun représentant; d'autres sont rares: *-or*, *-arium*, *-ies*, *-men*, *-mentum*, *-monium*, *-tudo*, *-tura*; plus favorisés sont déjà *-ia* et *-itia* (*invidia*, *iustitia*), *-sus* et *-tus*; mais les plus fréquents sont les dérivés de verbes terminés en *-io* dont l'emploi s'est très développé aux dépens des formes nominales du verbe et surtout du gérondif, et les dérivés d'adjectifs en *-tas*, qui supplantent très souvent les adjectifs qualificatifs. Enfin la désinence en *-tor* est employée bien plus librement qu'autrefois.

De ces dérivés nous citerons ceux dont l'emploi est rare ou dont le sens n'est pas classique.

1. — Subst. abstraits en *-io*. Total : environ 140. — Pour l'histoire de ce dérivé, v. Stolz, hist. Gr. l. Sp. I p. 545—548 et surtout Cooper p. 3—17. — *abominatio* 17,1. — *adiectionem gratiarum accipere* 98,5. — *cum benedictione* 72,2. — *cantationis* (= chant) *conscriptor* 129,1. — *circumcisio cordis* 112,5. — *clamatio* (= cris) 155,7. — *computatio litterarum* 42,1. — *condescensio* (= condescendance) 93,8. — *consummatio plenitudinis* 141,2. — *conversatio* (= genre de vie) 35,3. — *coopertio* (= état d'aveuglement) *et incredulitas Judaeorum* 155,3. — *denegatio* (= reniement) 50,2. — *devictio inimici* 92,6. — *descensio* 125,4. — 142,1 *editio Aquilae*. — *excitatio animae ab inferis* 26,1. — *expositione humanae vocis* 93,4. — *formationes et incisiones et impressiones sculpentes*; — *incantationes docentes* 21,2. — *inspiratio* 98,1. — *interfectio* 3,1. — *iussio* 81. — *iustificatio* 75,2. — *mixtio* 123,4. — *nuncupatio* (= *nomen*) 113,2. — *participatio* 141,4. — *in perditione vivorum non delectatur* 79,4. — *praedationi vacantes* 108,2. — *promotionis causa* 84,2. — *provectio dignitatis* 98,1; même expression dans Lactance. — *remissio sceleris* 132,4. — *repensio condigna* 125,7; cf. Ennodius, ep. 9, 10. — *revelationem filiorum dei* 80,6. — *suggestione inimici* 101,1. — *titulationes aliorum* 130,4. — *sine traditione* (= enseignement) *atque doctrina* 148,3. — *transformatio Christi in monte* 140,4; cf. Aug. trin. 15,8. — *transgressio mandati* 120,3; de même Aug. quaest. exod. 8, Ambr. Luc. 164, etc. — *transmigratio* 18,2. — *tribulatio* 79,7. — *vocationem multorum praedicans* 150,5. —

Termes théologiques : *absolutio impiorum* 125,7. — *in ascensione* (= fête de l'ascension) 149,3. — *communionis suae exortes effecit* 90,2. *creatio* 109,3. — *incarnatio* 107,1. — *incorporatio* 107,3 (= ἐνανθρώπησις).

— *passio Christi* 92,2. — *positio* (= *creatio*) 137,1. — *praedestinatio* 97,1. — *resurrectio carnis* 49,1. — *temptationes* 79,3. —

2. — Subst. abstraits en *-tas*. Total: 75. V. Stolz, histor. gr. l. Sp. I 553—5, Cooper p. 37—43 et Brugmann, Grundriss vergl. Gr. II, I p. 292.

secundum capacitatem hominum 138,1. — *contrarietas inter esse et fuisse* 127,1. — *dubietate seposita* 149,4. — *falsitati* (= doctrine fausse) 83. — *dies festivitatis* 140,2. — *fraternitas* 156,9. —*fructuositas bonorum operum* 132,2, 3 et 6; de même Gaudent. Tr. 18 et Thomae Thesaurus. — *inaequalitas* 130,1. — *incapacitas* 70,1; de même Rufin, Orig. Lev. 4,1. — *indocilitas* 110,6. — *infecunditas* Praef. 2. — *de annorum numerositate* 107,4; de même, selon Cooper' Macrobe, Tertull., Aug., Sidon., Codex Theod. — *paganitas* (= le paganisme) 109,1. — *pleni qualitate fontes* 123,4. — *sempiternitas* 127,4; Apul. Ascl. 30. — *temporalitas* 121,10 (opposé à *antiquitas*). —

Termes théologiques: *caritas* 153,6. — *credulitas* (= foi) 155,7. — *incredulitas* 155,3. — *divinitas* 93,3. — *trinitas* 93,3. — *potestates* (= *ἐξουσίαι*) 32,2. —

3. — Subst. abstraits en *-sus* et *-tus*. Total: 26. V. Cooper p. 17—25. Seul ex. curieux: 129,5 *quattuor mundi aditus* = les quatre points cardinaux. —

4. — Subst. abstraits en *-men* et en *-mentum*. Total: 20. V. Cooper p. 84—88. *spiramen* (= inspiration de la grâce) 152,1. — *tutamina* 21,3. — *velamen in corde positum* 155,4. — *cooperimentum* 117,5. — *firmamentum caelum appellatum* 94,1. — *indumentum nuptiale* 116,3. — *nutrimenta* (au sens concret) *praebere* 10,1. — *spiramentum est modicae virtutis aliqua gratia* 152,1. — *testamentum novum* 82,1. —

5. — Subst. abstraits en *-ia*. Total: 44. *omnipotentia* 133,3. — *concupiscentia saeculi* 73,1. — *sustinentia* (= patience) 128,2. —

6. — Les autres suffixes de noms abstraits sont rares: *paenitudo* 89,5. — *alligaturas* (= attaches, sens concret) *portant* 21,3. — *creatura* (= création) 36,1. — *malities* 79,2; Cooper cite cette forme seulement dans Gloss. Lab. — *Manicheorum particulam* (= diminutif de mépris dérivé de partes = parti) 84,1.

7. — Noms d'agent en *-tor*. — Ils sont très nombreux. Voir Cooper p. 58—70. *denegator Christi* 50,1; gloss. — *non angelo persuasore fecit deus* 109,3; Aug. Cass. — *exceptor* (= greffier) 142,7; Ulpien, Aug., cod. Theod. — *vastatores* 108,2; Virgile, Ovide, Stace. — Les noms en *-tor* deviennent fréquents surtout dans la littérature ecclésiastique.

Il n'y a donc en somme, chez Filastrius, que trois suffixes très fréquents: *-tas* et *-io* pour les noms abstraits, et *-tor* pour les noms d'agent. Or ces suffixes ont précisément joué un grand rôle dans les langues romanes

§ 2. **Adjectif.**

1. Dérivation. Aucun adjectif en — bundus. Deux suffixes seulement sont importants:

a) -*bilis*: *abominabile* 12,2. — *acceptabilis* (= *acceptus*) 106,1. — *immobilis* 51,3. — *incapabilis et invisibilis divina substantia* 155,8. — *incomprehensibilis* 155,11. — *inconvertibile* 70,1. — *inenarrabilis* 93,4. — *inevitabilis* 26,5. — *inmensibilis* 93,4. — *inmutabile* 70,1. — *innumerabilis* 114,1. — *inpassibilis* 92,4. — *inrationabilis* = *sine anima* 55,1. — *intellectibilis* 150,2; Boèce. — *intellegibilis* 155,1 (= qui a un sens mystique). — *invisibilis* 93,4. — *passibilis* 69,6. — *rationabilis* 69,1 (= mystique). — Cf. Cooper p. 96—104. —

b) -*alis*. — *bestialis* 108,4. — *carnalis* 134,4. — *criminalis* 115,5. — *localis* 105,2. — *personalis* 64,1. — *specialis* 105,2. — *spiritalis* 97,6. — *temporalis* (= récent) 110,5, —

2. — Composition. Il n'y a guère que deux sortes de composés nouveaux:

a) avec *cum*: *coaeterna* 47,1. —

b) avec *in* privatif; outre ceux que nous venons de citer, mentionnons: *incapax* (= qui ne comprend pas) 112,4. — *incongruus* 154,2. *incorporeus* 55,1. — *incredulus* 147,5. — *indefinitus* 127,2. — *indesinens* (= ininterrompu) 129,5. — *infructuosus* 150,1. — *insensatus* 53,1. — *insors* 152,4.

Rem. — *inormis* 108,2. Dombart, arch. lex. III p. 148, considère cette forme comme l'équivalent soit d'*innormis* soit d'*enormis*. La dernière explication nous paraît préférable pour Filastrius; v. p. 138.

Presque tous ces adjectifs nouveaux ou rares ont une forme pleine et comptent parfois six ou sept syllabes; tandis que les classiques les évitent à cause de leur lourdeur, le bas latin paraît les rechercher.

3. — Degrés de comparaison. *piissimus* 56,1. — *nuperiores* 83 A, mais *nuperrimos* B.

§ 3. **Adverbes.**

Seulement quelques dérivés nouveaux ou peu usités:

a) *putative id est per umbram* (= *δοκήσει*) 29,3. —

b) *corporaliter* 123,2. — *pluraliter* 24,2. — *specialiter* 129,7. — *umbraliter* 31,6. — *historialiter* (= historiquement) 107,11; cf. Schol. ad Verg. Buc. 9,39. — *dicta carnaliter* 141,1 (= au sens charnel). — *spiritaliter* 107,11. —

c) *capaciter* (= dignement) *adorari* 70,2. — *incunctanter* 142,4. — *indifferenter* 90,2. — *opulenter* 95,3. — *potenter expromere* 155,11. — *sequenter intellegit* (= logiquement) 80,4. — *solemniter* 141,2. —

d) Il n'y a aucun exemple d'adverbe de manière formé au moyen d'un adjectif et de *mente*, comme dans les langues romanes; cependant

de cette formation on peut rapprocher l'expression suivante: *si qui putaverit* —, violenta ratione *decernit historiam* 108,7. —

§ 4. Verbe.

Dérivation et Composition.

Sur ce sujet cf. Cooper, p. 205—245.

A. — Il n'y a presque aucun dérivé nouveau ou rare:

a) 38,1 *captivare animas* (= *αἰχμαλωτίζειν*). — 149,1 *ieiunare*. — 82,7 *tristari* (= s'affliger), qui se trouve déjà chez Sénèque et dans la Vulgate. — Il est remarquable que ces verbes viennent tous les trois d'adjectifs et appartiennent à la conjug. en *-are*. — *Incarnatus* 69,7 est à la fois un dérivé et un composé.

b) Les dérivés fréquentatifs sont aussi très rares: 17,1 *adventabat* (= tel fait arrivait). — 108,2 *Cursitantes*. — 121,9 *dictitat*. — 56,3 *latitantes*. — 29,1 *villa ita vocitata*; la leçon de *A vocata* est moins probable, parce qu'elle donne la forme la plus ordinaire.

B. — Presque aucun verbe composé n'est nouveau; il suffit de signaler les verbes composés qui équivalent à des verbes class. simples: aberrare *circa incorporationem* 69,1—127,2. — 110,6 adnuntiare; le v. simple *nuntiare* est devenu à peu près synonyme de „dire". — 3,3 deducere *genus*. — 56,3 depraedari — 56,3. — 17,2 *libri Regnorum* contestantur — 10,2. — 88,7 *animas hominum pecudum similes* inputaverunt esse. — 116,1 *quod nudi essent* pervidisse. — 104,4 *vix discere* praevalebant — *paucas linguas, ita ut tres quis aut quattuor* valeret *ediscere*. — 79,8 *bonum iam opus facere non* retardabit. — 24,1 percolentes *idola Bahalitarum*. — 50,3 *quae capitula de Christo* — edocent. —

Le phénomène inverse est beaucoup plus rare: 42,1 *cum* aestimaret *se posse laudari*. — *Aestimare* remplace toujours *existimare*.

Il n'y a pas de verbe composé de trois prépositions; ceux qui sont formés de deux prépositions sont tout à fait usuels: *deperire*, *derelinquo*, *abscondo*. —

Chap. III. Sens et emploi des parties du discours.

§ 1. Substantif.

a) Le Nombre.

1. Sauf *heresis* (= les hérétiques), il est très rare de rencontrer un nom collectif.

2. *Pluralia tantum*. Il n'y a de notable que les trois cas suivants: 156,1 *post confessionem* — *ac* precem; d'après l'Antibarbarus[*] cette forme se trouverait seulement chez Plaute et Térence. — *pascuum*

135,3; Varron, Columelle. — 90,1 *de parte arriana* = du parti arien. Les class. emploient plutôt le pluriel.

3. — Pluriel de substantifs abstraits employés au sens concret: 72,1 *abstinentiis vacant.* — 29,1 *artibus magicis vacans.* — 75,2 *suis caecitatibus inservire.* — 73,1 *malis concupiscentiis servire.* — 150,3 *diversae dignitates ac diversae gloriae a Salomone nobis nuntiatae sunt.* — 105,9 *deliramenta poetarum.* — 35,1 *de deo prolationes factae sunt, inquit, angelorum atque virtutum.* — 16,2 *cruciatibus perierunt.* — 23,1 *cum fletibus adorabant.* — 26,5 *visibus quasi bonis—credere.* — 107,4 *fames, persecutiones, inundationes, terraemotus, pestilentias.* —

b) Les noms abstraits.

Noms abstraits remplaçant des mots concrets. Les noms abstraits sont visiblement recherchés; ils empiètent sur les autres formes nominales: infinitif, gérondif, participe, adjectif et substantif concret. Cette recherche est un des traits caractéristiques de la langue du IV[e] s. et en particulier du latin ecclésiastique. Cf. Schmalz p. 432. —

1°. — Un nom abstrait remplace une forme nominale du verbe: 105,5 *ascendere voluisse in caelum per* inpositionem *montium.* — 32,5 *in* subiectionem *habere.* — 3,1 *post inter*fectionem *Abel.* —

2°. — Un nom abstrait remplace un substantif concret: 21,2 formationes, impressiones, incisiones *in lapide sculpentes.* — 21,3 *sculptiones deleri iussit.* — 21,3 *incantationes* (= formules magiques) *docentes.* — 21,3 *alligaturas et tutamina portabant.* — 125,3 *appellationes deorum dearumque.* — 130,4 *eiusdem titulatio* (= le nom de David mis en tête d'un psaume), — *aliorum titulationes.* — 24,4 *regibus et eorum filiis omnique cognationi* (= *cognatis*) *illorum.* — 122,1 *quod est temporalitatis in paganitate vanissima* (= ce qui est récent chez les païens). — 35,1 *fecerunt creaturam istam visibilem ubi nos consistimus.* — 138,4 *visionemque* (*sic* codd. A et B, *visione* Marx) *iam per somnia iustis se dominus ostendebat.* — *Visionem* est une apposition de *se* et signifie: „comme une apparition"; cet emploi de *visio* est signalé même chez Cicéron, cf. Antib.[6], v. visio.

3°. — Un subst. abstrait est substitué à un adjectif qualificatif; type: *impietas parentum* = *parentes impii.* Il est évident qu'il n'y a pas équivalence absolue entre ces deux locutions; la première: *impietas parentum*, est parfois employée là où la logique la réclame, mais elle se trouve souvent aussi en des cas où nous attendrions plutôt la seconde: *parentes impii*; voici l'exemple peut-être le plus caractéristique: 73,3 *vitiorum perniciosa damnatio* (= cette malédiction fatale des vices) équivaut à peu près à *vitia perniciosa damnanda*; ce dernier qualificatif étant remplacé par un mot abstrait, l'expression est bien plus frappante. — Autres exemples: 112,7 *deo adscribenda est non alicui horum vani-*

tati (= *vanorum horum hominum*). — 109,7 *veritas pietatis* (= *vera pietas*) *docebatur.* — 113,2 *dierum numerus* — *non in hac vanitate nuncupationis* (= *in hac vana nuncupatione*) *turpissimae-nuntiatus.* — Praef. 1 *de hereseon diversa pestilentia* (= *de heresibus pestiferis*). — Praef. 3 *amissa falsitate parentis mendacissimi.* — 151,3 *perseverantes in duritia mentis lapideae.* — 112,4 *debilis hominum infirmitas.* — 92,6 *permittente Christi divinitate.* — 109,5 *idolorum mendaciis-inservire.* — 111,5 *Latini a Latino nomen acceperunt, non ab idolorum impietate* (= *ab impiis idolis*). —

4°. — Type: *caecitas Judaica* (50,3) = *Judaei caeci.* C'est le même type que le précédent, mais le substantif concret à son tour s'est changé en adjectif qualificatif, ce qui donne une expression encore plus abstraite: 21,3 *paganae caecitatis haec erat impietas.* — 5,2 *epicuream dementiam potiusquam divinae legis iura sectantes.* — 112,6 *generationem hominis aut paganae impietati aut Judaicae-adscribere vanitati.*

5°. — Type: *corruptionem non vidit* = *non corrupta est,* 69,6; un verbe est remplacé par une périphrase où entre un substantif abstrait de même racine ou de même sens que ce verbe: 98,5 *adiectionem accipiunt gratiarum.* — 82,8 *amissionem dignitatis perpeti.* — 85,2 *detrimenta honestae mortis sustinent.* — 76,1 *taciturnitati studium commodantes.* — 9,1 *nec studium in vestimentis gerentes.* — 50,2 *ut denegationis obprobrium non amplius pateretur.* — 54 *Sabellius-similitudinem sui doctoris itidem secutus est errorem.* —

6°. — Le sujet concret est remplacé par un mot abstrait: 82,7 *in Christo enim et eius clementia et iustitia et bonitas-abundat.* — 89,5 *dignitatis est igitur detrimentum —, non damnum salutis.* — 112,4 *non capientis populi — incusabitur infirmitas.* — 136,4 *ammonitio litterae subsecuta est.* — 116,2 *amissionem inmortalitatis in praevaricatione mandati nos docuit, — non corporis nuditatem* = *docuit nos in praevaricatione mandati immortalitatem amisisse, non corpora facta esse nuda.* — 135,1 *cum caelestium rerum veritas* (AB; *veritatem* Marx) *humanae similitudini comparata* (AB; *comparatam* Marx) *genus hominum docuerit.* — *Christi itaque divina* (AB, *divinam* Marx) *in carne praesentia* (AB; *praesentiam* Marx) *omnes ita docebat ut amore divino provocaret etc.* — Les corrections proposées par Marx viennent sans doute du désir de faire disparaître deux faits étranges: les manuscrits ne donnent pas de complément de chose à *docere,* et surtout ils présentent des termes très abstraits: *veritas, praesentia,* comme sujets d'un verbe d'action. Ce dernier fait, après les ex. précédents, n'a plus rien de choquant pour nous. D'ailleurs le sens ne réclame aucune correction; car Filastrius veut dire: „la comparaison des choses célestes qui sont la vérité, aux choses humaines qui sont leur image est un enseignement pour le genre humain. Ainsi la présence du Christ incarné était un

enseignement pour tous, de telle sorte qu'il attirait par l'amour divin, etc., or c'est cet amour divin que le Cantique des Cantiques exprime d'avance par une allégorie humaine."

c) Sens des noms d'agent terminés en -tor.

A l'époque classique ces noms expriment régulièrement un trait caractéristique; il en est de même souvent chez Filastrius: 123,1 *mathematici totius erroris et sceleris adsertores.* — Mais parfois le sens de ces noms est plus faible; ils n'ont guère plus de valeur que le verbe de même sens: 128,5 *paganorum-animae-contemtrices dei repperiuntur.* — 104,3 *dator tantae sapientiae deus.* — 79,1 *factorem malorum deum non esse.* — 109,3 *non angelo persuasore* (= *persuadente*) *fecit deus.* —

T. Live dit déjà *corruptores exercitus* tout à fait au sens de *ii qui exercitum corruperunt*; plus tard personne ne se fait scrupule d'employer ces subst. pour exprimer une action ou un état transitoire.

d) Adjectifs et participes employés comme substantifs.

Comme substantifs sont employés: des adjectifs qualificatifs, des adjectifs pronominaux, des participes. C'est là une liberté qui se retrouve à toutes les époques de la langue; cette liberté, encore restreinte chez Cicéron, s'est élargie de plus en plus après T.-Live et Tacite. Dans le bas latin on trouve, dit Schmalz p. 430, des exemples de tout genre à tous les cas; la rareté de cet emploi chez Filastrius est d'autant plus curieuse à observer; d'ailleurs l'usage de cet auteur varie selon les formes des participes, selon les genres et les nombres. —

Il n'y a aucun exemple analogue à *nihil praeter auditum* ou à *obsessa civitas*, où le participe remplace un mot abstrait dérivé du verbe; ce fait s'explique sans doute par la prédilection pour les subst. verbaux abstraits. De plus les part. futurs actif et passif ne sont pris comme substantifs à aucun cas. Au nominatif singulier ni l'adjectif ni le participe ne sont employés comme substantifs, sauf: une seule fois au masc. dans une citation: 109,5 *sacrificans diis eradicabitur*; et peut-être deux fois aussi au neutre: 155,6 *nec altitudo nec profundum-potest cognosci.* — 123,3 *calidum, frigidum, siccum, humidum.* —

Les autres cas du singulier ne sont pas fréquents, même au genre neutre: 39 *commenti falsi*; — 129 *arcani.*

Au pluriel au contraire tous les cas du masc. et du neutre se rencontrent souvent: 123,4 *mortalibus* = aux hommes. — 134,1 *quaerentibus* = à des gens qui cherchent. — 108,5 *nefanda et contraria.* — 131,3 *occulta.* — 150,2 *rationabilia et intellectibilia.* — 110,3 *mirabilia.* — 121,3 *orientalia.* — 134,2 *diversa.* Etc. — 129,3 *instantium, praeteritorum.* Etc.

Très nombreux aussi sont les cas où un adjectif pronominal ou autre est employé, au singulier ou au pluriel neutre, avec une préposition:

1. avec *in* et l'ablatif du point de vue auquel on restreint une affirmation : 36,1 *in nullo discordans.* — 37,1 *in multis ei similiter errans.* — 156,7—115,5 *in parvo.* — 47,1 *in quibusdam.* — 30 *impietatem est eius secutus in omnibus.* — 46—48,1—51,2—65,1—66,5—68,1 —107,15—110,6—115,6—128,5—148,4—148,9—156,8—63. avec *in* et d'autres abl. : Praef. 3 *in postremo.* — 133,6 *in hoc.* — 130,3 *in his.* — 156,7 *in medio.* — 155,2 *in quo.* — 84,6 *in hoc* — 87,2—92,6. —

2. *in* et l'acc : 26,2 *in perpetuum.* — 91,3 *in futurum.* — 134,3 *in vanum.* Etc.

3. avec d'autres prépositions, cette tournure est moins fréquente : 132,4 *de cetero.* — 45,3 *de hoc.* — 119,3 *ab eo quod.* — 132,5 *cum his* 99,1 *ex eo.* — 15,2 *ex quo, ex eo.* — *propter quod* 42,2 et souvent. — 125,5 *post hoc*; — 90,2 *post haec.* — 132,4 *sine dubio.*

4. avec *causa* : 154,1 *cuius causa* — 13,2—66,5—36,4 — *quorum causa*, Praef. 2. —

Rem. — L'adjectif *beatus* est souvent employé comme subst., de même que le fr. „bienheureux" : 110,2 *ab illis beatis prioribus* etc. Il n'est donc pas absolument nécessaire d'ajouter „*apostoli*" au texte suivant : 106,4 *sicuti et beatissimi tradiderunt.* — Marx intercale *apostoli* devant *beatissimi*; le contexte suffit à indiquer de quels bienheureux il est question.

§ 2. Pronom.

I. Pronoms démonstratifs.

L'étude des pronoms démonstratifs au IVe siècle est très importante, car elle permet de déterminer sur un point essentiel les modifications subies par l'usage classique, et de montrer les premiers traits de l'évolution qui s'est achevée dans les langues romanes.

Parmi les pron. dém. le plus fréquent est encore *is*, du moins à certaines formes; le plus rare, *iste*, n'est employé que 50 fois environ. Pour plus de précision nous allons comparer leur emploi en détail selon les cas et les nombres. — Voir le tableau placé à la page suivante.

Ce tableau montre que:

1. *is, ea, ii, eae*, c-à-d. les nom. sing. et plur. masc. et fém. de *is* ne sont jamais employés; et que, au neutre, *id* et *ea* sont rares, sauf dans l'expression consacrée *id est.* Voici peut-être la raison de ces faits: Au nominatif le pron. démonst. n'est usuel que s'il est accentué, or les mots brefs et peu sonores *is, ea*, etc., étaient peu aptes à porter l'accent; et le sens de ce pronom ne s'y prêtait guère non plus. Aux autres cas ce pronom est fréquent parce qu'il est employé généralement comme atone; et ses formes plus sonores se prêtent mieux à recevoir l'accent s'il le faut. — Les poètes, qui admettent *is, ea, id,* évitent le nom. plur. *ii* (*ei*), *eae*, cf. Meader in arch. lex. XII. —

2. que, au neutre, *hoc* et *haec* sont bien plus fréquents que les autres formes; c'est que ce pronom a hérité des emplois de *id*, *ea* qui par le sens se rapprochaient de lui plus que des autres démonstratifs.

3. que *iste*, qui pourtant a supplanté *hic* dans les langues romanes, semble encore dépassé de beaucoup par son concurrent; mais cette apparence est illusoire: en réalité presque dans tous les cas où *iste* est employé, il remplace *hic*.

On voit que, si des substitutions sont évidentes, elles ne permettraient pas encore de prédire les résultats auxquels l'évolution aboutira. D'ailleurs il ne faut pas oublier que la langue de Filastrius est assez éloignée de l'usage populaire où cette évolution se dessinait sans doute plus nettement. —

Après ces considérations générales, il faut passer à l'étude détaillée de chaque pronom démonstratif en particulier.

	Is	*Iste*	*Ille*	*Hic*
Sing. — Nomin. masc. fém.	0	*iste* 3, *ista* 2	*ille* 7, *illa* 7	*hic* 15, *haec* 12
Acc. nom. neutre	5 fois + 120 *id est*	0	4	*hoc* 54
Génitif	55	3	13	2
Datif	29	2	6	6
Acc. masc.-fém.	*eum* 64; *eam* 15	*istum* 9; *istam* 1	*illum* 6; *illam* 13	*hunc* 10, *hanc* 23
Ablatif	*eo* 34; *ea* 19	0	*illo* 11; *illa* 8	*hoc* 42, *hac* 12
Pluriel. — Nom. masc. fém.	0	*isti* 14; *istae* 1	*illi* 15; *illae* 0	*hi* 11; *hae* 1
Nom. acc. neut.	13	4	4	37
Génitif	*eorum* 17; *earum* 2	*istorum* 1; *istarum* 0	*illorum* 10; illarum 0	*horum* 4, *harum* 1
Datif-abl.	41	1	24	12
Acc. masc. fém.	*eos* 32; *eas* 2	*istos* 4; *istas* 0	*illos* 9; *illas* 0	*hos* 5, *has* 1

— *Is.* —

1. Quelquefois *is* est opposé à lui-même: 15,1 *solum eum* (=Dieu) *adorare eos* (= les hommes) *debere.* 67,4 *spiritu oris eius omnis virtus eorum firmata.*

2. Il est parfois accentué fortement: 80,1 *in eo* (= *eodem*) *statu semper manere.* — 50,7 *in psalmo eo* (= *illo*); ce psaume a éte cité 20 lignes plus haut, et a été suivi d'autres textes. — 128,9 *incrementum id muneris.* — 128,3 *cum enim ei dicit, omni homini dicit.* — 122,2 *sicut et eorum testatur scriptura gentilium.* — 37,1 *discipulus eius Cerinthi.* — 132,2 *per eum unum omni generi-docendo.* —

3. — Il n'est presque jamais sous-entendu devant *qui*, même si le

cas n'est pas différent. La locution *id est* n'est jamais remplacée par *hoc* (*illud*) *est*.

4. — *Is* est souvent employé d'une façon pléonastique:

a) dans une seule et même proposition: cet emploi existe aussi dans les langues modernes, p. ex. en allemand, cf. Sütterlin, Die deutsche Sprache der Gegenwart, p. 242. — 127,3 *ut genitum eum cognoscamus de patre proprie hunc unicum filium.* — 121,5 *de Japheth-ei-promittebatur* (= à Japheth). — 142,4 *septuaginta duorum decreta atque consulta, ea legens ecclesia-habet.* — 32,4 *deum etiam verum omnipotentem et eum audet angelum dicere.* — 82,7 *in Christo enim et eius clementia-abundat.* — 139,5 *ab eo quippe concessa domino Salvatore.* — 156,5 *daturusque eis erat post passionem in resurrectione divini spiritus beatis apostolis invictam patientiam.* — 136,4 *cuius* (= *mandati*) *non obliti etiam* (sic codd., gratiam Marx) *Christi salvatoris suis posteris et eius mysterium nuntiarunt.* — Dans ce passage deux pléonasmes ont pu choquer Marx et expliquent sa conjecture: c'est d'abord *etiam et* (= aussi) qui sera étudié au chap. des conj. de coordination; c'est ensuite l'emploi de *eius* à côté de *Christi,* mais nous venons de voir que ce pléonasme est fréquent chez notre auteur; d'ailleurs le sens ne réclame nullement la correction de Marx.

b) dans des propositions coordonnées, *is* renvoie à un subst. qui est au même cas que lui: 138,2 *voce ipsius audita atque ea custodita.* — Kroll (Berlin. phil. Wochens. 1898 Nr. 27) suppose à tort qu'il faut écrire: *atque eo custodita.* — Praef. 4 *Christum iam verum deum-audientes eumque cum patre-esse credentes.* — 15,1 *cum moneret eos recedere ab idolis-solumque eum adorare eos debere.* — 9,2 *Christum-non expectantes-nec-eum agnoscentes.* — 1,2—21,2—29,2—99,1—38,5—45,4—84,6—121,3—127,3—147,2—148,2—153,3—101,1—116,1—121,7. — Etc. — 21,2 *formationes in lapide magno-, et in eo incisiones.* — 26,5 *visibus-credere atque eis inherere.* — 35,2 *de semine Joseph natum arbitratur, deque eo natum carnaliter.* — 81, *non-Christi iussionis et imperii eius ac potestatis.* — 107,15 *a Christi incarnatione atque eius-praesentia.* — 138,5.

Sur ce point notre auteur est donc à peu près aussi éloigné que possible des scrupules des classiques; d'ailleurs même chez les classiques il faut distinguer entre les divers styles; il est certain que Cicéron dans ses lettres emploie le pron. *is* avec bien plus de liberté que dans ses discours. Cf. Schmalz p. 482. —

5. — *Is* remplace un pronom réfléchi:

a) dans une seule et même proposition: 150,7 *secundum fidem eorum adepturi mercedem*; exemple unique. — De même Nep. Them. 8,2 *hic cum propter multas eius virtutes magna cum dignitate viveret*, cf. Schmalz p. 441.

b) dans une proposition subordonnée: 125,3 *ut ei dimitteretur clamat.*

— 87,2 (*Judaei*) *pervident quosdam christianos-eorum sequi vanitatem.* — 25,1 *illum rogaverat ut ad eum* (= *se*) *iret.* — 140,1 *dicentes debere eos celebrare.* —

De même quelquefois chez Cicéron, Verr. 1,86 *Milesios navem poposcit, quae eum-prosequeretur*; — chez César assez souvent, p. ex. b. civ: 3,30 *Pompeius ignes fieri prohibuit quo occultior esset eius adventus*; — puis chez Népos, T. Live, etc.

c) dans une prop. participiale: 92,6 *ut -nobis- in eum credentibus vincendi potentiam eumque sequentibus caelestem gloriam ministraret.* — 121,8 *Ab Aegyptio sacerdote audierit dicente ei.* — De même Cic. Mil. 39 *Pompeius cunctae Italiae cupienti et eius fidem imploranti signum dedit.*

Voici un passage où le texte est douteux: Praef. 3 *diabolo relicto impietatis causa eius qui orbem terrarum sui sub dicione eum* (sic conicio; *cum* B et Marx) *tenere putaret, postque vero Christo parente a nobis viso et recognito, — christi vestigia sequi.* — La leçon du manuscrit ne présente aucun sens; c'est pourquoi Marx a supposé une lacune après *putaret.* Mais la conjonction *cum* est suspecte parce qu'elle introduirait une prop. subordonnée à *qui* lequel est subordonné à *relicto,* lequel est subordonné à son tour à *quod.* Un tel enchevêtrement est peu probable. Si l'on change *cum* en *eum* on obtient un sens très plausible et une construction plus claire. Cet *eum* serait ou bien un démonstratif explétif se rapportant à *orbem,* ce qui donnerait peu de sens; ou plutôt serait le pronom personnel de la 3e pers. mis pour *se,* ce qui est probable d'aprés les exemples cités plus haut; cette dernière conjecture est confirmée par le fait que le sujet de la prop. infinitive est généralement exprimé chez Filastrius après les *v. sentiendi,* quand ce sujet est identique au sujet du verbe principal.

La substitution de *is* au pronom réfléchi peut être expliquée comme il suit: le pronom réfléchi sert à rapporter une chose au sujet logique ou grammatical du verbe de la phrase; dans les propositions subordonnées il marque une liaison intime avec le sujet principal; mais il dépend de l'écrivain de considérer et d'exprimer telle liaison comme intime ou comme superficielle; même dans une proposition isolée on peut remplacer le réfléchi par le pronom personnel si l'on veut donner un caractère moins logique et plus objectif à l'ensemble; si, au lieu d'insister expressément sur le rapport du pronom au subst., on se contente d'exprimer directement une idée personnelle sans retour sur le sujet de la proposition. —

— *Ille.* —

1°. — *Ille* remplace rarement le pron. réfléchi, dans les mêmes conditions que *is* : 15,2 *irati exclamant dicentes, ex quo illi, inquit, Fortunae Caeli-non sacrificant, ex eo cuncta illis* (= *sibi*) *mala et pericula*

contigisse. — 17,2 *alii omnes* (*reges Judaei*) *saepius cum illorum* (= *suo*) *interitu et ipsi venerabantur* (*versabantur* B).

2°. — Il a parfois un sens atténué qui le rapproche de *is*: 24,3 *mortui-et progenies illorum.* — 1,1 *detulit mulieri, perque illam-permanaverit.* — 85,1 *cogunt eos ut interficiantur ab illis.* — 15,2 *exiens de civitate eorum,* — *casum illis atque civitati adventurum-nuntiabat.* — 27,1 *quorum filii filiaeque cum a suis populis colerentur, post etiam templa illis facientes, post mortem illorum progeniem ibidem sepelientes.* — Etc. Cette substitution de *ille* à *is* date, selon Meader-Wölfflin l. l., de Sénèque, Pline-le-jeune et de Florus.

3°. — Il peut remplacer *hic* pour désigner la personne dont on vient de parler immédiatement ou celle dont il est question dans le chapitre : 5,1 *Saddoc-qui discipulus fuit illius* (= Dosithei dont il a parlé immédiatement). — 51,2 *Sunt alii dicentes metangesmon* —, *ut illi insaniunt id sentientes.* — Etc. Cette substitution qui est signalée chez tous les écrivains postclass. à peu près, est d'ailleurs assez rare chez Filastrius, qui donne à *ille* très souvent la même valeur que chez les classiques, comme on va le voir.

4°. — *Ille* indique un objet éloigné:

a) dans l'espace: 111,2 *de pago illo.*

b) dans le temps: 23,2 *illo in tempore* (= dans ce temps-là); — 26,5 *illo tempore.* — 27,2—61,4—130,6. — 110,5 *a sanctis illis doctoribus,* — *priores illi sancti.* — 110,10—136,1. — Etc. —

c) dans le discours: 142,4 *septuaginta duorum decreta-detinet, illius autem quasi superflua-aestimat esse.*

5°. — Il est employé d'une manière emphatique: 98,6 *ut Saul ille.* — 8,2 a *Samson illo iudice.* — 10,2 *Hermes ille vanus paganus Trismegistus.* — 113,1 *Hermen fallacissimum illum.* — 56,2 *Sirach illius.* — 75 *sicut pagani illi Liberipatriciani.* — 23,2 *Farao ille.* — 26,1 *Pythonissam illam.* — 29,5 *Helenam illam.* — 60,2 *Cerinthi illius heretici.* — 110,5 *Haloidas illos.* — 123,1 *mathematici illi vanissimi.* — 114,2. — Etc. On voit que dans cet emploi, *ille* se prend aussi bien en mauvaise qu'en bonne part.

6°. — *Hic-ille*: *hic* désignant l'objet le plus rapproché, *ille* l'objet le plus éloigné: 47,3 *hic deus non est bonus ut ille qui fecit eum; subiectus est autem deo illi a quo et factus est iste.* — 134,5 *sicut-haec terrestris esca* —, *ita illa caelestis esca;* — *haec transeuntia praedicavit propter futuram illam gloriam.* — 134,8. — 96,4 *haec terra* (où nous vivons) — *de radicibus illius prioris cognoscitur.* — 55,5 *resurrectionem in filiorum procreatione hanc esse praedicant quae fit in humano genere cottidie, non illam inmortalitatis futuram.* — 59,2 *illud praemium adfuturum, non hoc caducum.* — 134,5 *in hoc saeculo-illic* (= au ciel). — 141,5 *de hoc saeculo-illic.* —

Très rarement *hic-ille* = ὁ μέν — ὁ δέ : 89,5 *diversum gradum dignitatis ostendit inter hunc qui integrum custodivit et illum qui peccavit.* — Parfois *hic-ille* n'indique aucune opposition : 29,8 *cum constet illam Helenam —, hancque* (= *Helenam*). — 61,1 *Manichei post hos —, fomenta de illis-sumentes.* —

7°. — *Iste-ille* = *hic-ille.* — Cet emploi est rare : 107,9 *non isti, sed veteres et periti illi.* — 29,6 *Ista enim dans concupiscentiam illis virtutibus.* D'après Meader-Wölfflin, arch. lex. l. l., *iste-ille* est employé comme synonyme de *hic-ille* depuis Valère-Maxime.

Dans Filastrius on ne rencontre que les deux formes d'opposition étudiées; on ne trouve pas p. ex. *hic-hic* qui s'est introduit dans la prose depuis Tacite et Quintilien.

8°. — Très rarement *ille* semble n'être qu'un simple déterminatif, à la manière d'un article : 118,2 *culpa filiorum non est illorum quantum parentum*; mais *illorum* est peut-être complément de *filiorum.* — 17,1 *captivitas illis regibus et populo-adventabat.* — Il s'agit de plusieurs rois qui ont été désignés seulement vaguement dans ce qui précède. — 145 *Symmachi interpretationem — non illam beatissimorum priorum.* D'ailleurs avec un peu de complaisance on pourrait donner à *ille* dans ces exemples un de ses sens ordinaires.

De même *ille* est employé comme déterminatif par Cic. nat. deor. 2,114 *ille ante canem* = ὁ Προκύων.

— *Hic.* —

1°. — *Hic* a conservé sa valeur d'autrefois dans la plupart des cas. Ainsi il peut

a) rappeler ce dont on vient de parler : 1,1 *serpentem venerantur, dicentes quod hic prior-adtulerit.* — 156,9—115,4—27,2. Etc. —

b) désigner la personne dont il est question dans le § : 36,4—32,7 —53—55,1—56,2—62,1—64,2—67,1—72,2—73,1—85,1—86,2. — Etc.

c) se rapporter à la première personne, même sans être opposé à *ille* : 112,3 *haec fides* (= notre foi), — *vita hac in qua vivimus.* — Etc. —

d) désigner un objet rapproché dans le temps : 101,3 *in hoc mundo* — 133,4. — 115,2 *in hoc saeculo.* — 124,1 et 4. — 125,5—134,5—141,5 —156,6—101,4—7,2—59,1—89,6 et 8. — 91,3 *ex hoc saeculo.* — 7,2 *hoc in corpore* (= en cette vie). — 80,2 *his mutatis nova creatura reformetur.*

e) annoncer ce qui suit : 111,3 *hoc nuntiarunt homines haec invenisse.* 48,1 *addens etiam hoc* : *Adam* etc. — 38,3—1,1 *hic itaque hereticorum est numerus.* En particulier il annonce un développement introduit par *quod* : 55,4 *propter verbum hoc quod dixit Johannes* etc. — 80,8 *in hoc — quod promittit* — 107,11—115,2—130,5—75,4.

Remarque. — L'expression classique *huiusmodi* est très fréquente

chez Fil.; *huius* n'est jamais remplacé par *istius* ou un autre démonstratif.

2°. — Les emplois nouveaux de *hic* sont peu nombreux:

a) quelquefois il semble n'avoir guère plus de force que *is*: 83,4 *si dixerint de his qui baptizandi sunt*; il s'agit de personnes qui n'ont encore été désignées en aucune manière. — 21,4—32,7. —

b) 90,2 *post haec.* — 125,5 *post hoc.* — 128,1 *ad hoc ut.* — 84,6 *in hoc-per hoc.* — L'emploi de *hoc* avec des prép. était un trait de la langue vulgaire, dont témoignent encore des mots romans tels que: ital. però, esp. pero, prov. poroc, vieuxfrançais poruec (= pro hoc); avuec (avec = apud hoc).

c) emploi pléonastique : 113,1 *haec ita posita.* — 104,1 *hoc ita sentire.* — 148,2. — 9,1 *Esseni — qui hoc nomine appellantur.* — 113,2 *ut-hoc definit.*

— *Iste.* —

Les faibles gains du pron. *hic* sont loin de compenser les pertes que lui fait subir la concurrence de *iste.* Ce dernier remplace *hic* presque partout, comme en roman:

a) il désigne la personne dont il vient d'être question; pour donner une idée de la substitution nous indiquons l'emploi de chaque pronom dans quelques chap. qui se suivent: 30,1 *Post hunc.* — 31,1 *post istum.* — 32,1 *p. istos.* — 35,1 *p. istum.* — 36,1 *successit huius errori.* — 38,1 *p. istum.* — 40 *post hunc.* — 42,1 *p. istum.* — 41 *p. hunc.* — 43 *p. hunc.* — 44,1 *p. hos.* — 46 *p. istum.* — 50,49 et 52,1 *p. istòs.* — 54 *p. istum.* — 56,1 *discipuli horum.* — 60,1 *p. hos.* — 61,1 *post hos.* — 63 *discipuli istius.* — 64,1 *p. hos.* — 65 *p. istum.* — 68,1 *post hos.*

b) comme *hic*, il annonce ce qui suit: 33,3 *ponentes ista*: *Ante* etc. — 140,2.

c) comme *hic*, il se rapporte à la 1ère pers., ou désigne l'objet le plus rapproché: 134,6 *mundi huius* est suivi de *mundi istius* (c'est le même). — 31,2 *mundum istum.* — 35,1 *creaturam istam visibilem, ubi nos, inquit, consistimus.* — 134,3 *istius saeculi.* — 96,2 *ista terra.* — 55,5. — 70,2 *res istae* (*caro et anima,* dont il vient de parler) *in unum coniunctae.* —

Iste ne semble pas empiéter sur *ille,* sauf peut-être: 123,3 *zodia ista*; il est question quinze lignes plus haut de ces *zodia.*

Il est difficile de savoir si *iste* a conservé le sens méprisant qu'il avait souvent à l'époque classique; on peut admettre ce sens en quelques passages, p. ex. — 55,4 *paradisum visibilem negant a Platone et isti vanitatibus servientes*; partout on peut l'interpréter en un autre sens: „eux aussi".

L'emploi de *iste* pour *hic* est signalé chez Lucain, Sén., Val, Max.,

Cels., Plin. mai., Quintil. etc. Meader-Wölfflin disent aussi que *iste* remplace plus rarement *ille*. —

— *Idem.* —

Idem a conservé sa valeur dans beaucoup de passages: 84,2 *et idem iterum dominus ait.* — 130,4 *et postea eiusdem titulatio.* — 115,3 *unus deus atque idem pater.* — 153,2 *in una eademque accipitur fide.* —

Mais souvent il s'est affaibli et a pris la valeur de *is* : 130,4 *eum-aiunt adventurum et-dei virtutem esse eundem aestimant.* — 10,2 *ipse eos dinoscitur docuisse atque-isdem suasisse.* — 24,1—147,2 *de idolorum dixisse vanitate, iisdemque non esse maledicendum.* — 22,2 *diversis formarum sculptilibus sacrificantes, eosdem atque eadem adorantes.* — 10,2 *quem solem Judaei adorabant, ut Hiezechiel eosdem Judaeos-condemnat.* — 109,8—130,4—115,5—118,3—117,1—129,8—129,3 —150,2 bis —104,4. — Etc. —

Enfin il est fréquemment remplacé par *ipse*, ce qui est un signe de sa disparition future. —

— *Ipse.* —

1°. — Parmi les emplois classiques de *ipse*, signalons les passages où il exprime une opposition: 129,1 *ipse meruerit prae multis.* — 129,6 *non alii nisi ipso Christo.* — 10,2 *non alium nisi solem ipsum.* — 92,6 *in hoc ipso* = sur ce point même. — 3,3 *de Seth autem ipso* (= précisément) *Christum deum genus deducere aiunt*; *quidam autem-etiam ipsum Christum esse adserunt.* —

2°. — *Ipse* = *idem.* — D'après Meader-Wölfflin l. l., l'origine de cet emploi est dans les locutions usuelles depuis Plaute: *is* (*hic, ille*) *ipse*, dont un ex. se trouve 113,2 *ille ipse definit*; — les premiers exemples sûrs de *ipse* = *idem* se trouvent dans une loi de l'an 9 av. J. Ch. (ap. Frontin. aq. d. 129), et dans Suétone: Aug. 94, et Ner. 24. — Les ex. en sont nombreux dans Fil.: 148,5 *et ipse iterum dominus.* — 80,5 *et ipse iterum apostolus* (s. e.: *ait*). — 149,8 *et ipse iterum.* — Dans ce cas, c-à-d. pour annoncer une nouvelle citation d'une même personne, on emploie régulièrement *ipse.* — 131,5 *et David itidem ait, -et ipse subsequitur disserens.* — 122,1 *ipso modo et arcam — in graecia fuisse.* — Etc. —

Le passage suivant montre la fusion des nuances d'opposition et d'identité : 98,2 *sicut ante enim in Adam inspiraverat, ipse et postea apostolis inspiravit.* — *qui ergo inspiravit Adae, ipse et postea inspiravit beatis apostolis.* — Il est évident que *idem* pourrait être substitué à *ipse*, mais *idem* n'exprimerait pas la nuance d'opposition que marque *ipse* d'après le contexte; un peu plus haut on lit en effet : *si inspiratio anima est, quomodo diiudicari potest quod de deo est infusum proprie?* —

Ipse répété équivaut, comme *idem* répété, à *unus et idem*: Meader-Wölfflin, l. l., rapprochent de Cic. or. 7,22 *quosdam qui iidem ornate et graviter, iidem versute et subtiliter dicerent,* la construction suivante de Tertull. spect. 21: *qui-idem, qui-ipse*; de même *ipse* chez Arnobe 4,22 etc. — Filastrius a deux ex. de ce tour: 53 *dicebat patrem omnipotentem esse Christum et ipsum natum et ipsum passum et ipsum mortuum fuisse in corpore.* — 93,6 *Cum ergo dicit misisse patrem, et missum fuisse filium, personarum causa dicit, ne quis aut ipsum patrem aut ipsum filium esse aestimet* (sic B, *aestimans* A), *quod ita* (*non* A, omittit B) *sentiens delirat Sabellius.* Ce texte paraît clair; il signifie: „quand il dit que le père a envoyé le fils et que le fils a été envoyé par le père, il dit cela au point de vue des personnes (de la Trinité), de peur qu'on n'imagine que le père et le fils sont une seule et même personne, ce que pense follement Sabellius.“ Sur l'hérésie de Sabellius, cf. le Kirchenlexikon, v. Sabellius. — Marx a intercalé *missum* entre *ipsum* et *patrem* et a changé *esse* en *misisse,* puis a admis une lacune après *aestimans* qu'il préfère à *aestimet.* Le texte nous paraît intelligible sans ces changements. Rappelons seulement que, après une négation, *aut-aut* = *et-et* même chez les classiques; v. § emploi des Conjonctions disjonctives.

Rem. — 135,1 *Est heresis quae de Canticis Canticorum ambigit ipsius* = au sujet du Cant. des Cantiques du même c-à-d. de Salomon dont il est question dans tout le chap. précédent. Il semble que rien ne manque; pourtant Marx écrit dans l'apparat critique: *deesse aut colon apparet aut nomen Salomonis*; les passages auxquels il renvoie 82,5; 109,1 et 129,3 montrent bien que *ipsius Salomonis* est possible, mais non qu'il est nécessaire.

3°. — *Ipse* équivaut souvent à *is*; ce fait est général dans le bas latin: 31,2 *fecerunt itaque hominem et opus ipsorum erat homo.* — 43 *non in Christi maiestate et potentia neque in ipsius carnali praesentia.* — 121,11 *cum enim quinquaginta de ipsis consentiunt.* — 30 *Post hunc Menandrus-qui discipulus factus ipsius.* — 16,1—24,2—25,2—60,1—26,5—48,1—156,4—118,4—127,2. — 131,1 *tu ipsius dominaberis* = *tu eius dominaberis,* qui se trouve à la ligne précédente.

Comme *is,* il semble parfois former pléonasme: 28 *Herodem regem-percussum ab angelo, ipsum ut Christum sperantes expectant.*

Comme *is,* il peut remplacer un pronom réfléchi: 105,3 *Heber-quia non discessit a deo secundum nomen ipsius* (= *suum*). — 46 *Lucanus-ut ille doctor ipsius Marcion est in omnibus ementitus.* — 82,4 *ait* (*Salvator*)-*ostendens-aliud ipsius bonitate-concedendum.*

4°. — *Ipse* est-il employé à la façon d'un article? Peut-être, mais très rarement: 2,1 *virtutem maiorem quae erat in ipso Cain invaluisse, inquit, ut suum interficeret fratrem.* Il n'y a sans doute pas une oppo-

sition bien forte entre *Caïn* et *fratrem*, mais il n'est guère possible de dire que cependant cette opposition légère n'est pas la vraie cause de l'emploi de *ipse*. — 80,4 *pereunda semina scriptura demonstrat id est ipsum mundum ad nihilum devenire posse* (= le monde ou le monde même?). Quelques dialectes emploient *ipse* comme article, p. ex. le sarde : su, sa, sos, sas.

Conclusion générale sur les pron. démonstratifs. Trois démonstratifs semblent en train de disparaître, car ils subissent des pertes à peu près sans compensation; ce sont les pron. *is*, *hic*, *idem*. *Hic* est souvent remplacé par *iste*, *is* par *ille* et *ipse*; *idem* par *ipse*. Les trois pron. qui ont l'avantage sur leurs concurrents ont des formes plus pleines et un sens plus fort, ce qui explique sans doute en partie leur victoire. Seuls ces trois pronoms ont été conservés par les langues romanes, où l'on ne trouve plus que de faibles traces de *hoc* dans *ecce-hoc* = fr. ce, dans le provençal oc, o (cf. Languedoc), dans l'afrançais o je, o il (= oui), dans des prépositions: ital. però, esp. pero, etc., avec. On croit aussi retrouver d'autres formes de *hic* dans l'ital. ancora (= hanc hora), ora, fr. or (= hac hora) etc.

Nous avons vu que l'emploi d'un démonstratif pour jouer le rôle d'un article déterminatif est encore exceptionnel ou même contestable. L'affaiblissement de certains démonstratifs est donc le seul indice de l'article défini futur. De même la prép. *de* est rarement employée au sens de l'article partitif français : 49,5 *de infantis sanguine miscere in suum sacrificium*. — 97,5 *de costa accepisse eius*. — De même il n'y a qu'un exemple isolé de *unus* = article indéfini : 111,2 *Pagani- sive a pago —, sive provincia una dicti.*

II. Adjectifs et Pronoms relatifs, interrogatifs et indéfinis.

En général le sens et l'emploi de ces pronoms est conforme à l'usage classique. Il n'y a que certaines remarques de détail à présenter.

1°. — Relatifs. — Aucune forme composée, sauf *quotquot* dans une citation. — 21,4 *pro quo merito* (= *cuius rei*); cet emploi, fréquent chez les classiques, est exceptionnel chez Filastrius.

2°. — Interrogatifs. — *quis* est régulièrement employé comme subst., *qui* comme adjectif; cependant *qui* est deux fois substantif : 110,7 *qui enim haec exquisivit de manibus vestris*? Es. I, 12. — 32,8 *cum non sit crucifixus et ignoras qui passus sit*. De même dans l'ancien latin et dans la langue populaire *qui* et *quis* étaient confondus; de même aussi Sall. Cat. 44,5 *qui sim*; Nep. Them, 8,6 *qui sit*. — Sommer, lat. Laut- u. Formenlehre p. 463, explique ce fait en considérant *qui* comme un doublet syntactique de *quis* : *qui vocat* : *quis vocat* = *divello* : **disvello*.

3°. — Indéfinis. — On ne trouve pas *quisquam*, *quispiam*, *ullus*. —

a) — *quis* = quelqu'un. Il est employé d'une manière assez libre, sans être appuyé sur une conjonction ou un relatif: 129,10 *potest quis cognoscere.* — 39 *novum quid volens decernere.* — 86,1 *melius quid facere. Quis* est encore en ce sens remplacé quelquefois par *qui*: 50,2 *si qui ei diceret.* — 108,1 *si qui-videretur.* — 108,7 *si qui putaverit.* — 132,5 *si qui hominum ausus fuisset.* — 128,2 *ne qui aestimet.* — L'explication de cette substitution est nécessairement la même que tout à l'heure pour *qui* = *quis* interrogatif.

b) — *quisque*: 142,7 *separatim quemque* (= *unum quemque*) *iussit includi.* — 131,3 *in arbitrio tuo et cuiusque hominis.* — N'est jamais = quiconque.

c. — *quisquis* = *quisque*: un seul exemple: 150,3 *iuxta quod capit quisquis et desiderat.* Le manuscrit B omet la conj. *et*, ce qui donne à *quisquis* le sens de „quiconque"; mais il est fort probable que c'est là une correction, machinale ou réfléchie, car la leçon de A est la lectio difficilior: ce sens de *quisquis* n'est pas le plus fréquent. — Voir Schmalz, p. 447, qui montre que ce sens est attesté de Plaute jusqu'à l'époque du bas latin où il est assez fréquent. — Pour l'explication, v. Sommer, p. 478.

d) — *aliquis.*

α) 154,1 *si aliquis dixerit* (= *quis*).

β) Il remplace peut-être *quidam* : 1,2 *velut aliquam dei virtutem esse.* — 19,1 *dictam Tapheth nomine alicuius.*

γ) = *quilibet*: 66,5 *ut homo et angelus aut creatura aliqua.*

δ) = *ullus* ou *quisquam*: cette substitution est très fréquente dans le bas latin: 67,4 *non aliquid praetermisit* (= *quicquam*). — 132,4 *nullum metum sibi ab aliquo adfuturum.* — voir d'autres ex. à l'Index de Marx.

ε) — Parfois il a le sens de „important": 76,3 *aestimant aliquid observare.* — 26,3 *usque ad tempus aliquod* (= pour un temps assez considérable).

e) — *quidam.* — Le sens class. „une sorte de" est encore usuel: 98,1 *inspiratio-est quaedam gratia.* — D'autres sens non-classiques sont les suivants:

α) = *aliquis*: 89,2 *et si legitur a quibusdam, non tamen in ecclesia legitur populo.* — 45,2 *putabatur quibusdam pati.* — 42,1 *a quibusdam se posse laudari.*

β) = *ullus*: 104,3 *sine quodam labore.* — 156,2 *sine quadam intermissione.* — 104,5. — De même chez Ammien, Cassien etc. cf. Petschenig, arch. lex. VI p. 268.

f) — *uterque.* — Le pluriel est employé comme chez les class. 105,1 *alia est heresis quae dicit-de Judaeis — alii de paganis, cum utrique decepti sunt.* Mais il désigne deux individus ou deux objets

dans les ex. suivants : 69,3 *haec utraque — corpus et anima.* — 79,1 *cum utrique ferebantur.* *Uterque* est remplacé par *ambo* : 125,7 *non plena amborum* (= *peccatorum et impiorum*) *est absolutio.*

g) — *nemo* et *nullus.* — *Nullus* remplace *nemo* à l'abl. comme chez les class. — 156,4 *a nullo separetur*; mais aussi à l'acc. : 142,7 *nullum videre alium nisi solum exceptorem.* — *nullus* s'emploie encore comme substantif neutre : 36,1 *in nullo* (= *in nulla re*) *discordans.*

III. Adjectifs pronominaux.

1. *omnis* = *totus* : 122,2 *in omni mundo* = dans tout l'univers. — 121,2 *omnem divisit orbem terrarum.* — 31,6 *omnem oeconomiam mysterii ita complesse.*

2. *totus* = *omnis* : 123,1 *mathematici totius erroris adsertores.* Au pluriel déjà chez Plaute; au singulier, dans le bas latin.

3. *Alius* a plusieurs emplois non classiques:

a) *alii* = *ceteri* : 31,5 *scintillam volunt salvari, alia autem — derelinqui.* — 108,2 *contra naturam aliorum hominum.* — 17,2 *praeter David — et Ezechiam — alii omnes.* — Il y en a des ex. chez Plaute, Tér., Caton, Varron, Sall., Cic., Cés., T.-Live, etc. —

b) *alius* = *alter* : 41 *unum-deinde aliud.* — 41 *de hoc natum aliud, deque his duobus.* — 82,5 *post baptismum quod — dederat, aliud etiam — concedendum.* — Emploi fréquent dans la langue populaire, Vitruve, Q. Curce, etc. —

c) *alius* fait pléonasme avec *ceteri* : 100,1 *cum pecudibus et ceteris aliis similibus.* — 95,3 *serpentibus, pecudibus ceterisque aliis.* — Marx, à l'Index, renvoie à Fronto, p. 50, 51 N.

4. *diversus* signifie souvent „plusieurs choses différentes", comme le français „divers" : 129,3 *omnes errores cuiusque populi diversaque facinora nuntiando.* — De même 21,2—22,2—29,8—32,6—33,1 et 7—42—56,1—79,3—85,2 — Etc. — De même aussi chez les Script. hist. Aug. et chez les auteurs ecclésiastiques.

d) — groupes de membres correspondants : 7,1 *alii-alii* — 89,1—149,6 etc. — 105,1 *alia heresis — alii*; — 33,2 *isti-alii-alii.* — 140,4 *quidam-alii.* —

5. — *Alter.*

α) groupes : 2,1 *altera-altera.* — 107,8 *unius-alterius.* — 127,2 et 7. — 44,2 *unum bonum et unum malum.* — 45,3—61,2.

β) *alter* = *alius* : 103,3 *non alter nisi deus Christus.* — 26,5 *non alterius rei nisi quasi similis.* — Ce sens existe chez tous les écrivains de la basse latinité p. ex. Vopisc. Firm. 3,1; Lact., s. Jérome, etc. cf. Schmalz, p. 449.

6. *Tantus.*

a) = *tam* : 48,1 *doctrinam tanti sancti ac beati martyris.* — 93,8

tanta copiosa clementia. — 155,6 *qui etiam tantam elementorum naturam inmensam creando perfecit.*

b) = *tot*: 104,7 *tantarum linguarum scientiam habentes*: *tantae* est opposé à *tres aut quattuor.* — De même Properce 5,11,12, Lucain, Stace, Manilius, Lactance, Tertull. etc. cf. Schmalz p. 449.

IV. Pronom réfléchi.

En général Fil. est très correct dans l'emploi du pronom réfléchi. Marx, à Index, cite comme ex. de *sui* = *eius*: 92,6 *ut (Christus) vinceret nobisque ante devictis in sui passione in eum credentibus vincendi potentiam aperiret.* —

Dans ce passage *sui* a bien le sens réfléchi et renvoie, comme chez les class., au sujet du verbe. Cependant il est à remarquer qu'il alterne avec *is*; cf. p. 44. De plus cet emploi de *sui* est à noter, de même que 107,15 *in sui praesentia* et 121,7 *sui sub dicione*, parce que *sui* y remplace l'adjectif possessif.

Une seule fois l'adj. poss. réfléchi *suus* est employé là où l'on attendrait *eorum* 129,10 *ex suis itaque vanitatibus, id est ex grecorum historiographis potest quis cognoscere.*

Quelquefois enfin *suus* est employé sans qu'il y ait lieu d'insister sur l'idée de possession: 116, *eos aperuisse suos oculos.* — 21,3 *suo portabant et portant in corpore.* — 134,2 *manducet et bibat et benefaciat animae suae.* — 135,3 *ut rex vincendo inimicum vestigia „sua" sequi ostendebat.* — *sua* est une addition de Marx; elle paraît inutile, car il est bien clair que ces „traces" ne sont pas celles d'autrui; on dirait de même en français: „le Christ, triomphant de l'ennemi, nous a donné un exemple à imiter, nous a laissé des traces à suivre."

Au contraire *suus* est parfaitement logique dans le passage suivant: 101,2 *sua venerant voluntate.* — *Sua* = leur propre volonté, opposée à celle de Dieu.

Filastrius n'a eu que rarement l'occasion d'exprimer l'idée de réciprocité; il n'use jamais de la tournure classique *inter se*, mais de *invicem*: 31,3 *ad invicem dixerunt.* — 123,4 *exuberant flatus espirantes in invicem.* — 149,8 *virtutes invicem-conexae.* — De même T. Live: *adhortatio in vicem* et Plin. ep. 7, 20,7 *in vicem diligamus*; puis partout. — Fil. emploie aussi une fois la formule *inter . . . et . . .*: 61,2 *pugnam inter deum et deum esse.* cf. Schmalz[3] p. 481.

Noms de nombre.

Il n'y a de notable que: 129,6 *trina vice cottidie* (= ter). — 155,6 *sex pennae erant eis* (= *singulis*, à chacun des séraphins). — 130,2 *in centesimo et plus psalmo.* — 112 *anni trecenti octoginta et plus.* — 106,2 *quadringentos iam et plus annos.* — *quinquaginta* = nombre

indéterminé : 121,10 *cum enim quinquaginta de ipsis consentiunt, — iustum est multis — adquiescere.* —

Devant un nom de nombre l'ellipse de *quam* après *minus* (*plus*) est classique : 107,10 *minus decem quingentos annos habet.* — 106,2 *transisse CCCC et plus annos.* —

§ 3. Adjectif.

1. — Adjectif employé comme adverbe. Exemple unique : *sublime evolare* 155,10. —

2. — Participe employé comme adjectif.

Cet emploi existe à toutes les formes du participe, mais n'est pas fréquent.

a) part. prés. : 59,2 *inmortalitatis illud praemium, non hoc caducum et transiens.* — 66,5 *creatura quae est omnibus occidens.* — 155,9 *tanta fides et dilectio Christi exuberans noscebatur.* — 138,4 *languens.* — 155,7 *non desinens.* — 155,11 *eminentissimam.*

b) part. passé passif. : 136,1 *effusa.* — 149,4 *invictus.* — 125,2 *remissius erit.* —

c) part. fut. actif : emploi fréquent, mais les part. ainsi employés sont très usuels : *futurus, venturus,* etc.

d) part. fut. passif : 67,5 *adorandus.* — 82,6 *desiderandus.* — 121,5 *optandus.* — 155,9 *praecellendus.*

3. Comparatif et superlatif.

Il est très rare que le superlatif soit formé au moyen d'un adverbe : 107,3 *non satis longe* (= bien loin) *a quingentesimo annorum distare numero.* — 79,4 *valde bona.* — *Valde* et *satis* sont ainsi employés par Cicéron. —

Le comparatif est double dans le passage suivant : 105,2 *Plus-prius rationis est esse participem* (= bien antérieur). — De même dans la Vulgate, Rufin, Commodien, etc. ; le même pléonasme apparent avec *magis* se trouve déjà dans les comédies de Plaute, chez Térence etc. cf. Schmalz[3] 439.

Parfois le superlatif a perdu sa force ; du moins cela est probable dans les deux passages suivants : 113,1 *nomina vanissima et frivola.* — 115,6 *iustissimus et bonus in omnibus.* — cf. b. alex. 3 *ingeniosi atque acutissimi.* Et cela est évident 110,9 *quod et castitas similis fuerit in prophetis quam plurimis non est dubium.* — *Quam plurimi* est encore employé 72,1—88,3—106,2—111,2—123,1—129,9 ; dans tous ces passages sa valeur n'est pas claire, mais il semble se rapprocher beaucoup du sens de *multi.*

Tous ces faits sont assez fréquents dans le bas latin ; cf. Schmalz[3] p. 438 sqq. Il en est de même du comparatif employé comme dans ;

1,1 *hic prior* (= *primus*) *nobis scientiae boni et mali initium adtulerit*; cf. ibid. *scientiam primus detulit.* — 35,3 *qui* (*Christus*) *post passionem melior inter Judaeos* (= *optimus*) *vita integra et conversatione inventus est.*

Il faut remarquer que *prior* et *melior* sont des comparatifs irréguliers et que les formes anormales sont plus souvent que les autres prises au sens du superlatif. La particularité inverse existe une fois: 122,1 *sub Deucalione Pyrra diluvium fuisse antiquissimum quam quod sub Noe factum est.*

Cependant, quand on dit que le comparatif et le superlatif sont employés l'un pour l'autre, on n'exprime que l'apparence. En réalité il n'y a aucune confusion; c'est la conception des rapports de comparaison qui a changé. *Prior* n'est pas identique à *primus* et *melior* n'équivaut pas exactement à *optimus*: le superlatif indique le plus haut degré ou d'une manière absolue, sans attirer la réflexion sur les choses qui ne sont pas à ce degré, ou relativement si l'on ajoute expressément un complément; le comparatif indique aussi le plus haut degré, mais d'une manière purement relative; c'est pourquoi il faut toujours que sa valeur soit précisée par un complément exprimé ou suggéré par le contexte.

Le latin classique réserve la forme du comparatif pour les cas où il s'agit de deux êtres ou de deux groupes; ailleurs il emploie le superlatif; cependant déjà dans le b. Afr. ou lit. 56,3 *inlustriores notissimique,* on voit que la frontière qui séparait la dualité de la pluralité n'était pas absolument infranchissable; cette conception nouvelle où l'on ramène l'idée de dualité à l'idée de pluralité qui la contient en effet, est une simplification logique qui a triomphé dans les langues romanes.

Quant à la substitution apparente du superlatif au comparatif, elle résulte du désir d'exprimer une qualité à un très haut degré en même temps que d'indiquer relativement à qui ce degré est très élevé; le passage de Filastrius 122,1 devrait donc être traduit: „le déluge qui eut lieu à l'époque de Deucalion et de Pyrrha fut très ancien relativement à celui qui eut lieu au temps de Noé." De même le superlatif est construit comme un comparatif chez Thucydide livre I, 1: (*πόλεμον*) *ἀξιολογώτατον τῶν πρότερον γεγενημένων* = guerre très considérable relativement à celles qui eurent lieu auparavant. Cf. Brug. Delb. Grundr. Syntax I p. 417.

Rem. — *quisque* ne se trouve construit ni avec le positif ni avec le comparatif ni avec le superlatif.

§ 4. Adverbe.

1°. Adverbes de lieu.

Ils remplacent parfois les cas obliques des relatifs ou des démonstratifs: 108,1 *ab homine Chus-inde natus sit.* — 33,2 *qui fuit* —; *unde*

(= *ex quo*) *et gnostici-emerserunt.* — 21,3 *eadem* (des fétiches) *percolebant, atque inde* (= *ex eis*) *alligaturas et tutamina-portabant.*

2°. — Adverbes qui expriment le rang ou l'ordre.

141,2 *primum* (= en premier lieu, non : pour la 1ère fois) — *secundo-tertio-quarto-quinto-sexto-septimo.* — 149,3 *primum* (même sens) — *deinde-tertio-quarto.* — 149,6 *primum* (= pour la première fois) — *deinde-tertio-quarto.* — 149,7 *primum* (= *en* premier lieu) — *secundo-tertio-quarto.* — 149,8 *primum* (même sens) — *deinde-tertio-quarto.* —

Primum (= en premier lieu) remplace toujours *primo*; mais en dehors des énumérations, il peut être remplacé en ce même sens par *inprimis* : 38,1 *inprimis* (= *d'abord*) *fuit in Ecclesia.* — 130,7 *quod est imprimis* opposé *à quod erat postea futurum.* — 136,2 *mandati pristini quod-Adam inprimis a Christo acceperat.* — Wölfflin, arch. lex. IX p. 508 montre que *inprimis* a le même sens dans la Règle de s. Benoît.

3°. — Adverbes d'interrogation.

Manquent : *ne*, *num*, *an*, *utrum*; il n'y a pas d'interrogation double dans Fil.

a) *Si* est employé dans l'interrog. directe dans deux citations seulement : 79,2 *si est malities in civitate quam deus non fecit?* Amos III 6. — 82,3 *si volo mortem peccatoris?* Ezech. XXXIII, 11. — De même Lucif. de Cagl. 13,8.

b) *numquid* se trouve aussi seulement dans des citations : 18,1—79,6. —

c) *quomodo* est souvent employé dans les interrog. oratoires qui équivalent à une négation : 112,3 *quomodo temporalis est?* — 120,4—125,5—137,3. — Ici *quomodo* = *num.* Il peut encore marquer une opposition : 131,3 *Si enim ita esset, quomodo dabat* (comment arriva-t-il en fait que) *in eum mortis sententiam.* — 147,2—109,1 — -*quomodo* = *quid* : 47,1 *interrogatus-quomodo de fide sentiret.* —

d) *quare* et *cur* sont rares, mais ne se confondent pas. —

e) *Putas* est devenu une particule d'interrog. dans le bas latin. Filastrius n'en a qu'un ex. dans une citation : 153,3 *Putas, filius hominis-inveniet fidem?* Luc. XVIII 8. —

4°. — Adverbes de négation.

On ne trouve ni *haud* ni *necdum* ni *ne quidem.*

a) *nec* : = non plus : 108,8 *nec modo* (= *nunc*) *fieri manifestatum est.* = *ne quidem* : 125 *nec patri crediderint.* — 152,4 *nec catechuminus.* 45,6—138,6.

b) *non iam* ou *iam non* ou *amplius non* ou *non amplius* = ne-plus.

5°. — **Autres adverbes.**

a) *magis* = *μᾶλλον*: 26,3 *si nollet magisque crederet.* — 115,5 *Hic itaque non invidens deus-sed magis eidem consulens.* — 17,2.

b) *immo potius* = ou plutôt: 91,3 *constat et istum esse hereticum, immo potius nihil scire.* — 82,2 *irati immo potius praesumptione ducti.* — 21,3—84,4. — Etc. Ce sens et cet emploi ne se trouvent pas avant le bas latin. cf. Antib[e] v. *potius.*

c) *alioquin* = *aliter* (n'est pas class.): 67,5 *alioquin-non iungeretur, si esset creatura.* — 69,3 *alioquin anima dici non potuit nisi esset in eo cuius et causa advenerat* = il n'aurait pu être question d'une âme s'il n'y avait dans le Christ une âme humaine pour laquelle il était venu." — Le sens de ce texte est clair et complet; c'est donc à tort que Marx suppose une lacune après *et.* —

d) *sic* et *ita* = là-dessus, ensuite: 127,1 *primum erat apud patrem, et sic natus est*; — *esse enim et postea nasci contrarium est.* — 97,6 *corpus de terra plasmatum Adae, sic de viri corpore-factam feminam.* — 107,1 *fieri consummationem saeculi et sic dominum de caelis iterum advenire.* — 107,7 et 8. — 127,1 Etc. — Parfois *sic* est accompagné de *postea*: 127,6 *eum esse ingenitum et sic postea fuisse genitum.* — 131,5 —120,3 *Evam sic concepisse atque eam ita peperisse.* — 117,1 *plasmasse-atque ita-perfecisse.* En roumain *sic* est devenu conjonction = *et*; en ancien français il a le sens „puis", ou „et", p. ex. Marie de France, le goupil et le renard: son bec ovrit, si commença. Voir des ex. de cet emploi de *sic* (*ita*) dans Bonnet lat. de Grég. T. p. 304. —

e) *postmodum* = *postea* 130,6. — *modo* = *nunc*, 108,8 *bis.* — *solummodo* 100,4 = seulement; *tantummodo* 121,5. — *adhuc* en parlant du passé 26,3—102,1 *et iterum adhuc.* — 82,7 *et rursum* = *et iterum.* — *penitus* avec adj.: 152,4 *penitus aliena.* —

§ 5. Verbe.

I. Voix.

1°. *Actif et déponent.* — En général il n'y a pas de verbe qui passe d'une voix à l'autre; exc.: *partire* (= *partiri*) 121,1; cette forme se trouve chez Plaute, elle appartenait sans doute à la langue vulgaire. —

En revanche il arrive assez souvent qu'un verbe, employé d'ordinaire comme transitif, ait un emploi intransitif: 3,1 *angelis in dissensione constitutis tenuit* (*ἐκράτησεν*) *virtus in caelo feminea.* — 125,1 et 5 *confitentes* (= glorifiant Dieu) *salvabuntur.* — 82,6 *peccantibus concedit* (= il pardonne) *per paenitentiam.* — 156,2 *credentibus* (à ceux qui croient en Jésus-Christ) *adlaturus gratiam.* — 121,3 *Africae-latitudinem prope fines tendentem* (s. ent. *se*) *Oceani.* De même Properce: *qua*

tendit Jonia. — 13,1 *miserat* (s. ent. *aliquem*) *ad muscam Accaron.* — 120,8 *ut per eum-cum eo pariter gratulemur* (s. ent. *nobis*) — 135,3 etc.; le pronom n'est jamais exprimé. — De même chez Ovide et Suétone. — 124,1 *ut-percipiat iuxta quod gessit.* — De même : 125,5 *omnem hominem-oportet-recipere secundum quae gessit.* — Ce verbe semble encore employé absolument, mais en un autre sens : 115,8 *quia ergo in parvo peccans, recepit Adam, persuasus a diabolo ut manducaret.* — On peut croire que deux constructions sont fondues en une seule : *recepit quod manducaret et persuasus ut manducaret*; s'il en est ainsi, il n'y a pas de raison d'admettre une lacune après *peccans*, comme Marx l'a fait. — 135,1 *veritas-genus hominum docuerit* (sans compl. de chose) = instruire. — 156,1 *de duobus testamentis dicit, unde patriarchae, sacerdotes, prophetae edixerint* (sic codd.; *defluxerint* Marx) *et apostoli, qui mundo omni adventuram gratiam ostendebant.* — *Edicere* = donner des enseignements, des préceptes, semble, pour le sens, préférable à *defluere* = découler.

Un verbe intransitif peut de même être employé sans complément qui en précise le sens : 139,5 *in aquila volatus sublimis agnoscitur, certantium scilicet atque migrantium* (*sic conicio*; — *mirantium* B; *miserantium* A; *micantium* Cotelerus; *militantium* Marx), *apostolo dicente* : *nostra conversatio in caelis est*; *et* : *Rapiemur in caelum.* — *Migrantium* = volant vers le ciel est peut-être préférable aux autres leçons, car le compl. laissé dans le vague est facile à suppléer d'après le contexte, et ce mot sert de paraphrase à *volatus sublimis*; enfin il rend assez bien compte des deux leçons inintelligibles des manuscrits.

L'emploi transitif d'un verbe ordinairement intransitif est rare : 11,1 *emanare.* — 23,1 *plangere.* Cf. le ch. de l'accusatif.

De même l'emploi d'un verbe moyen au sens réfléchi direct : 57,1 *misceri cum mulierculis.* —

2. — *Voix passive.* — Quelques verbes, employés régulièrement comme intransitifs à la voix active, forment cependant un passif : 59,3 *non nubent neque nubentur* Matth. XXII 29. — 79,7 *haec-fieri permittuntur.* — 137,6 *qui in fide-permanentes-consequi promittuntur.* — 149,2 *dies quattuor ieiunandos decernit.* — 147,6 *qui non sunt maledicendi.* — 120,7 *benedicitur ius coniugii.* — 115,3 *custodito-praevaricatoque mandato.* —

Rem. I. — Déponent ayant le sens passif : 153,1 *cum non Hierusalem metiri —, sed electio nuntiabatur — adfutura.* Cicéron emploie déjà *mensus* au sens passif. —

Rem. II. — *Videri* est parfois pris au sens passif „être vu" : 44,2 *nec apparuisse in carne —, sed putative visum fuisse hominibus, qui non videbatur vere.*

II. Temps.

Nous étudions ici le sens et l'emploi des temps seulement dans la proposition considérée isolément, c-à-d. en tant qu'ils sont absolus et non relatifs au sens et à l'emploi d'autres temps.

A. — *Les temps de l'indicatif.*

1. — Présent = aoriste. — La forme verbale que nous appelons le présent exprimait souvent, dans le latin archaïque et dans le langage populaire, comme chez les historiens, soit un fait passé soit un fait futur; ce qui s'explique facilement par la signification primitive du présent qui énonçait seulement un mode de l'action et non le temps. Chez Filastrius le prés. a très rarement le sens d'un futur: 26,4 *quomodo id facies? Et ait inmundus spiritus ad dominum: Facio me quasi angelum lucis et verba similia eloquar.* III Reg. XXII 19 sqq. et assez souvent le sens d'un passé dans les descriptions ou narrations: 26,4 *ita enim interrogat dominus inmundum spiritum.* — 15,2 etc. — même à côté d'un parfait: 122,2 *quod* (= et ce déluge) *fit quidem post annos in Thessalia* —, *illud autem diluvium in omni saeculo factum*; il s'agit de deux déluges: la forme du présent se rapporte au plus récent.

La formule *alia est heresis* désigne aussi bien une hérésie passée qu'une hérésie présente; elle n'est jamais remplacée par *alia fuit* (*erat*), peut-être parce que Filastrius, se plaçant au point de vue théologique, fait abstraction du temps.

2. — Imparfait et parfait. — Ces deux temps du passé sont parfois rapprochés comme 25,2: *quia ut propheta in scripturis ante dicebatur, contempto autem praecepto domini ad pseudoprophetae postea descendit interitum* —, *Judaei-idolum facientes ipsius, colere illud non desinebant.* — La différence est nette: *dicebatur* = action qui durait encore, *descendit* = action sans durée. Mais cette différence n'est pas toujours saisissable; aucune raison objective ne paraît exiger l'imparfait descriptif dans l'exemple suivant: 134,3 *quod si hanc escam — dixit esse-utilem quae carnalis est, nihil autem futurae vitae inmortalis aliud nuntiabat, in vanum labor hominum inpenditur.* — Il est possible cependant que *nuntiabat* exprime la simultanéité dans le passé.

3. — Plus-que-parfait. — Chez les classiques le plus-que-parfait est en général nettement distingué de l'imparfait; cependant Cicéron lui-même, dans sa correspondance, laisse parfois échapper un pl.-q.-pf. qui équivaut à un parfait ou à un imparfait; cet emploi non primitif est déjà signalé dans le latin archaïque; a partir de Tite-Live il se développe de plus en plus, et, au subj., aboutit finalement au français: que je donnasse = *donassem.* Cf. Schmalz p. 336.

Selon Blase, Gesch. des Pl.-q.-pfts. p. 108, l'emploi du pl.-q.-pf. pour l'impf. a commencé avec les v. „devoir“. Dans Filastrius, cette confusion ne paraît sûre que dans les exemples suivants : 110,8 *in Christo-oportuerat nos ab eo videre et cognoscere.* — 156,3 *cur non advertitis quod-quae ante praedixerant —, cuncta consummari oportuerat?* Luc. XXIV, 25. — et probablement : 118,2 *quia transactis diebus statutis, id est octo, in quo octavo oportuerat circumcidi masculum, non fecissent.*

Voici encore quelques passages où l'on ne voit pas non plus bien nettement pourquoi le pl-q-pf. est préféré à l'imparfait : 112,5 *quod ante nuntiaverat —, hoc et postea-praeceperat dicens.* — 15,2 *Hieremias exiens de populo-Lamentationes-conscripserat, casumque illis-adventurum non multo post nuntiabat.* — 67,4 *in omni itaque creatura quae facta est per spiritum, non aliquid praetermisit quod non per eum factum sit; alioquin-cum domino non iungeretur —. Cuius causa-dominus concedi omnia peccata-praeter blasphemiam spiritus-pronuntiaverat.*

Jamais le pl.-q.-pf. ne semble équivaloir au parfait. Seul l'ex. suivant pourrait faire difficulté : 118,3 *statim accepto calculo circumcidit puerum mater eius, cuius visu sanguinis ilico recessit ab eodem angelus, mortisque poenam, quam ei minabatur inferre, omni modo removerat.* — Mais on peut traduire : „l'ange s'éloigna après avoir écarté le châtiment dont il le menaçait“. La coordination : *recessit-removerat,* équivaut donc à : *recessit postquam removerat.*

B. — *Temps du subjonctif.*

L'emploi indépendant des temps du subj. dans les prop. subordonnées est plus fréquent que chez les auteurs classiques, v. la concordance des temps. Dans la conjugaison non périphrastique chaque temps garde sa valeur propre et traditionnelle; il ne semble pas que jamais le plus-que-parfait prenne la place de l'imparfait. Nous verrons tout à l'heure que cette substitution, ainsi que d'autres, a lieu dans la conjugaison périphrastique.

C. — *Temps de l'impératif.*

Les formes en -to ne sont employées que quand l'impératif n'en a pas d'autre : *estote* 137,9. — L'impératif sing. 2[e] pers. de *ire* est toujours remplacé par *vade* (26,4—131,5), forme plus sonore que *i.* —

D. — *Temps de l'infinitif.*

1. — En latin, pas plus qu'en grec, les formes de l'infinitif n'expriment le temps; c'est seulement par analogie avec les temps de l'indicatif que, après les verbes „dire et penser“, ces formes expriment le présent, le passé ou l'avenir ou plutôt l'antériorité, la simultanéité, la postériorité relativement au verbe principal; encore cette exception ne

vaut-elle que pour le latin classique et, avec des restrictions, pour le grec classique; p. ex.: *καὶ ἰᾶσθαι αὐτὸς τὸ τραῦμά φησι*, l'inf. prés. indique un fait passé et cependant le verbe principal est au présent; — *φασὶν εἶναι Γύγην ποιμένα* = on dit que Gygès était (= *fuisse*) berger. Dans ces ex. l'inf. exprime l'idée verbale, mais le temps est conclu d'après le contexte.

Il en est de même parfois chez Filastrius après les verbes „dire“:

α) inf. prés. = fut.: 96,3 *dominus ait caelum terram transire* (= qu'ils passeront) *in evangelio.* — 137,6 *qui trinitati credentes-angelorum gloriae copulari nuntiantur* (= ils seront unis). — 107,1 *cum prophetae undique nuntiaverint circa quingentesimum annum fieri consummationem saeculi et sic dominum de caelis iterum advenire.* — 80,8 *apostolus elementa haec liquescere et ad nihilum venire nuntiat pariter et prophetat.* —

β) — inf. prés. = *-ndum esse* : 36,2 *docet autem circumcidi et sabbatizari*; il s'agit non d'un fait mais d'un précepte dont l'idée est suffisamment exprimée par *docet* et par le contexte; l'infinitif indique seulement l'objet de ce précepte. —

γ) — inf. prés. = inf. parf.: 48,1 *addens etiam hoc*: *Adam non salvari* (= qu'il n'est pas sauvé).

2. — Après „espérer“ et les v. analogues le futur est employé 71,3 et 97,2; la périphrase de l'inf. avec *posse* 26,1—82,6—128,7—103,3—125,3. Mais le prés. remplace le futur: 141,4 *participationem sperantes consequi* (sans *posse*; il s'agit expressément d'un fait futur); — 118,3 *poenam-ei minabatur inferre.* — 80,8 *ad maiorem gloriam eadem elementa transire promittit.* — 137,6 *qui caelestia merita in futurum consequi promittuntur.*

Avec *minari* et *promittere* l'inf. prés. est déjà usité avant l'âge classique; on le trouve même parfois chez Cic. et chez César; il devient fréquent plus tard.

3. — Après „forcer“ inf. parf. = inf. prés. 142,1 *praetermisisse cogerentur.* — Classique après les v. de volonté en général; le parfait exprime ici que l'esprit a en vue l'entier accomplissement et non seulement le commencement de l'action. Cette tournure se retrouve dans l'ancien français qui l'a transmise à l'anglais du moyen âge; cf. Kluge, Geschichte der engl. Sprache, 2te Auflage, p. 1080. —

4. — Filastrius n'emploie jamais le fut. passif en *-um iri,* ni le futur actif en *-urum esse* (*esse* n'accompagne du moins jamais *-urum*); la périphrase *-ndum esse* n'est employée que deux fois avec *esse* exprimé.

E. — *Temps du participe.*

Dépourvu, à l'origine, de nuance temporelle, le part. prés. pouvait exprimer une action postérieure ou une fin; cet emploi dont il y a des ex. non seulement chez les archaïques, mais encore chez Cicéron et

chez T. Live (p. ex. 21,6,2 *missi* (*sunt*) *orantes*), existe peut-être une fois chez Fil.: 80,5 *in resurrectione-non pereunda semina, sed ad gloriam maiorem veniențiu demonstrat.*

Mais le contexte montre que plusieurs fois le part. prés. équivaut encore à un passé; la possibilité de ce fait apparaît, si l'on considère que la forme du prés. exprime en soi non le temps, mais la durée de l'action; souvent en ancien latin et même à l'âge classique le prés. actif est préféré au parfait passif ou à une prop. conjonctive au passé, pour exprimer cette nuance de durée alors que le rapport des temps demanderait plutôt le passé, p. ex. Sall. Jug. 113,1 *haec Maurus secum ipse diu volvens tandem promisit.* — Dans notre auteur le part. prés. remplace le part. parf., comme l'ind. prés. remplace l'ind. aoriste; c-à-d. que les formes de la description se substituent aux formes de la dépendance logique: 19,1 *Alii sunt qui aram collocantes-ibidem suos filios et filias daemoniis immolabant.* — Evidemment l'action d'ériger l'autel n'est pas contemporaine du sacrifice; mais *ara collocata* n'exprimerait pas l'action dans sa durée. *Collocantes* équivaut ici à *collocabant.* — 21,3 *formationes etiam in lapide magno —, incisiones-sculpentes Judaei, et formulas diversas tollentes et ponentes in lammina, baiulabant in collo.* — 25,2 *Judaei-idolum facientes ipsius, colere illud non desinebant.* — 121,10 *inde sumentes greci —, diversa veluti monumenta conscribentes, a suis testibus mendacissimi iudicati sunt.* — 27,1. — 125,4 *si ergo iusti peccantes* (= après avoir péché, et non: pendant qu'ils péchaient) *et in hac adhuc vita vix acceperunt indulgentiam paenitentes* (pendant leur repentir) —, *peccator ubi parebit.* — *Peccantes* = *postquam peccant*, comme Tér. Her. 826 *postquam id vides* (= *videns*), *magis coepi instare.* —

Le part. prés. de *esse*, qui n'existe pas, est suppléé:

a) par *existens*, 6 fois: 132,7 *heredes impietatis paternae-existentes.* — 130,6 *existente pace postmodum requirebantur.* — 136,4 *cuius-oblivione existente.* — 130,5 *saepe existente captivitate in Judaeorum populo.* — 79,3 *causis existentibus hominum.* — 123,4 *mixtione existente salubri.* —

b) par *constitutus*, 11 fois: 79,8 *ne in corpore constitutus* (simultanéité et non antériorité) *amplius delinquere videatur.* — Cf. ibid. *cum superest-adhuc in corpore.* — 7,2 *homo in honore constitutus, non intellexit.* Citation du Psaume 48,13, qui est reprise 100,3 sous la forme: *homo in honore cum esset non intellexit.* — 3,1 *angelis in dissensione constitutis.* — 93,8 *in carne constitutus.* — 128,3 *in corpore* — 136,2—79,7. — 83,1 *Donato in Africa constituto.* — 156,8 *sub mandato-constituti.* — 124,1 *in hoc saeculo constituta.* — 118,2 *in parva aetate constitutorum.* —

Ce sens et cet emploi de *existens* et de *constitutus* sont fréquents dans le bas latin. cf. arch. lex. VII 481 et IX 307 et 560. —

2. — Le part. parfait, nous venons de le voir à propos de *constitutus*,

n'exprime pas nécessairement l'antériorité; comme il résulte de la fusion du parfait prés. et de l'aor., il marque assez souvent l'action accomplie et durant encore, ce qui est le propre du parfait : 10,2 *cognoscentes quod (sol) in servitute positus cursum suum peragrat*; chez les poètes, T. Live, Tacite, Prudence, etc., il marque parfois l'action verbale pure et simple sans aucune nuance d'antériorité, ce qui est le propre de l'aoriste :

Hor. sat. 2,8,40 *invertunt Allifanis vinaria tota Vibidius Balatroque secutis omnibus* (= *et omnes sequuntur*); ce dernier emploi ne semble pas exister chez Filastrius.

3. — Part. fut. actif et passif. — Au IVe siècle il y avait déjà assez longtemps que les adj. verbaux en *urus* et en *ndus* étaient devenus de véritables participes. Il est inutile de donner des ex. du part. fut. actif; quant aux formes en *ndus*, qui ont conservé souvent le sens classique d'obligation, elles sont souvent aussi employées comme de véritables part. fut. passifs : 153,2 *paucorum-gignenda electio praedicabatur* (fait futur non obligatoire). — 125,6 *nec patri crediderint*; *unde etiam eos iudicandos declaravit.* — 89,7—132,2—82,5—121,3—67,2—132,3—80,4 *si ea restauranda quis aestimat, sequenter intellegit.* —

Le part. *pereundus* est synomyme de *periturus* dans les passages suivants : 80,3 *Restauranda potius ergo, non pereunda adnuntiat elementa.* — 80,4 *etsi pereunda semina scriptura demonstrat id est-mundum ad nihilum devenire posse*; en ce dernier ex. *pereunda* exprime un fait comme possible dans l'avenir. — 80,5 *non pereunda semina, sed ad gloriam maiorem venientia demonstrat.* — 134,9 *vitamque pereundam nuntiabat.* —

De même Plaute Epid. 70 *puppis pereundast probe.* —

La substitution de la forme passive à la forme active n'est qu'apparente. En effet on cite un assez grand nombre de formations analogues : *oriundus*, *labundus*, *volvendus*, *renascendus*, *senescendus*, *adolescendus*, *florescendus* etc. — Dans aucun de ces ex. la désinence-*ndus* n'exprime la nécessité et le passif, mais elle équivaut à un part. prés. moyen; comme dans le bas latin les adjectifs en *ndus* sont devenus des part. futurs, *pereundus*, qui signifiait d'abord „périssant", a pris le sens de „devant périr".

L'emploi des adj. verb. en *ndus* comme part. fut. passifs est courant chez les auteurs ecclés. et profanes depuis Tertullien. Neue-Wagener, lat. Formenlehre III² p. 180—5, en cite de nombreux ex. tirés des script. hist. Aug., d'Ammien Marcellin, de Symmaque, de Tertull., de la Vulgate, de s. Jérôme, de Sulp. Sévère, de Victor Vit., d'Orose, d'Ennodius, etc. — Il était si bien entré dans l'usage que des grammairiens, tels que Priscien II 567,7, expliquent *amandus* par *φιλοθησόμενος* et par *φιλητέος*. Ce sens nouveau est d'ailleurs facile à expliquer : à l'époque

classique *amandus* exprime l'obligation; or l'obligation se rapporte généralement à l'avenir; il a suffi que cette idée de l'avenir prît plus de consistance et que celle d'obligation s'affaiblît. D'ailleurs le besoin d'un part. fut. passif a pu aider à cette transformation.

E. — *Les temps dans les conjugaisons périphrastiques.*

On appelle périphrastiques les conjugaisons formées des divers participes et des verbes auxiliaires. La périphrase — *tum tenere* n'existe pas chez notre auteur; — *tum habere* n'équivaut jamais au parfait roman „j'ai aimé“, mais, comme chez les classiques, chaque élément garde sa valeur propre : 107,7 *Habes etiam in Genesi evidentissime mysterium nuntiatum.* — 109,2 *et* 3. — 104,3 *gratiam quam sine quodam labore divinitus habebant concessam.* — 104,7 — 121,9. Nous n'avons donc à considérer que les périphrases composées de l'auxiliaire *esse.*

1. — Périphrase formée du part. prés. et de *esse.*

Il ne s'agit pas de la construction très ordinaire chez Filastrius: 47,1 *fuit Apelles — praedicans,* où le v. *esse* signifie „exister“ et où le participe correspond à une prop. relative, mais de la périphrase qui équivaut au verbe simple. Celle-ci n'existe presque pas dans notre auteur : 80,7 *transeuntia ergo erunt elementa ad maiorem gloriam* (= *transibunt*). — 20,2 *erit ei saliens* (= *saliet*) *in vitam aeternam.* Joh. IV, 13. On ne peut pas compter ici des cas tels que le suivant: 108,2 (*gigantes*) *homines itaque fuerunt fortes et a iuventute rapaces, vastatores, iaculantes, cursitantes, praedationi vacantes,* car le participe, exprimant une qualité distinctive, y est pris comme adjectif.

La rareté de cette construction est remarquable; en effet cette périphrase qui se trouve dans toute la latinité, depuis Plaute jusqu'à Cicéron et à Grég. de Tours, est très fréquente dans la Vulgate et chez certains auteurs ecclés. du IV[e] siècle, comme p. ex. Lucifer de Cagliari. Cf. Schmalz[3] p. 316, Hartel arch. lex. III, 37—38. —

2. — Périphrase — urus sum.

Chez les classiques cette tournure signifie: „je suis sur le point de, destiné à, il est à prévoir que“; cependant elle n'est parfois séparée du futur que par une faible nuance qui n'est pas toujours visible chez Filastrius:

a) présent — *urus sum* ; 134,7 *dignitas quae — resurrectione quippe est Christi credentibus adventura,* peut encore être traduit : „dignité qui, grâce à la résurrection du Christ, est destinée aux croyants“, mais dans l'ex. suivant : 149,1 *si quis omnem septimanam voluerit aut menses ieiunare multos, in praeiudicium incursurus est?* il vaut peut-être mieux considérer *incursurus est* comme équivalant à *incurret* qui corre-

spondrait alors à *voluerit*. — De même : 151,3 *qui si crediderint et ipsi salutis remedium accepturi sunt*. — etc. —

b) futur : *urus ero* existe déjà chez Cicéron, de or. 1,223 *apud quos aliquid aget aut erit acturus*, mais il est nettement distingué du futur simple; dans notre auteur — *urus ero* n'existe qu'une fois au sens du futur simple : 138,6 *in linguis aliis et labiis loquar huic populo, et nec ita erunt credituri* (= *credent*), *dicit dominus*. — Es. XXVIII, 11,1.

c) imparfait : =*urus eram* existe 9 fois : 75,4 *quod erat futurum in domini praesentia maius et melius*. — 130,7. — 120,7 *Christi gratia credentibus erat adlatura magnum gaudium*. — 141,4 *erant adepturi*. — 153,3 *essent praevaricaturi*. — 155,3 *erant credituri-agnituri*. — 156,2 *erat adventurus*. — 156,5 *daturus erat*. —

On ne rencontre pas d'autre forme; = *urus forem*, p. ex. n'existe pas. —

3. — Périphrase — *ndus sum*.

Elle n'est employée qu'aux trois mêmes temps que la périphrase précédente :

1. à l'imparfait -*ndus erat*, qui est assez fréquent, mais n'offre rien de remarquable.

2. au présent -*ndus sum*, qui ordinairement marque la nécessité ou l'obligation, comme chez les classiques; et qui, très rarement, équivaut au futur passif. — 141,3 *quae sunt-pignora-consummanda et conprobanda*. — 82,4 *de his qui baptizandi sunt dixisse scripturam*.

3. au futur -*ndus ero* : seulement quatre exemples; dans l'un d'entre eux la périphrase a le sens classique : 134,6 *si — figura et vita — mundi istius cessabunt et destruentur, illa quippe erit desideranda caelestis et angelica dignitas*.

Dans les trois autres elle équivaut à un futur passif : 80,7 *transeuntia ergo erunt elementa ad maiorem gloriam, inque ea permanenda cum hominibus*. — 151,3 *qui si crediderint, et ipsi salutis remedium accepturi sunt*; *perseverantes autem in duritia mentis lapideae, aeterno erunt iudicio detinendi*. — 150,9 *in futuro erunt deputandi* —; *dissimulantibus et non recte currentibus a domino haec non erunt conferenda*. —

Ce nouveau sens date du bas latin et il est reconnu formellement par les grammairiens, p. ex. Diomède (Cf. Schmalz[3] p. 319). Il est la conséquence du fait que l'adj. verbal -*ndus* est devenu véritable part. fut. passif.

On voit que l'évolution des deux périphrases du futur a abouti au même résultat; le premier indice de ce changement est sans doute l'usage de T. Live qui emploie l'adj. en -*urus* avec la valeur d'un participe futur prédicatif; ce sens futur a passé d'abord à la périphrase active -*urus sum*, puis à la périphrase passive -*ndus sum*.

4. — Périphrase — *tus sum.* —

Elle est de beaucoup la plus fréquente; — *tus forem* cependant n'est jamais employé, non plus que *-tum fore.*

Il n'y a qu'une seule particularité remarquable, mais elle est très importante: c'est la substitution des formes plus sonores *fuisse, fuerim* etc., aux formes plus brèves et plus faibles *esse, erim* etc.:

a) *scriptus sum* n'est jamais remplacé par *scriptus fui*;

b) *scriptum esse* est remplacé 27 fois *par scriptum fuisse*; ex.: 107,15 *nunc fuisse completum.*

c) *scriptus sim* est remplacé 3 fois par-*tus fuerim*: 111,1—137,2—142,3 —

d) *scriptus essem* est remplacé 3 fois par *-tus fuissem*: 12,1—132,5 —148,7

e) *scriptus eram* est remplacé 8 fois par *-tus fueram* 92,7—104,4—110,6—118,2—125,7 151,2—156,10 bis. Il existe 7 fois: 21,2—108,4 etc.

f) *scriptus ero* est remplacé toujours par *-tus fuero*: 34,2—107,11—120,7—134,5—148,5—155,4—155,11—.

Cette substitution peut être observée déjà chez Plaute, puis chez C. Nepos et Salluste, exceptionnellement chez Cicéron lui-même; plus tard elle devient fréquente; à partir de Fronton *-tus fuero* l'emporte sur *-tus ero.* C'est elle sans doute qui a déterminé la substitution déjà signalée du plus-que-parfait à l'imparfait dans les formes non composées. En ce qui concerne le plus-que-parfait l'usage de notre auteur concorde avec les résultats que Blase a obtenus dans sa Gesch. des Plusquamperfekts où Filastrius n'est pas cité.

III. Modes.

Pour exprimer les dispositions subjectives de celui qui parle, il n'y a que trois modes en latin: l'indicatif, l'impératif et le subjonctif. Comme l'impératif est rare et ne présente aucune particularité, nous considérerons seulement l'ind. et le subj.

1. — L'indicatif.

a) Filastrius emploie, naturellement, l'indicatif pour exprimer un fait comme réel. Cependant ce mode peut servir aussi à énoncer un fait que l'auteur donne comme irréel: 120,2 *nam si ita quis senserit, ergo et iusti tot tantique in iniquitate concepti sunt, cum et in ventre sanctificati sint.* — Mais l'irréalité du fait résulte uniquement du contexte; l'indicatif *concepti sunt* énonce ce fait comme réel si la condition est réelle elle-même; or la prop. adversative qui suit montre que l'opinion énoncée dans la prop. conditionnelle est insoutenable.

b) Un emploi plus curieux est celui de l'indicatif dans les inter-

rogations vives et familières là où en français on attendrait le verbe „pouvoir“ au conditionnel suivi de l'infinitif. En grec cette tournure est bien connue: Xénophon, Mém. 1, 1,5 *πιστεύων δε Θεοῖς πῶς οὐκ εἶναι θεοὺς ἐνόμιζεν*; Cf. Riemann-Goelzer Synt. Comp. p. 299. — Filastrius dit de même: 105,1 *qui ergo loquebatur ratione, quomodo rationis erat alienus?* = comment aurait-il pu être dépourvu de raison? — 112,3 *ergo si haec fides erat in illis prioribus —, quomodo temporalis est?* — 125,5 *cum ergo impii et hostes dei sint ubique, quomodo post mortem ibi confitentes salvabuntur?*

Plusieurs fois le verbe *posse* est employé dans ce cas à l'indicatif pour faire entendre que le fait est donné comme impossible: 26,2 *quomodo itaque anima impia piam sanctamque animam-poterat ab inferis excitare?* — 69,2 *quomodo itaque potest dici anima quae non sumpta est a salvatore?* — 137,3 *nam cum haec peccans invenitur anima —, quomodo esse potest haec dei naturalis imago —, cum alia nulla esse potest naturalis imago dei—nisi Christi?* — 98,1 *ignorantes quod, si inspiratio anima est, quomodo diiudicare potest quod de deo est infusum proprie?* — L'anacoluthe rend le ton encore plus vif.

L'explication de ces faits est très simple: l'imagination se représente vivement un fait irréel comme une réalité et l'esprit proteste contre cette réalité par la véhémence de l'interrogation oratoire; d'où le tour *πῶς οἶδα*; = *quomodo novi?* — D'ailleurs les classiques disent *potueram* dans le sens de „j'aurais pu“ (mais je ne l'ai pas fait). —

c) A plus forte raison l'indicatif est-il nécessaire lorsqu'il s'agit d'un fait affirmé comme réel; c'est pourquoi Marx a sans doute eu tort d'écrire: 91,3 *Cur itaque blasphemos hereticos laudet* (*laude* A; *laudat* B), *cum eos Christus damnaverit?* — *Laude*, leçon de A, n'a aucun sens; *laudat* est exigé par le contexte: 91,1 *omnes laudabat hereses.* 123,4 *cum diffunditur eorum ubique mixtio, amoena temperies salutis inde cunctis habitantibus subministratur* (*sic* B; *subministretur* A); *atque ita divina dotentia-vita dulcis-inpertita non ignoratur.* — Le subj. n'aurait pas de sens et ne correspondrait pas à *ignoratur.*

d) L'indicatif *potuit,* comme chez les classiques, indique qu'une chose est irréelle: 69,3 *alioquin anima dici non potuit, nisi esset in eo cuius et causa advenerat* = le Christ n'eût pu parler de son âme, s'il n'y avait eu en lui l'âme humaine pour laquelle il était venu; mais il en a parlé, donc il avait une âme humaine.

e) L'indicatif peut encore paraître employé pour le mode irréel quand il est accompagné d'un adverbe qui enveloppe une prop. conditionelle: 92,7 *non ergo dei naturalis passio et dolor-in divinitate eius gignebatur —; alioquin* (= *si gignebatur*) *homo solum erat, non deus et homo, sicut scriptum est.* —

f) L'indicatif futur est employé pour l'impératif dans les pas-

sages suivants; — 147,1 *diis alienis non maledicetis.* — Exod. XXII, 28. — 147,2 *Templa eorum destruetis, idola frangetis.* — Exod. XXX, 13. — 26,4 *vade, sic facies* (= *fac*). — III. Reg. 19 sqq. — Cf. Schmalz p. 328; Sommer p. 571.

Ces textes sont tous des citations, comme d'ailleurs, chez Fil., tous ceux qui contiennent un impératif; on n'en peut donc rien conclure sur l'usage propre à notre auteur.

2. — Le subjonctif.

Dans le subjonctif latin se sont fondus l'ancien subj. et l'ancien optatif.

a) Le subjonctif proprement dit est surtout le mode de la volonté; il est employé dans les exhortations: 33,1 *Videamus et Nicolaus Antiochenus qua est deceptus amentia.* — 136,3 — 134,8 *Operamini escam quae non perit, id est ut credatis in me.* Joh. VI 27, 29. Remarquer qu'ici le subjonctif est précédé de ut. — Cf. Schmalz, p. 331. — 97,7 *et spiritum sanctum tuum ne auferas a me.* Dans les prop. négatives de cette nature la négation est toujours *ne.* — 131,6 — 82,7. —

b) — Le subjonctif optatif énonce une fiction de l'esprit. Filastrius l'emploie

α) pour énoncer un souhait; dans les prop. négatives *non* remplace *ne* comme parfois dans le latin archaïque, une fois chez Cicéron et assez souvent chez les auteurs non classiques: 82,4 *quam festino si sciretis* (= ah! si vous saviez). Luc. XII 50. — 84,4 *qui non manducat manducantem non spernat, et qui manducat non manducantem non iudicet.* — Rom. XIV. 3. — 128,6 Filastrius commente la parole de l'apôtre: *neque currentis neque volentis, sed miserentis dei est*; comme il suit: *non itaque dicit beatus apostolus aut „non curramus" aut „non velimus servire deo"*, etc. — 149,2 *in praeiudicium incursurus est? Absit! Immo potius laudem habebit ampliorem.* Cette tournure assez fréquente dans le bas latin, est analogue à: Sén. Controv. 1, 3, 4 (Kiessling) et de Ira 1,10, init.

β) pour atténuer l'expression d'un fait considéré comme réel: 24,3 *ut est genus aut Graccorum aut Aniciorum —, ita ex parentibus suis omnis illorum emerserit progenies.*

γ) pour exprimer un fait comme possible ou comme irréel. C'est sans doute le mode potentiel dans le passé qu'il faut reconnaître dans l'ex. suivant: 139,3 *quorum diversae doctrinae ac merita fulgentia praecurrebant: primum in patriarchis regalis auctoritas, in prophetis deinde scientiae caelestis fecunditas, in sacerdotibus labor fortis pertinax concertatio cerneretur* (= on eût pu voir); *in apostolis volatus sublimis in caelum*

et eminens dignitas monstraretur (= eût pu être montré avec évidence). —

Les autres emplois du subjonctif ne présentent aucune difficulté.

3e Partie.

Syntaxe ou étude des groupes formés par les mots.

La syntaxe a pour objet d'étudier les groupes formés par les parties du discours et les moyens d'exprimer les relations qui résultent de ces groupements. Ces relations sont de nature diverse: elles résultent

ou du groupement des mots à l'intérieur de la proposition,

ou du groupement des propositions.

En conséquence nous diviserons la syntaxe en deux parties:

1. étude des groupes formés par les parties du discours dans la proposition;

2. étude des groupes formés par la subordination des propositions.

Enfin, en appendice, nous ajouterons l'étude de l'ordre des mots et des propositions. Cet ordre étant un moyen très important d'exprimer les relations des groupes de mots, son étude appartient naturellement à la syntaxe. Cf. Ries, Was ist Syntax? p. 36, et Morris, On Principles and Methods in latin Syntax, ch. 4 The means of expressing relations.

1ère Section.

Les groupes formés par les mots dans la proposition.

Il faut distinguer

a) les groupes qui constituent essentiellement la proposition: étude du sujet et du prédicat;

b) les groupes qui ajoutent des déterminations secondaires au moyen de noms, de cas avec ou sans prépositions, et des formes nominales du verbe;

c) les groupes qui résultent de la coordination des diverses parties de la proposition.

Chap. I. **Sujet et prédicat.**

§ 1. **Ellipse.**

A. Ellipse du verbe.

1. — Elle n'est pas fréquente, sauf celle de *esse* à *l'acc. cum infin.* et au *nom. cum inf.*; dans ces deux cas elle est même si régulière qu'on peut croire qu'elle n'était plus sentie par l'auteur. *Esse* est généralement exprimé quand il est verbe auxiliaire, sauf peut-être dans des cas tels que:

142,5 *haec interpretatio — populo Judaico data est, cùm habitarent non multi Judaei, velut in subiectione iam positi regis Aegyptii, rogatique ab ipso „sunt“ Tolomeo, ut interpretes mitterentur Alexandriam.* — *Sunt* est une addition de Marx, très séduisante, mais pourtant contestable; nous verrons en effet qu'avec le part. prés. l'auxiliaire „être“ est plusieurs fois sous-entendu, de telle sorte que le participe semble à lui seul équivaloir à un mode personnel.

2. — Le verbe principal est parfois sous-entendu, p. ex. *esse* = exister : 30 *Post hunc Menandrus quidam nomine, qui etc.* — Il est facile de suppléer *fuit* ou un verbe analogue, car presque tous les chapitres commencent par une formule où se trouve *esse, surgere,* etc. — Ex. : 29,1 *Post passionem Christi-Simon quidam fuit.* — 28 *Alii Herodiani sunt.* Etc. —

Autres cas où *esse* est de même supprimé : 32,1—43,1—53. — Dans tous ces passages Marx suppose une lacune et la comble au moyen de : *fuit, surrexit,* etc. Mais la série des chapitres forme une énumération ; or rien de plus naturel que l'ellipse d'un verbe commun à plusieurs parties d'une énumération.

De même *dicit* assez souvent : 80,6 *et ipse iterum apostolus.* — 109,4 et 5. — 156,3—131,6. — De même *scriptum est* : 136,3 *in lege autem postea.*

De même peut-être dans le passage suivant : 14 *ea caecis mentibus adorabant.* Ainsi finit le chap. 14; le chap. 15 commence par les mots suivants : *Alia est heresis in Judaeis quae Reginam, quam et Fortunam caeli nuncupant, quam . . .* — Le texte ne contenant aucun verbe dépendant de *quae*, Marx supplée *adorant* après *nuncupant*; mais comme *adorabant* précède immédiatement, il est probable qu'*adorant* est sous-entendu.

De ce dernier ex. on peut rapprocher : 110,2 (*Christiani*) *natura priores creati sunt et fide, vita et tempore, sacrificio et conversatione. Fide quidem* (*s. e. creati sunt priores*), *quia-nuntiabant.* — 88,6 *apocryfa legi-non ab omnibus debent —. Nam Manichei* (*sous-ent.* : *legunt*) *apocryfa beati Andreae apostoli id est Actus quos fecit veniens de Ponto in Graeciam, quos conscripserunt tunc disciputi —, unde* etc. — Marx supplée *accipiunt* après *Graeciam*; il semble que c'est à tort, car Filastrius veut insister non sur ce fait que les Manichéens acceptent les apocryfes, mais sur ce fait qu'ils les lisent et les interprètent mal; or le verbe *legere* est facile à suppléer d'après la phrase précédente.

Ellipse analogue, mais plus hardie : 26,2 *plurimi huic adquiescere mendacio malunt —. Quomodo itaque anima impia piam sanctamque animam et prophetae maxime poterat ab inferis excitare? Sed* (*s. e. huic adquiescunt mendacio*) *quia ignorant quod recedentes animae a fide Christi domini deditas iam se impietati faciunt, atque ei omni se studio*

subiciunt, quia arbitrii sui est omnis homo quod velit ut eligat facere, permittente deo, iam ut (= dès que) *quis* (*sic conicio, quia B*) *recessit a domino, ut inmundus spiritus iam ei dominaretur.* — Pour la justification de la leçon adoptée, v. propositions circonst. introduites par *ut.* Voici la suite des idées: beaucoup acceptent ce mensonge, et pourtant ils ne devraient pas l'accepter, car comment . . .? Mais ils l'acceptent etc. — L'ellipse paraîtra moins hardie si on la compare avec la traduction qui pourrait suffire en français: „c'est que . . .", et avec les exemples suivants.

Au chap. 147 Filastrius explique le texte: *diis alienis non maledicetis,* ce qui signifie, selon lui: 147,3 *iustis ab origine mundi colentibus pietatem veram-non esse maledicendum. Nam quod,* continue-t-il, *omnes iusti maledixerint idolis et fregerint ea et inde meruerint gratiam —, et quod Christi nuntii sunt dii, ut Moses Pharaoni et Aegyptiis, cum scriptura clamet: „ego dixi: dii, estis" utique* (s. e. *sunt* = ces dieux sont certainement ceux) *qui sanctam adorandam trinitatem colentes forti fide praedicant; qui et omnes iusti vere beati et sancti sunt et ut dii infidelium scilicet dinoscuntur, quia, ait dominus: „ad quos* (= *ad eos*) *fuit verbum dei", et per eos praedicatum est; incredulorum dii ipsi sunt appellati . . .* — Ce texte a dû être cité en entier parce qu'il est présenté autrement dans l'édition Marx. L'éditeur, constatant qu'aucun verbe principal ne suit la particule *nam,* a ajouté *dubium non est* devant *utique.* Cette addition paraît inutile; on peut traduire: „l'Ecriture veut, par ce texte, signifier qu'il ne faut pas maudire les justes. En effet, puisque tous les justes ont maudit les idoles et par là se sont rendus agréables à Dieu (suppléez: Dieu ne défend donc pas de maudire les idoles), et puisque les prophètes du Christ sont des dieux, car l'Ecriture dit: „vous êtes des dieux", ces dieux sont certainement ceux qui adorent et prêchent la sainte Trinité, puisque, dit le Seigneur, ils ont reçu la parole divine et ils l'ont prêchée; ceux-là mêmes sont appelés dieux des infidèles etc.". Vers la fin du texte cité Marx a supposé une lacune après *verbum dei,* mais on peut admettre que *praedicatum est* dépend de *quia.*

3. — Le verbe est aussi plusieurs fois sous-entendu dans des propositions subordonnées: 153,3 Filastrius vient de montrer que le petit nombre des croyants a été prédit pas un prophète; il continue: *quod* (= *id*) *et dominus dicere dignatus: Putas filius hominis, cum venerit, inveniet fidem super terram? quia et ante propheta* (*s. e. nuntiavit* = a dit) *quod tunc erat in paucis, et post Christi praesentiam, passionem et resurrectionem eius divinamque sententiam* (*sic codd.*; *divinaque sententia Marx*), *quod essent praevaricaturi, hoc ita nuntiatum sit, — in hoc ergo nos oportet agnoscere etc.* — La correction *divinaque sententia* ne nous paraît pas absolument nécessaire; il nous paraît de même peu

utile de supposer une lacune devant *divinam* : d'après ce qui précède, il suffit de sous-entendre après *propheta* le v. *nuntiavit* qui est d'ailleurs contenu dans *nuntiatum sit* qui suit ou dans *dicere* qui précède. — 130,7 *si ergo secundum historiam inaequalitas, causa haec esse videtur.* — 84,1 *abstinentiam-quae non ex legis praecepto, sed-concessa est gratia.* — 111,2 *Pagani-sive a pago-sive provinciu una dicti sunt sive Pagano rege —. Si ergo a pago* (*s. e. dicti sunt*), *loci est indicium*; *si autem de idolis* (*s. e. dicti sunt*), etc. — 156,1 *cum hic „de Cherubin aut Seraphin unum animal" eum* (*sic conicio*; *cum*, codd. Marx Migne) *dicit, id est de duobus testamentis dicit* —; *nam cum de Cherubin* (*s. e. dicit*), *plenitudo scientiae dicitur.* — Marx ajoute *dicit aut de Seraphin* après *de Cherubin*, ce qui ne nous paraît pas plus nécessaire que ne l'eût été l'addition de *dicti sunt* dans le texte précédent. D'ailleurs B omet *cum de*, qui pourrait bien être, dans A, une étourderie causée par les premiers mots du texte cité. — 148,8 *ut Melchisedech quidem personam Christianorum gereret* —, *Judaeorum autem in figura Abrahae circumcisio.* — Marx ajoute *appareret*; il suffit peut-être de sous-entendre *esset* ou un verbe analogue suggéré par le contexte. — 149,6 *alii autem putant secundum quattuor tempora anni cuiusque dixisse scripturam, alii etiam de Noe dixerunt* (s. e. *dixisse scripturam*) *quando audiit, deinde cum arcam confecit,* etc. — Marx remplace *dixerunt* par *dixisse adserunt,* ce qui paraît inutile, car l'ellipse n'a rien d'extraordinaire. Puis après *adserunt* il ajoute *quod primum*, ce qui nous paraît aussi superflu ou même contraire au sens. Le texte de Marx signifie que les quatre jeûnes en question sont considérés par quelques-uns comme établis en l'honneur de la foi que Noé manifesta dans quatre circonstances; le texte des manuscrits signifie qu'ils seraient établis en l'honneur de ces quatre circonstances; ce qui nous paraît préférable. —

Le verbe et le sujet sont plusieurs fois sous-entendus dans une même proposition, surtout avec *et iterum* après une première citation: 84,4—99,2—3 *quinquiens.* — 110,7 etc. — 111,3 *si ergo a pago, loci est indicium* —; *si autem de idolis,* (s. e. *est indicium* ou une locution analogue) *quod ea colentes sculptilia ita nominabantur pagani.* La lacune admise par Marx ne nous paraît donc pas nécessaire. Schenkl, Deutsche Litz. 1898 N° 43 admet la même explication que nous. — 80,4 *etsi pereunda semina scriptura demonstrat, id est ipsum mundum ad nihilum devenire posse, tamen* (s. e. *demonstrat*) *quia quod fecit non deperit* : *„Fecit enim, ut ait Salomon, ex nihilo omnia ut possent esse quae non erant".* — Le cas est analogue au précédent; aussi Marx suppose-t-il une lacune après *tamen.* Le sens indique seulement une ellipse qui serait moins dure, si la proposition *quia* était remplacée par un acc. cum infin.

B. Ellipse du sujet.

1. — Elle est fréquente avec *inquit* = dit-on ou dit l'auteur : 32,3 bis —32,5,6—34—35 et presque partout. — *Inquit* (*s. e. scriptura*): 108,4—120,6—108,6. —

Dominus est souvent sous-entendu :

a) avec *dicit* 69,6—125,2—120,1 où Marx ajoute *deus*.

b) avec *ait* : 98,4.

c) avec *nuntiavit* : 120,7.

d) avec *docuit* : 116,2 *cum-amissionem inmortalitatis-nos docuit, non corporis nuditatem*, où la lacune admise par Marx est inutile.

De même il faut sous-entendre „le psalmiste" 120,8 *in psalmo eo testatus est dicens*.

L'ellipse du sujet avec *inquit* (= dit le poète, dit-on) se rencontre déjà dans le latin archaïque et même chez Cicéron. De là *inquit* = dit le Seigneur, qu'on rencontre souvent chez les auteurs chrétiens; puis, par analogie, on a employé de même *dicit*, *nuntiavit* etc. — Une autre ellipse, très usuelle chez Filastrius et ailleurs, a pu favoriser le développement de cette construction, c'est l'emploi de *dictum* (*scriptum*) *est* = il est dit (écrit) dans la Bible. V. Schmalz p. 218.

Au même endroit Schmalz cite un ex. de *possit* sans sujet exprimé : Plin. n. h. 25,134 *capitis dolori medetur hiberis alligata hora vel diutius, si pati possit* (scil. le malade). De même Filastrius 152,2 *spiramen itaque datur ab infantia —, ut intelligere et ad maiorem iam possit* (= on puisse) *scientiam pervenire*. Le sujet de *possit* est facile à suppléer d'après le contexte; Marx a donc tort d'écrire *possis*. Kroll (Berlin. Ph. Wochenschrift 1898, nº 27) blâme aussi cette correction et renvoie à C. F. W. Müller Krit. Bem. zu Plin. 11, et à Kaibel zu El. 696.

2. — Ellipse du pronom personnel sujet de l'infinitif. — Elle est fréquente chez les auteurs comiques, chez les historiens et dans le style épistolaire, ordinaire chez les poètes et les auteurs *ecclés.*, p. ex. Lucifer de Cagliari, Claud. Mamert., Lactance, Grég. de Tours, V. Draeger II p. 440—1. —

Dans Filastrius on trouve ainsi sous-entendus :

a) *eum* : 107,11 *qui-esse Christum aestimaverint*. — 117,2 *dedisse eis sapientiam declarabat* (*Scriptura*). — 147,2 *homo inprudens aestimat de idolorum dixisse vanitate*. — 147,1 *putantes de vanitate paganorum dixisse*. —

b) *se* : 135,5 *fingunt non posse sentire*. — 76,3 *aestimant aliquid observare*. — 57,1 *legis praeceptum implere putantes*. — 11,2 *putantes dei iram posse placare*. — 86,1 *putantes melius quid facere*. — 127,7—156,7. — 33,7 *somnia videre diversa adserunt delirantes*. — Dans le

passage 120,4 *quomodo enim de se dicebat David in iniquitate conceptum? de se* est une compensation.

Se manque encore avec *sperare* 26,1—141,4; — avec *minari* 118,3. Mais dans ces deux cas l'ellipse est si ordinaire que l'infinitif était sans doute senti comme un véritable complément nominal et non comme une proposition à l'*acc. cum infinitivo.*

c) *nos*: 128,7 *ut speremus salutem posse consequi.* — 155,10 *salutem-posse consequi non dubitantes.* Les deux exemples suivants offrent quelque difficulté: 87,1 *heresis-adserit cum Judaeis debere facere Pascham.* — 111,1 *heresis-dicit nasci paganos naturaliter, non christianos.* — Dans ces deux passages Marx a ajouté *nos* dans le texte; puis p. XLI de la Préface il s'est corrigé ainsi: tradita defendas statuens *se* omissum pro quo *eos* ponat 140,1. — Aucune de ces hypothèses ne nous paraît exacte; le sens indique que le sujet est indéterminé; il n'a donc nul besoin d'être exprimé.

Rem. — En revanche le sujet est assez souvent répété au moyen de *is*, comme nous l'avons vu p. 156.

§ 2. Construction personnelle d'un verbe impersonnel.

Il y a des exemples de cette construction chez Plaute, Vitruve, dans la Bible et chez les auteurs chrétiens. De Filastrius on ne peut citer que les deux passages suivants: 109,3 *pluit dominus a domino sulphur et ignem.* Gen. XIX 24. — 107,12 *paenitentes delicta,* qui suppose *paeniteo.* Cf. Cic. Phil. 12,7 *paenitenti consilii.*

Aucun exemple de *paeniteo* lui-même ni de *pudetur, pluitur* ou v. analogue.

§ 3. Verbes d'attribution.

La construction classique d'un verbe tel que „attribuer par la parole, la pensée ou l'action une qualité à quelqu'un" avec deux nominatifs ou deux accusatifs dont le second est attribué au premier, est devenue beaucoup plus libre. Le nombre des verbes-copules a augmenté par l'effet de l'analogie, bien qu'aucune catégorie nouvelle de verbes n'ait été ajoutée aux anciennes:

a) *v. dicendi*: 35,2 *dicere.* — 56,1 *vocare.* — 108,2 *nuncupare.* — 41 *appellare.* — 110,7 *nominare.* — 92,3 *nuntiare, praedicare.* — 122,2 *edocere.* — 129,4 *docere.* — 32,4 *adserere.* — 36,3 *addere.* — 94,1 *declarare.* — 121,3 *promittere.* — 1,2 *adnuntiare.* — 121,3 *praenuntiare.* 75,1 *aio.* — 89,7 *abnegare.* —

b) *v. sentiendi et cogitandi*: 22,1 *pervidere.* — 71,3 *videre.* — 82,4 *audire.* — 115,5 *invenire.* — 66,4 *cognoscere.* — 110,10 *noscere.* — 118,4 *dinoscere.* — 95,2 *ostendere.* — 121,6 *repperire.* — 130,8 *monstrare.* — 97,5 *manifestare.* — 7,1 *credere.* — 9,2 *agnoscere.* — 37,1 *aestimare,*

arbitrari. — 59,2 *ignorare.* — 132,5 *suspicari.* — 91,3 *iudicare.* — 79,7 *conprobare.* — 156,6 *duo animalia duo haec testamenta accipiuntur.* —

c) v. de volonté ou d'activité : 26,2 *facere.* — 33,1 *eligere.* — 62,2 *decernere.* — 67,2 *iubere, statuere.* — 132,3 *desiderare.* —

§ 4. Accord.

Il n'y a que les rares exceptions suivantes aux règles ordinaires :

1. accord avec le nom le plus rapproché : 24,2 *impia generatio ut Bahalitae dicerentur.* — 94,1 *scriptura caelum et terram factam declarat duo haec elementa.* — 49,2 *quos neque prophetae neque Christus nuntiavit.*

Rem. — 120,5 *parentes nostros Adam Evam voluit ostendere quod-genuerit filios atque de eis nos omnes itidem parturierit.* — On croirait d'abord que le sujet de la proposition *quod* est *parentes nostri* : c'est ce qui explique la correction de A[2] *genuerint*; mais le sujet est dédoublé : *Adam* est sujet de *genuerit* et *Eva* de *parturierit* (= *pepererit*).

2. accord avec le nom le plus éloigné, mais le plus important : 134,3 *hanc escam solum aut hunc potum dixit esse istius saeculi utilem quae carnalis est.* — *Esca* est le terme générique qui contient *potus.* — 109,6 *sui sceleris et turpitudinis perpetrandi causa.* — *Et turpitudinis* = *turpis.*

3. accord d'après le sens : 132,7 *exceptis octo animis quae-fuerunt editi.* — 19,2 *vide quid facit populus Israhel : iste filios et filias suas-immolat daemoniis, quibus ego* etc. — 128,3 *omni homini dicit* —; *qui cum ad divitias adtendunt, efficiuntur.*

Un fait remarquable, c'est que *heresis* est pris très souvent comme collectif, et qu'il est suivi ordinairement du pluriel, quelquefois mêlé à des formes qui restent au singulier : 25,1 *alia est heresis in Judaeis quae-asserunt.* 1,1—107,1 etc. — 24,1 *alia est heresis in Judaeis quae-percolentes* —, *non desinebant* 27,1 etc. — 139,1 *alia est heresis quae, cum legit* —, *persentit* —, *aestimans* —, *ignorantes quod.*-8,1 etc.

Rem. — *Inquit* est une forme figée qui peut avoir pour sujet sous-entendu aussi bien un pluriel qu'un singulier : 1,2 *de caelo primo deiectus est, inquit, in alterum; unde eum et de caelo aiunt adventurum.* — 33,4 *Dicunt autem : ante, inquit.* — 1,1 *invidisse adserunt, quia scientiam, inquit, primus detulit.* — 3,2—23,5. Etc.

L'attraction du pronom est rarement négligée : 33,5 *hoc autem dextra atque sinistra, lux, inquit, sunt et tenebrae.* — 38,5 *patre, quem Profundum-appellat.* — 68,1 *filium qui est creatura.* — Attraction du pronom relatif : 68,1 *de loco quae villa est.* — 47,2 *unum principium esse praedico, quem deum cognosco* —, *alteram virtutem, quem deum scio esse.* —

Chap. II. **Apposition et adjectif déterminatif.**

1. Apposition.

Par ellipse du verbe, dans le bas latin *quod* (*quia*, *quoniam* etc.) introduit parfois une apposition, p. ex.: Tertull. de pudic. 1 : *pontifex scilicet maximus, quod episcopus episcoporum, edicit.*

Un ex. analogue se trouve chez Filastrius : 139,2 *in diversitate sublimitatis eminentiae, quod* (= c'est-à-dire) *leonis, vituli, hominis et aquilae.* —

Par suite d'une ellipse analogue, *qui* joue le même rôle : 54 *Sabelliani-qui et Patripassiani.* — Souvent dans les inscriptions, v. Hübner, Röm. Epigraphik p. 675 dans J. v. Müller, Handbuch I.

2. Adjectif déterminatif.

a) adjectif prédicatif. Ex. unique : 154,1 *ut in paradisum raperetur sublimis.* —

b) génitif de quantité remplacé pas un déterminatif : 39 *novum quid volens commenti falsi decernere.* Construction qui met en relief l'adjectif abstrait *novum.*

3. Adverbes et locutions prépositives faisant fonction d'adjectif.

Cet emploi n'existe guère que dans les passages suivants : 108,5 *nefanda et contraria contraque legem suggerere.* — 112,3 *haec ante scientia christiana.* — 141,3 *quae et secundum menses octo diversitas.* — 106,1 *Christi iterum de caelo praesentia.* — 25,1 *Balac tunc temporis rex.* — 134,7 *dignitas quae-non caduca erit ut Judaeorum secundum litteram.*

Aucun de ces exemples ne s'écarte beaucoup de l'usage classique, p. ex. Cic. nat. deor. 2,87 *solarium vel discriptum vel ex aqua.* Ad Att. 11,15,1 *Achaici, item ex Asia.*

Chap. III. **Emploi des cas sans prépositions.**

§ 1. Préliminaires.

On ne trouve chez notre auteur aucune construction telle que les suivantes, où le nominatif semble indéclinable : Juvencus 4,316 *Lazarus hic habuit nomen*; — Suétone, Claud. 24 *Gabinio cognomen Cauchius usurpare concessit.* A plus forte raison ne rencontre-t-on pas le nominatif employé absolument comme chez Grég. de Tours (cf. Bonnet, p. 566) : H. F. 2,7 p. 69,11 : *quod renuntiantes ait Sacerdos,* à moins qu'on ne veuille l'admettre dans les passages suivants qui renferment plutôt une simple anacoluthe : 143,2 *Isti triginta, qui* (sic codd.; *quia*

Marx) *et in multis Aquilam sunt secuti, unde* (A B; *inde* Marx) *ab Ecclesia catholica et istorum non suscipitur interpretatio.* — Si l'on n'admet pas une anacoluthe, il suffit de sous-entendre *sunt* après *isti.* — 156,1 *sunt quidam qui aestimant quod Esaias beatus post confessionem populi ac precem —, de Cherubin unus venerit missus a domino ad prophetam.* — Selon Marx il y aurait deux lacunes : l'une après *aestimant*, l'autre après *beatus.* Il paraît plus simple d'admettre une anacoluthe qui n'a d'ailleurs rien d'extraordinaire. De plus le texte reste clair. — 105,3 *Et Heber quidem sanctus qui* (AB; *quia* Oehler et Marx) *non discessit a deo secundum nomen ipsius, deus voluit genus eius pullulare.* — La correction de Marx n'est peut-être pas strictement nécessaire.

§ 2. Accusatif.

On ne trouve pas, chez Filastrius, l'accusatif

a) après un substantif verbal, comme dans : *domum concursus, iusta orator*;

b) avec un adjectif, soit à titre de complément direct, comme après *memor,* soit pour marquer la relation, comme *cetera, alia* etc.; un seul exemple de ce dernier emploi : 154,1 *cuncta sanctus-propheta non carnes edebat.* Cf. Wölfflin, arch. lex. V, 144, qui cite Virgile Aen. 4,558 *omnia Mercurio similis*, et en prose Velleius, Symmaque et les auteurs chrétiens.

c) pour exprimer une exclamation, comme dans *o me miserum!*

1°. — Accusatif complément direct.

Il suffit de noter les cas curieux :

1. *recordari* avec l'acc. de la personne : 112,7 *creatorem.* — avec l'acc. de la chose : Praef. 2 *iura.* — 23,1 *plangentes Thamuz mulieres.* — 109,8 *amissum filium suum fleret.* — 109,3 *pluit dominus a domino sulphur et ignem.* Gen. XIX 24.

Se trouve chez Tite-Live 10,31,8—28,27,16 etc., et chez d'autres écrivains postclassiques; plusieurs fois dans la Vulgate. — 107,12 *paenitentes delicta.* Suétone met l'acc. de chose (au lieu du génitif), après *pertaesus* : Jul. 7 *quasi pertaesus ignaviam tuam* (Draeger I 357). — Georges ne donne pas d'ex. de l'acc. — 105,5 *quorum deliramenta non amplius latuerunt scientiam christianam.* — N'est pas classique. Varron, r. r. 1,40 *quod latet nostrum sensum.*

2. verbes qui, avec l'acc., forment des expressions composées. — 9,1 *hi monachorum vitam exercent.* — 76,1 *silentium semper exercent.* — 21,3 *incantationes-exercentes ut maleficia.* — 82,7 *egerant paenitentiam.* — 115,8 *egit statim paenitudinem.* — 107,12 *gerentes paenitudinem.* — 115,7 et 9—132,7. — 148,8 *personam christianorum gereret.* — 9,1 *nec studium in vestimentis gerentes.* — 76,1 *taciturnitati quasi studium*

commodantes. — 76,3 *ieiuniis-vacantes silentium saepius commodabant.* Les éditeurs, sauf Marx, supposent qu'il faut écrire *commendabant,* mais c'est à tort, car la construction *aliquid* (*operam suam, manus*) *commodare ad aliquid* ou *alicui rei* se trouve chez Pline epp. 2,11,23; Sen. benef. 3,20 et epp. 88,10; cf. Schmalz Antibarbarus I[a] p. 276. — Le 1e ex. de Fil. peut se traduire: appliquant leur étude au silence; le 2e: vaquant au j'eûne, ils y adaptaient (conformaient) le silence; cf. Heraeus, Die Sprache des Petronius, p. 37 qui cite l'expression *lacrimas commodare* = mit jemandem weinen. —

Praef. 2 *infecunditatem patiatur.* — 50,2 *obprobrium.* — 85,1 *martyrium.* — 130,1 *errorem —, modicum scandali.* — 130,2 *persecutionem.* — *Pati martyrium* seul garde le sens classique: supporter; dans les autres ex. *pati* signifie: subir, être frappé de, éprouver. Ce dernier sens est postclassique: Suet. Caes. c, 36 *cladem pati* = éprouver une défaite, pour *cladem accipere*; — Eutr., Hier., Sen. Herc. Oet. 118 *naufragium pati*; — Sen. epp. 74,2 *infamiam pati*; — Just. 28,3,7 *sterilitatem famemque pati*; — Sen. suas. 6,10 p. 38 K *cruciatus corporis pati.* Cf. Schmalz, Antib.[a] au mot *pati.* — 82,8 *detrimentum perpetiuntur* (au lieu du classique *facere* ou *accipere*). — De même Quintil. 11,3,32 *incommodum pati.* — 130,3 *a filio suo in senectute postea bellum sustinuisse* (avoir éprouvé); — 85,2 *qui cum sine causa perire properant, honestae mortis sustinent detrimenta*; — 147,2 *ita sentientes non parvum salutis suae sustinent detrimentum.* — 125,2 *dicit sustinere eos minora tormenta.* — 101,4 *boni sustinentes persecutionem-repromissionem-expectant.*

3. verbes composés de prépositions (cf. Draeger I p. 377 sqq.).

a) de *ob*: 69,5 *virtus altissimi obumbrabit te.* — 121,10 *temporalitatem cum suam volunt obumbrare atque abscondere* (en ce dernier ex., *obumbrare* est au sens figuré). — Se trouve déjà chez Ovide: *obumbrare humum* cf. Georges.

b) de *in*: Praef. 2 *incubans fetus* (de même Varron, etc., plus souvent le datif.). — 130,3 *historiam inquirere*; de même T. Live, Horace etc. — 26,5 *incurrant sententiam*; — 66,2 *heresim*; — 127,7 *heresim*; — 144 *errorem*; — 131,3 et 137,2 *crimen*; très fréquent dans le bas latin: Lucifer, Ennodius, Claud. Mamertus, Eugipp., s. Jérôme, s. Cyprien etc.; *incurrere aliquem* se rencontre déjà chez Salluste et chez Tacite; T. Live dit aussi: *incursare agros* (cf. Schmalz, Antib.[a] au mot *incurrere*). — 116,3 *quod dominus in evangelio increpat*; construction rare. — 151,2 *insinuare scientiam.* — Arnobe. —

c) de *ad*: 102,2 *non adtendentes dei potentiam* (class.); mais 115,4 *adtendunt ad Christi misericordiam* (non classique).

d) de *ex*: 127,7 *evadere heresim* (non classique; T. Live assez souvent, Tac., Suétone etc.) — 11,1 *ranas quas-irā dei-Aegyptiorum terra emanavit.* — Bonnet (lat. Greg. T. p. 534) cite h. F. 6,38,

p. 278,18 *-iudicium* (*episcopus*) *emanaret.* — Comme l'acc. est très rare, Marx a écrit *terrae manavit*; l'acc. avec *manare* est un peu moins rare qu'avec *emanare*. Nous préférons cependant écrire *emanare*, car le texte grec auquel Fil. fait allusion porte *ἐξερεύξεται*, et Fil. dit plus loin 12,1: *ex ira dei produxisset terra sorices*, qui correspond à notre texte et non à celui de Marx.

4. Complément direct d'un verbe à la voix moyenne. — 116,3 *induti Christum.* — 138,2 *homine mortem induto.* — *Induor vestem* se rencontre à toutes les époques, v. Schmalz p. 232. — 110,7 *Circumcidimini corda vestra et non corpora vestra.* Jerem. IV, 4. Ici l'objet de l'action est une partie du corps et le corps lui-même. Cf. Draeger I p. 364 sqq.

2°. — Double accusatif.

a) accusatif de la pers. et de la chose: 117,2 *dominus pellicias tunicas-nostros parentes vestirit.* — Ni dans Draeger ni dans Georges. Construction analogue à *induere alqd alqm.* — 116,2 *amissionem inmortalitatis-nos docuit.* — Dans l'exemple suivant le v. *docere* est construit avec le seul acc. de la personne: 135,1 *est heresis quae de Canticis Canticorum ambigit ipsius* (scil. *Salomonis*) *itidem aestimans non spiritu divino, sed humanarum rerum causa ac voluptatum hominibus ab eodem praedicata, cum caelestium rerum veritas humanae similitudini comparata genus hominum docuerit, sicut —. Christi itaque divina-praesentia omnes ita docebat etc.* —

Sur *docere* avec l'acc. de la chose et le datif de la personne, et sur *celari* avec le datif de la personne, v. le datif.

b) Complément direct et attribut de celui-ci.

L'attribut est un adjectif qui

α) équivaut à une locution prépositive : 32,5 *habuit contrarias* (= contre lui) *gentes.*

β) ou bien marque la cause: 146 *alia autem supervacua et contraria* (= en tant que...) *tantae editioni contemnit.*

γ) ou bien sert à former des expressions qui paraissent vulgaires (cf. Schmalz, Antib.[6] I p. 520): 149,2 *legem dei irritam facere saeculo.* De même Cicéron: *facere aliquem sanum.*

Rem. — Aucun exemple de l'acc. du tout accompagné de l'acc. de la partie.

3°. — Accusatif de la figura etymologica.

Il est rare, et n'a en général rien d'extraordinaire:

1. avec un déterminatif: 122,4 *semina impietatis-seminaverint.* — 103,3 *eis singula nomina vocaverit, ut scriptum est.* — Au lieu de la tournure usuelle: *eos singulis nominibus vocare.* — 113,1 *haec nomina*

vanissima-nuncupare; plus haut : *nomina-nuncupata*. — Cette locution s'explique sans doute par *nomen dicere* qui est dans Tite-Live (cf. Georges).

2. sans déterminatif : 103,2 *omnibus eis nomina vocans*. Psalm. 146,4. — 108,8 *Exultabit-ad currendam viam*. Psalm. XVIII, 6. — 82,4 *baptisma habeo baptizari*. Luc. XII, 50.

Ainsi cette 2e forme n'est employée que dans des citations qui sont des traductions. C'est qu'elle était peu usuelle en latin, sauf quand un adverbe supplée à la détermination ou quand le substantif équivaut déjà à la 1ère forme par sa signification spéciale, cf. Schmalz p. 231.

Rem. — De cet acc. on rapproche le neutre d'un adjectif employé surtout par les poètes pour remplacer un adverbe : 155,10 *sublime virtutibus evolare*. — Seul exemple chez Filastrius.

4. — Accusatif de la question quo?

L'usage classique est bien conservé : 29,9 *Romam deveniret*. — 44,1—45,1—142,5. — 32,2 *venisset Aegyptum*. De même Cic. nat. deor. 3,22; Caes. b. civ. 3,106.

Comme l'a montré Landgraf (arch. lex. X p. 391 sqq.) presque tous les noms propres de pays, d'îles, de peuples ont été, à diverses époques, construits à l'acc. sans prép. après des v. de mouvement. La régularité de Filastrius est d'autant plus remarquable. On ne pourrait guère critiquer que la construction suivante : 13,1 *miserat ad muscam Accaron civitatem*, où la règle scolaire demanderait *in* devant *civitatem*.

Rem. — Il n'y a aucun acc. de but avec des noms communs de lieu, comme Tac. ann. 6,44 *propinqua Seleuciae adventabat*; ou avec des mots abstraits, comme *suppetias ire* (sauf *pessum dare*), ou *exilium ire*; — ou après des substantifs verbaux, comme *reditus Romam* (*domum*), *iter Alexandriam*. Pour l'emploi de *in* et de *ad* avec l'acc. de la question *quo*, voir le chap. des prép.

5. — Accusatif de durée.

149,1 *menses ieiunare multos*. — 107,8 *septuaginta annos fecerit populus in Persida*. — De même Ulpien : *annum in fuga fecerat* (= il était resté fugitif pendant un an). — Inscription : *cum quā fecit annos novem* (= avec qui il a vécu 9 ans). — Georges cite : Sen. *facere paucissimos unā dies*.

Rem. — L'ablatif de temps remplace parfois l'acc. de durée — v. l'ablatif.

§ 3. **Datif.**

Tandis que l'acc. exprime d'une manière tout à fait indéterminée la liaison du verbe avec un nom, le datif indique un complément indirect auquel l'action verbale se rapporte ou vers lequel elle se dirige. Il suffira de noter les nouveautés dont Filastrius présente des exemples et celles dont il s'abstient.

I. Datif avec les verbes non composés de prépositions:

25,1 *malediceret populo.* — 147,1 et 2 et 3, et 4. Jamais l'accusatif. — 107,14 *evangelizare pauperibus.* — 61,4 *manifestati sunt universis.* — 34,2 *nobis manifestata.* — Ce verbe n'est usité en prose que depuis Justin. Sa construction est analogue à *dicere aliquid alicui.* — 89,2 *legitur populo.* — De même Cic. *legere alicui epistolam*; Plin. ep. *librum.* cf. Georges. — 156,8 *gratia christi-capientibus non celabatur.* — Class. *celatus sum de.* — 132,2 *humano generi-modum docendo. Docere* est construit comme *dicere,* sans doute parce que *dicere* a souvent le sens de *docere*: 79,1 *heresis quae dicit,* etc. — Georges ne donne aucun exemple de cette construction. — 34,2 *vitam hominibus donaturus est.* — L'acc. de pers. n'existe pas. — 103,3 *eis singula nomina vocaverit.* — T. Live: *dicere alicui nomen.* — 29,7 *Ista-dans concupiscentiam illis virtutibus.* — Traduction de *ἐμβάλλουσα.* Le verbe *dare* est pris au sens de „causer, exciter". — 115,6 *homini-peccanti non pepercit, dans nihilominus et huic condignam sententiam iuxta peccatum quod fecerat.* — Mais 131,3 *dabat in eum mortis sententiam.* — 76,1 *taciturnitati-studium commodantes.* — 108,6 *Judaeis persuasit* (jamais l'accus). — 10,2 *isdem suasisse* (jamais l'accus.). — 26,3 *Achab-cum crederet Sedeciae.* — 147,6 *prophetis.* — 155,3 *nec prophetae nec ipsi domino.* — 125,6 *nec patri.* — 137,6 *trinitati.* — 26,5 *verbis-et visibus.* Sur *credere in* et abl. ou acc. voir préposition *in.* — 98,3 *perveniens omnibus.* — Georges donne seulement *pervenire ad aliquem.* — 103,2 *potestati dei reservati.* — 110,10 *iudicio* — 115,9. — 100,4 *his omnibus imperat.* — Cette construction classique explique: 67,2 *eum-cunctis credentibus adorandum iusserit*; il vaut mieux, semble-t-il rattacher *credentibus* à *iusserit* qu'à *adorandum* parce que celui-ci n'est que prédicatif et ne forme pas d'*acc. cum infinitivo.* Cf. participe employé comme prédicatif. — De même le datif avec *iubere* dans Tacite, Stace, la Vulgate et l'Hist. Apoll. cf. Rönsch p. 430. — 26,2 *immundus spiritus ei dominaretur.* — 131,3 *dominari illum fratri suo,* suivi de: *dominaberis cogitationis tuae malae.* — De même Sénèque n. q. 3,28 *aqua et ignis terrenis dominantur.* — Claudien, in Ruf. 1,143 etc. cf. Draeger I p. 405.

Les verbes qui signifient „unir" ne sont pas construits avec le

datif chez les classiques : 112,7 *doctrina-saluberrimae servituti -iungenda.* — De même dans l'ancien latin, chez les poètes classiques, chez Tacite, Pline le jeune, etc. — 110,10 *nos illis prioribus copulabat.* — 137,6 *gloriae.* — 112,7 *-doctrina-fidei dei copulanda est.* — 103,3 *Suis mendaciis et alia plurima copulare.* — 141,5 *caelestis dignitatis consortio copulari non desperarunt.* — De même Pline : *copulari Armeniae* (cf. Georges).

Les verbes „être en désaccord“, comme *dissentire, discordare, distare* sont construits non avec le datif, mais avec l'ablatif accompagné de *ab*; v. prép. *ab*.

II. **Datif avec les verbes composés.** Cf. Draeger I p. 410sqq.

1. avec *ad* : 26,2 *adquiescere mendacio.* — 45,3 *veritati.* — 57,2 *veritati.* Jamais l'accusatif. — 134,5 *cupientibus adveniens.* — 134,9—139,2—150,2—156,1. — Même sens que *evenit.* — 17,1 *captivitas-populo-adventabat.* Même sens que *evenit* avec idée de fréquence. — 26,3 *adheret Christo.* — Fréquent depuis T. Live. — 111,3 *suis animis interitum adferebant.* — 1,1—120,7. — 97,5 *terram adiunctam animae* (classique). — 102,2 *adscribere potentiae.* — 112,6 *vanitati.* — 112,7 *deo.* — 156,6 *duo animalia-adstantia domino* (= debout auprès du Seigneur). — Postclassique. — 129,4 *semina iniquitatis humano generi adfutura.* — 153,5. Même sens que *futura.* — 152,4 *habenti dabitur et plus ei adicietur.* Matth. XIII 12.

2. avec *cum* : 67,2 *eum coniungant et comparent creaturae.* — Praef. 1 *perdici comparatum.* — 57,2 *vitae pecudum.* — 7,2 *pecudibus.* — 135,1 *humanae similitudini.* — 124,3 et 100,3 *pecudibus.* — *Comparare alicui* est classique, mais moins fréquent que *cum aliquo.* — 67,2 *sibi-coniunxerit.* — 88,4 *epistolas actibus apostolorum.* — 92,1 *caro-coniuncta divinitati.* — 153,5 *coniungentes filium patri et spiritum cum filio.* — Le datif est classique, mais plus rare que *cum* et l'abl. — 90,2 *communicabant et hereticis et ecclesiae catholicae.* — Les classiques construisent ce verbe avec *cum* et l'ablatif, sauf pour des raisons de symétrie; mais ce verbe est ici un mot de la langue ecclésiastique, cf. Goelzer, lat. s. Jér. p. 239. — 153,4 *patri quippe conexus.* — Postclassique; surtout chez Tacite.

3. avec *de* : 124,3 *futuro iudicio se dedicans.* — 147,3 *sanctis aliis verae fidei dedicatis.* — Construction analogue à *templum deo dedicare.*

4. avec *e* : 133,4 *humano generi effusa.* — 150,4 *gratiam capientibus et quaerentibus-effundi.*

5. avec *in* : le datif est classique avec *insistere* 9,2—149,4; *-imponere* 32,3; — *inherere* 32,7—26,5—124,3. — 116,3 *quod nos apostolus docuit* —; *et quod* (relatif) *dominus in evangelio increpat dicens illi qui non indumentum nuptiale habuit, qui erat vocatus ad nuptias.* — Après *evangelio*

il y aurait une lacune, selon Marx, qui écrit dans l'apparat critique: exciderunt fere haec: per aenigma dixit cum rex ille. — Cette hypothèse n'est peut-être pas nécessaire; car, d'après le contexte, devant *quod dominus* etc., on peut sous-entendre: *eadem nos docuit id* (*quod etc.*). Le sens serait donc: cette vérité nous est enseignée par ce que nous dit l'apôtre, et par ce que le Seigneur reproche à celui qui etc. — Mais on voit par là qu'il faut considérer le datif *illi* comme complément de *increpat* autant que de *dicens*. — Cet emploi de *increpat* avec le datif de la personne n'est pas signalé dans Georges. — 79,5 *haec inferuntur hominibus.* — 62,2 *sibi mortem.* — 79,6 *iram suam hominibus.* — 151,2 *eis insinuare scientiam.* — *Insinuari alicui* se trouve déjà chez Suétone, dans le sens de „se glisser" auprès de; mais ici *insinuare* = *tradere* ou *communicare*: Ce dernier sens se trouve chez Arnobe; cf. Goelzer l. s. Jér. p. 276; Rönsch I. u. V. p. 387. — 98,2 *apostolis gratiam inspiravit.* — Mot de la langue ecclésiastique. — 79,3 *temptationes insurgunt peccantibus.* — Postclassique et chez Ovide. — 73,1 *vitiis inplicati.* — 85,2 *iudicio dei futuro se-inplicans.* — De même Cic. fr.: *se admiscere atque implicare hominum vitiis.*

6. avec *sub*: le datif est class. avec *succumbere* 10,2 — *succedere* 36,1 — *subtrahere* 105,3. — *subicere* 47,3—26,2—80,6—148,9.

7. avec *super*: 26,5 *quod regi periculum supervenit.* — Dans le sens de „surprendre" chez T. Live, Justin, Curt.

Cette liste contient, comme on l'a vu, beaucoup de verbes qui n'admettaient pas le datif chez les classiques; mais de ces acquisitions la plupart sont bien antérieures à notre auteur.

III. Datif exprimant le but ou l'objet vers lequel l'action se dirige.

Cet emploi est très ancien dans la langue latine: on le trouve souvent dans le latin archaïque: chez Ennius, chez Accius, p. ex. 491 *mittis leto*; si la prose littéraire classique préfère la tournure plus nette de l'acc. avec *ad*, le datif qui est plus bref et qui étant moins précis, laisse un champ plus libre à l'imagination est souvent employé par les poètes, p. ex. Virgile: *it clamor caelo,* et par les prosateurs qui ne sont pas sous la dépendance exclusive de la langue cicéronienne; dans le bas latin il devient très ordinaire.

Parmi les ex. mentionnés plus haut, il y a probablement quelques emplois qui rentreraient aussi bien dans la catégorie présente, particulièrement le datif avec *pervenire.* Voici d'autres exemples avec des verbes simples: 118,2 *minas ei tendebat angelus.* — César, b. g. 7,48 *tendere manus alicui* (cf. Schmalz p. 247); mais l'analogie n'est pas complète car dans le texte de César le verbe est pris au sens propre; au sens figuré Georges cite seulement Tacite: *intendere alicui probra ac minas.* — 79,3 *peccantium domino*; construction amenée sans doute

par la citation : *dominus cui peccaverunt*, Es. XLII 24. — 125,4 *semina impietatis-hominum sensibus seminaverint.* — 129,8 *diversa mendacia saeculo seminaverunt.*

Il est à noter que dans aucun ex. de Filastrius le datif de but n'est employé d'une manière aussi hardie que p. ex. chez Grégoire de Tours : *prosternamur terrae*, cf. Bonnet, l. l. p. 537.

IV. Le Datif de possession et ses substituts,

Le datif peut exprimer la possession occasionnelle, tandis que le génitif indique une propriété durable. Dans Filastrius le datif de possession est peu fréquent et ne présente aucune particularité intéressante. Souvent la possession est exprimée :

1. par *possidere* : *aliquid* 9,2—72,2—105,2. — *universa* 100,4. —

2. par *habere*, non seulement quand l'objet possédé est concret, comme : *indumentum* 116,3, — *fines* 121,2, — *corpus* 69,4, — *apocryfa* 88,3, — *annos* 107,10, etc.; mais encore quand il s'agit de qualités abstraites : *iustitiam* 101,4; — *gratiam*, — *intellectum*, — *licentiam* 109,7. Etc. — Cf. Schmalz p. 244. —

V. Datif d'intérêt.

92,6 *non sibi sed nobis iam vinceret inimicum.* — Praef. 3 *faciens sibi divitias.* Jerem. XVII 11. — 20,2 *erit ei saliens in vitam aeternam.* Joh. IV, 13, 14. — 135,4 *in subplementum credentibus panderetur.* — 147,4 *Christi nuntii sunt dii, ut Moses Pharaoni et Aegyptiis* (= dativus indicantis?). Dativus ethicus : un seul ex. : 56,3 *prendite nobis vulpes.* Cantic II 15. Le datif du point de vue physique ne semble exister que dans le passage suivant : 121,4 *Tertio* (*filio*) *Japheth-Cappadociam ingredientibus et a Cilicia excuntibus loca frigida — et occidentis universas partes — adtribuit* = il attribua à Japheth les pays froids à l'entrée de la Cappadoce et au sortir de la Cilicie.

VI. Datif prédicatif.

Les classiques l'emploient très souvent pour marquer l'intention, le résultat avec *esse, dare, vertere, tribuere*; Filastrius ne l'emploie presque pas; il le remplace par *in* et l'acc. ou l'abl. : 119,4 *omnibus velut testimonia traderetur.* — 133,3 *sidera-ornamento caeli-praestita*

VII. Datif de l'agent.

1. avec des formes non composées : 44,2 *Jesus-putabatur quibusdam pati.* — 127,5 *ut-unus nobis filius-cognoscatur.* — 141,3 *quae-diversitas-celebratur Judaeis* (sic A, mais *a Judaeis* B).

2. avec des formes composées : 138,1 *cum* (*deus*) *-ita sit locutus et visus hominibus.* — 147,5 *dii ipsi sunt appellati, ut Paulus, Barnabas,*

et Moses Pharaoni. Avec le gérondif il n'y en a pas d'exemple sûr, car les formes peuvent être des ablatifs.

VIII. Datif complément d'adjectifs.

Il est très rare qu'un adjectif soit construit avec un complément; en particulier il y a peu d'adjectifs employés avec le génitif: *similis* (15 fois avec le gén.): 7,2 *similis eis factus est*. — 46—47,1—66,1—68,2—93,5—100,3—108,1 et 5; etc. — De même *similiter ei* 87,1. — 103,1 *consimilis*. — *obnoxius* 79,5—98,4—109,5—137,3. — *utilis humano generi* 128,5. —

§ 4. Génitif.

L'étude du génitif est plus intéressante que celle du datif parce qu'elle révèle plus d'innovations. — Ces innovations se rencontrent presque uniquement d'ailleurs dans le génitif complément du substantif.

I. Génitif complément d'un verbe.

Il ne présente qu'un petit nombre de particularités:

1. Manquent le génitif de la faute après les *verba iudicialia*, et le gén. de prix. après *esse*, *facere*, *aestimare*, *facere* etc. — On n'en peut rien conclure, car ces verbes ne sont jamais accompagnés d'un complément, sauf une fois: 115,6 *criminali iudicio-condemnaret*.

2. les emplois non classiques sont rares: 131,1 *tu ipsius dominaberis*; — *eius dominaberis*. — Gen. IV, 7. — 131,3 *dominaberis cogitationis tuae malae*. — L'explication semble facile: le génitif serait nécessaire, si *dominaberis* était remplacé par *dominus eris*; or il y a précisément équivalence entre ces deux expressions, car Filastrius explique ainsi: *non autem hoc dicit*: *tu eius dominaberis*, *quasi* (B. *quia* A): *eris dominus eius*; — *sed*: *dominaberis cogitationis tuae malae* (= *dominus eris non eius sed cogitationis tuae malae*). — Il est vrai que l'auteur ne devait pas se rendre compte très nettement de cette nuance, car entre les deux passages cités se trouve précisément: *dominari fratri suo* dans le même sens. Cet emploi du génitif qui met en relief l'idée nominale contenue dans le verbe a probablement été toujours en usage dans la langue latine; cf. Horace: *regnavit populorum*; — Cic. Att. *Damasippi experiundum est*. *Dominari* avec le génitif est tout à fait ordinaire chez les auteurs chrétiens, cf. Schmalz p. 241.

II. Génitif complément d'un adjectif (cf. Draeger I 474 sqq.).

Presque tous les emplois sont classiques: 32,7 *plenas fallaciae*. — 79,6 *eruditionis*. — Avec l'abl. 123,4. — 10,2 *reos criminis maiestatis*. — Avec l'abl. 131,6. — 32,6 *virtutes inimicae eius*. — 75,2 *alieni-christianae salutis*; — 108,2 *morum*; — 105,1 *rationis*. — On voit qu'*alienus* signifie avec le gén.: étranger à, qui n'a point de part à. — 105,1

rationis particeps. — 152,4 *non insors Christi muneris aliena.* — 90,2 *exortes eos suae communionis effecit.* — 97,6 *capax homo legis divinae non inpotens.* — 98,1 *capax legis*; — 148,7. — 148,3 *potentem ac capacem sapientiae.* — *Capax* au sens figuré de „capable" ne se trouve qu'à partir de Velleius. Cependant Cic., or. 104 dit: *aures avidae et capaces.* Avec un génitif complément on le rencontre chez Sénèque, Tacite, Q. Curce etc. Cf. Antib.[2] v. *capax.* — Le génitif après *potens* n'est pas classique non plus, mais existe chez Plaute, T. Live etc. cf. Draeger I p. 476. — 128,3 *timoris dei inmemores.* — 120,7 *praescius futuri gaudii.* — De même, Virgile, Tacite, Val. Flacc. et les écriv. ecclés. — 152,1 *spiramentum est multorum proprium.* — 152,3 *commune est omnium spiramen.* — 88,7 *canum similes.* — On voit que le génitif est devenu bien plus rare que le datif après *similis,* sans qu'on puisse d'ailleurs établir une différence de sens pour l'emploi des deux cas.

Il n'y a qu'un exemple de participe prés. employé comme adj. et suivi du génitif: 148,3 *Christi mysterii advertentem.* — N'est pas cité dans Draeger. Georges ne donne aucun exemple de cette construction. —

Le génitif est peut-être employé comme complément du comparatif au § 156,3: *de-prioribus sui* (c'est ainsi que je corrige avec Kroll, Berlin. phil. Wochenschrift, n° 27; les ms. donnent *suis* qui n'a guère de sens plausible) *prophetis acceperat gratiam fortiorem.* — Ce gén. de comparaison, assez fréquent chez certains auteurs ecclés. et chez les juristes est déjà chez Varron et chez Vitruve; il est peut-être même dans Ennius et Plaute. Cf. Schmalz p. 253.

III. Génitif prédicatif.

Il est très fréquent avec *esse*; il semble une fois construit avec *accipi* (= être pris dans le sens de): 153,6 *Nam si triplex funiculus debet accipi primum mandati, deinde legis in medio tempore, deinde „de" gratia salvatoris, utilitatis non parvae est; aut si de fide, spe atque caritate-quis velit accipere, et in hoc non parvi est intellectus.* — Mais il est plus simple de considérer *mandati* et *legis* comme des compléments de *funiculus,* et non comme des prédicatifs. — Il n'est pas nécessaire, d'autre part, d'insérer *„de"* devant *gratia,* car le mot *gratia* peut être un prédicatif au nominatif.

Il sert à former quelques expressions curieuses: 98,4 *nullius rationis est ut velit quis aestimare.* — 106,2 *quomodo hoc erit rationis* (= raisonnable) —? — 146—117,4—119,4—150,9—154,2—156,6 etc. Cf. l'expression classique *moris est.*

Il signifie ordinairement: „c'est le propre de" 128,9 *temptantis est enim hominis voluntas huiusmodi.*

Il peut être coordonné à un adjectif: 81: *quae magis humana ac vanae superstitionis sunt.*

IV. Génitif complément de noms (subst., adj., adv.).

Il marque le rapport de deux idées tout à fait en général; le rapport spécial résulte du sens des deux termes rapprochés. Cette relation étant indéfiniment variée, il est parfois difficile de ranger certains génitifs sous une rubrique générale. Nous allons cependant essayer une classification, après avoir montré en quelques exemples choisis combien les génitifs s'enchevêtrent parfois et s'accumulent: 112,8 *naturae animi infirmitas hominum est accusanda.* — 150,3 *diversa meritorum* (= appartenance) *munera dignitatis* (= espèce). — 141,2 *plenitudinis fructuum pomorumque vindemiae octobris mensis omnium postrema conlatio et consummatio.*

Le génitif est parfois sous-entendu: Fil. explique, au ch. 137, en quel sens l'homme est *imago dei*; après avoir répété cette expression sept ou huit fois, il continue: 137,5 *ideoque imaginem animam hominum, paganorum, Judaeorum, haereticorum et omnium dici posse declaravit —; similitudinem autem non omnium sed sanctorum — esse declaravit.* — Marx écrit: *imaginem dei,* mais il s'agit d'opposer *imago* à *similitudo* et non d'insister sur *dei* que suggère tout le contexte; il écrit aussi *animam omnium,* mais *hominum* est préférable, car ce mot s'oppose à *Christi dei* qui précède.

1°. — Génitif de possession.

Il est très fréquent, en particulier comme prédicatif: 26,2 *arbitrii sui est omnis homo.* — 134,4 *paganorum et Epicureorum est talis heresis.*

Rem. — *Rerum* est un génitif souvent employé d'une manière qui semble explétive, p. ex après *summa*: 130,4 *si ergo et aliorum inveniuntur titulationes —, postea tamen summa rerum laudis huic auctori — concessa est* (= le total, l'essentiel). — 141,1 *summam rerum festivitatis — praetereunt.* Et dans un autre sens: 141,5 *summa rerum perfectione* (= la plus haute perfection du monde). Cf. Horace: *quid agis, dulcissime rerum?*

On peut rattacher au génitif de possession des constructions telles que: 113,2 *vanitate nuncupationis turpissimae* où *vanitate* exprime une qualité possédée par le complément et équivaut à un adjectif. 92,6 *permittente Christi divinitate.* — Praef. 3 *amissa falsitate parentis mendacissimi.* — 103,1 *paganorum vanitas* (= *pagani vani*). Etc. 111,4 *hoc mendacium nominis detinent.* — 111,6 *linguam grecam unius provinciae proprietas declaravit* = une seule province, en son particulier, donna son nom à la langue grecque.

Le génitif de possession peut déterminer un nom sous-entendu

a) qui serait à l'acc. ou au nom.: 142,4 *LXX duorum decreta —, illius autem —.* —143,1—144—134,7—.

β) ou au datif: 156,10 *ut suam doctrinam illorum coniungeret.*

2°. — Génitif d'espèce ou de définition.

Le mot qui est au génitif explique la nature ou l'espèce du nom déterminé: Praef. 1 *de hereseon diversa pestilentia.* — 110,10 *poenarum iudicium.* — 22,2 *diversis formarum sculptilibus.* — 34,3 *hoc malum adsertionis impiae.* — 79,3 *causis existentibus hominum peccantium.* — 85,2 *honestae mortis sustinent detrimenta.* — 36,7 *septem spiritus daemoniorum.* — 115,4 *in praecipitium mortis descendunt perpetuae.* — 26,3 *Procellam periculi.* — 127,2 *nativitas incorporationis* (= la naissance qui a consisté dans l'incarnation). — 151,3 *salutis remedium.* — 93,7 *separationem loci.* — 149,7 *terram repromissionis.*

Cet emploi est purement latin; cf. Schmalz p. 235. — Il n'y a d'étrange que la recherche de l'expression abstraite; ce trait est d'ailleurs commun à presque tous les auteurs postclassiques.

3°. — Génitif explicatif (d'apposition).

Il n'existe ni chez César ni probablement chez Cicéron, mais on le trouve déjà en poésie chez Ennius; en prose il devient usuel à partir de Florus, tandis qu'auparavant on n'en remarque que de rares exemples; Filastrius ne l'évite pas, mais n'en use guère: 45,7 *de civitate Ephesi.* — 89,3 *de urbe Romae.* — 38,2 *in Cypri provincia.* — 72,1 *in provincia Pamphiliae.* — 18,2 *terra Babyloniae.* — 121,3 *diocesin Aegypti.* — 121,2 *montem Libani.* — Dans tous les autres exemples, l'usage classique est suivi.

Rem. — Il n'y a rien d'analogue à: *villa de Bertiniaca.* — Il est sans doute logique de classer ici: 56,2 *scripsit librum unum Sapientiae* (= *qui inscribitur Sapientia*). Ces mots sont précédés de: *Sapientia libro Sirach illius utuntur*; il semble qu'il faut lire *sapientiae libro* comme dans Migne; en effet *Sapientia* est le titre du livre.

Rem. — De même que Plaute dit: *flagitium hominis, scelus viri*; et Cicéron: *pestes hominum,* Filastrius a hasardé: 73,3 *illa vorago culparum et vitiorum perniciosa damnatio* (= ce tas maudit et pernicieux de vices). Marx, au lexique, explique *perniciosa damnatio = pernicies damnanda*; il semble que cette interprétation ne rend pas le vrai sens de *damnatio*, mot abstrait pris au sens concret.

4°. — Génitif d'identité.

Surtout dans le bas latin on aime à déterminer un substantif au moyen d'un synonyme au génitif. Il semble qu'il y ait une analogie entre ce fait et la construction d'un verbe avec un accusatif synonyme.

Voici les cas qui paraissent rentrer dans cette catégorie: 149,8 *diversa iucunditatis gaudia.* — 139,2 *sublimitatis eminentiae.* — 148,8 *societatis coniunctio in unum duorum populorum.* — 120,6 *praevaricationis iniquitatem.* — 132,7 *diro mortis interitu perierunt!!* — 42,1 *erroris amentiam — rationem computationis.* — 132,7 *immanitas tanti sceleris.* — 132,2 *bonitatis suae indulgentiam.* 150,5 *ad incrementum perfectionis aetatis.*

C'est ordinairement le substantif déterminé qui paraît pléonastique, parfois cependant c'est le mot déterminant: 110,6 *necessitate indocilitatis cogente.*

On a voulu expliquer ce génitif comme un hébraïsme, mais Wölfflin a fait remarquer que Vitruve connaît déjà cet emploi et dit p. ex. *audaciae protervitas*, cf. arch. lex. VII 477. — Il est donc probable que la fréquence de ce génitif est un artifice de style et n'a rien à démêler avec la langue hébraïque; elle est due à la recherche des mots abstraits que Fil. préfère aux adjectifs.

5°. Génitif d'un nom abstrait équivalant à un adjectif dérivé de ce nom.

Il s'agit de cas tels que *vultus furoris*, où *furoris* = furieux (cf. Schmalz p. 235). Bonnet (l. l. p. 551) cite plusieurs passages analogues de Grég. de Tours, p. ex.: *praeceptum iniquitatis* = *iniquum*, et les explique par une influence de la langue hébraïque. — Or on trouve assez fréquemment ce génitif non seulement dans la Vulgate et les auteurs chrétiens, mais encore dans Sén. phil., Suétone et Juvénal. D'ailleurs Filastrius emploie ce génitif dans des passages où il n'y a aucun motif de songer à une influence hébraïque: 99,1 *hoc nomen proprietatis* (= particulier, en propre) *accepit a deo.* — 55,5 *resurrectionem in filiorum procreatione-esse praedicant —, non illam inmortalitatis futuram.* — *Resurrectio inmortalitatis* = *inmortalis* c-à-d. après laquelle on ne meurt plus.

L'explication est peut-être la suivante: on a d'abord employé le génitif d'un nom abstrait pour suppléer un adjectif qui n'existait pas encore, et on a pu le faire parce que cet emploi était une simple variété du génitif d'espèce; puis, quand on a recherché l'emploi des mots abstraits, on a trouvé élégant de remplacer par le gén. d'un subst. abstrait les adjectifs qui étaient usuels. Or on sait à quel point les mots abstraits sont recherchés pendant la période du bas latin. Ce procédé est l'analogue de celui qui a été indiqué à propos du génitif de possession.

6°. Génitif de qualité sans détermination.

On pourrait admettre la même explication relativement à des constructions telles que *homo virtutis* = homme de vertu. En effet

virtutis équivaut à un adjectif, comme on le voit dans: *vir iustus et morum*; et il indique aussi à quelle espèce de gens appartient tel homme. — Dans notre auteur les exemples de ce cas sont très rares: 37,2 *eum gratiam dei habuisse adserebat, non tamen deum maiestatis-esse credebat.* 26,5 *satanas transfigurat se velut angelum lucis.* II Cor. XI, 14. 107,2 et 15 *vir desideriorum.* Dan. IX 23.

7°. Génitif marquant le point de départ dans la durée.

Il est classique, mais Cicéron n'emploie ainsi que le génitif d'un nom de temps: *post diem tertium eius diei.* Att. 3. 7. 1. — Après lui l'usage devient tout à fait libre, et Justin écrit p. ex. 18. 3. 5 *Tyron urbem ante annum Troianae cladis condiderunt.* cf. Schmalz p. 235. De même Filastrius: 112,6 *octavus dies circumcisionis.* — 108,3 *post duo milia et trecentos annos diluvii.*

8°. Génitif d'objet.

Il peut déterminer:

1. des subst. dérivés de verbes: 26,5 *post exitum corporis..* — 107,3 *introitus terrae promissae.* — 29,6 *virtutes concupiscentia ductae illius Helenae.* — Etc.

2. avec des substantifs non dérivés de verbes: 26,2 *recedentes a fide Christi* (= foi au Christ). — 156,8 et très souvent. — 67,5 *blasphemiam divini et adorandi spiritus.* — 137,1 *sibi praesunumt superbiam dignitatis.* — 49,5 *infantis execranda celebratur impietas* (= impiété qui a pour objet un enfant).

Assez souvent dans l'intérêt de la clarté le génitif est remplacé par une préposition: 21,1 *exitus Israhel de Aegypto.* — 125,4 *descensio Christi in infernum.* — 26,1 *excitatio animae ab inferis.* Etc.

Il semble que dans ce cas, le plus souvent, l'auteur veuille éviter de rattacher à un subst. unique un gén. d'objet et un gén. de sujet. — Cependant: 93,8 *eius* (= *dei*, gén. de sujet) *condescensio fragilitatis humanae* (= objet).

9°. Génitif de sujet.

Très fréquent. P. ex.: 48,1 *post Decii persecutionem*, — *post passionem ipsius.* — 21,4 *est liberatus — de obsidione tanta Persarum.*

Le génitif des pronoms pers. est toujours remplacé par l'adj. possessif, sauf: Praef. 3 *sui sub dicione ac potestate.* — 121,7 *sui sub dicione.* — 92,6 *in sui passione.* — 107,15 *in sui praesentia.*

De même Cicéron: *consensus vestrum*, *frequentia vestrum*; Salluste, Tacite ann. 4, 24 *primo sui incessu*; — Ulpien: *mei causa*; — Paulus Dig. 10, 2, 15 *sine interitu sui* — Apulée, Florus et tous les auteurs du bas latin. cf. Landgraf arch. lex. 9 p. 557, et Schmalz p. 236.

10°. Génitif de qualité.

Voir Edwards-Wölfflin arch. lex. XI 197 et 469.

Le génitif de qualité a une histoire curieuse: chez Plaute il est bien plus rare que l'ablatif de qualité; chez les classiques, en général le génitif exprime les qualités permanentes tandis que l'ablatif exprime les qualités transitoires; à l'époque suivante et dans le bas latin le génitif devient bien plus fréquent que l'ablatif et empiète sur le domaine de son rival. Or chez Filastrius sans doute l'ablatif descriptif est très rare (deux exemples : 108,3), tandis que le génitif est assez fréquent, mais il ne semble pas que celui-ci empiète sur le premier: 156,9 *iudicium timendae severitatis.* — 108,6 *malae persuasionis scelera.* — 66,1 *sub Alexandro episcopo bonae memoriae et Constantino sancto imperatore bonae memoriae.* — 3,2 *collocavit magnae virtutis spiritum.* — 152,1 *modicae virtutis-gratia.*

Il est placé à côté d'un autre génitif: 57,1 *filiorum procreatione nefandi coitus.* — 141,1 *numerum eorum caelestis utilitatis praetereunt.*

Il est souvent prédicatif: 21,3 *paganae caecitatis haec erat impietas.* — 116,2 *hereticorum est dementiae hoc ita sentire.*

Rem. — *huiusmodi* est employé partout: 103,1—108,4—128,9—154,3 etc. Jamais *id genus,* ou analogues.

11. Génitif partitif.

Il ne semble encore nullement souffrir de la concurrence de la préposition *de*; on le rencontre avec des substantifs, des adjectifs, des pronoms, des noms de nombre et des adverbes.

a) 22,1 *septuaginta viros seniores Judaeorum.* — 149,6 *alii Judaeorum.* — 37,1 *nihil divinitatis in eo fuisse.* — 110,2 *tribus annorum milibus et trecentis annis.* — 21,5—112,1—108,3—104,5. Toujours.

b) avec des adjectifs neutres: 112,4 *in medio temporis.* — 142,4 *in medio librorum.* — 113,2 *multum temporis.* — 18,2 *in postrema terrarum omnium.* — Actor. VII 43. — 114,1 *de apocryfis prophetarum, id est secretis.* — 130,2 *non medicum scandali patiuntur.* — 131,4 *animi-occulta.* — 36,5 *circumcisionis aliisque talibus superstitionis vanae carnalibus.*

c) avec des pronoms neutres: 39 *novum quid commenti falsi.* — 131,4 *illud sceleris.* — 48,2 *id iuris.* — 128,9 *id muneris et gratiae.* — 155,10 *hoc gaudii.* — 82 *hoc iudicii.* — 122,1 *quod est temporalitatis.* opposé à *antiquum.*

d) avec des adverbes: 147,2 *tantum virtutis.* — 138,4 *plus contulit medicinae.* — 24,4 *multos superabat tunc temporis.* — 25,1—21,4—11,1—17,1—64,2—117,1—121,5 et 6—132,7—141,4—142,1—149,6—129,5. — De même chez Justin, Apulèe, dans la Vulgate et quelques juristes, etc. cf. Schmalz p. 238.

§ 5. Ablatif.

De tous les cas obliques l'ablatif est le plus fréquent. Tous les emplois qu'il avait à l'âge classiques sont conservés dans Filastrius, sauf l'abl. de prix qui n'est pas représenté, et l'abl. de peine avec les *v. iudicialia,* qui n'existe pas non plus, parce que jamais l'auteur n'a occasion d'exprimer ces idées.

I. Ablatif de cause.

Chez les classiques l'ablatif exprime plus souvent la cause intérieure que la cause extérieure; chez notre auteur le rapport est inverse; c'est que l'abl. de la cause extérieure a été de plus en plus usité par T. Live, Pline l'ancien, Tacite, Fronto et Florus.

1. Cause intérieure: Praef. 2 *iura parentum sensu proprio recordantes.* — 101,2 *sua venerant voluntate.* — Etc.

2. Cause extérieure: 121,3 *spiritu divino praenuntiavit.* — 11,1 *ranas quas-irā dei — Aegyptiorum terra emanavit.* — 115,4 *suasione inimici hoc perpessus est.* — 118,3 *visu sanguinis-recessit.* — 121,4 *iussu divino-adtribuit.* — 22,1 *dei iussu pervidit.* — 133,1 *iussu divino procedere.* — 135,1 *non spiritu divino-praedicata.* — 156,2 *iussu domini-dimittunt.* — 89,8 *fide, vita, bono opere conlaudati sunt.*

En particulier il marque la cause d'un sentiment: 110,6 *sacrificiis gaudentes.* — 111,3 *delectabatur epulis.* — 129,6 *cantu-delectabatur.* — 155,1 *diversa ambiguitate fatigantur.*

Rem. I. — L'abl. de cause ext. est souvent remplacé par *in* et l'abl.: 153,5 *in hac coniunctione trinitatis gaudeamus.* — voir prép. *in.* —

Rem. II. — *Causa* est employé environ 15 fois pour exprimer une cause intérieure ou extérieure 1) avec un subst.: Praef. 3 *impietatis causa eius,* — 15,2—80,2—70,1—82,7—115,1—51,1; — b) avec un pronom relatif neutre 13,2 *cuius causa.* — cf. 17,1—66,5—36,4.

Il semble explétif: 82,7 *qui peccati causa non egerant paenitentiam.*

Il signifie encore „en vue de": 79,5 *conversionis causa a domino haec inferuntur.* — 69,7—92,6—84,2—84,6—109,6—102,3—109,1; et „au point de vue de": 110,5 *non est fidei causa temporalis* (= récente) *christianitas.* — 93,6 *cum dicit misisse patrèm et missum fuisse filium personarum causa dicit.*

II. Ablatif d'instrument ou de moyen.

Il est employé au moins 70 fois. Citons seulement: 138,5 *non egent sani medico.* — Classique. — 49,5 *dicunt eos de infantis sanguine in pascha miscere in suum sacrificium, suisque ita ubique emittere-satellitibus.* — *Emittere* semble bien avoir ici le sens que signale Bonnet, lat. de G. T. p. 287 (cité par Marx à l'Index): ourdir, machiner, avec une nuance défavorable qui s'attachait déjà à *emissarius* dans la langue classique.

Quoique fréquent, l'ablatif seul subit la concurrence de prépositions:
a) *per*: 82,5 *baptismum quod per aquam dederat.* — Etc.
b) *de*: 73,2 *obliti de coeno* (= souillés de boue). — Etc.
c) *ex*: 153,5 *ex fide hac cognoscimus.* — Etc.
d) *in*: 155,5 *in parabolis docebatur mysterium.* — Etc.
Mais on ne trouve pas en ce sens *ab* et l'abl.

III. Ablatif de comparaison.

Il ne cède jamais la place ni au génitif ni au datif après des adjectifs, ni à l'accusatif avec des verbes ou adverbes qui impliquent une comparaison: 134,9 *non multo post.* — 155,6 *quanto magis — antecellat?* — Etc.

Il n'est pas non plus remplacé par les prépositions *ab, de, prae, praeter, ultra, super, extra,* qu'on rencontre chez d'autres écrivains. — Il n'y a qu'un seul exemple de l'abl. avec *ab,* et il appartient à la Bible: 126,2 *Minuisti eum paulo minus ab angelis.* Psalm. VIII, 6. — Cf. Schmalz p. 254.

IV. Ablatif de qualité.

Comme nous l'avons dit à propos du génitif descriptif, l'ablatif n'est employé pour exprimer la qualité que dans le passage suivant: 108,3 *quos forma grandi et mole membrorum diffusos et ingenti fortitudine de genere gigantum libri Regnorum adnuntiarunt.*

On voit qu'il est rattaché, comme *diffusos,* au relatif *quos,* et que, s'il désigne des traits caractéristiques et permanents, il est cependant conforme à la règle scolaire, car il s'agit de qualités physiques.

La rareté de l'abl. en ce sens est un fait observé universellement dans la basse latinité.

V. Ablatif de manière.

Il est employé environ 45 fois:

1. sans détermination: *ordine* 121,2—130,6; —*ratione* = avec raison 105,1 — classiques. — *voluntate* = volontairement 125,2 *voluntate contemnit.* De même Plaute. — Mais 128,6 *debemus nostra currere voluntate.*

2. avec une détermination: Praef. 3 *modis omnibus*; —12,2—50,3 —62,2—75,2—82,8—92,2—100,2—120,3—121,8—122,1—127,2—133,4—138,1—144—145—147,6—148,6—150,8—155,6— *more:* 75,1 *more gentilium*; — 108,4 *bestiali more.* — 108,7 *violenta ratione.* Autres subst.: 14 et 75,1 *caecis mentibus.* — 26,2 *omni studio.* — 84,3 *consensu communi.* — 107,9 *summo gaudio.* — 118,4 *tardo opere.* — 142,3 *pio sensu.* — 120,4 *legitimo iure.* — 121,3 *fixa sententia.*

3. avec la prép. *cum*: 23,2 *cum fletibus adorabant.* — 128,6 *cum praesumptione.* — 128,7 *cum superbia.* — 122,2 *cum multo mendacio praedicatur.* — A l'idée de manière s'ajoute ici celle d'accompagnement.

VI. Ablatif du point de vue.

Il est employé environ 60 fois dans des cas tels que: 29,1 *genere Samaritanus.* — 30 *Menandrus quidam nomine.* — 108,2 *inormes visu hominum.* — 92,2 *natura passibilem.* — 89,4 (*Christum*) *corpore* —, *non divinitate dixit factum.*

Plusieurs fois il est accompagné de *in*: (cf. prép. *in*) 51,1 *aequalitatis causa in divinitate et potentia.*

A noter l'expression curieuse: 137,1 *imago dei natura proprietatis* = par nature, non par ressemblance.

VII. Ablatif d'éloignement.

A l'époque classique beaucoup de verbes d'éloignement admettaient l'ablatif sans préposition. Chez Filastrius l'abl. est toujours, avec tous les verbes, accompagné de *de* et surtout de *ab*; p. ex.: 12,2 *ab eis desiit pestilentia.* — 69,2 *subtrahere a corpore;* etc. cf. prép. *ab* et *de.*

VIII. Ablatif de la question *ubi?*

L'ablatif seul est rare, mais conforme à l'usage classique: 87,1 *Hierosolimis commorantur.* — 13,1 *muscam Accaron colunt in civitate.* — 142,4 *dextra levaque adsignantur.*

Un ex. plus libre: 24,1 *speluncis abditis offerre sacrificia.*

Partout ailleurs l'abl. est accompagné de *in*; même dans des cas tels que: 142,5 *in Hierusalem*; — 148,1 *in Salem civitate.* Cf. prép. *in.*

IX. Ablatif de temps.

Chez Filastrius il est employé seul pour indiquer 1. quand une chose se fait, 2. combien de temps une chose dure.

1. Le premier emploi est classique. On le rencontre:

a) sans détermination: 3,1 et 113,1 *initio.* — 147,2 *nocte.* — 155,7 *die nocteque.*

b) avec une détermination: 138,2 *processu temporis.* — 26,5 *illo tempore* (= en ce temps-là) et 130,6. — 110,10 *medio tempore.* — 150,2 *diversis temporibus.* — 155,7 *omni tempore.* — 97,4 *septimo die.* — 97,6 *sexto, septimo.* — 97,5 *sequenti.* — 109,2 *sexto.* — 112,6 *octava.* — 117,1 *septimo.* — 149,1 *quarto-quinto-septimo-decimo.* — 58,2 *secunda, tertia, quarta etc.* (lundi etc.). — 141,3 *mense martio,* et 58,1. — 106,3 *quae ab eo facta sunt ac dicta primis XXX annis.* — 133,1 *statutis horis.* — 133,3 *diversis horarum spatiis.* — 58,1 *quarta decima luna.* — 21,5 *nocte silenti.* — 115,5 *aetate ampliore.*

Rem. — 106,3 *quae in uno anno gessit.* Classique.

On voit que l'usage de notre auteur ne confirme guère les paroles de Schmalz p. 256: „im Kirchenlatein wird *in* beim Abl. Temp. ge-

radezu Regel". Tout ce que l'on peut dire, c'est que la préposition *in* est assez souvent employée là où l'usage classique ne la demande pas: 94,1 *in primo die terram factam.* — 23,2 *illo in tempore;* mais on ne rencontre rien d'analogue à *in hieme, in initio* etc. — cf. prép. *in.*

Rem. 140,1 *celebratus octavo Idus Januarias.*

2. Le 2e emploi est classique aussi, bien que rare chez Cic. César et Salluste; il devient fréquent dans la suite. Chez Filastrius il existe 4 fois (l'acc. de durée 2 fois): 81 *quod Esaias beatus ita ambulaverit tribus annis.* — 110,2 *tribus annorum milibus et septingentis annis omnes iusti-nuntiabant trinitatem.* — 149,3 *ieiunandum est-diebus decem.* — 18,1 *sacrificia mihi quadraginta annis obtulistis.* Amos V. 25.

X. Ablatif d'agent avec verbe passif.

1°. Ablatif sans *ab.*

Sur 50 exemples il n'y en a pas un seul où un nom de personne soit ainsi employé. La règle classique est bien observée, même dans les cas suivants où la symétrie aurait expliqué la prép. *ab:* 113,1 *nomina a deo posita —, non hominum vana praesumptione nuncupata.* — 155,7 *duabus pennis, id est a Cherubin et Seraphin, lege atque prophetis canitur et praedicatur.*

2°. Ablatif avec *ab.*

Sur 170 ex. en tout, il n'y a rien à signaler qui s'écarte absolument de l'usage classique: 156,8 *a iustis omnibus noscebatur.* — 125,7 *ab aqua absorti*; cf. Cés. 3,13 *ab aestu relictae.* — 92,7 *nuntiatum a lege et prophetis* (*lege* est une chose personifiée). — 109,1 *paganitatem a deo institutam, non ab hominum malignitate-excogitatam* (symétrie).

Avec des verbes qui équivalent à des passifs: 50,2 *obprobrium ab hominibus-pateretur.* — 104,2 *a deo hoc passi sunt.* — 130,2 *persecutionem a filio.* — 130,2 *a filio-bellum sustinuisse.*

Avec l'adj. verbal. *-ndus* il n'y a pas d'ex. sûr du datif, mais il y a quelques ex. de l'abl. avec *ab*: 142,9 *in omnibus atque ab* (nécessaire pour la clarté) *omnibus cognoscendos.* — 150,9 *a domino haec non erunt conferenda* (= *conferentur*, d'où la nécessité de *ab*). — La clarté et le sens de futur passif de l'adj. en *-ndus* expliquent encore: 82,5 *ostendens aliud etiam* (sc. *baptisma*) — *humano generi ab ipsius bonitate et clementia labentibus concedendum.* — De même Cic. Pomp. 6 *quibus est a vobis consulendum.* — Fin. 2,30 *oratio non a philosopho sed a censore opprimenda.*

Rem. La prép. *ab* est rarement remplacée par *per.* Parfois on voit que l'auteur distingue chacune de ces prép.: 10,1 *a deo patre per christum-statutum.* — 55,2 *animam non factam a deo per filium.*

XI. Ablatif complément d'adjectifs.

Les ex. en sont très rares : 123,4 *pleni qualitate fontes.* — 131,6 *reus erit iudicio.* Matth. V, 22. — 139,1 *animalia diversa forma praedita.* — 29,4—141,5.

Rem. — *alienus a* (= éloigné de) 108,4 et 147,6. — *condignus iuxta* 115,6; *condignus secundum* 125,7. — 148,6 *non erit dignus in regno caelorum.* Luc. XIV, 33.

XII. Ablatif absolu.

Employé environ 80 fois, il est construit très librement :

1. il existe là où on attendrait l'*acc. cum inf.* : 34,2 *virtutibus etenim in caelo nolentibus, inquit, pati Christum et scientibus —, hoc sciens* (= *sciens virtutes nolle* etc.), *inquit, Judas* etc. Remarquer que *hoc* résume l'ablatif absolu qui précède.

2. le sujet du participe est complément indirect du verbe principal : 115,7 *non autem intellegente diabolo —, maius et post servabat iudicium.*

3. le suj. du part. est équivalant à un abl. avec *de*, compl. du v. principal : 156,5 *Et Petrus promissione accepta a patre ad Judaeos dicens.* Marx ajoute *de* devant *promissione*; la nécessité de cette préposition est peu évidente.

4. le suj. du part. est identique à un compl. du v. principal à l'abl. avec *ab.* — 150,2 *ostendebantur-ab eodem inpertita, non deo negante parem gratiam, sed-ipso domino tribuente.*

5. 31,4 *et facto homine, quia inpotens erat, salvari non potuit.* — Ici le suj. du part. est même sujet du verbe principal. — 138,4 (*dominus*) *languenti saeculo in fine plus contulit medicinae, ut-nostri generis periculosa infirmitas nosceretur, dicente domino : non egent sani medico, sed qui infirmi sunt.* D'ailleurs, en général l'expression *dicente domino* est une formule stéréotype et ne subit pas l'influence de la phrase : 129,2 *Christus-concessit scientiam, dicente domino.* — 137,1 *cum legunt scripturam dicente domino,* — 5,2—112,8—115,1—134,5. De même *scriptura* (*apostolo, propheta*) *dicente* : 24,1—99,1—100,2—121,5—125,1—139,5—152,3. De même encore : 103,1 *cum scriptura-nobis edixerit-dicente Job.* Encore quelques cas curieux : 92,1 *a deo facta est, dicente domino.* — 92,5 *condigne de deo intelligere noluerunt, dicente domino.* — 92,3 *in carnem venturus praedicabatur, dicente propheta* (il eût été facile d'ajouter *a*). — 45,1 *quid est, inquit, quod in evangelio dicente domino scriptum est?* C'est peut-être cette formule, presque obligatoire chez Filastrius quand il cite l'Ecriture, qu'il faut restituer : 21,1 *Alia est heresis-quae serpenti sacrificabat et usque ad Ezechiam regem Judaeorum beatissimum eandem impietatem celebrabat, pentimus* (leçon inintelligible de l'unique manuscrit B; Marx écrit : serpentis sicuti legimus)

in libris Regnorum quod usque ad Ezechiam sacrificabat serpenti aereo. — La correction de Marx, ingénieuse, n'est pas très vraisemblable, car a) on s'attend à trouver devant *in libris Regnorum* une des formules habituelles, or *sicuti legimus* ne se rencontre nulle part; — b) la méprise du copiste serait difficile à comprendre, puisqu'il aurait lu très exactement une partie du texte sans remarquer l'autre. Il est peut-être moins invraisemblable de supposer que le texte original portait: *dicente domino*, ce dernier mot étant écrit en abrégé. Or on sait que les abréviations ont donné lieu à toutes sortes de méprises de la part des copistes. Il serait peut-être plus simple de lire: *sentimus* ou *audimus*.

Rem. I. — 109,3 *fecit deus non angelo utique persuasore*: seul ex. d'abl. absolu sans participe. — Il n'y a pas d'emploi analogue à Cic. off. 2,42 *adiuncto ut haberentur*.

Rem. II. — 132,7 *excepto octo animis*. Tel est le texte de B; on pourrait supposer que l'*o* de *excepto* vient de *octo*. Le manuscrit A donne *exceptis*, mais on pourrait aussi croire à une correction machinale d'après *animis*. — Au point de vue grammatical *excepto*, en ce cas, serait l'analogue de l'expression connue: *praesente testibus*. Wölfflin arch. lex. IX 518 cite d'après un manuscrit de la Règle de S. Benoît 48,39 *excepto his qui-deputati sunt*. — Néanmoins la leçon *excepto* paraît peu vraisemblable, parce qu'elle est isolée chez notre auteur.

Rem. III. — Le part. pf. moyen a un complément direct: 138,2 *homine mortem induto*.

Des faits exposés il résulte que l'abl. absolu s'est presque complètement dégagé de tout lieu de dépendance à l'égard de la proposition principale. D'abord simple ablatif instrumental accompagné d'une détermination, il n'était qu'un membre de la proposition; peu à peu il s'est affranchi de cette liaison étroite: on en voit des indices dans Plaute, Térence, César, Cicéron, p. ex. Att. 7,9,2 *haberi Caesaris rationem illo exercitum obtinente*. Il est devenu enfin presque aussi libre qu'une proposition indépendante. Cette évolution a été probablement favorisée par l'emploi du participe comme équivalent d'une proposition coordonnée à la principale.

Conclusion sur l'emploi des cas.

Si l'on fait abstraction des prépositions, l'emploi des cas chez Filastrius ne présente, relativement à leur emploi chez les classiques, que des changements de détail:

L'accusatif est construit avec des verbes simples ou composés qui autrefois étaient intransitifs; — le datif a gagné du terrain dans certains cas comme *docere alicui*, *vocare alicui*, *dominari alicui* etc., mais il est devenu rare comme prédicatif et pour marquer le rapport de possession; — le génitif est devenu plus fréquent peut-être et plus

varié après les substantifs par suite de la prédilection pour les termes abstraits; — enfin l'ablatif seul marque plus souvent qu'autrefois la cause extérieure, et l'ablatif absolu a conquis des libertés nouvelles.

Mais aucun de ces détails ne constitue un changement profond. Bien plus importantes sont les modifications que l'on observe dans l'emploi des cas accompagnés de prépositions.

Chap. IV. Les cas avec prépositions.

Pour chaque préposition nous déterminerons ce qu'elle a conservé, perdu et acquis relativement à l'usage classique, puis par une comparaison d'ensemble entre l'usage des classiques et celui de Filastrius nous indiquerons le sens de l'évolution générale.

Prépositions qui manquent: *pone*, *penes*, *ob*, *ultra*, *trans*, *citra*, *infra*, *circum*, *circiter*, *secus*, *versus*, *erga*; — *coram*, *palam*, *procul*, *simul*, *fine*, *foris*, *absque*, *clam*.

Prépositions doubles: seulement *adversus* et l'expression 31,3 *ad invicem dixerunt*.

Sur 30 prép. employées:

1. 17 se construisent exclusivement avec l'acc.: *ad*, *adversus*, *ante*, *apud*, *circa*, *contra*, *extra*, *inter*, *iuxta*, *per*, *post*, *praeter*, *prope*, *propter*, *secundum*, *supra*, *usque*;
2. 8 exclusivement avec l'ablatif: *ab*, *cum*, *de*, *ex*, *prae*, *pro*, *sine*, *tenus*;
3. 3 avec l'abl. ou l'acc.: *in*, *super*, *sub* (cette dernière seulement avec l'abl. chez Fil.);
4. 2 sont grecques: *ἀνά*, *κατά*.

Il n'y a pas de confusion entre l'emploi de l'acc. et de l'abl. après une préposition, si ce n'est à l'occasion de mots grecs et dans des exemples douteux: 149,3 *in pentecosten* (abl.); — 112,2 AB *a Mosen*. Cf. Schmalz p. 260.

Si une prép. porte sur plusieurs substantifs, elle est rarement répétée, même dans des cas tels que: 114,1 *de apocrifis prophetarum, id est secretis*. — 112,5 *in circumcisione cordis, non carnis iactantia*. — Quand elle est répétée, il semble que ce soit à dessein: 155,7 *virtus in infirmitate, in similitudine et aenigmatibus* (explication de *infirmitate*) *perficitur*.

§ 1. Prépositions qui gouvernent l'accusatif.

Ad.

La prép. *ad* est employée environ 80 fois. Nulle part elle ne signifie ni „environ" ni „en plus de", ni „en comparaison de"; elle ne marque ni l'instrument ni la cause ni les circonstances d'une action,

comme dans : *ad vindemiam* = aux vendanges. D'ailleurs ces quatre derniers emplois sont postclassiques.

I. Sens local.

1. sans mouvement : un seul ex. : 55,3 *sedere ad dexteram patris.*

2. avec mouvement

a) vers une personne : Praef. 4 *ad eum-pervolare.* — 25,1 *ire.* — 42,2 *descendit.* — 82,7; 112,8; 156,1 bis : *venire.* — 155,3 et 156,2 *missus.* — 45,5 *epistolas-ad Timotheum et Titum*; 89,2 bis.

b) vers une chose : 13,1 *miserat ad muscam.*

3. mouvement métaphorique : 105,5 *ad sua mendacia transferentes*; 142,9. — 115,5 *ad maiora etiam crimina prodeuntem.* — 156,1 *precem quam supplex ad Deum effuderat.* — 128,6 *vigilabant ad eum* = ils tournaient vers lui leur vigilance, Psalm. 77,34. — 1,1 *ad genus omne hominum permanaverit.* — 99,3 *desiderat anima mea ad te,* Psalm. XLI, 2, est beaucoup plus fort que l'acc. seul, car il peint le mouvement du désir. — 107,12 *ad Christi fidem pervolare.* — 128,4 *revertebatur ut canis ad suum vomitum.* — 148,2 *ad scientiam pervenire*; 151,4 et 5; 152,2. — 80,5 *ad gloriam venientia.* — 152,3 *a gloria ad gloriam pervenientium*; ibid. *a gloria ad gloriam prodire*; de même 80,7 *a gloria ad gloriam processura,* leçon de B, que Marx remplace par *ad gloriam filiorum processura,* parce que le manuscrit A donne *gloria ad filiorum,* leçon évidemment absurde; or la faute du copiste A s'explique tout aussi bien par le texte de B que par la correction de Marx : le copiste A aurait seulement omis *a* et changé *gloriam* en *filiorum.* —

4. avec des verbes composés de *ad* : 31,2 *ad concupiscentiam adduxit angelos*; 80,7. — 115,4 *adtendunt ad Christi misericordiam.* — 128,3 *ad divitias.* — Non classiques.

5. acc. avec *ad* = datif : 85,2 *sese dantes ad praecipitium.* — 27,1 *ad captivitatem gentilium tradebantur.* — 108,4 *ad rapinam-dediti.* — De même T. Live 27,15 *ad Q. Fulvium-dediderunt sese*; — 9,4,14 *dedendo ad necem.* — Gell. 2,21,6 *qui se ad litteras memoriasque veteres dediderat.* — 110,4 *dicens ad Thomam.* — 110,6 *ad Judaeos.* — 131,1 *ad Cain.* — 26,4 ter; — 156,3 et 5. — 101,2. — 110,4 *factum est verbum domini ad me.* Es. XXXVIII, 4. — 147,5 *ad quos fuit verbum dei.* Joh. X 35. —

En somme cette tournure est rare chez Fil. Cf. Goelzer, lat. s. Jér. p. 329, Bonnet p. 583, Schmalz Antibarb.[6] v. dicere. Le Thesaurus l. lat. I p. 557 à l'art. ad pro dativo dit : „*Antiquitus saepe inter utramque structuram variatur, ut in verbis adferendi, mittendi, al.; interest hoc quod* **ad** *simul motum cum actione coniunctum indicat, dativus autem nihil nisi personam ad quam pertinet actio.* — *Nota* **dare ad aliquem** *et similia antiquioribus saepe cum* **ad** *usur-*

patum, quae structura non confundenda est cum recentiorum usu qui ***dare ad*** *eodem modo pro* ***dare alicui*** *dicunt, ut* ***donare ad*** *pro* ***donare alicui.*** *Ex loci notionibus etiam verborum dicendi constructio profecta est, quae aetate recentiore nullo discrimine promiscue usurpatur cum dativo* (sed nota usum hebraicum et πρός)."

II. Sens temporel.

Seulement 128,3 *ad finem salutis obliviscuntur.* — 156,8 *lex-descendit ad tempus* (= pour quelque temps). — Fil. dit aussi : *usque ad tempus aliquod* 26,3. —

III. Sens figurés.

1. conformément à : 66,2 *faciamus hominem ad imaginem et similitudinem nostram.* Gen. 1,26. — 139,2 *non pecudes ad imaginem dei facti.*

2. sens final : 111,3 *haec invenisse ad seductionem.* — 154,1 *carnes ad escam adtulerint.* — 154,2 *ad obprobrium hominum-monstraretur.* — 155,10 *ad iustitiam.* — 116,3 *vocatus ad nuptias.* — 120,4 *ad tantam gloriam peteretur.*

De même avec un substantif : 117,5 *alia utensilia ad honorem templi.* — 108,8 *sapientia ad texendas tunicas.* — 128,1 *ad hoc ut* = à cette fin que. — Les classiques disent : *ad id ut.*

Rem. — La prép. *ad* est construite après un adjectif seulement : 115,7 *pronior, durior ad poenitentiam.*

Apud.

5 exemples seulement. Le complém. est toujours un nom de personne : 82,8 *multae mansiones sunt apud patrem meum.* Joh. XIV, 2. — 29,9 *cumpugnaret cum apostolo apud Neronem.* — Classique v. Draeger I² p. 583. — 101,4 *Boni iustitiam habentes apud dominum.* — Classique. — 3,1 *apud eos* (= *inter eos*) *masculi et feminae, dii deaeque esse putantur.* L'auteur veut dire que parmi les anges les uns, croit-on, sont mâles, les autres femelles. *Apud* ne signifie donc plus le voisinage ; de même : 127,1 *dicit de Salvatore quod primum erat apud patrem* (= *in patre*), *et sic natus est.* — La même idée autrement exprimée : 127,2 *erat cum patre.* On voit par ce dernier exemple que parfois *apud, in* et *cum* sont synonymes.

Usque.

1. Seule, cette préposition est aussi très rare : le sens local n'existe pas ; — le sens temporel est représenté par : 112,2 et 111,4 *usque nunc.* — 155,4 *usque hodie* : de même 26,1. — 112,2 *a Mosen usque Samuel.* — Dans ce sens *usque* et l'acc. se trouve déjà chez Cicéron pour exprimer une date, puis chez T. Live ; il devient fréquent plus tard.

2. Elle est un peu plus fréquente, quand elle est accompagnée d'une autre préposition:

a) de *in*: lieu: 121,2 *usque in partem aliquam meridiani*; — temps: 111,4 *usque in hodiernum diem*. Jamais *usque in* = *usque ad*. — *Usque in* temporel date de T. Live, v. arch. lex. VI, p. 480.

b) de *ad*: lieu: 94,3 *usque ad tertium caelum* (= *usque in*) *raptum*; — temps: 112,1 *usque ad diluvium*. — 111,1 *ab Adam usque ad Abraham* (plusieurs fois); — sens figuré: 69,2 *tristis est anima mea usque ad mortem*. — *Usque ad* avec nom de pers. pour désigner une époque est chez Pline l'ancien, Quintilien, Sénèque, etc. Cf. Arch. lex. VI, p. 482. —

Rem. — Praef. 2 *vindicat-usque ad tempus aliquod*. — 26,3. — L'arch. lex. VI, 483 cite des locutions analogues pour exprimer la limite dans le temps: *usque ad certum tempus*, Ulpien; *usque ad ultimum vitae finem*, Sénèque. —

Per.

Employé environ 80 fois:

1. Sens local au propre et au figuré: 38,6 *ut aquam per rivum, ita transisse per eam*. — 111,1 *per vanitatem paganam ita progredi*.

2. Sens temporel: 140,4 *per annum*. — 141,2. — 149,3.

3. Les classiques employaient *per* avec un nom de pers. pour indiquer que cette personne était un moyen, un intermédiaire. De même: 1,1 *per illam ita ad genus hominum permanaverit*. — 18,1—19,1—20,2—34,1—49,3—82,3 etc. — Salluste, T. Live, Tacite, etc., avaient construit *per* en ce sens avec un nom de chose; ce tour équivalait à un abl. instrumental, p. ex.: 70,2 *ut invisibilis per visibilem carnem videri possit*. — 82,5 *per aquam baptismum dare*. — 105,5 *ascendere voluisse in caelum per inpositionem montium*. — 104,4 *per studium et doctrinam-vix discere praevalebant*. — 104,6 *per fidem Christi-subministratur scientia*. — 104,7 *per fidem Christi scientiam haberent sine doctrina concessam*. — 123,2 *videte ne quis vos decipiat per filosofiam*. Coloss. II 8. De même 135,4—147,7—148,2—155,7—156,6 et 9.

On ne trouve qu'à l'époque post-classique *per* avec un pron. neutre: 84,6 *perque hoc-captivarunt*. — 156,6 *per quae dabatur spiritus*.

4. *Per* au sens modal est aussi classique et fréquent chez Filastrius: 138,4 *per somnia*. — Praef. 3 et 107,4 *per aenigma*. — 29,8 *per allegoriam*. — 29,3 *per umbram*; 32,6—112,4—45,4—75,4—119,4. — 40 *per fantasiam*. — 107,9 *per figuram*. — 89,6 *per martyrium*. — 108,3 *per etymologiam*. — 130,1 *per ordinem*, — 141,3—47,6—31,1—140,2.

Rem. — 132,2 *per patientiam* (sic B, *pacientiam* A; *paenitentiam* Marx) *tribuebat bonitatis suae indulgentiam copiosam*. — *Per patientiam* (= patiemment) s'accorde très bien avec *bonitatis indulgentiam*. La conjecture de Marx paraît non seulement superflue, mais contraire au

sens du contexte; en effet elle signifie : à cause du repentir de Cain Dieu accorda à celui-ci etc.; or on lit 132,6 : *non invenimus fructum bonum in eo* (*Cain*) *paenitentiae usquam fuisse.*

5. Il ne reste plus à signaler que quelques emplois très rares et postclassiques :

a) *per* = selon : 110,9 *quod per legem coniugium erat.* — De même Commodien, etc.

b) *per* = *ob, propter* : 82,6 *peccantibus concedit per paenitentiam* (= à cause de leur repentir). — Florus, Apulée, les auteurs chrétiens, cf. Bonnet l. l. p. 591, note 2.

c) agent du passif : 130,8 *quod ante factum est per diabolum de impietate idolorum.* — 147,5 *per eos praedicatum est.* — 147,7 *alieni-iudicabantur a domino per scripturam* (rattacher „*a domino*" à „*alieni*"). — De même Q. Metell. Celer (Fam. 5,1,1) : *fratrem meum per te oppugnatum iri.* Les deux derniers emplois de per s'expliquent facilement comme une extension du sens causal et instrumental.

Propter.

Est employé 20 fois et remplace *ob* qui manque; il est construit :

a) avec des noms de pers. : 49,3 *propter-pseudoprophetas.* — 80,6—82,7—89,3—92,5.

b) avec des noms de choses : 127,4 *semper esse propter sempiternitatem dicitur.* — 130,5 *existente captivitate-propter idolatriam.* — 92,4—55,4—134,6, etc.

c) avec un pronom neutre, seulement *propter quod* (= c'est pourquoi) 1,2—15,2—18,1 etc. Jamais *propterea,* sauf 107,14 dans une citation de la Bible.

d) = à l'égard de : 82,7 *in christo-clementia-propter peccantes et paenitentes abundat.*

Secundum.

Secundum, employé environ 40 fois, ne se rapporte jamais au temps ni au rang.

1. il signifie : „à proportion" : 125,5 *recipere secundum quae gessit in hoc saeculo.* — 125,7 *secundum peccatum condigna repensio.* — 150,7 *secundum fidem atque laborem-mercedem congruam adepturi.* — 138,1 *cum secundum capacitatem hominum videntium atque capientium videre atque audire ita sit* (*deus*) *locutus et visus hominibus.* — De même Tér. Eun. 5,8,60 *conlaudavi secundum facta et virtutes tuas.*

2 „conformément à", „d'après" : 4,1 *secundum carnem-vivendum.* — 5,1—32,2—103,1—123,2 bis. — 36,3 *evangelium secundum Mattheum.* — 129,5 *quattuor choros posuit secundum mundi aditus* = selon les quatre

points cardinaux. — 94,2 *secundum David* (= d'après les paroles de David). — 106,3—107,8—114,1. — 105,3 *Heber-qui non discessit a deo secundum nomen ipsius.* — 134,7 *secundum litteram.* — 141,4 *secundum spiritalem scientiam.* — 155,1 et 2; — 153,1—140,1.

Rem. — 142,6 *secundum iussu regis-interpretati.* — L'abl. après *secundum* est étonnant : il n'y en a pas d'autre ex. dans l'auteur ni ailleurs, et on ne peut supposer une confusion des cas, comme dans Grég. de Tours. Il semble que s'il n'est pas une faute de copiste, *iussu* est une forme devenue indéclinable.

3. „en rapport avec" : 141,3 *secundum menses octo diversitas.* — 140,3 *secundum tempora quattuor cuiusque anni diversa gaudia-pullularunt.* — 113,2 *secundum stellas dixerunt hominum generationem consistere.* — 123,1 *secundum duodecim zodia nasci homines.*

4. „relativement à" : 66,5 *sempiterna similitudo itaque filii est secundum opera.* — 97,1 *secundum praedestinationem dixerit dominus.* — 107,1 *consummationem saeculi secundum temporum definitionem-non fuisse statutam.* — 110,10 *nos illis prioribus secundum fidem iustitiae copulabat.* — 127,2 *secundum divinitatem-neque defuit aliquando esse cum patre.* — 129,7 *secundum tempus* (= relativement à la chronologie) *omnibus est manifestum.* — 130,5 et 7 : *inaequalitas psalmorum secundum historiam* (= quant à l'histoire). — 151,1 *secundum dei potentiam inpossibile non est aliquid.* — 156,8 (*cum mandato*) *lex-coniungitur secundum fidem colendae trinitatis* (= quant à la foi en l'adorable trinité).

Dans ce dernier sens *secundum* et l'acc. équivalent à l'abl. du point de vue ou plutôt la conception a changé : Cicéron disait : *temporibus errasti* (= tu t'es trompé quant à la chronologie), parce qu'il considérait *temporibus* comme le point auquel il limitait son jugement; Filastrius pourrait employer le même tour, mais il peut encore dire : *secundum tempus errasti,* en prenant *tempus* comme la règle selon laquelle il prononce son jugement.

Juxta.

Cette préposition, employée 7 fois seulement n'a ni le sens temporel ni le sens local; elle est synonyme de *secundum* et signifie :

1. „conformément à" : 7,2 *iuxta legem non sentientes.* — 141,3 *iuxta litteram.* —

2. „à proportion" : 115,6 *condignam sententiam iuxta peccatum.* — 124,1 *percipiat iuxta quod gessit.* — 150,2 *iuxta quod capere potuisse nosceretur.* — 150,3 *ex voluntate iuxta quod capit.* — Etc.

Circa.

Les classiques n'employaient *circa* que dans le sens local, or ce sens n'existe plus dans Filastrius; de plus César, comme les archaïques,

préférait *circum* qui ne se rencontre pas une seule fois dans notre auteur. — *Circa* a les sens suivants qui sont postclassiques :

1. „environ“ : 107,1 *circa quingentesimum annum.* — 107,11 *post quadringentos et circa nonaginta annos.* — 140,2 *circa pentecosten.* — 107,4 *circa finem.* — De même Hor., T. Live.

2. „au sujet de“ : 69,1 *circa incorporationem aberrant.* — 71,1 *circa passionem aberrant.* — 128,3 *neglegentiores efficiuntur circa dei timorem et gratiam.* — Landgraf (arch. lex. IX p. 559) auquel Marx renvoie à l'Index, signale cet emploi de *circa* chez Quintilien, Fronto, Apulée, Porphyrion, dans les inscriptions africaines. — Draeger I p. 618, donne des exemples analogues d'Horace, od. 2,5,5 *circa virentes est animus tuae campos iuvencae*; — de Sénèque, ben. 7,28,2 *circa consularia occupatus comitia.* — La nouveauté a consisté à passer du sens local classique au sens métaphorique.

Contra.

Employée 20 fois, cette préposition n'exprime jamais le lieu, mais seulement l'opposition : 108,2 *contra naturam-scelera perpetrantes.* — 101,1 et 2—88,2 ter. — 84,3 bis, — 36,4—108,5. Etc. — 101,3 *contra* (= *in*) *illos saepe mortis-dominus decernit sententiam.* — 101,3 *excitantur mali contra malos.* — 130,2 *contra allofylum pugnando* (classique). — 104,3 *contra eum conantes progredi.* — 105,3 *contra deum cogitaverunt.* — 108,6 *contra dominum contraque sanctos-scelera perpetrare.*

Adversus.

Adversus n'est employé que quatre fois, seulement au figuré comme synonyme de *contra*, dans un sens défavorable : 32,5 *elatus est, inquit, adversus ceteros angelos.* — 142,2—131,5. — 34,3 *sententiam domini adversus eum confirmaverint.*

Inter.

Employé 7 fois, présente les sens suivants :

1. „entre“ au propre et au figuré : 89,5 *diversum gradum-inter hunc qui integrum custodivit et illum qui peccavit.* — 110,10 *medio tempore inter mandatum et gratiam.* — 156,7—115,6.

2. Il marque la réciprocité : 61,2 *pugnam inter deum et deum esse praedicantes.*

3. il est construit avec un comparatif : 35,3 *melior inter Judaeos inventus est.*

Supra.

Est employé 5 fois :

1. sens local : 21,2 *suspenderet-supra lignum.* — 96,4 *supra aquam subsistere.* — 96,2. —

2. „outre“ : 83 *supra baptismum ecclesiae catholicae alium suum baptisma insaniunt promittentes.*

3. „au-dessus de“ : 29,1 *virtutem-quae supra omnes, inquit, virtutes est.* — 110,9 *quod supra legem erat.*

Extra.

Un seul exemple : 84,5 *quod autem extra legem est.*

Ante.

Est 42 fois adverbe et 16 fois préposition. Dans ce dernier cas il se rapporte

1. au temps :

a) 127,9 *ante omnia saecula.* — 91,2 *ante saecula*;

b) 108,1 *ante diluvium.* — 150,4 et 110,5 *ante Judaeos.* — 110,10 *ante legem.* — 156,7 etc. Dans les cas suivants les classiques auraient employé l'ablatif : 104,5 *scientiam linguarum quam ante duo milia annorum et septingentos annos-amiserant.* — 156,7 *ante legem id est ante tria milia annorum et septingentos annos.* — 105,4 *prior Judaeis, id est ante septingentos annos Heber fuisse cognoscitur.* — 110,7 De même Justin 38,8,1; — Suétone, Claud. 27 *alterum ex suis liberis ante paucos triumphi amisit dies.* — Vell. 1,10,5. — Tacit. Ann. 1,62,1. Cf. Antib.[6] v. *ante.*

2. au lieu : un seul ex. : 125,5 *iudicari-ante tribunal Christi.*

Rem. — *Ante* est sous-entendu dans la formule : 140,1 *octavo Idus Januarias.*

Post.

Est 84 fois préposition et 10 fois adverbe.

1. sens temporel :

a) 5,1 *post ipsum.* — 30—31—32 etc.;

b) 3,1 *post interfectionem Abel beatissimi.* — 71,2—26,5—27,1—29,1 etc. Emplois non classiques : 82,8 *suscipi post tempus* (= *aliquanto post*) *iterum iubebat.* — 122,2 *quod fit post annos in Thessalia* (= des années plus tard). — 140,1 *apparuit magis post duodecim dies* (= XII *diebus post*). — 150,2 *duodecim dies post.* — 108,3 *post duo milia et trecentos annos diluvii.* — Cic. Att. 3,7,1 *post diem tertium eius diei.* L'usage postclassique n'a guère fait que généraliser cette construction.

2. sens local : 130,4 *post septuaginta duos psalmos defecisse dicit hymnos David scriptura psalmorum.*

3. sens figuré : 10,2 *post deum-non alium nisi solem debere-adorare.* — 143,1 *post Aquilam Triginta hominum interpretationem accipit* (= au 2[e] rang après). — De même Sall. Hor. etc.

4. locutions : *post hoc* 125,5. — *post haec* 90,2. De même Horace, Vell. Pat. etc.

Praeter.

Deux fois, dans le sens de „excepté“ : 17,2 *praeter David-alii omnes.* — 67,5 *praeter blasphemiam sancti spiritus.*

Prope.

Une seule fois, au sens local : 121,3 *ingentem latitudinem prope fines tendentem oceani.*

ἀνά et *κατά.*

Il n'y a pas lieu de s'étonner de rencontrer ces deux prépositions grecques. *ἀνά* se trouve dans un passage où Filastrius résume l'Ecriture; il est donc bien possible que l'emploi de cette préposition vienne de la traduction latine qu'il avait sous les yeux: le Thesaurus signale *ana* chez les médecins depuis Végèce, dans la Vulgate, etc. — 129,5 *David-quattuor choros posuit-ana septuaginta duo.* Cf. Paralip. XXV, 7, sqq. *κατά* n'existe que dans les expressions suivantes:

α) 45,5 *cata Lucan evangelium.* — 60,1 *evangelium cata Johannem.* Mais dans ce cas cette préposition grecque était si usuelle que s. Cyprien l'emploie régulièrement et que la Silviae peregrinatio dit toujours *cata Matheo, cata Johannem*; cf. Wölfflin, arch. lex. IV, p. 266, Silvia emploie même *cata* au sens distributif, comme tout à l'heure Filastrius a employé *ana*; ainsi elle écrit : 76 *cata singulos hymnos orationes dicunt.*

β) 49,1 *alii-surrexerunt cata Frigas, in Frigia provincia habitantes.* — Ce dernier emploi n'offre aucune difficulté, car *cata Frigas* est un nom propre calqué sur le grec *οἱ κατά φρύγας.*

§ 2. Prépositions qui gouvernent l'ablatif.

Ab.

Forme. — Cette prép. n'a que les deux formes *a* et *ab* :

1. *ab*, toujours devant une voyelle (même si *h* la précède); jamais devant une consonne, sauf :

α) devant *i* consonne : 34,1 *ab Juda,* — 98,4 *ab Judaeorum-populo*; cependant *a Judaeis* 107,11—141,3—92,3; — *a iuventute* 108,2; — *a iustis* 156,8;

β) et devant *sp* : 108,1 *ab spiritu.* — 109,7 *ab spiritu*; telle est la leçon du manuscrit A, mais B, aux deux endroits, écrit *a*; de même 153,3 *a spiritu*, passage qui ne se trouve pas dans A.

2. *a*, toujours devant une consonne, sauf les exceptions indiquées tout à l'heure.

Parmi les emplois qui manquent, notons:

1. *ab* exprimant la cause intérieure (*ab ira*) ou extérieure (*torrida ab igni*).
2. *ab* exprimant le moyen: *a labiis alium invocat.*
3. *ab* remplaçant le gén. avec subst. verbal: *volnus ab angue.*

I. *Ab* exprimant l'origine.

1. 98,5 *a deo Christo perveniens omnibus.* — 101,1 *malos reges-non a sua venire et fieri voluntate.* — 104,7 *venisse spiritum dei a deo.* — 55,3 *malum autem quondam a deo, quondam esse a materia adserunt.* — 127,4 *genitum autem dicit quia non a semetipso* (sc. *esse*), *sed de patre natum cognoscit ecclesia.* — 132,4 *nullumque metum mortis inferendae iam suspicaretur sibi ab aliquo adfuturam.* — 134,2 *hoc postea addit esse a deo.* — 24,2 *a Belo rege-ac de ipsius uxore et filiis filiabusve ita ex parentibus editis-progeniem processisse.* — On voit qu'ici *ab* est employé, comme chez les classiques, pour marquer une origine lointaine; quand il s'agit du père ou de la mère, l'auteur emploie uniquement *de* ou *ex.* — 140,3 *nobis diversa gaudia a christo domino pullularunt.* — De même s. Aug. civ. 12,12 *a parentibus progeniem pullulare mortalium.* La même construction est déjà dans Virgile, Géorg. II, 17 : *pullulat ab radice aliis densissima silva.* Ces deux exemples sont empruntés au Thesaurus.

Rem. — *Ab* ne se trouve pas avec „naître, commencer".

2. De ces verbes on peut rapprocher ceux qui signifient „obtenir": 105,4 *impetrare.* — 26,1 *consequi* — 84,3—141,4. — 45,3 *accipere* — 99,1—136,2 etc. — 82,6 *adipisci* — 137,7—154,1. — „espérer" : 13,2 *sperare* — 128,7 et 8. — 115,7 *expectare.* — „apprendre" : 107,2 *audire* 121,8—132,4—148,2. — 151,5 *discere.* — 110,2 *cognoscere* — 110,9—132,2. — 148,9 *agnoscere.*

Ab, dans ce cas, est classique.

3. *Ab* exprime encore l'origine du nom, avec ou sans verbe: 5,1 *Sadducei post ipsum a Saddoc* — 24,4—54—61,1—62,1—66,1—68,1—82,1 etc. — 7,1 *Samaritani-a Samareo rege ita nuncupati-a quo Samaritani sunt appellati* — 8,2—72,1—83—105,3—111,1 et 2 et 5 et 6. — 111,5 *Hellen itaque, id est Grecus homo, a lingua et a nomine regis dicitur-sicut ab Italo Itali.* — 119,3 *Deuteronomium dictum ab eo quod.* De même Cic. top. 10 *assiduus appellatus ab aere dando.* — Varron, Salluste etc.

4. Déjà Cicéron emploie *ab* pour indiquer la secte ou le chef d'une secte p. ex. fin. 4,7 *ab eo* (*Zenone*) *qui sunt.* — Mur. 63 *nostri illi a Platone et Aristotele.* — Tusc. 2,7 : *qui sunt ab ea disciplina.* De même Filastrius : 91,1 *alii sunt in Aegypto et Alexandria a Retorio quodam*; et plus librement : 34,1 *alii autem ab Juda traditore instituerunt heresim.*

— 47,1 *non mihi opus est dicere a Marcione* (= d'après l'autorité de Marcion). — 55,4 *Paradisum visibilem negant a Platone.*

II. *Ab* au sens local et temporel.

1. sens temporel : Praef. 1 *ab origine mundi.* Etc. avec noms de pers. : 110,2 *ab Adam.* — 112,2 *a Mosen.* Etc. avec noms d'âge : 108,4 *a pueritia.* — 108,2 *a iuventute.* — 152,2 *ab infantia.* On ne rencontre rien d'analogue à l'expression *a puero.*

2. sens local :

a) sans mouvement : 150,8 *a dextris.*

b) point de départ : 121,4 *a Cilicia exeuntibus.* Cf. Cic. Verr. 2,99 *a Vibone Veliam venissem.* Sall. Jug. 61 *ab Zama discessit.* — T. Live, très souvent avec des noms de villes, p. ex. : 35,37,6 *Enthymidas ab Athenis, eum domicilio elegerat locum, Thebas processit.* — 115,9 *Ite a me*, Matth. 25,41. — 109,7 *quo fugiam ab spiritu tuo, et a facie tua quo vadam?* Psalm. 138,7. — 26,1 et 2 *ab inferis excitare.* — 36,2 *surrexisse a mortuis.*

c) point de départ métaphorique : 152,3 *ab honore ad honorem et a gloria ad gloriam-pervenientium*; — *a fide in fidem procedimus et a gloria ad gloriam prodire properamus.* — 80,7 *a gloria ad gloriam-processura* (sic B).

III. *Ab* avec ablatif de séparation.

Tous les verbes d'éloignement sont toujours construits avec *ab*, même ceux qui admettaient une autre construction à l'époque classique : 12,2 *ab eis desiit pestilentia.* — 79,8 *desinat a peccato.* Le Thesaurus cite *desinere ab* et nom de chose chez Prud. Perist. 11,63 *iam, tortor, ab unco desine.* — Capit. Max. 3,3 *a currendo.* Mais je n'ai trouvé aucun exemple avec un nom de personne. — 31,1 *distare angelos a virtute illa.* — 93,5 *sicut enim caelum distat a terra, ita distant sensus vestri et cogitationes-a sensibus et cogitationibus meis.* Es. LV, 9. — 107,3 *non satis longe a quingentesimo annorum distare numero.* — De même Cic. S. Rosc. 44 *quantum distet argumentatio tua ab re ipsa atque a veritate*; — et 2,59 *cum a veris falsa non distent.* — 125,3 *dissentire a veritate.* — Cic. Font. 30 *nationes tantum a ceterarum gentium more ac natura dissentiunt.* Etc. — 36,1 *discordant ab eo.* — De même Vell. 2,53,3 *a se discordantes fortuna.* — Quintil. inst. 11,3,45 *ne vox ab oratione discordet.* — 52 *a fide catholica dissonantes.* — 82,3 *a christi bonitate ac misericordia dissonantes.* — Rolfe (arch. lex. X, page 498) cite seulement : Cyprien, ep. 36,1 *ab evangelica lege non dissonat.* Le Thesaurus ne donne aucun exemple de cet emploi. — 127,5 *non diiungendum est unum ab altero.* — De même Ter. Hec. 161 *illum ab illa.* — Varr. rust. 2,1,20. — Cic. Phil. 2,23 *Pompeium a*

Caesaris amicitia. — 105,3 *non discessit a deo.* — De même Plaut. Asin. 603 *ne iste ab ista non pedem discedat.* — Ter. Andr. 148. — Varr. l. l. 9,25. — Cic. Top. 5 *a te discessi.* Etc. — 92,6 *nec divinitas a carne aberat.* — 154,2 *a quibus avibus humana aberat ratio.* — Plaut. Cist. 237, *ab amica.* — Cic. Planc. 13 *aberat a me.* — 134,5 *quae non auferetur ab ea* (= ne lui sera pas ôtée). — 151,5—152,4—155,4. De même Cic. att. 13,13,1 *totam academiam ab hominibus nobilissimis abstuli.* — Verr. 1,8,23 *iudicia a senatu auferre.* — 69,2 *cum subtrahant animam a corpore.* — Cic. ad Q. fr. 2,4,5 *me a curia subtraho.* — 121,9 *ab aliis raptam habetis.* — Virg. Aen. 9,563 *agnum a stabulis.* — 49,3 *separant se a catholica ecclesia* 82,3—92,5—156,6—105,4 *a coniuratione.* — Fréquent chez Cicéron. — 80,6 *creatura liberabitur a servitute.* Rom. VIII 19sqq. — Cic. Tim. 19 *ab omni erratione.* — 15,1 *recedere ab idolis.* — 16,2 id. — 26,2 *a fide*; 29,3. — 33,1 *ab eis* (personnes). — 48,1 *a veritate.* — 52 *ab his* (pers.). — 98,6 *ab eo* (pers.). — 101,3 *a domino.* — 109,5 *a scientia.* — 112,7 *ab ea* (chose). — 118,3 *ab eodem* (pers.). — 136,3 *ab eo* (pers.). — 141,4 *ab idolis.* — 153,3 *a spiritu.* De même Lucil. 888 *a ludo.* — Rhet. Her. 3,6 *a virtute.* — Cic. Quinct. 67; Inv. 2,231 *a legibus.* — 21,2 *salvabantur a plagis.* — Le verbe *salvare* ne paraît que dans le bas latin, surtout chez les auteurs chrétiens. Le Thesaurus ne donne aucun ex. de *salvare a,* mais cite *salvificare a* de Sed. Carm. pasch. 5,6; — et de la Vulgate Jer. 30,17 *salvificare a vulneribus.* — 79,8 *qui mortuus est, iustificatus est a peccato.* Rom. VI 7. — *Justificare* est de même un néologisme chrétien, dont le sens est proche du sens de *liberare*; ce qui explique sa construction.

De ces verbes on peut rapprocher l'adjectif *alienus* qui marque aussi l'éloignement et se trouve deux fois construit avec *ab* : 108,4 *a natura hominum morumque alienos.* — 147,6 *alieni a christianitate.* De même Cic. : *non alienum putant a dignitate* (ou *dignitate,* sans *a*); mais *alienus ab aliquo* toujours, quand le complément est un nom de pers. Cf. Antib.[6] v. alienus.

On voit que les modèles de cet emploi de *ab* ne manquaient pas dans la langue classique; l'unique nouveauté est que cet emploi, de libre, est devenu exclusif, et que l'analogie l'a introduit après des verbes qui peut-être ne l'admettaient pas d'abord.

De.

Cette préposition n'est pas tout à fait aussi fréquente que *ab* (330 *ab* pour 300 *de* environ); mais elle présente plus d'emplois nouveaux. Chez Filastrius elle n'a jamais le sens temporel; elle n'équivaut à aucun génitif sauf au gén. de partie, ne signifie jamais „au lieu de“ comme dans Dracontius 5,218 *meruit de clade salutem*; ne marque ni la raison ni l'agent du passif.

I. *De* au sens local.

1. Comme chez les classiques, il signifie : „du haut de“ : 138,2 *loquebatur de caelo.* — 106,1. *usque ad Christi domini iterum de caelo divinam praesentiam* — 107,15. — 44,2 *descendit de caelo.* — 147,4, — etc.

2. question *unde*? — La prép. *de* était parfois employée par Cicéron en un sens voisin du sens de *ex*: Att. 4,3 *expulsi de area.* — pro Balbo 22 *de civitate exterminari.* — n. d. 1,29 *simulacra deorum de locis sanctissimis ablata.* — div. 1,50 *haustam aquam de puteo.* — Brut. 83 *haurire de dolio.* Etc. cf. Draeger I p. 626. — Cette construction est très fréquente dans notre auteur : 142,8 *venientibus de Achaia, de Grecia.* — 59,1 *de caelo.* — 44,1 *de Syria.* — 88,6 *de Ponto.* — 36,5 *de gentibus.* — 107,1 *de caelis advenire.* — 25,1 *de Mesopotamia.* — cf. Caes. b. g. 4,19 *de oppidis demigrare.* — 98,5 *de spiritu sancto-perveniens.* — 107,6 *de impietate redeuntibus.* — 15,2 *exiens de populo deque civitate eorum.* — 21,1 *in exitu Israhel de Aegypto.* — 149,6 *exivit de arca-, de Aegypto.* — 119,1 *de corpore.* — 124,1 *de saeculo.* — 141,5 *de hoc saeculo.* — cf. Cic. Rab. perd. 11 *de vita decedere.* — 45,7 *fugatus-de civitate Ephesi.* — 29,9 *fugeret-de Hierusolimitana civitate.* — 32,4 *eduxisse eos de terra Aegypti.* — 133,1 *stellas de thesauris locisque absconditis-procedere.* — 20,1 *de eis* (*puteis*) *haurientes.* — 31,2 *de virtute superna lumen fuisse dimissum.* — 99,1 *discessisse eam de caelo.* — 79,7 *de mundo tollitur.* — 115,1 et 3 *expulit eum de paradiso*; mais 115,7 *e paradiso.* — 65 *proiectus est de ecclesia.* — 133,1 *proiciat de corde.* — 146 *de dolio inventos.* Le point de départ : 148,2 *de mandato pristino ad tantam Christi pervenire-scientiam.* — Classique : *ab-ad.*

II. *De* exprimant l'origine.

1. d'une personne : 3,3 *de Seth-genus deducere.* — 24,2 *a Belo rege-ac de ipsius uxore processisse.* — 38,3 et 4. — 37,1 *de Joseph natum.* — 4,1 *de hoc natum-deque his duobus generationem multorum adserit.* — 32,2 *de deo notum* —, *de virtute angelos factos.* — 44,2 *natum de virgine.* — 35,2—148,3 bis. — 33,5—56,2—57,1—127,4. — 69,5 *de s. spiritu facta.* — 66,3 *de deo genitus* —, *de patre.* — 66,4 *de substantia patris.* — 127,2 *de patre* — 127,3 et 5 etc. — 35,1 *de quo principio, id est de deo, prolationes factae sunt.* — 48,1 *de caelo prolatos.* — 121,7 *de quo-sunt editi.* — 132,7. — 148,2 bis. — 120,5 *de eis nos-parturierit.* — 98,1 *de deo infusum.* — 100,4. — 121,4 *de primo* (*filio*) — *viginti quinque generationes-descendisse.* — 51,3 *de patre sint proprie.* — 55,2 *de terra.* — 61,2 *de deo.* — 153,4—67,1—124,4—66,2 etc.

Rem. — L'ablatif seul ne se trouve pas en ce sens avec *natus* ou un participe analogue. Les exemples cités montrent que *de* est employé aussi bien quand il s'agit du père ou de la mère que quand il s'agit

d'ancêtres reculés. — Les prosateurs classiques, dans le premier cas, emploient l'abl. seul ou accompagné de *ex*; *de* ne se rencontre que chez les poètes et dans la langue vulgaire p. ex. chez Vitruve Praef. 1. — Dans le second cas, ils emploient toujours l'abl. avec *ab*.

2. origine d'une chose : 129,7 *Grecorum sapientia-ex prophetis et specialiter de David beato sit.* — Passage qui montre l'équivalence de *ex* et de *de* en ce sens. — 132,6 *de genere illius omnem impietatem pullulasse.* — 156,8 *lex itaque de mandato-descendit.* — 27,2 *quae de gente Cananeorum exarsit impietas.* — 38,4 *de ogdoada et decada et duodecada consistere triginta Aeonas.* L'emploi de la prép. *de* est postclassique.

3. origine du nom: 105,1 *nomen linguae de Judaeis primum processisse —, de paganis.* — 111,2 *si autem de idolis* (sc. *dicti sunt pagani*). — Chez les prosateurs classiques: *ex aliquo* ou (rarement) *ab aliquo*; *de aliquo* est poétique et postclassique. Cf. Antib.[6] II p. 141.

4. lieu d'origine. — Cicéron emploie l'abl. seul ou accompagné de *ex*; T. Live plusieurs fois l'abl. avec *ab*. — Filastrius emploie exclusivement *de*: 29,1 *Simon-Magus, — Giteus, de loco quae villa est ita vocitata.* — 29,8 *Helenam-de Tyro meretricem fuisse.* — 45,1 *Marcion-genere Ponticus, de civitate Sinope.* — 54 *Sabellius-de Libia.* — 61,1 *Manichei de Persida.*

Rem. — 89,1 *Clementis de urbe Romae episcopi.* — Il serait téméraire d'interpréter *de urbe* comme équivalant à un génitif de possession, car il n'y a pas de construction analogue dans Filastrius; il est donc plus probable qu'il exprime seulement l'origine.

III. *De* exprimant l'origine par métaphore.

Praef. 4 *Christum iam verum deum de lege et prophetis audientes.* — 151,5 id. — De même Cicéron. cf. Riemann-Goelzer, Gram. comp. Syntaxe 153,1°. — 4,1 *in lege dei deque ea resurrectionem non sperans futuram.* — 148,9 *de lege pariter et prophetis.* — Le 1[er] ex. contient *sperare in* et *sperare de* qui semblent synonymes; la nuance qui les distingue est sans doute que l'abl. avec *in* indique la circonstance sur laquelle est fondé l'espoir, tandisque l'abl. avec *de* indique la source de l'espoir. — Aucune de ces deux constructions n'est classique. — 4,2 *nec futurum iudicium de lege atque prophetis expectans.* — 5,2 *de lege divina.* — Les classiques emploient *ab* avec les noms de pers. et *ex* avec les noms de choses. — 156,3 *Esaias-de patriarchis et lege et-prophetis acceperat gratiam.* — 38,6 *de sancta virgine.* — Dans ce sens Cic. dit *accipere ab*; Salluste *accipere ab* ou *ex*. — 120,6 *de parentibus habemus-praevaricationis iniquitatem communem.* — 100,1 et 2 *de deo.* — 96,4. — Les classiques emploient toujours *ab*. — 61,1 *Fomenta de illis-sumentes.* — 114,1 *de apocrifis prophetarum.* — 129,8

de lege atque prophetis. — Chez les class. *ab* avec noms de pers., et *ex* avec noms de choses. — 110,7 *qui enim exquisivit haec de manibus nostris?* Es. I 12. cf. Cic. Verr. I, 1,4 *eripere de manibus* (Draeger I p. 625).

L'analogie, comme ces exemples le prouvent, a donc beaucoup étendu le domaine de la prép. *de* employée pour marquer l'origine au sens figuré.

IV. *De* marquant la séparation.

21,4 *est liberatus-de obsidione.* — 149,6 *de Aègyptiis —, de Pharaone.* — 149,7 *de tenebris.* — De même Aug. civ. dei 18,22 *de aqua*; — ep. 140,28 *de diluvio.* cf. Georges. — 149,8 *deleantur de libro,* Psalm. 68,29. — Les class. disent *delere ex.* — 125,6 *qui autem credidit in patrem —, transiit de iudicio impiorum.* — Georges ne donne aucun ex. de *transire de* (= échapper à) ni de *delere de.* De même après les adjectifs suivants : 13,1 *si sanus fieri posset de languore corporis.* — Caton : *sanus ex morbo.* — 144 *diversa itidem sentientes de fide catholica* (= *ab* chez les class.) De l'idée d'origine ou point de départ, on passe facilement à l'idée de séparation.

V. *De* au sens causal.

Il est déjà chez Ovide, puis chez Tertullien et beaucoup d'écrivains postérieurs. Filastrius n'en offre que de rares spécimens : 102,1 *terrae motum non dei iussione et indignatione fieri, sed de natura ipsa elementorum opinatur.* — 24,4 *deque hac re* (= *qua de causa*) — *accusatur.* — 129,6 *de ea re* (= *hac de re*; class.) *futura gaudia saeculo promittendo.* D'une manière différente Plaute : *de vento condoluit caput.* — Cic. Acad. post. 1 *de via fessus.* Draeger I p. 630.

VI. *De* exprimant le moyen.

Ovide, Pont., 4,8,28 emploie *de* au sens instrumental : *de aquis obrui.* Ce tour n'est plus signalé ensuite que chez Apulée, Lactance, Tertullien et d'autres auteurs plus récents; les exemples de cet emploi sont assez nombreux chez Filastrius.

1. moyen : 106,4 *salutis remedia reserabat de lege pariter et prophetis.* — 140,1 *salvator carnaliter omnia in se et de se consummabat.* — 119,1 *librum (Deuteronomii) conscriberet de quattuor libris repetendo.* — 97,6 *corpus de terra plasmatum Adae, sic de viri corpore-factam mulierem.* — 117,1 *mulieris carnem de costa Adae postea perfecisse.* — 148,9 *a nobis de lege et prophetis Christi mysteria paulatim agnoscere.* — 149,5 *de lege et prophetis Christum ubique deum-prophetarum testimoniis conprobantes.* — Ici *prophetarum testimoniis* fait pléonasme avec *de prophetis.* — 155,5 *de lege atque prophetis ostendens.* — 151,2—156,7.

— 117,2 *de potentia divina dedisse eis sapientiam.* — 109,7 *nomen idoli species doli et formae praevaricatio de interpretatione greca est nuncupatum.* — 73,2 *obliti de coeno* (= souillés de boue).

2. instrument matériel: un seul exemple: 156,1 *de cherubin unus-acceperit de forcipe carbonem.*

VII. *De* = au sujet de.

Il est employé plus de 100 fois en ce sens. Il n'y a de notable que les cas suivants: 18,1 *heresis —, de qua-incusabat eos —; deque ea Stephanus-increpabat.* — 107,7 *de Cain-vindictam* (= punition de Cain, vengeance au sujet de Cain). — 130,8 *ut quod ante factum est per diabolum de impietate idolorum, hoc et sub Judaeis seductione eius commissum facinus monstraretur.* — *Facinus de impietate idolorum* = crime commis au sujet de, c-à-d. crime consistant dans. Il équivaut parfois à un acc.: 134,8 *de illa praetermittebat.* — 120,4 *de se dicebat David in iniquitate conceptum.* — 156,7 *cum-de patre et filio et sancto spiritu-praedicabant.*

Cette tournure qui consiste à négliger la structure purement grammaticale afin de donner plus de force à une partie du discours, se rencontre même chez Cicéron, Phil. 13,16 *de Theopompo neglezimus*; — chez César b. g. 1,44 *de stipendis recusare.* Filastrius l'adopte même quand elle remplace le datif: 121,5 *De Japheth-ei amplior-promittebatur.*

VIII. *De* au sens partitif.

Il est construit de trois manières différentes:

1. dans le même sens qu'un génitif partitif: 62,2 *quidam de eis*; — 100,1. — 134,1 *de veteri testamento multa.* — 130,6 *de psalmis aliquid.* — 156,1 *de Cherubin unus.* — 121,11 *quinquaginta de ipsis.* — 104,7 *ut audientes homines mirarentur de gentibus* (= certains parmi les gentils). — 148,9 *decimas de suis facultatibus offerendo.* — 155,5 *considerabo mirabilia de lege tua.* Psalm. 118,18.

Rem. — 97,4 *et accepit dominus terram de limo.* Gen. II 7. — 97,5 *terram de limo acceptam.* — Rönsch, It. u. V. p. 396.

2. comme prédicatif: 57,1 *de militaribus fuerunt.* — 108,3 *quos de genere gigantum adnuntiarunt.* — 90,1 *qui de parte fuerat arriana* (= du parti d'Arius).

3. comme complément direct: 20,2 *de aqua-si biberit.* Joh. 4,14. — 115,1 *ne quando-gustet de ligno vitae.* Gen. III 22. — 115,5 *gustaret de ligno vitae.* — 116,1 *de arbore.* — 47,5 *de quattuor elementis, id est de sicco, calido, umido et frigido accepisse.* — 97,5 *de costa eius accepisse dominum.* — 49,5 *de infantis sanguine in pascha miscere in suum sacrificium.* La langue classique ne méprisait pas les deux premières constructions; elle disait p. ex.: *homo de plebe, aliquem de tribus,* etc.

v. Draeger I p. 628. Mais elle n'admettait pas la troisième qui est, d'ailleurs, une conséquence très logique des deux autres; celle-ci ne pénétra dans la langue littéraire qu'à l'époque du bas latin. L'ancien français dit encore aussi bien : perdre sang, que : perdre de sang. —

IX. Autres emplois de la prép. *de*.

Moins importants sont les emplois qui restent à énumérer:

1. *de* = conformément à : 72,2 *damnant etiam de lege* (= *legitimas*) *nuptias, non a deo institutas adserentes.* — cf. 48,2 *-ius nuptiarum legitimum abicit.* — 120,1. — 134,5 *sicut enim et haec terrestris esca a deo data est, ita et illa caelestis esca de lege* (= conforme à la loi) *desideranda est amplius, fides quippe domini de lege et prophetis adveniens.* — Dans ces deux passages *de lege* détermine le substantif comme s'il était précédé de l'article.

2. *de,* exprimant la matière; cet emploi est très fréquent dans la bas latin; mais par hasard il est extrêmement rare chez Filastrius : 55,4 *animas hominum de igne et spiritu esse.*

3. *de* exprimant la manière est aussi fort rare : 114,2 *de sua sapientia cum hoc praedicat.* — Cic. p. Mil. 24 *de amicorum sententia.* — fam. 12,3 *de meo consilio.* — Apul. m. 8,11 *de iussu dominae.*

4. 132,4 *si fructus bonorum operum* **de cetero** *eum sequeretur* (= à l'avenir). De même Curt., Tert., Hier.

Préposition *ex*.

La forme *e* n'existe que 11 fois, savoir:

a) devant *s* : 51,3 *e sanctis scripturis.* — 103,1 et 2 et 3.
b) devant *q* : 88,3 *e quibus* — 123,3 et 4—133,3—156,5.
c) devant *p* : 115,7 *e paradiso.*
d) devant *d* : 133,3 *e diversis.*

Quoique la prép. *ex* ait des emplois très variés, on ne la rencontre que 90 fois environ; presque partout elle a peine à subir la concurrence de *ab* et de *de;* et elle ne fait aucune acquisition importante.

I. Sens local. — 6 fois seulement:

1°. 5 fois à la question *unde?* 115,7 *pellitur e paradiso.* — 133,3 *e diversis thesauris concurrere.* — 103,1—123,4—129,4.

2°. une fois dans le sens „du côté de" : 123,3 *e quattuor angulis saeculi-statuta.*

II. Sens temporel. — 10 fois : 91,3 *ex hoc iam saeculo damnaverit.* — 109,8 *ex eo* (*homine* = à partir de cet homme) *traditum fuisse posteris.* De même Horace od. II, 1,1 *motum ex Metello consule civicum.* — 105,3 *ex quo* (= depuis que). — 106,1 et 2. — Praef. 1. — 15,2 etc. — Seulement depuis T. Live. — 99,1 *ex eo* (= à partir de ce moment)

eam animam nuncupatam arbitrantur. De même T. Live 8,11. — cf. Antib.[6] I p. 441.

III. Idée d'origine. — 30 fois:

1. pers.: 2,2 *ex altera virtute-Cain factum, ex altera autem Abel-natum.* — 148,5 *renatus-ex aqua et spiritu.* — 24,3 *ex parentibus editi.* — 32,3 *ex aliis alii prolati.* — 127,2 *ex semetipso erat.* — 66,3 *facti sunt ex nihilo.* — 66,5—80,3 et 5—117,3—126,1 bis — 137,2. Jamais il ne s'agit d'ascendants éloignés.

2. choses: 73,3 *damnatio ex hominum voluntate descenderit.* — 120,6 *iniquitatem, -ex hereditate prima descendentem.* — 84,4 *quod ex voluntate est.* — 153,5 *ex fide adfuturam.* — 96,1 *esse eam ex semetipsa.* — 129,7 *grecorum sapientia-ex lege-de David sit.* — 84,1 *escarum abstinentiam —, quae non ex legis praecepto.* —

3. noms: 3,1 *Seth —, ex quo et Sethiani appellantur.* — 5,1 *Saddoc —, ut ex eo Sadducei dicerentur.* — 24,2 *ex eis Bahalitae pluraliter appellarentur, — ex uno nomine impia generatio ut Bahalitae dicerentur.* — 111,4 *ex rege Pagano-hoc mendacium nominis-detinent.*

Son emploi est ici tout à fait analogue à celui de *ab* et *de*. Déjà chez les classiques on trouve aussi bien *nominare* avec *ex* qu'avec *ab aliquo* (*aliqua re*). cf. Antib.[6] I p. 440. —

IV. Avec *accipere* et verbes analogues: 103,2 *haec itaque nomina e sanctis scripturis accipimus nuntiata.* — Classique. — 103,3 *haec nomina legentes e sanctis scripturis.* — Les class. disent *legere in.* — 137,9 *similitudo itaque ex fide-ostenditur.* — 129,10 *ex suis* (= *illorum*) *itaque vanitatibus, id est ex Grecorum historiographis-cognoscere.* — 137,7 *similitudinem enim ex doctrina-cognoscitur.* — De même César. b. g. 4,30,1 *cum paucitatem militum ex castrorum exiguitate cognosceret.*

V. *Ex* exprimant le rapport de matière est extrêmement rare: 126,1 *ex elementis eam consistere.* — 156,5 *ferro —, e quo et gladius gignitur.* —

VI. *Ex* accompagne rarement aussi l'ablatif de cause:

1. extérieure: 12,1 *ex ira dei produxisset terra sorices.*

2. intérieure: 58 *ex hoc errore non cognoscunt diem paschae.* — 154,2 *ex voluntate pessima insequentium prophetam.* D'une manière analogue Cic. rep. 2,33 *ex aere alieno commota civitas.* — p. Cluent. 71, *laborare ex invidia.*

VII. *Ex.* accompagne l'abl. de moyen environ 11 fois: 11,2 *dei iram ex hac vana observantia posse placare.* — 51,3 *nobis nuntiatur e sanctis scripturis.* — 108,3 *ex duobus nominibus compositum.* — 111,6 *rex paganus ex suo nomine confirmavit.* — 128,7 *ex sua conversatione sibi praesumit iustitiam.* — 151,5 *non ex fide sed ex operibus currere.* — 150,3 *ex voluntate iuxta quod capit quisquis et desiderat.* — cf. 150,2 *iuxta quod capere potuisse voluntas hominum nosceretur* (= selon ce qu'on croirait que l'homme a de puissance au moyen de sa volonté).

Une fois le complément est un nom de pers.: 119,4 *ex credentibus nuntiaretur.* Trois fois il est un pronom: 33,4 *ex his divisio facta est in medio.* — 103,3 *ex his (nominibus)-omnium siderum-nomina posse comprehendere.* — 107,10 *ut ex hoc* (= par ce moyen) *iubeleus unus Christi praesentiam consummationemque saeculi declararet.*

Cet emploi n'existe que dans le bas latin.

VIII. *Ex*, au sens partitif, est à peu prés aussi fréquent: 3,3 *quidam ex eis.* — 85,2 *quidam ex his.* — 33,3 *alii autem ex eis.* — 42,3 *unum ex eis.* — 115,1—156,2 *ex quibus unus.* — 91,1 *neminem errare ex eis.* Une fois il est construit comme complément direct: 20,2 *qui ex hac aqua terrestri biberit.* Joh. IV, 13. — Sauf ce dernier cas, cet emploi est classique.

IX. *Ex*, au sens modal, ne se trouve que dans les locutions suivantes: 147,6 *ex littera paganitati consentiunt* (= en suivant le sens littéral). — *ex aperto* (= ouvertement) 15,1 et 92,5. — *Aliqua ex parte* (= en quelque mesure) 93,8. — *ex parte* (= en partie) 36,1—94,4—101,4—132,4—133,3.

X. 79,1 *Econtra* (= au contraire). De même s. Jérôme, s. Aug. etc. cf. Hamp, arch. lex. V, 350.

Préposition *Sine.*

Elle est employée 32 fois:

1. 148,1 *sine patre, sine matre-genitum.* — Etc.

2. elle forme une locution équivalante à un adj. ayant un sens négatif: 55,1 *materiam elementorum, quae est sine anima, inrationabilis scilicet.* — 97,3 *caro sine anima* (privée d'âme) *non possit eloqui.*

3. elle forme des locutions adverbiales: 109,7 *sine intermissione* (bas latin, p. ex. chez Ennodius etc.). — 26,4 *sine dubio* (class.) — 125,1 *quotquot sine lege* (= ἀνόμως) *peccaverunt, sine lege peribunt.* Rom. II. 12.

Préposition *cum.*

Employée environ 60 fois, elle a des sens variés:

1. accompagnement: 12,1 *eos cum arca et sedibus remiserunt.* — 29,8—80,7—86,1. etc. Ici certaines nuances doivent être distinguées:

a) 33,2 *qui fuit primum cum apostolis* (= qui accompagna les apôtres comme disciple).

b) 87,1 *adserit cum Judaeis* (= en même temps que) *debere facere pascham.*

c) 132,5 *cumque his* (= et en plus de ces choses, outre cela) *etiam septem poenas perpeti.*

d) 71,2 *neque cum carne* (= ayant) *ascendit in caelum.*

e) Praef. 4 *cum patre* (= dans l'essence divine du Père) *semper*

esse; — de même 127,2 *erat cum patre semper*; idée que Filastrius traduit encore par : *esse apud patrem.*

f) 17,2 *ac saepius cum illorum interitu* (= tout en se perdant eux-mêmes).

2. moyen: — 147,2 *cum paucis* (sc. *militibus*) *infinitos vinceret inimicos.* — 107,15 *consummatione saeculi, quae cum angelis adfutura sit* (les anges seront les instruments de la fin du monde, car ils sonneront l'heure du jugement, sépareront les bons des méchants etc.; il semble que c'est à cela que Filastrius fait allusion).

3. manière ou circonstance accompagnante : 72,2 *deus cum benedictione tribuit.* — Praef. 3 *cum sapientia.* — 23,2 *cum fletibus adorabant.* — 128,6 *cum praesumptione et iactantia.* — 128,7. Le subst. est accompagné d'un adj. : 122,2 *cum multo mendacio.*

4. avec verbes composés de *cum* : 149,8 *cum suis conexae virtutibus.* — 33,5 *concubuisse cum muliere.* — 87,3 *concelebrant cum istis.* — 154,1 *cum sanctis omnibus conlocaretur.* — 92,4 *divinitate coniuncta cum corpore.* — 153,5.

5. avec adj. composés de *cum* : 55,1 *materiam mundi coaeternam esse cum deo.* — 100,4 *sensus pecudum nobiscum communis est corpore.* — 100,1 (*homo*) *sensum habet corporis „communem" cum pecudibus*; ici *communem* est une addition de Marx qui paraît superflue, car *cum* signifie „de même que", cf. 37,2 *filium cum patre sempiternum esse* (= est éternel de même que le fils); et de même 64,1. —

6. avec les verbes qui signifient:

a) „combattre" : 29,9 *pugnaret cum beato apostolo.* — 130,2 *pugnasse cum Goliath.*

b) „unir" : 67,5 *cum domino non iungeretur.* — 127,5 *generatio cum sempiternitate copulanda.* — 155,9 *certamina itidem cum martyribus sociata.* — 57,1 *misceri cum mulierculis.* — 108,1 *miscuerint se cum feminis.*

7. locutions : 120,8 *cum eo pariter* — 135,3. — 41 : *cum suis itidem doctoribus* — 155,9. — 27,1. — 87,1 *simul cum eis errore depereunt.*

Préposition *prae*.

Un seul ex. : 129,1 *cum ipse meruerit prae multis praedicare* (= de préférence à). Classique.

Préposition *tenus*.

Un seul ex. : 66,2 *nomine tenus* (= seulement de nom) *similem.*

Préposition *pro*.

Cette préposition est employée 11 fois, avec les sens suivants:

1. temps : 149,4 *meruerint* (*apostoli*) *pro pentecosten* (= pour la

pentecôte) *plenitudinem divini spiritus consequi.* — De même Macrobe. — Ici d'ailleurs la leçon n'est pas sûre.

2. 32,7 *pati martyrium-pro nomine Christi.* — 69,6 *animam meam pro vobis pono.* Joh. X, 11. Classique.

3. au lieu de : 32,6 *Cyreneum pro eo ad passionem venisse.* — 21,2 *lapide-qui erat in templo positus pro columna* (= en forme de colonne).

4. causal : 21,4 *pro quo merito.* — Dans le Monumentum Ancyranum 6,16 *quo pro merito* correspond au grec ἐξ ἧς αἰτίας.

5. final : 69,3 *quae pro nostra salute dignatus est sumere.* — 70,1 et 2—71,3—140,2. Au sens final *pro* ne se rencontre que dans le bas latin.

§ 3. Prépositions qui gouvernent l'ablatif ou l'accusatif.

Préposition *super.*

Employée 14 fois avec l'acc.

a) au sens local: 95,2 *super aquam fundata* —96,2—94,2—156,6—153,3—109,4 *superferebatur super aquam.* — 156,4 *superveniet super te,* Luc. 1,35. — Cicéron construit *super* exclusivement avec l'acc. L'ablatif est employé à côté de l'acc. en un sens différent: 133,5 *qui solem suum oriri facit super iustis et iniustis et pluit super bonos et malos.* Matth. V, 45. — L'abl. se trouve chez Lucrèce, les poètes classiques, et les prosat. postcl.

b) sens figuré : 120,8 *super nivem dealbabor.* Psalm 50,9. — De même Plin. ep. 7,13,2; Suet. Vitell. c. 13 *super ceteras famosissima.* — Fréquent dans la Vulgate.

Préposition *sub.*

Employée 46 fois, elle n'est construite qu'avec l'ablatif.

1. sens local, sans mouvement : 22,1 *sub terra in spelunca* (= dans une caverne souterraine). — 23,1. Etc.

2. sens temporel (sans aucune idée de subordination) : 23,2 *qui sub beato Mose Aegyptiis praesidebat.* — 110,7 *quale-sacrificium Melchisedech sub Abraham optulerit.* — 33,1 *sub Apostolis.* — Praef. 1 *sub Judaeis.* — 153,2 *sub paucis.* — Cet emploi, fréquent chez les auteurs chrétiens est attesté chez Tacite, Pline le jeune, Suétone; cf Antib[6].

3. sens figuré :

a) subordination à une pers. : Praef. 3 *sui sub dicione ac potestate-tenere;* —121,7—100,4.

b) subord. à une chose : 98,4 *sub legis condicione posita.* — 156,7 *sub mandato viventes.* — 126,3—136,2. Etc. Cet emploi est classique (cf. Cés. b. g. 1,31,7 : *sub illorum dicione*). — Mais les locutions figurées suivantes sont postclassiques : 25,2 *sub hoc vocabulo idolum facientes.* —

61,4 *sub figura confessionis christianae multorum animas-captivare.* — 16,1 *sub nomine Judaismi legem confitentibus* —; *sub causa hac multi latrocinantur.* — De même T. Live 36,7,12 *sub specie pacis leges servitutis sibi impositas esse.* — Curtius, Sénèque.

Préposition *in.*

I. Avec l'ablatif.

Nous noterons seulement l'extension nouvelle donnée à des emplois classiques et les emplois inconnus de l'époque de Cicéron.

1. Sens local:

a) *in* = locatif: 91,1 *in Aegypto et Alexandria* (= *Alexandriae*), symétrie. — 142,5—129,5 *in Hierusalem civitate.* — 148,1 *in Salem civitate.*

b) *in* = *apud*: 150,1 *legunt in Salomone.* — 153,1 *audit in Zacharia.* — 56,1 *in Ezechiel.* Et très souvent; jamais *apud* n'est employé en ce sens. De même beaucoup d'auteurs de la basse latinité, p. ex. s. Cyprien.

c) 21,2 *formationes in lapide magno-et incisiones-sculpentes.* — Justin: *sculpere in gemma.* cf. Georges. — 133,1 *stellas infixas putat esse in caelo.* On ne remarque aucune confusion entre l'acc. et l'abl. — 108,6 *in orbe terrarum scelera diffuderant,* l'abl. est logique, puisqu'il ne s'agit pas d'un mouvement vers un autre lieu.

2°. Sens temporel; *in* superflu: 94,1 *in primo die.* — 29,5 *in Troiano bello.* — 23,2 *illo in tempore* (= en ce temps-là). — 141,1 *nostro in tempore.* — 153,6 *in medio tempore.* — 134,8 *in praesenti saeculo.* — Etc. — 112,5 *vitam in qua-degimus.* — 110,5 *vita* —, *in qua vivimus.* Cf. class. *degere* (*vivere*) *vitam.*

3°. Le point auquel on restreint une affirmation: 51,1 *aequalitatis causa in divinitate et potentia.* — 51,3 *aequalis in omni maiestate.* — 108,1 *similis in fortitudine.* — De même avec un adjectif ou pronom neutre: 30 *impietatem est eius secutus in omnibus* (très fréquent). — 36,1 *in nullo.* — 37,1 *in multis.* — 47,1 *in quibusdam.* — 36,1 *in parvo.* — Etc. — 148,6 *non erit dignus in regno caelorum.* Luc. XIV 33. Il faut sans doute traduire „il sera indigne en ce qui concerne le royaume des Cieux.“ 9,1 *nec studium in vestimentis* (= relativement à) *gerentes.* — 125,2 *in comparatione multarum poenarum-minora tormenta.* — 125,7 *in comparatione-impiorum diversitas est poenarum.*

4°. Circonstance accompagnante ou manière. 125,4 *in paenitudine dicens.* — 120,6 *in dolore parturies filios.* gen. III 16. — 134,4 *carnalem vitam hominum a deo concessam in multis divitiis.* 120,4 *in iniquitate conceptum et in peccato genitum.* 80,5 *seminatur in corruptione.* I Cor. XV 42. — 80,6. — 155,9 *gloria in coniunctione virtutis-concessa.*

150,2 *in veritate comperi* (= *vere*). Actor. X, 34. — Il n'y a pas d'exemple analogue dans l'auteur lui-même.

5. Sens d'une proposition circonstancielle.

a) Concession: 93,3 *ut in distinctione* (= malgré la distinction) *nominum ac trium personarum non sit aliqua naturae diversitas.* — Etc.

b) 151,4 *dominus in eorum contradictione pertinaci* (parce qu'ils étaient obstinés) *dicebat.*

Cet emploi, déjà connu de Plaute, peu fréquent chez Cicéron, est très recherché depuis T. Live. C'est sans doute ce qui a conduit à employer *in* pour marquer le rapport d'instrument, car l'idée de cause et celle d'instrument sont analogues.

6°. *In* accompagnant l'ablatif de moyen. Avec l'instrumental, *in* ne paraît que dans le bas latin: 149,2 *mysteria christianitatis in ipsis quattuor ieiuniis nuntiata.* — 153,5 *in quo meruerunt consequi angelicam dignitatem.* — 154,2 *in hoc.* — 113,2 *non in hac vanitate nuncupationis turpissimae nuntiatus.* — 29,7 *in figura feminea apparens.* — 42,2—138,3 etc. — 101,2 *in nomine meo prophetare.* Jerem. XXIII 21. Seulement dans des citations. — 111,3 *in quorum vanitate* (= *quibus vanis rebus*) *suis animis interitum adferebant.* — 156,7 *si autem in carnali iustificatione quis salvari putaverit.*

7°. Autres emplois. *In* et l'abl. est une tournure commode parce qu'elle est vague; aussi la trouve-t-on dans des cas où une langue plus précise eût préféré un autre tour: 139,2 *quattuor diversae virtutes diversaque certamina nuntiabantur adventura saeculo in tantis doctrinis ac virtutibus, in diversitate sublimitatis eminentiae*; ceci équivaut peut-être à: *certamina quae diversae et sublimes doctrinae et virtutes futurae erant.* — 153,2 *haec coniunctio* (des trois personnes de la St. Trinité) — *non in diversa maiestatis aut qualitatis credenda substantia paedicatur* (= *non ita praedicatur ut diversa maiestatis aut qualitatis substantia credenda sit*). — 152,2 *Spiramen itaque datur ab infantia, spiritus autem* (l'Esprit saint que les apôtres reçurent le jour de la Pentecôte) *in incremento doctrinae fideique et salutaris baptismi plena dei gratia.* — Ce qui signifie: „l'Esprit saint est donné en accroissement de doctrine et de foi et pour porter à la perfection la grâce divine du baptême". Il semble qu'ici un classique eût choisi l'acc. au lieu de l'abl. parce que, logiquement, „*incremento*" et „*plena gratia*" expriment la fin. — De même dans le cas suivant: 79,3 *quis dedit Israhel in direptione?* Es. XLII, 24. — 108,7 *angelos ita peccasse transformatos in carne.* — Mais l'auteur considère le résultat ou le terme, non la fin ou le mouvement. — D'une manière analogue: 56,2 *Christum in carne venisse* — 135,3 — Praef. 1, etc. L'idée de mouvement n'est nullement exprimée, mais seulement l'état résultant de ce mouvement; ce qui n'empêche pas l'auteur de dire souvent: *venire in carnem* 107,3—92,3 et 7 et 8—125,6—156,2.

Rem. — 108,8 *gigans et in bono* (= *in bonam partem*) *accipitur*; peut-être d'après: *in bonis ponere* (= ranger parmi les biens).

II. *In* avec l'accusatif.

1°. Sens local (propre ou métaphorique).

a) question *quo?* — 107,11 et 142,2 *redierunt in Hierusalem.*

b) avec subst. verbal: 98, *inspirationem in animam datam fuisse.*

c) avec verbes composés de *in*: 100,4 *in eam infusa.* — 21,2 *intuebantur in eum.* — 97,5 *inmisso sopore in Adam.* — 76,1 *digitum inponentes in nares.* — 33,4 *inruentes in spiritum.* — 149,1 *in praeiudicium incursurus est.* — 42,1 — 142,7 *includi in cubiculum* (les class. emploient l'abl.).

d) avec d'autres verbes: 24,3 *cum in monumentis ponerentur.* — 75,1—21,2 *bis in lammina, in templo.* C'est la construction classique, cependant *ponere in* et l'acc. se trouve: 25,3 *salvatorem-expoliasse carnem et posuisse in solem aestimant.* — 142,8 *in templum.* L'acc. après *ponere in* n'est peut-être pas chez Cicéron ni chez T. Live (cf. Antib.[6] II p. 292); mais il se trouve avant et après l'âge classique. — 3,2 *Seth, in quem et collocavit-spiritum.* — De même Salluste Jug. 61,2. — 36,5 *credebant in Christum* — 92,6—104,6—105,4—125,6—149,7—155,4—156,6. Ne se trouve que dans la Vulgate où il traduit le grec *πιστεύειν εἰς* et chez les auteurs chrétiens. — L'acc. donne un sens très fort à *credere* qui signifie alors: diriger sa foi vers Dieu. — *Credere in* et l'abl. qui correspond à *πιστεύειν ἐν* signifie: reposer sa foi en; il se trouve chez Filastrius 141,2 et 151,2; de même chez les autres auteurs chrétiens. — Enfin *credere* et le datif, qui est la construction classique, se trouve souvent, même avec le sens chrétien: 137,6 *trinitati.* — 125,6 *patri* — 155,3—26,5—26,3 bis — 147,6.

e) *in* = *ad*: 115,8 *Adam-meruit-in paradisum in Christi praesentiam remeare.* —

f) *in* = dans la direction de: 20,1 *in altum fodentes.* Cette construction class. n'est pas observée 155,7 *videre in excelso, profundo, lato atque longo.*

g) construction prégnante, dans des citations: 69,6 *cuius anima non derelicta est in infernum.* Actor. II 27.—99,2—124,2—125,1. — 92,2 *animam et corpus perdere in gehennam.* Matth. X 28. et ailleurs, une ou deux fois: 32,5 *volens in subiectionem habere alios.* — De même Cic. div. Caec. 66 *quae in amicitiam populi romani dicionemque essent.* — 138,3 *in incorporationem apparens.*

Rem. I. — Un seul ex. de *usque in* au sens local: 121,2 *orientalia-usque in partem meridiani.*

Rem. II. — 38,2 *imprimis fuit in Ecclesiam* (*ecclesia* B), semble une faute du copiste de A.

2°. Sens temporel.

Dans le sens de „ jusqu'à" on ne trouve *in* et l'acc. ordinairement avec *usque* que chez certains auteurs postclassiques, tels que Quintilien, Columelle, Suétone, Fronto etc. cf. Schmalz p. 275, et Draeger I, p. 655. En voici quelques exemples: 141,3 *incipientibus mense Martio in octavum mensem.* — 111,4 *Colentes memoriam eius usque in hodiernam diem.*

Locutions adverbiales temporelles: *in posterum* 121,5. — *in aeternum* 20,2—80,2—115,1 (ces trois ex. sont des citations de la Bible). — *in perpetuum* 26,2—51,3—127,3. — *in futurum* 124,1.

3°. Autres sens.

a) = au nom de: 153,2 *baptizatur in trinitatem.*

b) = datif de but: 149,1 *ieiunium erit domui Israhel in exultationem.* Zach. VIII, 19. — 32,4 *accepisse genus Judaeorum in hereditatem.* De même Ovide, Ibis 24 *esse in exilium.*

c) = fin: 49,5 *de infantis sanguine miscere in suum sacrificium.* — 150,5 *aliae animae in coniunctionem futurae fidei-vocarentur.* — 155,5 et 10. Cet emploi n'est pas classique, mais se trouve déjà chez Plaute; cf. Schmalz p. 275.

d) = résultat: 148,8 *in unum societatis coniunctio duorum populorum.* 142,8 *consentientem in unum-editionem.* — 70,2 *res istae in unum coniunctae.* — 80,5 *surgit in incorruptionem.* I. Cor. XV 42. — 80,6 *liberabitur-in libertatem.* Rom. VIII 19. — 149,8 *haec etiam ieiunia in quattuor evangelia nos oportet accipere* (= dans le sens de). — 135,4 *in subplementum-panderetur.*

Cet emploi pour marquer le résultat est attesté d'abord chez Virgile, puis chez Ovide et T. Live.

Conclusion sur l'emploi des prépositions.

Il faut maintenant jeter un regard d'ensemble sur l'emploi des prépositions chez Filastrius comparé à leur emploi chez les auteurs classiques, afin de préciser le sens et le degré de l'évolution.

1°. Les Prépositions seules.

Parmi les prépositions employées par Filastrius, les moins bien partagées sont *ex*, qui peut être remplacé par *ab* pour marquer le point de départ comme dans: *exire a Cilicia*; — par *de* à la question *unde*? et pour exprimer le rapport d'origine des choses et des noms, enfin

avec *audire*, *accipere* et analogues; — *ab*, qui peut être remplacé par *de* pour marquer le rapport d'origine éloignée d'une pers., ou de provenance d'un nom et d'une chose; — puis après *accipere* etc.; — enfin par *per* pour marquer l'agent du passif, même quand cet agent est une personne.

Or ces deux prépositions sont précisément destinées à disparaître dans les langues romanes. Au contraire une brillante fortune est réservée à *per* et à *de* qui, déjà chez Fil., sont les prépositions qui ont le plus gagné sur les autres.

2°. Les prépositions et les cas.

Deux cas ont fait quelques acquisitions aux dépens des prépositions: l'accusatif et le datif qui sont employés quelquefois là où l'usage classique réclamerait, semble-t-il, une préposition: *in*, *cum*, *ad*, etc., p. ex. avec *incurrere*, *evadere*, *adstare*, *iungere*, *copulare* etc. Cependant le datif a perdu le terrain gagné par les locutions: *dicere ad aliquem* et *esse in auxilium* (= *auxilio*) *alicui*, et analogues.

Les autres cas non seulement n'ont rien gagné sur les prépositions, mais ont perdu quelques emplois:

a) le locatif n'est plus employé qu'une seule fois: 45,7 *Romae seminabat*. Il est remplacé par *in* accompagné de l'ablatif; les langues romanes remplaceront toutes le locatif par une préposition.

b) le génitif, au sens partitif, est plus souvent qu'autrefois remplacé par *ex* ou *de*; ce dernier l'évincera plus tard complétement.

c) l'ablatif, presque partout où dans la langue classique il était employé seul, est, comme en roman, ascompagné d'une préposition:

l'abl. de cause est quelquefois accompagné de *in* ou de *de*;
— — moyen — souvent — — *de ex, in, per, cum*;
— — comparaison — une fois — — *ab*;
— — point de vue — souvent — — *in* ou de *secundum*;
— — éloignement — toujours — — *ab*;
— — la question ubi? — parfois — — *in*;
— — la question quando? — parfois — *in* ou de *sub*;
— — l'agent du passif — parfois remplacé par *per* et l'accusatif;
— — l'origine immédiate des pers. est souvent accompagné de *ex* ou *de*.

On pourrait d'ailleurs objecter que ce tableau prouve justement que l'ablatif n'a pour ainsi dire pas reculé, car presque toutes les prépositions qui viennent d'être citées, gouvernent ce cas. Cette objection ne serait pas fondée: en effet si l'on emploie des prépositions plus souvent que jadis, c'est que l'ablatif ne suffit plus ou semble trop vague. Peu importe d'ailleurs que cet affaiblissement de l'ablatif soit la cause de l'emploi des prépositions ou l'effet de cet emploi ou l'un et l'autre à la fois; il en est du moins le signe non équivoque.

Quant aux prépositions, celles qui ont le plus gagné sur les cas sont : *in*, *de*, *per*, *ad*, *sub*. — *Ab*, que les langues romanes n'ont pas conservé, a perdu à peu près autant qu'il a gagné.

Ainsi les changements les plus importants que nous avons observés sont presque tous des commencements d'une évolution qui doit s'achever sous des formes multiples dans les langues néolatines; cette évolution doit avoir pour effet principal de substituer l'emploi des prépositions à celui des cas; mais il faudra encore bien des siècles pour que ce changement soit complétement effectué.

Chapitre V. Formes nominales du verbe.

On appelle ainsi l'infinitif, le participe, le gérondif et le supin. Elles sont toutes représentées chez Filastrius, sauf le supin.

§ 1. L'Infinitif.

Nous devons naturellement étudier ici les emplois de l'infinitif comme sujet, attribut, complément; mais, semble-t-il, la logique exige qu'on renvoie l'examen de la proposition infinitive à la syntaxe des propositions. S'il y avait une différence toujours saisissable entre l'emploi de l'infinitif comme substantif et celui de l'inf. dans la proposition infinitive, il serait nécessaire et facile de satisfaire à cette exigence logique: mais il n'en est peut-être pas ainsi.

Si l'on admet que la proposition infinitive est constituée par le fait qu'un infinitif a un sujet exprimé ou exceptionnellement sous-entendu, il faut la réduire à la catégorie de *l'acc. cum infinitivo*, car dans la construction appelée *nom. c. inf.* le sujet de l'inf. ne peut pas être exprimé; on ne peut donc pas dire qu'on a conscience de sa suppression; dans cette construction l'infinitif n'est qu'une détermination du verbe principal. De plus à l'actif si après certains verbes l'omission du sujet est régulière, après d'autres elle est souvent arbitraire. On comment séparer de *l'acc. c. inf.* le *nom. c. inf.* et les expressions telles que *volo facere*? Enfin en certains cas le sujet apparent exprimé peut être aussi bien considéré comme complément du v. principal que comme sujet de l'infinitif.

Sur ce point une division parfaitement logique est peut-être impossible. On se contentera donc de l'arrangement qui paraît le plus favorable à la clarté de l'exposition, et on réunira dans ce chap. tous les emplois de l'infinitif.

I. L'Infinitif employé comme substantif.

Filastrius se distingue de plusieurs de ses contemporains en ce qu'il n'emploie guère l'infinitif comme substantif, il préfère en général les substantifs verbaux abstraits en *-io*, *-tus* etc. . . On ne rencontre pas chez lui:

a) l'infinitif déterminé par un adjectif, un pronom ou un génitif;

b) l'infinitif complément direct, comme dans Cic. Fin. 2, 86: *beate vivere vos in voluptate ponitis.*

c) l'infinitif déterminant un adjectif, comme dans Lucrèce 5, 123 *indigna videri.* On rencontre rarement les autres constructions: l'infinitif sujet, prédicat ou apposition, — l'infinitif complément d'un substantif ou dépendant d'une préposition.

A. L'infinitif sujet, prédicat ou complément.

1. Sujet: 127,1 *esse enim et postea nasci contrarium est modis omnibus.* De même 121,11—104,1—104,6—116,2—84,3 etc. 105,2 *plus ergo prius rationis est esse participem et rationabilem dici quam — habere.*

2. Complément: 100,1 *homo rationabilis intellectum habet animi de deo, id est scire posse de deo et credere.* Comme *id est,* qui est très fréquent, n'a jamais d'influence sur la construction quand il signifie „c'est à dire", il faut considérer *scire posse et credere* comme un complément de *habet* qui explique *intellectum animi.*

L'infinitif prédicat, très rare, ne présente aucune particularité notable.

B. L'infinitif complément d'un substantif.

Seulement 2 exemples: 32,7 *dat licentiam vitiis inherere.* — 156,6 *dedi vobis potestatem calcare super omnem virtutem inimici.* Luc. X 19 *δίδωμι ὑμῖν τὴν ἐξουσίαν τοῦ πατεῖν κτλ.*

L'infinitif semble ici remplacer le gérondif. Pour expliquer cet emploi, il faut considérer des expressions composées qui équivalent à un verbe simple, comme dans Caes. b. g. 7, 26, 1: *Galli postero die consilium ceperunt (= constituerunt) ex oppido profugere.* Dans ce cas l'infinitif est régulier puisqu'il n'est pas complément du substantif, mais du verbe contenu dans l'expression composée. On peut admettre que *dare licentiam* équivaut à *permittere*; des exemples analogues où le substantif a un sens très rapproché de *licentia,* p. ex. *copia, potestas,* etc., se présentent déjà chez Catulle: 64,367 *dederit-copiam solvere vincla*; chez Salluste, Cat. 17,6 *quibus molliter vivere copia erat*; de même chez Tite-Live etc.; cf. Draeger II, p. 358 sqq.

Cette explication ne suffit peut-être pas pour le 2e exemple; car dans *dedi vobis potestatem calcare,* l'infinitif semble être complément de *potestatem* seul, comme le montre le génitif grec *τοῦ πατεῖν.* Chez d'autres auteurs ecclésiastiques l'infinitif est ainsi employé sans scrupule pour déterminer un substantif: Tertull. de exhort. cast. 10 *rape occasionem non habere cui debitum solveres.* — Juvencus 3,688 *culpam occidisse illum* — s. Jérôme (cf. Goelzer, lat. s. J. p. 363) in Matth. 1, ad 10: *dat potestatem infirmos curare.* Etc. Il est clair que ce second emploi,

plus libre, est une extension du premier, qui l'explique, sans qu'on ait besoin d'admettre une influence de la syntaxe grecque. Ce tour était si peu artificiel que, dans les langues romanes, l'infinitif précédé d'une préposition a complètement supplanté le gérondif déterminant un substantif. Cf. Meyer-Lübke, l. l. p. 287—9).

C. Infinitif dépendant d'une préposition.

Un seul exemple: 127,4 *nulla est ergo separatio aut contrarietas inter esse semper et fuisse et genitum esse.* — Cf. Schmalz, p. 281.

Il faut remarquer que le second membre de la disjonction, annoncée par *inter*, est au passif: *genitum esse.* Or selon Wölfflin (arch. lex. III 71) le premier exemple de l'infin. passif après *inter* se trouve chez Tertullien, adv. nat. 1,5 : *nomina sic sunt instituta, ut fines suos habeant inter dici et esse;* — et ce tour n'aurait été reproduit que par s. Augustin.

La construction de l'infinitif avec prép. est la conséquence naturelle de l'emploi de l'infinitif comme substantif, et, à en juger par les langues romanes, elle devait être très vivante dans la langue du peuple, puisqu'elle a supplanté le gérondif.

II. Infinitif déterminant un verbe.

Quand il détermine un verbe, l'infinitif peut indiquer le but ou l'intention, ou servir de complément à un verbe causatif, à un v. de volonté, aux v. „pouvoir", aux verbes auxiliaires et impersonnels.

A. Infinitif marquant le but ou l'intention.

a) avec des verbes de mouvement: 101,2 *ibant in nomine meo prophetare.* Jéerm. 23, 21. — 156,4 *ignem veni mittere in mundum* Luc. XII 49 *πῦϱ ἦλϑον βαλεῖν εἰς τὴν γῆν.* — 107,14 *misit me praedicare.* Luc. 4, 18. *ἀπέσταλκέν με κηϱῦξαι.*

Outre ces trois citations, il y a encore deux passages qui appartiennent à Filastrius lui-même: 153,1 *mensurare ibat angelus Hierusalem.* — 21,4 *qui venerant captivare populum.*

b) une fois avec un verbe de sens général, dans une citation: 107,14 (*spiritus*) *uncxit me evangelizare pauperibus*, *misit me praedicare.* Luc. 4, 18 : *ἔχϱισέν με εὐαγγελίσασϑαι πτωχοῖς ἀπεσταλκέν με κηϱῦξαι κτλ.*

c) une fois après *dare,* dans une citation: 84,5 *dedi vobis omnia sicut faenum.* Gen. 1,29.

L'infinitif de but avec *ire* et *mittere* a été employé par tous les poètes, depuis Plaute à Commodien et à Prudence cf. Draeger § 433, Kühner p. 501 et 504, Schmalz p. 282. — Avec *venire* on le trouve chez Plaute, Bacch. 631 *petere-venerat,* — Virgile Aen. 1, 527 *venimus populare.* — En prose déjà Pison et Varron emploient ainsi *venire*;

Caelius antipater (fr. 12, P.) *celocem mittit visere locum.* Enfin à partir de Val. Max., chez les archaïsants et les auteurs ecclésiastiques tous les verbes de mouvement peuvent être ainsi construits. Cf. Rönsch, It. u. V. p. 447.

La construction *dare bibere* a été usuelle à toutes époques, les poètes, à partir de Lucrèce ont, par analogie, étendu cette construction à qq. verbes tels que *donare, tradere, tribuere*; et ont admis d'autres infinitifs que *bibere*: p. ex. Virgile emploie souvent *dare habere* (*ferre*) cf. Schmalz, p. 283. La Vulgate et les auteurs ecclésiastiques usent de la même liberté.

Avec un verbe de sens général, comme *ungere*, l'infinitif de but est plus rare. Cependant on peut citer: Lucrèce 5,942 *sedare sitim fluvii vocabant.* — Virgile, Aen. 7,393 *ardor agit nova quaerere tecta.* Horace Carm. III 8, 11 *amphorae fumum bibere institutae.* Rönsch (It. u. V. p. 447) cite, entre autres: Marc 5,32 *circumspiciebat videre eam,* codex Vercellensis; le codex Veronensis porte: *cum circumspexisset ut videret,* ce qui montre bien le sens de *videre.* De même Greg. Tur. 4,34 p. 169,19 *ut annonas ad solem siccare ponerent.*

Cette esquisse historique prouve que l'infinitif de but, dans les cas étudiés, est une construction purement latine. Si les prosateurs classiques l'ont généralement dédaignée, c'est parce qu'elle appartenait plutôt au langage familier qu'au style élevé. Cette construction était si vivante qu'elle restreignit de plus en plus l'emploi du supin après les verbes de mouvement. Or chez Filastrius le supin n'existe pas; et dans les langues romanes, sauf en roumain et en italien, l'infinitif sans préposition remplace régulièrement le supin après les v. „aller". Cf. Meyer-Lübke l. l. p. 540. Il ne semble pas que même pour expliquer l'infinitif de but après un verbe de sens général, il soit nécessaire d'invoquer une influence de la syntaxe grecque. L'analogie a pu suffire pour créer cet emploi. L'influence du grec n'a guère fait que favoriser cette évolution.

B. L'Infinitif complément d'un verbe causatif.

Cf. Kühner, p. 502—3.— Draeger II[2], p. 321 et sqq. — Schmalz[2], p. 283—4.

a) constructions classiques: 21,1 *serpenti aereo —, quem Moses beatus facere iussus fuerat.*

Rem. — avec un infinitif actif on ne trouve que des formes passives de *iubeo* 27,2—96,4—133,4—141,4. 23,1 *quam iussu dei cogitur pervidere propheta.* — 142,1 *cum — quaedam praetermisisse cogerentur.* — 150,8 *aliam sequi hortatur*: il exhorte une autre âme à suivre le Christ. (De même s. Jérôme, Ennodius, Lucifer de Cagliari.) 79,7 *haec cuncta humano generi fieri permittuntur.* 32,7 *permittit male vivere* (de même s. Jérôme, Rufin, Salvien, Orose).

b) constructions peu classiques.

α) 15,1 *cum moneret eos recedere ab idolis-debere.* De même Cic. 1ères œuvres et écrits philos.; puis partout; Lactance 1,17,13; Lucifer de C. (v. arch. lex. III 47), s. Jérôme c. Joann. 39.

β) 108,6 *Judaeis persuasit scelera perpetrare.* — Construction évitée par César, T. Live, Salluste; Plaute et Cicéron admettent *persuasum est* et l'infinitif; emploi libre chez Virgile, Nepos, Sénèque, Martial, Justin, chez les auteurs ecclésiastiques. De même Panegyr. vet. gallicani V 143,2 *quae alia ratio persuasit nullum praesidinm fugae reservare* (cf. Chruzander, de elocutione Paneg. vet. gall.).

Rem. — *Suadere* ne se rencontre chez Filastrius qu'avec *ut* et le subj. 10,2. —

γ) 132,1 *Cain rogat dominum mori potius quam dimitti.* — Draeger p. 321 ne cite que Catulle 35,10 *roget morari.* Kaulen (Handbuch zur Vulgata, p. 249) cite Vulgata Tob. 9,3 *roges eum venire ad nuptias.*

δ) 24,3 *meruit a posteris nuncupari.* Cf. 29,9—79,6—105,4—129,6 et 9—149,7 etc. Jamais *ut* et le subjonctif. — De même en vers depuis Properce, en prose depuis Velleius et Valère Maxime, souvent chez s. Jérôme, Lucifer de Cagliari, Claud. Mamertus et Paneg. vet. gall.

ε) 19,2 *quibus ego non mandavi hanc facere iniquitatem.* Hier. 7,31. Draeger et Georges citent seulement Tacite et Martial.

ζ) 135,3 *ut deus ostendebat, ut pater monebat, ut pastor pascuum demonstrabat, ut rex vincendo inimicum vestigia sequi ostendebat.* — *demonstrare* et *ostendere* ont ici la même construction que *monere* dont ils sont synonymes. Je ne les ai trouvés nulle part ailleurs avec cette construction; il semble donc que cet emploi soit ici purement analogique.

On voit que l'emploi de l'infinitif après les verbes causatifs, au lieu du subjonctif avec *ut*, est devenu très libre. Cette liberté est due probablement à l'influence de la langue populaire, car les langues romanes ont, en général, rejeté la construction conjonctive en ce cas. Déjà à l'époque de Filastrius il n'est peut-être plus un seul verbe causatif qui n'admette l'infinitif.

C. Infinitif complément d'un verbe de volonté.

a) Constructions classiques: *velle* 88,2 etc. — *malo* 26,5 etc. — *nolo* 79,3 etc. — *cupio* 76,2 etc. — *conor* 82,3 etc. — *non dubitare* 62,2 etc. — *properare* 17,2 etc. — *morari* Praef. 3. — *desiderare* : 134,2 *desideravi habere diversa* : — 60,1 *nec desiderant discere,* — seulement depuis Cic. et rarement: Ennodius 73,20 *qui desiderat subiugare*; Lucifer de Cagliari.

b) Constructions non classiques:

1. 129,7 *dominus dignatus est dicere* (très fréquent). De même en vers depuis Lucrèce, en prose depuis Quinte-Curce, surtout chez les auteurs ecclésiastiques: Claud. Mamertus 88,7, — Salvien E II 44.

2. 29,2 *multis eum praeferre laudibus enituntur.* — De même Térence, Sall., Hor., mais rarement; Sulp. Sévère (cf. Schell De Sulpicio Severo) M. 8,3 *enisus adsurgere.*

88,2 *contemnunt legere scripturas*; — 135,5 *contemnunt discere.* — De même Horace, Sénèque trag., Apulée; s. Jèrôme c. Joann. 39 et souvent, Ennodius, Salvien.

4. 127,2 *neque defuit esse cum patre* (*salvator*). Premier exemple chez Properce 1,16,17 *et mihi non desunt pendere corollae*; puis Lucain, Pline, Tacite (seulement Hist. 1,36 *nec deerat Otho protendens manus adorare vulgus*).

5. 10,1 *qui dicit soli oriri et oritur*; Job. IX 7. — Suétone: *valere dicebat.*

6. 26,2 *quod velit ut eligat facere permittente deo.* — Ne se trouve ni dans Kühner ni dans Draeger. Georges cite: Aug. de civ. dei I_{II}, II 25 etc.; Ambroise de off. 3,8; on peut ajouter Ennodius 122,1 *eligitis amicis difficiliora tribuere* et plusieurs autres exemples cités à l'index, Claud. Mamertus 23,5 *eligunt audaciae culpam suae defendere.*

7) 124,3 *studiis legitimis et salutaribus inherere dissimulat* (= *recusat*). Ne se trouve ni dans Draeger ni dans Georges. Rönsch (It. u. V.) cite: Veget. Mul. I praef. 5; Sulp. Sev. dial. II 1,4, Hist. II 1,4. — On peut ajouter s. Jérôme c. Joann. 18 *scire dissimulans* (= *recusans*). Ennodius 275,8 *quid dissimulo gesta persequi?*

8. Praef. 2 *sequi eos amplius non demorantur.* N'est pas dans Draeger ni dans Georges.

9. 79,8 *bonum opus facere non retardabit.* — N'est ni dans Draeger ni dans Georges.

10. 133,4 *ut, e quibus locis exire iubentur cottidie* (*sc. sidera*), *ad ea loca reverti iterum praesidente angelo et compellente, cursum debitum praeterire nullo modo possint.* — *Reverti* dépend de *compellente.* Marx, n'ayant sans doute pas admis cette construction, suppose une lacune entre „*Compellente*“ et „*Cursum*“, et la comble en écrivant: *debeant ut.*

Mais cette correction est inutile, car *Compello* et l'infin. se trouve chez Ovide, Lucain, Curt., Suet., Justin. cf. Draeger II p. 327. En construisant ainsi, on obtient un sens très clair: „de telle sorte que un ange présidant aux astres et les . . . “

L'analogie a donc bien augmenté le nombre des verbes de volonté qui admettent l'infinitif. Dès la période archaïque cette construction était usuelle avec un assez grand nombre de verbes. Si les prosateurs classiques ont généralement préféré la proposition conjonctive, les poètes ont gardé et accru les libertés primitives, et les prosateurs postclassiques ont suivi leur exemple. Ce qui a sans doute favorisé l'infinitif, c'est qu'étant moins lourd et moins compliqué que la proposition con-

jontive, il devait être plus fréquemment employé dans le langage familier ou populaire.

D. Infinitif complément de „pouvoir“.

Draeger § 413 — Schmalz[3] p. 285.

1. 104,4 *ut valeret quis tres linguas ediscere.* — 93,8 *ut nos scire et capere et intelligere-valeamus.* — De même Lucrèce et tous les poètes après lui, sauf Catulle et Tibulle; en prose littéraire T. Live une seule fois, 38,23,4; Q. Curce, Plin. mai., Col.; très souvent chez les jurisconsultes et les théologiens; Claud. Mamertus 42,2 *eloqui non valuit* etc.; s. Jérôme V. Malch. 9 *iram differre non valens*; — Salvien IV 75 *non valet fieri* (t. fréquent).

2. 104,4 *vix discere praevalebant.* — 108,5 *nefanda suggerere praevalebant angeli.* — Goelzer (lat. de s. J.) le cite comme appartenant au bas latin et donne des exemples de s. Jérôme, Rufin, Gaudentius, Ennodius, Cassiodore.

138,1 *cum secundum capacitatem hominum videntium atque capientium videre atque audire ita sit locutus et visus hominibus.* — *capere* avec l'infinitif n'est pas dans Draeger.

Rem. — Filastrius n'emploie jamais *pollere, callere, queo, nequeo.* Il ne donne pas le sens de „pouvoir“ à *novi, scire, habere, ignorare, nescire*; ni à *possum* le sens d'un verbe auxiliaire généralisant l'idée verbale, comme dans: *qui facere potest = quicumque facit*; ce sens de *possum* est signalé par Bonnet (lat. Greg. Tur. p. 693) chez Victor de Vita, dans la Silviae peregrinatio et dans Grégoire de Tours.

E. Infinitif avec un verbe auxiliaire.

Quelquefois les verbes auxiliaires perdent une partie de leur valeur et semblent explétifs ou prennent une valeur différente.

1. 15,1 *cum moneret eos recedere ab idolis servire domino solemque eum adorare eos debere.* Il s'agit non d'une nouvelle qu'on annonce, mais d'une exhortation; après *monere* l'auxiliaire *debere* forme donc un pléonasme. Cf. Greg. Magn. ep. I 44 *praecipimus ut debeant accipi*; — Greg. Tur. h. F. 4, 20 p. 157,18 *iniustum censes te contra patrem tuum debere egredi.* Goelzer cite quelques exemples analogues tirés de s. Jérôme.

2. 24,4 *hoc nomen-habere sortitus est* (= ἔλαχεν). — N'est ni dans Draeger ni dans Georges.

3. 149,1 *si quis omnem septimanam voluerit aut menses ieiunare multos, in praeiudicium incursurus est? Absit. Immo potius laudem habebit ampliorem; ut multi prophetae fecerunt et iusti homines cottidie faciunt plurimi. Si voluerit ieiunare* ne signifie pas: si quelqu'un veut jeûner, car la volonté de jeûner, sans l'acte, ne suffit pas pour „encourir

un préjudice ou pour mériter une gloire plus grande". Il est donc probable qu'ici *velle* et l'inf. équivaut à l'ind. futur: „celui qui jeûnera en réalité". Cependant on pourrait encore comprendre „celui qui aura la volonté arrêtée de jeûner". Thielmann (arch. lex. II p. 168—9) cite plusieurs exemples de cette périphrase depuis l'époque classique jusqu'à la Vulgate et à s. Jérôme; ex. Corippus Johann. 6,250: *si admittimus hostes Byzacii extremos tantum contingere fines, Jam properare volent* (= *properabunt*). Selon Ov. Densusianu, Hist. de la langue roumaine, I p. 181: „ce futur se retrouve en roumain, aussi bien qu'en sursilvain et dans quelques dialectes français et italiens."

4. 82,5 *baptisma habeo baptizari,* Luc. XII 50: *ἔχω βαπτισθῆναι.* La leçon de A[1] *baptizare,* est un contresens évident. — 153,1 *Hierusalem quae tradi habebat* (sic B, *tradebat* A contresens évident) *hostibus.* — L'éditeur Marx, suivant Sichardus, écrit *tradi debebat.* Mais il faut remarquer que, selon Marx lui même (Préf. XXVIII): *codex ille quo usus est Sichardus pessime erat corruptus.* Il est aussi fort probable que la leçon de Sichardus, *debebat,* n'est qu'une conjecture de cet éditeur; et par suite il n'y a aucune raison sérieuse d'écarter la leçon de B.

La périphrase de *habere* avec l'infinitif se trouve déjà chez Cicéron: *habeo polliceri* (*scribere, dicere*) = je peux promettre etc. cf. Riemann-Goelzer, Syntaxe comparée du lat. et du grec, p. 835. Plus tard l'idée de pouvoir s'affaiblit et se transforma de telle sorte que la périphrase fut employée dans le sens d'un futur simple; encore rare chez Tertullien, Lactance, s. Jérôme, ce sens est fréquent dans la peregrinatio Sylviae et dans Grégoire de Tours. — Filastrius n'a que les deux exemples cités.

Il faut remarquer qu'avec *habeo* on construit aussi bien l'infinitif passif que l'infinitif actif: Tertull. Fug. 12 *traduci habebas*; Scorp. *occidi haberent.* — Cyprien, Orat. 25 *manifestari habebat.* — Ambroise, de Cain et Abel II 8 *frater habebat occidi* — Lactance Instit. IV 12,15 *indui haberet.* cf. Rönsch, It. u. V. p. 447—9.

Rem. — *Addere, adicere, apponere,* souvent employés comme auxiliaires dans la Vulgate et les auteurs ecclésiastiques (Rönsch, It. u. V. p. 453—4), ne sont pas employés en ce sens par Filastrius.

F. Infinitif complément d'un verbe impersonnel.

Oportet est le plus souvent construit avec l'infinitif: praef. 1, etc. — De même *opus* est 47,1. — Il faut remarquer surtout la construction suivante: 112,6 *non licet Judaeum appellari.* Cette construction, étudiée par Lease (arch. lex. XI 13sqq.), a une histoire assez curieuse. Inconnue de Plaute, qui emploie l'inf. actif, admise une seule fois par Térence, employée 50 fois par Cicéron, rejetée par César et presque

tous les écrivains postclassiques, elle n'a joui de quelque faveur que chez certains auteurs ecclésiastiques : Tertullien en a 11 exemples contre 43 inf. actifs; Min. Felix, Solinus, Eutrope, un seul exemple chacun; la Vulgate de l'ancien Testament en offre quelques exemples, mais la Vulgate du Nouveau Testament, revue par s. Jérôme, n'en a aucun. A cette liste de Lease, on peut ajouter 6 ex. d'Ennodius cités à l'Index, 2 ex. de Salvien cités à l'index; l'index de Claud. Mamertus n'en indique aucun. Cette construction est donc restée rare, sauf chez Tertullien et Ennodius. Filastrius n'a que l'exemple cité.

L'emploi de l'inf. passif au lieu de l'infin. actif, qui paraît plus logique, est surprenant. Lease, dont l'explication est adoptée par Schmalz[3] (p. 287), y voit une tournure faite sur le modèle de *nominari potest* dont le sens est analogue.

Rem. — „*Est*" et l'inf. = il est possible, ne se trouve pas dans Filastrius.

III. Accusativus cum infinitivo.

Il est curieux de constater que Filastrius n'emploie jamais l'*acc. c. inf.* après un verbe de sentiment. D'ailleurs, chez lui, les verbes de cette espèce sont très rares : *Mirari* est employé 104,7 mais avec *quod* et le subjonctif; *queri* 130,4, mais avec *cur* (= *quod*) et le subjonctif. Cette particularité est l'effet du hasard; les auteurs ecclésiastiques usent des mêmes libertés, sur ce point, que les poètes et les prosateurs postclassiques.

A. *Accusativus cum inf.* après les verbes de volonté.

a) constructions classiques : *nolo* 34,2 — *volo* 105,3 (ordinairement *volo ut* 139,5—156,4 etc.) *deus voluit genus eius pullulare.* — *iubeo* 21,4—67,2—142,8—82,8 etc. — *vetare* 21,3—156,8 —; 132,3 *desiderare.* —

b) construction non classique : 21,4 *aereum serpentem deponi atque frangi praecepit*; — 109,6, — 106,3; toujours avec l'infinitif passif. — De même Q. Curce 1 fois, Pline n. h., (ni Tacite ni Pline le jeune) Suétone, Apulée, Justin, Panegyr. vet. gall, s. Jérôme, Cyprien, Orose etc. L'infinitif actif est pour la première fois dans Lactance, puis chez Ennodius.

B. *Acc. cum inf.* après *permittere* et *facere.*

1. 29,7 *non eam permittebant ascendere*; — 17,2 *permittebant populos sacrificare idolis*; — 79,3 *permittente deo insurgere angustias hominibus.* N'est pas classique; se trouve chez Virgile, T. Live, Pline n. h., Tacite, Suétone, Apulée, Gell., Lactance, Lucifer de Cagl., Aug. civ. dei 4,25. cf. Schmalz[3] p. 292. — Remarque: *Permittere ut* 26,2.

2. 31,4 *fecit eum vivere.* — 133,5 *solem suum oriri facit.* Matth. 5,45. — 84,3 *qui dimiserit uxorem suam sine causa criminis, facit eam*

moechari. Matth. XIX. — 18,2 *faciam vos captivari transmigratione* (= *μετοικίζεσθαι*). Amos V 25. De même Plaute, Lucrèce, Varron, Cicéron (1 fois dans le Brutus et 1 fois dans une lettre); jamais chez César et Salluste; mais chez Virgile, Ovide, Pétrone, chez les juristes et les auteurs ecclésiastiques. La Vulgate use souvent de cette tournure pour traduire les verbes causatifs grecs et les locutions formées de *ποιῶ* et d'un infinitif. Cf. Thielmann, *facere* mit dem Infinitif, arch. lex. II p. 186 sqq.

La construction classique: *ut* et subjonctif, ne se trouve pas avec *facere*. —

C. *Acc. cum inf.* après les *v. dicendi.*

Cf. Draeger II[2] p. 395 sqq.; Schmalz[3] p. 289.

Cette construction classique est employée environ 250 fois. Il suffit de noter quelques exemples remarquables: 55,1 *volunt* (= *contendunt*) *deum esse incorporeum.* — 13,2 *non eum evasurum, sed moriturum-pronuntiavit.* — Usité depuis César et T. Live. — 67,4 *propheta trinitatem omnia fecisse-definit.* — Rare; Cic. div. 2,5,13. — 64,1 *Christum deum dei filium substantivum ac personalem et sempiternum esse cum patre denegabat.* — N'est pas dans Draeger; — Georges cite Plaute Trin. 55,8, Ter. Andr. 241. — 121,4 *de primo quidem* (*filio*) *viginti quinque generationes numerat descendisse.* — Ni dans Draeger ni dans Georges. — 148,6 *non genituram parentum odiendam utique, sed impietatem eorum paganam spernendam atque damnandam esse modis omnibus conlaudabat, cum dicat: si quis non renuntiaverit suis omnibus, etc.* — Marx, qui suppose une lacune avant *conlaudabat*, écrit: *deesse multa apparet.* — Il semble au contraire que le texte est complet: *conlaudabat* signifie „dire avec éloges"; conf.: *laudare* avec *acc. c. inf.* chez Properce 1,7,11. — Il n'est pas absurde d'ailleurs de fonder le précepte de condamner ses parents, non en tant que parents, mais en tant qu'impies, sur le texte: *si quis* etc.; car „renoncer aux siens", c'est ne pas les aimer en eux-mêmes, mais seulement en Dieu. — De *conlaudabat* avec acc. c. inf. on peut rapprocher la constr. suiv. 142 *plus a quibusdam-intellegisse laudantur*, qui à l'actif serait *laudant eos plus intellegisse.* —

D. *Acc. cum inf.* après les *v. sentiendi et cogitandi.*

Filastrius a employé cette construction 165 fois environ. Il suffit de noter les particularités suivantes:

1. *aestimare* (au lieu d'*existimare* qui n'est pas dans Fil.) 42,3— 36,1 etc. —

2. *audire* est construit de 4 manières différentes: 82,4 *audiant salvatorem dicentem.* — 120,1 *cum audiunt David dixisse.* — 117,1 *audit*

in Genesi quod dominus vestirit. — 132,4 *Cain-audire meruit ut-remissionem esset-accepturus.* Il ne semble pas qu'entre ces 4 tournures il y ait une grande différence pour le sens.

3 *pervidere* est construit de 3 manières différentes: 22,1 *pervidit in spelunca stantes viros.* — 87,2 *pervident quosdam sequi.* — 116,1 *pervidisse quod nudi essent.*

4. 38,4 *de ogdoada et decada consistere Aeonas deliberat* (AB; *delirat* Cotelerius, Marx). — Ici *deliberat* doit être maintenu, il signifie *statuit.* Cf., dans Draeger II p. 407, Pline, ep. 9,13,2 *statui mecum ac deliberavi esse magnam pulchramque materiam insectandi nocentes.*

Rem. — Dans Fil., on ne trouve: ni la construction poétique du *nom. c. inf.* après des verbes actifs *sentiendi et dicendi,* comme dans Catulle, 4,1: *ait fuisse navium celerrimus*; ni la construction de l'*acc. cum inf.* avec *nuntius adfertur, auctor* (*testis*) *sum,* ou analogues.

E. *Acc. cum inf.* après des v. impersonnels.

Environ 15 ex. chez Filastrius; il suffit de remarquer:

1. *non dubium est* 107,8 etc. — *non erit ambiguum* 108,8.

2. 88,4 *statutum est ab apostolis-non aliud legi in ecclesia debere catholica.* Ici *statuo* est un verbe de volonté; cf. Curt. 4,1(3),15.

Rem. — L'*acc. c. inf.* après *certus* (*ignarus*) *sum, audacia est* ou analogue, n'existe pas.

IV. Nominativus cum infinitivo.

Schmalz³ p. 293—4. — Draeger II² p. 448 sqq. — Kühner p. 520 sqq.

C'est à l'époque postclassique que cette tournure, classique mais restreinte, a commencé à gagner du terrain, grâce à l'analogie. Dans le bas latin elle est devenue absolument libre: il semble que tous les verbes qui admettent l'*acc. c. inf.* admettent aussi le *nom. c. inf.*; de plus beaucoup de verbes tels que *claresco, innotesco, pateo, appareo* etc. sont ainsi construits. Chez Filastrius ces derniers verbes ne se rencontrent pas avec cette construction; mais avec les autres verbes „dire, connaître, ordonner" et analogues il emploie environ 60 fois le *nom. cum inf.*

A. *Nom. c. inf.* avec les v. *cogitandi, sentiendi.*

Environ 50 exemples (en comptant les cas où *esse* semble sous entendu).

a) constructions classiques: 96,4 *haec terra cognoscitur habere substantiam.* — 66,4—137,3—69,5—98,4—119,3 etc. — 44,2 *Jesus putabatur quibusdam pati* — 3,2—156,8—121,8—156,9—142,1. — 133,2 *scientiae habere consortium demonstrabitur.* — 150,7. — 137,9 *similitudo-inesse*

ostenditur. — 112,3—108,8—95,2—150,2. — 110,10 *pessundati repperiuntur in vitiis carnalibus.* — 98,4—154,2—75,2. Toujours avec ellipse. — 154,2 *ut in eis avibus magis inveniretur esse ratio.* — 107,11—89,7.

b) constructions non classiques:

1. 150,2 *iuxta quod capere potuisse voluntas hominum nosceretur.* — 110,10. Draeger cite Ammien 23,6,63; et un édit de Licinius ap. Lact. m. pers. 48,9: *alia habuisse noscuntur.* Goelzer, lat. s. Jèr. p. 446, ajoute Cassiodore, Cassius Felix, Lucifer de Cagliari, s. Jérôme in Matth. 1 ad 5,34: *habere Judaei noscuntur.*

2. 10,2 *qui ipse eos dinoscitur docuisse.* — 137,4 *quae diversis peccatis dinoscitur inservire* — 69,5—118,4. — Ne se trouve pas dans Draeger. Kaulen (Handb. z. Vulg. p. 245) cite le mythol. Fulgentius: 48 *quia nuper imperasse dinosceris.* — Georges cite Pline, n. h. 12,72 *vix ut (ea herba) dinosci possit a mastiche vera*; — et Charis. 48,5.

3. 121,5 *ei amplior generatio optanda promittebatur in posterum adfutura*, — 137,6 *qui caelestia merita in futurum consequi promittuntur*; ce dernier cas est très curieux, car le sujet de *promittuntur* est un nom de personne qui serait au datif, si on tournait par la voix active. Draeger II² p. 455 ne cite que Pline n. h. et seulement pour des exemples où le sujet est un nom de chose. Marx a trouvé la construction *promittuntur* choquante, car, dans l'apparat critique, il dit: *fortasse fuit: permittuntur.* Cette conjecture, assurément possible, n'est pas nécessaire, car *permittere* veut, tout aussi bien que *promittere*, son complément de personne au datif.

4. 121,8 *si quid putatur esse antiquum, temporale ipsorum auctoribus testantibus conprobatur.* — N'est pas dans Draeger. Se trouve chez Cassiodore, Lucifer de Cagliari, s. Jérôme in Matth. ad 11,16: *ego-iuste fecisse conprobatus sum.*

5. 130,8 *ut hoc et sub Judaeis seductione eius (diaboli) commissum facinus monstraretur.* — 97,6—155,9. — Arnobe 3,16; Cassiodore, Cassius Felix, s. Jérôme in Luc. Hom. 27. (cf. Goelzer lat. de s. Jér.); Lucifer de Cagliari (cf. Hartel, arch. lex. III 47).

6. 97,5 *terram autem de limo acceptam adiunctam animae-manifestavit.* — 108,8 *nec modo fieri manifestatum est* (*sic* A, *manifestum est* B). N'est pas dans Draeger; se trouve chez Cassius Felix.

7. 93,6 *ne filius aestimetur non esse ubique cum patre.* — De même Sén. de brev. vit. 8,2.

8. 123,4 *vita dulcis et prospera concessa a domino inpertita non ignoratur.* — Georges cite: Donat. Ter. Andr. 5,1,20 *ignorabatur esse Chremes.*

9. 156,7 *abicienda decernitur carnalis iustificatio.* — De même Claud. Rapt. Pros. 216: *Proserpina regi iamdudum decreta dari.*

B. *Nomin. cum inf.* avec *v. dicendi.*

Sont classiques : *dici* 61,5. — *nuntiari* 137,7—139,2 etc. — Est class., mais rare : 92,3 *palam in carnem venturus praedicabatur*; cf. Cic. pro Sest. 17,39. N'est pas classique : 142, *plus a quibusdam-intellegisse laudantur.* Draeger, II² p. 454, cite seulement Virg. Aen. 2,585 *extinxisse nefas-laudabor*; — Aug. civ. dei 1,6 *se abstinuisse laudatur.*

C. *Nom. cum inf.* avec „ordonner" et v. analogues.

141,4 *Jubebantur Judaei offerre* (96,4 etc.) est classique. — 79,7 *haec cuncta fieri permittuntur* : ici le sujet deviendrait, à l'actif, complément et non sujet de *facere*; deux constructions sont fondues en une seule : *fieri permittit* et *facere permittitur.* — 133,3 *ut sidera-ad sua loca rursum redire statuta sint.* — Cf. Justin, Quinte Curce 4,1 (3), 15. — 23 *quam cogitur pervidere propheta.* — 142,1 *qui cum quaedam praetermisisse-cogerentur.* — Ni dans Draeger ni dans Georges.

Remarque sur l'anticipation du sujet de l'infinitif.

148,1 *de quo ait Scriptura sine patre, sine matre eum fuisse genitum.* — 120,4 *quomodo de se dicebat David in iniquitate conceptum?* — Ces deux exemples ne sont pas tout à fait semblables : dans le second, le sujet *se* est sous-entendu. D'après Schmalz p. 297 cette anticipation ne se trouve pas avant Cicéron, et devient fréquente à partir d'Aulu-gelle, surtout chez les auteurs ecclésiastiques.

§ 2. Participe.

I. Remarques générales.

Dans une même phrase les participes sont parfois entassés, surtout les part. prés., quand il s'agit, p. ex., d'énumérer les divers traits d'une hérésie : 7,1—2 *Isti legem accipiunt Mosi id est quattuor solum libros, iudicium futurum non expectantes, resurrectionem negantes, Christum deum-non credentes, animam etiam inmortalem-non sentientes, solum autem hoc in corpore vivendum esse putantes, resurrectionemque futuram in procreatione filiorum-aestimantes, eamque praedicantes vanitatem, insensatis quippe pecudibus comparati.* — De même 8—9—57—61—149,4—5 etc.

Des participes qui s'expliquent mutuellement sont parfois simplement juxtaposés, sans particule de coordination ou de subordination : 86,1 *Alii autem sunt qui cum hominibus non sument escas, praesumptione ducti inani, putantes melius quid facere, quia et prophetae hoc, inquit, faciebant, ignorantes diversam oeconomiam Christi domini dispositione esse statutam hominibus.* — *Ducti,* qui explique la proposition principale,

est expliqué à son tour par *putantes*, qui est lui-même expliqué par *ignorantes*. — De même 10,1 etc.

Ces deux traits sont communs à presque tous les auteurs de la basse époque: Priscillien, Juvencus, Prudence, Grég. de Tours etc.; cf. Schmalz[3] p. 307. Cette prédilection pour les participes remonte jusqu'à César ou du moins jusqu'à T. Live.

II. Participe prédicatif.

Le participe prés., quand il se rapporte au complément des verbes de perception, est employé comme prédicatif: *audivi eum canentem*; il serait absurde, en ce cas, de sous-entendre *esse*. En est-il de même du part. parf. passif, des part. futurs en *-urus* et en *-ndus*, quand ils se rapportent au sujet ou au complément d'un verbe tel que *facere*, *dicere* etc.? ou faut-il admettre que, pour Filastrius, ils forment des acc. ou des nom. c. inf. avec ellipse de *esse*? Il semble que la solution de cette question dépend de l'usage de l'auteur relativement à l'emploi de *esse* avec un participe. Or voici les faits:

a) conjugaison périphrastique personnelle au nominatif · *esse* est *toujours* exprimé, sauf dans trois citations de la Bible: 107,13—99,3—116,3.

b) le part. se rapporte au sujet du verbe principal: *esse* n'est jamais exprimé.

c) le part. se rapporte au complément:

α) part. parf. passif: *esse* manque 64 fois, il est exprimé 9 fois et *fuisse* est exprimé 28 fois;

β) part. *-ndus*: *esse* manque 22 fois, il est exprimé 2 fois;

γ) part. fut. actif en *-urus*: *esse* n'est jamais exprimé.

Si dans ces trois cas Filastrius avait cru voir la conjugaison périphrastique, il serait étrange qu'il n'eût jamais fait l'ellipse en a) et qu'il l'eût toujours faite en b) et presque toujours en c). Il est donc plus probable que pour l'auteur la conjug. périphr. n'existait que là où *esse* (ou *fuisse*) est exprimé ou est indiqué par le contexte, quand, p. ex., un infinitif, dépendant du même verbe, est coordonné au participe. Dans les autres cas on peut considérer le participe comme un prédicatif.

Nous devons donc examiner dans cet emploi le part. prés., le part. parf. passif, les part. fut. en *-urus* et en *-ndus*.

A. Participe présent prédicatif.

a) se rapportant au complément: 22,1 *pervidit-stantes septuaginta viros*. — 23,1 *pervidere-mulieres sedentes et plangentes*. — 71,3 *sicut vidistis eum ascendentem*. Actor. I 11. — 82,4 *audiant salvatorem*

dicentem. — 115,5 *ne parcendo ad maiora crimina alia inveniret eum prodeuntem.* — 142,8 *cum consentientem in unum inveniret editionem omnium.* — 80,5 *non pereunda semina, sed ad gloriam maiorem venientia demonstrat.* — 134,9 *vitam pereundam nuntiabat, ut umbram esse cognoscerent, vitamque corporis temporalem non multo post decidentem-non ignorarent.* Ce sont tous les exemples remarqués; on voit qu'ils sont peu nombreux relativement à la construction infinitive après les mêmes verbes. D'ailleurs cette construction se rencontre à toutes les époques de la langue; cf. Schmalz[3] p. 311.

b) se rapportant au sujet : 60,1 *in heresi permanent pereuntes.* Je n'ai pas noté d'exemple où le verbe fût au passif.

B. Part. parf. passif prédicatif.

On ne le rencontre, chez Filastrius : ni avec des verbes de sentiment, comme dans : *gaudent perfusi sanguine*; ni avec des expressions telles que *manifestus sum, enotesco*; ni avec *do, reddo, curo, trado.* Un seul ex. avec *facere* : 26,2 *deditas iam se impietati faciunt.*

En revanche il est très fréquent après les *v. declarandi, sentiendi, cogitandi* :

a) se rapportant au sujet (le verbe est au passif) : 29,5 *edita nuntiatur.* — 122,2 *factum edocetur.* — 69,5 *facta cognoscitur et creata.* — 66,4 *genitus cognoscitur*; — 98,4; — 110,9. — 110,10 *concessa nosceretur.* — 118,4 *dinoscitur circumcisus.* — 95,2 *fundata ostenditur.* — 121,6 *repperiebatur concessus.* — 130,8 *commissum monstraretur.*

b) se rapportant au complément (le verbe est à l'actif) : 35,2 *dicit natum* (fréquent). — 32,4 *factum adserit* (fréquent). — 33,6 *addunt natos.* — 84,6 *factam praedicent.* — 94,1 *factam declarat.* — 94,3 *se raptum confitetur.* — 120,5 *se conceptum edocebat.* — 7,1 *nuntiatum credentes* (fréquent). — 9,2 *agnoscentes adnuntiatum.* — 37,1 *natum aestimabat.* — 61,3 *factum arbitrantur.* — 58,3 *cognoscunt statutam et confirmatam* (fréquent). — 156,5 *novimus conformatum.* — 97,2 *factum demonstrat.* — 97,5 *manifestavit plasmatum.* — 156,4 *ostendebat concessam.*

Le part. parf. passif, après les *v. declarandi, cogitandi, sentiendi* se trouve déjà chez Plaute comme prédicatif, surtout à l'accusatif. Cependant Plaute et les classiques préfèrent de beaucoup, en ce cas, l'*acc. c. infinitivo*; et il est très rare de trouver une construction telle que Cic. Mil. 24 *oppugnata domus nuntiabatur.* La proportion, nous l'avons vu, est précisément inverse chez Filastrius. Cf. Schmalz p. 312.

C. Part. fut. actif en *-urus* prédicatif.

Il est employé ainsi seulement avec des *v. dicendi et sentiendi.*

a) au nom., le verbe étant au passif : 121,5 *promittebatur adfutura.* —

139,2 *nuntiabantur adventura.* — 153,1 *nuntiabatur adfutura.* — 150,2 *ostendebantur adventura.* — 150,7 *demonstrarentur adepturi.* — 153,5 *cognoscimur adepturi.*

b) à l'acc., le verbe étant à l'actif: 1,2 *aiunt adventurum.* — 107,4 *diceret adventura.* — 13,2 *moriturum pronuntiavit.* — 15,2 *adventurum nuntiabat.* — 36,2 *resurrecturum adnuntiat.* — 150,5 *adnuntiat adfuturam.* — 71,3 *sperate venturum.* — 97,2 *promittit facturum se.* — 156,3 *praedixerant adfutura.* — 121,2 *habiturum confirmavit.* — 137,8 *demonstrabat futuros.* — 129,4 *adfutura doceret.* — 59,2 *ignorantes adfuturum.* — 153,5 *cognoscimus adfuturam.* — 132,5 *suspicaretur adfuturum.* — 156,1 *adventuram ostendebant.*

Rem. — On voit que l'auteur remplace presque toujours *futurus* par *adfuturus, adventurus etc.*; c'est que *futurus* est devenu presque uniquement adjectif.

D. Part. fut. passif en *-ndus* comme prédicatif.

a) au nom., le verbe étant au passif;

α) avec des *v. dicendi, cogitandi*: 153,2 *gignenda praedicabatur credenda.* — 135,4 *celebranda panderetur.* — 124,3 *cognoscitur comparanda.* — 137,3 *detinenda.* — 153,2 *colenda, coniungenda.*

β) avec v. de volonté: 156,7 *abicienda decernitur.*

b) à l'acc., le verbe étant à l'actif:

α) avec des *v. dicendi*: 136,1 *dicit accipiendum.* — 1,2 *adnuntiat adorandum.* — 80,3 *restauranda, pereunda.* — 134,9 *pereundam.* — 121,3 *possidendam, habitandam praenuntiavit.* — 75,1 *ait sumendos, mittendum.* — 89,7 *abnegat conferendum.* — 64,1 *credendam docebat.* — 131,6 *pellendam edocebat.* — 125,6 *iudicandos declaravit.*

β) avec des *v. sentiendi*: 80,4 *restauranda aestimat.* — 132,2 *cognoscerent amplectendam.* — 148,2 *agnosceret offerenda.* — 73,2 *velut culpandam demonstrantes.* — 80,4 et 5 *pereunda.* — 82,5 *ostendens concedendum atque tribuendum.* — 107,8 *complectendum repperies.* — 91,3 *laudandos, non vituperandos et abiciendos iudicaverit.*

γ) avec des verbes de volonté: 67,2 *adorandum iusserit, praedicandum statuerit.* — 132,3 *desiderent adquirendam.* — 62,2 *contemnendam, abiciendam decernunt.*

Rem. — Parmi ces adj. verbaux en *-ndus*, beaucoup ont le sens de véritables participes futurs passifs, voir Remarques sur le sens des parties du discours: Participe. Selon Schmalz (p. 302) l'adj. verbal en *-ndus* est employé comme prédicatif déjà par Plaute avec *petere, rogare, dare, adducere, conducere, locare*, et par Cicéron avec *curo, trado suscipio, posco, voveo* : Verr. 4,46 *turibulum suscipiendum poposcit.* — rep. 2,36 *aedem vovit faciendam.* Pour le bas latin Rönsch (It. u. V. p. 434) cite Gromat. vett. 317,31 *terminos excogimus requirendos*, et

même 322,23 *limites* (*terminos*) *requirendos oportet.* — O. Haag (Latin. Fredegars p. 90) cite Frédégaire III 158,19 *studio et utiletate Winidis resistendum spondent*; — III 160,24 *cumta, quae sui perpetraverant, emendandum spondedit.* — Page 88 il cite encore : I 138,10 *prilium vellens committendum adgreditur.* — On voit par là que cette construction a été continuellement en faveur.

III. Participe équivalant à une prop. circonstancielle ou relative.

1. Filastrius n'emploie pas le participe futur actif avec un verbe de mouvement pour exprimer le but, comme dans : *rediit belli casum de integro temptaturus*; mais très souvent, chez lui les part. prés. et parfait expriment une circonstance de manière, de temps, de cause de condition, de concession. Il est inutile de donner des exemples d'un emploi aussi régulier ; il suffit de remarquer que des particules viennent rarement préciser le sens du participe, comme dans le cas suivant : 104,2 *ut rebellantes a deo hoc passi sunt.* — *Ut* n'indique pas ici une cause supposée : la rébellion est donnée comme la cause réelle.

2. Parfois un participe se présente là où l'on attendrait plutôt une proposition relative : 16,1 *ait eis sub nomine Judaismi legem confitentibus.* — 21,5 *ut angelus-octoginta quinque milia alienigenarum obsidentia civitatem-percuteret.* — Praef. 3 *compleri cognoscimus prophetiam Hieremiae beatissimi dicentem.* — Etc. *Sunt alii dicentes* (51,1 etc.) est plus fréquent que *sunt alii qui dicunt* 13,1 etc.

Souvent aussi le participe passé est employé comme il suit : 13,1 *alii sunt qui muscam Accaron colunt in civitate ita dicta* (= *quae dicitur*). — 19,1 *aram collocantes ita dictam Tapheth.* — 61,1 *a Mane sive Turbone ita dicto.* — Et souvent ailleurs. — Cependant 49,4 *Pepuzam villam suam, quae sic dicitur.*

3. De même que le gérondif, à l'ablatif de manière, équivaut parfois à un participe présent, à son tour le participe présent, qui exprime souvent la manière, équivaut quelquefois à l'ablatif instrumental du gérondif; il peut être en effet indifférent de considérer l'action exprimée par le participe ou le gérondif comme le moyen ou comme le mode de l'action verbale principale. Voici quelques exemples où l'idée de moyen est suggérée par le contexte : 104,5 *scientiam linguarum, quam-offendentes* (= *offendendo*) *amiserant.* — 29,1 *Simon magus-qui magicis vacans artibus multos fallebat.* — 147,2 *Abraham frangens idola-iustificatus est.* — 76,2—85,2—83. Etc.

Dans tous ces passages il semble qu'un classique aurait considéré l'action exprimée par *offendentes, frangens, vacans etc.*, comme le moyen et non comme le mode.

IV. **Participe équivalant à une proposition principale coordonnée.**

Parmi les conjugaisons périphrastiques, nous avons (2e partie, étude du verbe, emploi des temps) signalé la périphrase composée du participe présent et de *sum*: 20,2 *erit saliens* = *saliet*, et nous avons dit que cette conj. périphrastique est fréquente dans le bas latin.

Si, dans cette construction, *esse* est sous-entendu, le participe présent prend alors la valeur d'une prop. coordonnée à la principale: 56,2 *Hi Sapientia libri utuntur Sirach —, Christum autem in carne venisse negantes.* — 5,2 *praedicant vivendum, circumcidendum corpusque baptizandum, de lege autem divina non aliud expectantes.* — 67,1—2 *Hi de patre et filio bene sentiunt, unam qualitatis substantiam, unam divinitatem esse credentes, spiritum autem non de divina substantia nec deum verum sed factum atque creatum spiritum praedicantes.* — *Praedicantes* s'oppose logiquement non à *credentes,* mais à *de patre et filio bene sentiunt,* comme le montre *spiritum autem* qui est placé en tête pour rappeler *de patre et filio.* — 61,1—3 *Manichei-surrexerunt —, qui duos deos esse adserentes, et pugnam inter deum et deum esse praedicantes, et hominis quidem animam de deo esse proprie putantes, corpus autem a diabolo factum arbitrantur, resurrectionem negantes, iudicium non sperantes, daemones colentes, elementa adorantes, deorum dearumque nomina invocantes, et masculofeminas quasdam esse docentes et nefandae turpitudini servientes.* — Les participes qui précédent ou suivent *arbitrantur,* expriment, au même titre que lui, des parties diverses de la doctrine manichéenne; il y a donc logiquement coordination et non subordination; c'est d'ailleurs ce qu'indique matériellement la particule *autem* qui précéde *arbitrantur* et s'oppose à *quidem* placé avant *putantes.* — Tacite emploie aussi parfois des participes comme verbes principaux: Ann. XIII 18 *matrem-transfert —, quotiens ipse illuc ventitaret, saeptus turba-et-digrediens.*

Quelquefois, mais seulement dans des citations de la Bible, le part. prés. est relié au v. principal par *et*: 103,2 *qui numerat multitudinem stellarum, et omnibus eis nomina vocans.* Psalm. 146,4. — 59,3 *nescitis, inquit, scripturas, et virtutes earum ignorantes.* Matth. XXII 29.

Voici un exemple douteux, où le participe est précédé de *que*: 156,2 *doctrinas diversas iussu domini nobis dimittunt et deferunt, omnique saeculo itidem sine quadam intermissione nuntiantes.* Telle est la ponctuation de Marx; si on l'adopte, le part. *nuntiantes* équivaut à *nuntiant,* ce qui assurément est possible (cf. les exemples de cette construction donnés par Bonnet lat. Grég. Tur. p. 651); mais il est plus vraisemblable de coordonner *omni saeculo* à *nobis,* et de reporter la virgule après *itidem.* L'intercalation du verbe entre deux compléments est très ordinaire chez Filastrius, voir l'ordre des mots.

De même que chez Grég. de Tours (v. Bonnet, lat. de G. T. p. 652 avec les notes), le participe est relié par *que* à un verbe subordonné : Praef. 2 *qui cum infecunditatem patiatur saepius perdix aliorumque furtim fetus incubans, quasi suos iam fovet ac vindicat filios.* — Marx suppose qu'il y a une lacune entre „*perdix*" et „*aliorum*"; il la comble ainsi : *excidit veluti* : *aliorum nidos quaerens.* Cette hypothèse est superflue : le sens ne réclame rien entre „*perdix*" et „*aliorum*", et l'usage des auteurs ecclésiastiques autorise la leçon traditionnelle donnée par Sichardus et le ms. B.

Bonnet (l. l. p. 651, note 1) cite quelques participes présents qui semblent ne s'appuyer sur aucun verbe à un mode personnel; il est vrai qu'il cherche à leur donner un appui en changeant la ponctuation. Il est probable que cette construction, libre mais conséquence logique des constructions précédentes, se trouve : 73,2 *saeculi concupiscentiam laudant. Hi itaque in caenum euntes et inde obliti de caeno, facies et membra sua deformantes, eademque cunctis velut culpandam creaturam dei demonstrantes; cum illa vorago culparum-descenderit.* Il est difficile de rattacher ces participes au verbe précédent *laudant,* car *hi itaque* indique le commencement d'une nouvelle phrase. Marx suppose qu'il y a une lacune entre „*deformantes*" et „*eademque*"; mais le sens ne laisse rien à désirer si l'on suppose que les participes équivalent à des propositions principales. L'hypothèse d'une lacune n'est donc pas nécessaire. — 156,5 *ut scriptum est. — Et Petrus beatus, promissione accepta a patre ad Judaeos dicens* : *Effudit,* „*inquit,*" *hanc gratiam.* — *Inquit* est une addition de Marx, qui n'a pas admis la construction absolue du participe; il doit donc être supprimé, car le participe „*dicens*" n'est pas employé autrement que les précédents. — De même exactement : 69,5 *sicut scriptum est. — Et quod animam veram habuit, dicens* : *Animam meam pro vobis pono.* La lacune que Marx imagine entre *habuit* et *dicens* n'existe donc pas. — Supprimer par suite la lacune de 69,6.

§ 3. Gérondif et adj. verbal en -ndus.

Le gérondif et son équivalent l'adjectif verbal en *-ndus* se trouvent à tous les cas, sauf au datif. Il y a 50 gérondifs et 10 adj. verbaux pour le remplacer (jamais à l'ablatif sans préposition), soit : 5/1. — Au contraire, dans les discours de Cic. (arch. lex. IX 317), l'adj. verbal en *-ndus* est deux fois plus fréquent que le gérondif. Cette dépréciation de l'adj. verbal, qui se remarque dès l'âge postclassique (cf. Scmalz p. 301), est générale au IV[e] siècle.

Il faut encore noter que le gérondif n'est plus guère usité qu'à l'ablatif : 40 fois sur 50. Or ce cas est la seule forme du gérondif qui ait passé dans les langues romanes. Cf. Meyer-Lübke, Rom. Syntax, p. 13.

Une seule fois la périphrase *-ndum esse* gouverne l'accusatif: 58,1 *adserentes quartadecima luna celebrandum esse pascham.* — Cette construction, connue de Plaute, des écrivains classiques et postclassiques (v. Schmalz[3] p. 300), se retrouve encore chez Grég. de Tours: stell. 39 p. 871,3: XXX *Psalmos expedite decantandum.* Cf. Bonnet, lat. Greg. Tur. p. 654.

Comme nous avons déjà étudié le nom. et l'acc. de l'adjectif verbal, il ne reste plus à considérer que les autres cas.

I. Gérondif et adj. verbal en *-ndus* au génitif.

L'adj. verbal se présente 7 fois: 109,1 *facinorum gignendorum causa.* — 84,3—109,6—132,4—141,4—150,7. Même avec un adjectif neutre traité comme substantif: 109,6 *operandi mali licentiam.*

Le gérondif existe

1. une fois avec un compl. à l'acc.: 138,4 *capacitas visendi dominum.*
2. 4 fois sans complément: 92,6 *vincendi potentiam* — 142,8—155,8 bis.

II. Gérondif et adj. verbal en *-ndus* à l'accusatif avec *ad.*

1. Une fois le gérondif sans compl.: 59,1 *ad vivendum, generandum et manducandum.*
2. Deux fois l'adj. verbal: 131,6 *ad perpetrandum facinus.* — 70,2 *ad eum visendum itaque res istae (verbum et caro) in unum coniunctae-declarabant, ut invisibilis per visibilem carnem videri possit.* — *Ad eum visendum* signifie, non: pour le voir, mais: pour qu'on le vît, ou pour qu'il pût être vu.

III. Gérondif et adj. verbal à l'ablatif.

1. avec préposition; deux fois et seulement avec *in*: 132,1 *in audienda lege* — 156,9.
2. sans préposition, l'ablatif du gérondif (jamais l'adj. verbal) est modal ou instrumental.

a) Modal. Il y a deux sens à distinguer:

α) ou bien il exprime la manière, comme un participe présent: 129,7 *poetae, imitando eum, conati sunt fingere.* — 129,6 *David psalmorum gaudia et laudes canendo referebat.* — 119,1—113,1 etc.

β) ou bien il exprime une circonstance accompagnante, et se rapproche d'une proposition temporelle introduite par *dum*, *cum*, etc.: 135,3 *ut rex vincendo vestigia sequi ostendebat.* — 74 *non illud quod Ecclesia-celebrat offerendo.* — 132,2 *sed dominus, per eum unum-generalem docendo modum, per patientiam tribuebat-indulgentiam.* — 112,5 *dominus, quod ante nuntiaverat —, hoc et postea firmando praeceperat.* — 109,8 *fecit imaginem eiusdem et videndo delectabatur in ea.* — 106,4

—121,2 et 3. Etc. Quelquefois il semble explétif, quoique placé à la fin de la phrase : 101,3 *contra illos-condignam dominus decernit sententiam nuntiando.*

b) Instrumental. Il exprime le moyen ou la cause : 155,2 *deum invisibilem scriptura docendo impietatem ubique paganam damnabat.* — 124,4—89,5—127,7—32,1—25,2—154,1—79,7—24,4.

Parfois il est rapproché d'un participe prés., qui n'en diffère guère pour le sens : 137,7 *ut legi divinae consentiens, praecepta statuta complendo, regni caelestis consortium speret ab eo se posse adipisci.* — 66,2 *nomine tenus similem autem dicens, et non de ipsius patris divina credendo substantia, heresim periculosam incurrit.*

Ailleurs il exprime la condition, concept dont la parenté avec celui de cause est évidente : 115,5 *non pepercit, ne parcendo ad maiora etiam crimina-inveniret eum prodeuntem.* — 90,1 *qui postea quasi verum sequendo susceptus est.* — 131,3.

Voici quelques passages dont l'explication paraît difficile : 130,2 (*David*) *in centesimo* (*psalmo*) *et plus contra allofylum pugnando disseritur.* — *Pugnando* = dans l'acte de combattre. — 24,4 *Judaeorum populus impietatem gentilium sequendo* (= cause ou objet de l'accusation?) *a divina scriptura accusatur.* Il est étonnant qu'un gérondif soit ainsi construit. Il se peut que nous ayons ici un exemple du penchant de la langue populaire à remplacer une expression adjective (telle qu'un participe prés.) par une expression adverbiale telle que le gérondif. Meyer-Lübke, Rom. Syntax p. 20, signale ce penchant, et dit : „Beispielsweise lautet ein Satz wie

Catonem vidi in bibliotheca sedentem (= als einén Sitzenden)

im Italienischen:

vidi Catone sedendo in biblioteca

= ich sah Cato beim Sitzen in der Bibliothek."

148,9 *Melchisedech —, cui-decimas de suis facultatibus offerendo* (*sic* A, B; *offerre* C et Sichardus) *non dubitaret et ut regi atque sacerdoti.* — La leçon de A et de B peut se défendre, sans qu'il soit nécessaire de supposer une lacune, comme fait Marx. En effet „*non dubitare*" est analogue à *perseverare, absistere* etc. qu'on trouve avec le gérondif au lieu de l'infinitif déjà chez T. Live. Cette construction agrandit de plus en plus son domaine avec Apulée, Fronto, Gell., Tertull., Commodien etc. cf. Schmalz[3] p. 286. — Koffmane (Kirchenl. p. 126) donne des ex. de ce gérondif avec *desinere, pergere, cessare, incipere, consummare, iterare, permanere.* Hartel (arch. lex. III 47) le cite chez Lucifer de Cagl. avec *desistere, deesse.*

Conclusion sur les formes nominales du verbe.

L'étude des formes nominales du verbe nous a donné l'occasion de constater que l'usage de Filastrius s'éloigne très nettement de l'usage cicèronien pour se rapprocher de l'usage roman:

1. Le supin a disparu, de même que dans les langues néolatines;

2. Du gérondif il ne reste pour ainsi dire plus que l'ablatif, seul cas conservé en roman.

3. La proposition infinitive est de plus en plus remplacée après les *v. dicendi* etc. par la proposition *quod* qui a triomphé plus tard définitivement.

4. En revanche l'infinitif a supplanté en bien des cas les propositions introduites par *ut*, *quominus* etc.; de même en roman.

Sur un point cependant l'usage de notre auteur n'est conforme ni à celui de Cicéron ni à celui des langues néo-latines : c'est dans l'emploi de l'adj. verbal en-*urus* comme part. fut. actif, et dans l'emploi de l'adj. verbal en *-ndus* comme part. fut. passif.

Chap. VI. Groupes de coordination.

La coordination est marquée soit par une conjonction soit par l'ordre des mots.

§ 1. Absence de conjonction ou asyndète.

L'asyndète est relativement rare chez Filastrius; et quand une particule de liaison manque, on peut en découvrir une raison; nous allons essayer de faire voir ces raisons en classant les exemples intéressants :

1. L'asyndète a pour effet de séparer les divers traits d'une description : 108,2 *rapaces, vastatores, iaculantes, cursitantes, praedationi vacantes.* — 49,1 *Isti prophetas et legem accipiunt, patrem-confitentur, carnis surrectionem expectant.* — 36,3–56,2—113,2. Etc.

2. La conjonction est omise dans les enumérations rapides : 56,1 *leonem regem esse Parthorum, vitulum Aegyptiorum, aquilam Romanorum.* — 58,3 *confirmatam-cursu, numero lunae, mensibus, embolismis.* — 59,3 *iustitia, pax, gaudium.* — 89,8 *fide, vita, bono opere.* — 107,4 *fames, persecutiones, inundationes, terraemotus, pestilentias.* Etc.

3. De même pour souligner un contraste: Praef. 3 *vero Christo parente-recognito, amissa falsitate parentis mendacissimi.* Ici l'asyndète fait mieux sentir le chiasme.

4. Pour accentuer l'effet produit par l'anaphore : 148,1 *sine patre, sine matre.* — 139,5 *in leone regnum, in vitulo labor —, in homine passio —, in aquila volatus.* — 105,1—115,2 bis—136,5. Etc.

5. Pour distinguer des groupes : 110,1 *natura et fide, vita et tempore, sacrificio et conversatione.* — 155,7 *a Cherubin et Seraphin, lege atque prophetis.* — Inversement : 153,5 *Adam-Noe-Abraham-Moyses et prophetae, sacerdotes, iudices, apostoli pariter evangelistae.* — *Et* placé après *Moyes* relie deux groupes, l'un formé de noms propres, l'autre formé de noms communs; comme les membres du premier ne sont reliés par aucune conjonction, il est naturel que l'asyndète règne dans le 2e groupe; il n'y a donc aucune raison d'ajouter *et* devant *evangelistae*, comme l'a fait Marx d'après Sichardus. Sichardus a sans donte ajouté *et* parce que *pariter et* se trouve fréquemment; mais l'asyndète est la lectio difficilior.

6. L'asyndète rapproche des synonymes, comme dans les formules: *arma tela, victus vestitus* etc.: C'est une redondance voulue : le second terme explique ou fortifie ou complète le premier. — 96,7 *omnia-compleat contineat.* — 100,1 *ceteris aliis.* — 139,3 *labor fortis pertinax concertatio.* — 123,4 *vita concessa a domino impertita.* — 140,3 *qui unum ignorat praetermittit.* — Ces exemples que Marx donne à l'Index condamnent les corrections qu'il a admises dans les passages suivants: 95,3 *in libro geneseos creaturae.* — Il intercale *id est* devant *creaturae.* — 155,3 *lucem salutis aeternae, Christi carnalem praesentiam.* — Encore ici *id est* est ajouté par Marx après *aeternae.* — Cependant ces asyndètes sont de même nature que ceux qui précèdent et que les suivants : 112,3 *fides-quae-ante est tradita praedicata-manifestata praedicata.*

7. L'asyndète rapproche des mots qui s'appellent mutuellement : 112,2 *plus minus.* — 106,1 et 107,1 *non plus non minus*; dans les 3 ex. ces adverbes accompagnent des noms de nombre. — De même dans Pétrone; cf. die Spr. des Petr. p. 37, par Heraeus. — 93,3 *inmensa inenarranda patris persona.* — 147,5 *sanctam adorandam trinitatem.* — 148,7 *legis divinae caelestis.* — 88,4 *ab apostolis eorum successoribus.* — 120,5 *Adam Evam.* — 122,1 *sub Deucalione Pyrra.* Etc.

8. Il résulte de l'emploi d'un nom de nombre ordinal : 136,2 *ut in prima aetate sub mandato sit, secunda sub lege, tertia sub gratia Salvatoris.* — 149,7 *quia primum fecit —, secundo quod-exit —, tertio quod-offert —, quarto „quod"-mereatur omnis fidelis conscribi.* — *Quod* après *quarto* a été ajouté par Marx, peut-être à tort, car son absence est encore moins étonnante que l'absence de *in* dans les deux derniers membres de l'exemple précédent. *Quarto* à lui seul suffit pour faire la liaison avec *quod* qui précède. Le subjonctif (*mereatur*) qui alterne ainsi avec l'indicatif n'a rien de surprenant; sur ce changement de mode, cf. la syntaxe des propositions introduites par *quod.*

Les classiques employaient régulièrement l'asyndète quand ils terminaient une énumération par *ceteri, alii*; Filastrius ajoute toujours la conjonction *et* : 138,5 *Seth, Enoch, Noe et ceteri.* — 95,3. — 98,2

dicens: Accipite spiritum sanctum et cetera. — 148,5—156,5. — 103,1 *Hyadas, Haedos et alia huiusmodi.* — 110,9 *in Helia beato, Heliseo sancto, Danihelo, Hieremia, Hesdra et tribus pueris et aliis multis beatissimis.*

Rem. — 149,8 *haec etiam ieiunia in quattuor evangelia nos oportet accipere de patriarchis, prophetis, sacerdotibus et apostolis, quae in nobis complenda sunt.* Ce qui signifie sans doute: „ces quatre jeûnes, nous devons les prendre dans le sens de quatre évangiles concernant les patriarches, les prophètes, les prêtres et les apôtres, évangiles qui doivent s'accomplir en nous.“ Comme il s'agit d'une interprétation mystique des quatre jeûnes dont il est question dans Zacharie VIII 19, l'obscurité de la pensée n'a rien de trop surprenant. L'édition Migne a une virgule après *accipere,* mais l'asyndète est, dans ce cas, intolérable; Marx suppose que quelques mots ont disparu: exciderunt nonnulla veluti: et pariter intelligere. Mais cette ponctuation de Migne et cette hypothèse de Marx nous paraissent altérer le sens. Filastrius ne veut pas dire que nous devons considérer ces quatre jeûnes comme figurant les quatre évangiles canoniques, car que signifierait alors: *quae in nobis complenda sunt?* Il est trop clair que les quatre évangiles ne peuvent pas s'accomplir en nous. Et on ne peut pas rapporter *quae* à *ieiunia,* car la proposition relative introduite par *quae* n'aurait aucun rapport avec ce qui la suit. Filastrius continue en effet: *quod primum fides patriarcharum, deinde virtus prophetarum, tertio labor sacerdotum, quarto apostolorum perfectio invicti certaminis nuntiantur.* — Si l'on rapproche „*evangelia de patriarchis*“ de „*fides patriarcharum-nuntiantur*“, on voit que *evangelia* signifie ici „bonne nouvelle“ en général; par suite l'expression „*quattuor evangelia quae in nobis complenda sunt*“ signifie que nous devons réaliser en nous ce qui nous est dit de la foi des patriarches, etc.

§ 2. Conjonctions copulatives.

Ces conjonctions sont, chez Filastrius, *et, que, ac* (*atque*), *etiam, nec* (*neque*); *quoque* manque. *Atque* et *neque* sont employés toujours devant les mots commençant par une voyelle et souvent aussi devant une consonne initiale.

Et est la principale particule de liaison: à lui seul, il est au moins deux fois plus fréquent que *que* et *atque* ensemble. D'après Schmalz p. 343, *atque* n'était pas usuel dans la langue populaire; il est cependant chez notre auteur aussi fréquent que *que.*

Pour coordonner des phrases, *et* est presque toujours employé, *que* est un peu moins rare que *atque.* Pour coordonner les propositions qui composent une phrase, *et* est encore préféré, mais les deux autres particules deviennent fréquentes.

1°. Et.

a) *Et* relie des impératifs: 150,6 *vade, vende-et da pauperibus et veni, sequere me, et habebis thesaurum.* Matth. XIX, 21. — On voit que l'asyndète existe seulement après un verbe de mouvement: *vade, veni* qui équivalent à des interjections. — 151,5 *Aufer-et da.* — 150,8 *Audi filia et vide et obliviscere domus patris tui et concupiscet rex speciem tuam.* Psalm. XLIV 11. — 131,5 *vade, reconciliare et sic postea offeres.* Matth. V 23. — Ibidem: *Irascimini et nolite peccare.* Psalm. IV 5. La liaison qui existe en général chez les archaïques et chez les postclassiques est dédaignée par les classiques. Cf. Schmalz[3] p. 339.

b) Dans les deux avant-derniers ex. 150,8 et 131,5 *et* unit un impératif à un futur qui exprime la conséquence résultant de l'acte commandé. De même: 155,5 *revela oculos meos et considerabo.* Psalm. CXVIII 18. Les classiques omettent la liaison qui est employée quelquefois à l'époque archaïque, puis souvent à partir de l'âge postclassique. Cf. Schmalz p. 341.

c) *Et* = aussi. — En ce sens il est très fréquent. Il relie la proposition où il se trouve à ce qui précède, bien qu'il soit placé à l'intérieur de cette proposition:

α) *Et* précédé d'une conjonction de subordination: 51,3 *ut et sint tres personae viventes.* — 127,3 *ut et genitum cognoscamus.* — 1,2 *unde eum et de caelo aiunt adventurum.* — 26,1—33,2—44,1—54—64,2—88,6 —105,5—132,6—142,9—156,9. — 108,2 *inde-nuncuparentur et gigantes.* — 49,5 *ubi et mysterium-celebratur.* — 112,1 *quando et nomina-divisa sunt.* — 155,4 *quod autem et duo animalia nuntiata sint.* — 155,8. — 131,2 *quia et in lege.* — 86,1—89,4 *et quia et factum-dicit* — 94,3— 143,2—59,2 *cum et dominus-inquit.* — 71,3—120,2—130,4 *si ergo et aliorum.* — 106,4 *sicuti et beatissimi tradiderunt.* — 138,2—145,3— 147,7—108,4. — 115,2 *ut et Democritus ille.* — 96,1 *quanto magis et minus.*

β) *Et* précédé d'une conjonction de coordination: 1,2 *propter quod et de caelo primo deiectus est.* — 42,2—80,6. — 32,6 *ideo et contra Judaeos-surrexerunt.* — 109,6 *et ideo et dominus-ostendebat.* — 148,8— 151,4—150,8—149,8—156,3—156,10. — 26,4 *ideoque et apostolus ait.* — 135,4. — 120,2 *ergo et iusti.* — 66,2 *nam et creatura similis deo dicitur.* — 80,8—94,4—138,6—124,4—107,7. — 110,9 *nam quod et castitas similis fuerit.* — 129,7.

γ) *Et* précédé du relatif:

αα) 10,1 *Heliognosti qui et Deinvictiaci dicuntur.* — 32,1 *Basilides qui et heresiarches dicitur.* — 57,1—72,1—83 bis—108,1. — 15,1 *Reginam quam et Fortunam nuncupant —, quam et Caelestem vocant.* — 3,1 *ex*

quo et Sethiani appellantur. — 54 *Sabelliani-sunt appellati, qui et Patripassiani et Praxiani.* — Dans tous ces exemples *et* a nettement le sens de „aussi"; Marx l'a introduit dans le passage suivant: 1,1 *Ofitae qui dicuntur „et" Serpentini.* — L'addition ne se justifie pas, car *serpentini* ne désigne pas une nouvelle appellation, mais traduit seulement *Ofitae*: „les Ofites que l'on appelle (en latin) *Serpentini*".

ββ) 5,1 *qui et confirmavit hanc heresim.* — 47,2—64,2—29,4—141,3.

γγ) 131,5 *quod et in evangelio dictum est.* — 149,7 *quod ait et dominus.* — 156,6 *rationis erit quod et duo animalia intellegenda sunt* —, *quod et spiritale potest intellegi* —, *quod et salvator non solvit.* — 150,5 —80,2—97,7—107,10—153,2 et 3—156,9—57,2—26,5—96,3.

δδ) 3,2 *in quem et collocavit.* — 5,2 *de quibus et in evangelio dictum est.* — 129,7—134,9—153,1. — 47,2 *a quo et factus est.* — 156,3 *e quo et gladius gignitur.* — 17,1 *quorum causa et captivitas-adventabat.* — 142,9. — 154,1 *cuius causa.* — 69,3.

δ) *Et* à l'intérieur d'une proposition; le plus souvent il est placé à l'intérieur devant le mot qu'il affecte: 131,2 *maiores natu maiores erant et honore.* — 150,9—112,5—138,2—98,2—125,4—33,3—140,3—107,15—130,7—130,8 et 6. — 26,5 *persuasione non alterius rei-nisi quasi similis et veri* = vraisemblable aussi. — 130,3 *tamen et historiam inquirentes.* — 33,1 *videamus et Nicolaus Antiochenus-qua est deceptus amentia.* — 79,2 *facere bona et nihilominus et mala.* — 94,1 *et nihilominus et ipsum caelum.* — 115,6 *dans nihilominus et huic-sententiam.* — 87,3 *et nihilominus et illi cum istis concelebrant.* — 32,4 *deum etiam-omnipotentem et eum audet angelum dicere.* Dans les derniers ex. *et* précède un démonstratif; il se trouve surtout en ce sens devant *ipse*: 31,1 *Saturnilus quidam et ipse sumens.* — 17,2—32,4—33,2—35,1—49,1 —79,1—94,1—104,7—109,7—119,3—148,5—155,2 et 8—151,3. — De même Varron et les auteurs postclassiques; Cicéron dit toujours: *ipse* ou *etiam ipse.* Cf. Schmalz p. 341. — *Et iterum* introduit souvent une citation nouvelle d'un auteur qui vient d'être déjà cité: 45,2—84,2 —92,3—99,2—102,1—116,3—128,6—142,2—149,8—59,3. Etc. — 26,4 *Et ecce inmundus spiritus advenit.* III Reg. XXII 19.

ε) *Et* est placé en tête de l'apodose qui suit une prop. subordonnée. — Schmalz p. 243 cite cet emploi chez Plaute et Aulu-Gelle et l'explique par la fusion de la coordination avec la subordination: 138,4 *quia ergo diversa erat capacitas visendi dominum* —, *et diversa remedia conferebat.* — 130,4 *quia ergo-dicit* —, *et postea-nuntiatur, et de hoc queruntur cur ita sit positum.* — 66,5 *sicut facit pater, et filius similiter facit.* — 153,6 *si de fide-quis velit accipere, et in hoc non parvi est intellectus.* — 108,4 *quia ergo-ad rapinam erant dediti — et veluti a natura hominum-alienos scriptura nuntiavit.* — Dans aucun de ces passages Marx n'a suspecté le texte des manuscrits; on ne voit

pas bien pourquoi il a corrigé des exemples suivants qui sont tout à fait semblables : 117,3 *si autem quis voluerit accipere quod dominus fecerit eis tunicas, et omnipotens* (= c'est qu'alors le Tout-puissant) *fecit ex nihilo.* — Marx, dans l'app. critique, après avoir indiqué une lacune après *et* : exciderunt fere haec : omnia quae sunt in hoc mundo scire nos convenit quod.

Au ch. 109,2 Filastrius veut montrer que la sainte Trinité a été révélée depuis l'origine du monde : *Cum enim in libro creaturae mundi, id est in genesi scriptum habeas* : *„et dixit, et fecit deus"*; *et iterum*: *„Dixit deus : fiant luminaria"*, *et* (ici commence l'apodose) *sexto die dixit deus* : *„Faciamus hominem ad imaginem et similitudinem nostram."* Ce qui signifie : tandis en effet qu'il est écrit : *„et fecit* (au singulier) —", le Seigneur a dit aussi le sixième jour : *„Faciamus* (au pluriel) —". — Ce qui prouve que tel est bien le sens, c'est que immédiatement après Fil. continue : *„Et fecit deus* (= et sans doute aussi Dieu a agi) *non angelo utique persuasore in creatione hominis, sed filii sui, christi domini nostri, et spiritus sancti manifestum est.* — Marx, qui, comme il le dit à l'app. crit., n'a pas trouvé d'apodose dans la première phrase, suppose qu'il y a une lacune après *luminaria*; c'est pourquoi il a changé la phrase suivante où, entre *„et"* et *„fecit deus non angelo utique"* il intercale un *quod*; cette addition semble inutile : *manifestum est* (s. e. *fecisse deum*) peut être coordonné à *fecit deus* par la conjonction *sed.*

Un emploi analogue de *et* consiste à le mettre en tête d'une citation : 97,1 *cum dicat scriptura* : *et fecit deus* — 97,8 *dicit scriptura* — : *et accepit dominus.* Etc. — Voir des exemples analogues dans Bonnet, lat. Grég. de T. p. 313.

d) Dans tous les emplois précédents *et* signifie „aussi"; parfois il semble équivaloir à *autem* parce qu'il est placé en tête d'une proposition ou d'un membre qui s'oppose à ce qui précède; dans ce cas, rare chez Fil., l'opposition n'est pas exprimée par la particule, mais en réalité résulte du contexte : 44,1 *ausus est dicere unum deum bonum et unum malum, et deum quidem bonum bona facere et malum mala.* — *Quidem* semblait appeler *autem* pour souligner l'opposition. D'ailleurs cet emploi de *et* est classique, cf. Schmalz[3] p. 340.

e) *Et* suivi d'une négation est assez fréquent et n'est jamais remplacé par *ac* (*atque*):

α) *et non* : 26,5 *visibus quasi bonis et non malis.* — 40 *apparuisse et non-habuisse.* — 150,9 *dissimulantibus et non recte currentibus.* — 51,2 — 66,2—75,1—91,1—123,2—140,1—152,4—156,6.

β) *et nihil* : 16,2 *et nihilominus favens.* — 87,2—94,1.

γ) *et nemo* : 91,1 *dicens omnes bene sentire et neminem errare ex eis.*

δ) *et nullus* : 50,3 *legentes et nullo modo intellegentes.*

s) *et neque* (= *ne quidem*): 45,6 *et neque Christum iudicem esse omnium confitetur.* — 138,6 *et nec ita erunt credituri.*

2°. Que.

Il n'y a de notable que les deux emplois suivants:

a) *que* employé d'une manière qui semble explétive: 130,5 *hoc dixerunt quod saepe existente captivitate in Judaeorum populo a gentilibus propter idolatriam, quia cum illis colebant Judaei et idola, inque his etiam scripturae divinae inquirebantur et comburebantur a gentilibus.* — Il n'est pas nécessaire de supposer, comme Marx, une lacune après *idola*; en effet *in his* (= en ces circonstances) est relié par *que* à *existente captivitate*; *inque his* équivaut donc à *et sic* servant à récapituler ce qui précède, comme p. ex. Grég. de Tours h. F. 7,31 p. 312,1 *posito desuper cultro et sic percuciebat.* — (Cf. Bonnet lat. Greg. T. p. 305.) — Dans Fil. 101,1 *inimici suggestione sic eos advenire.*

b) *que* placé en tête de l'apodose: 118,2 *Si enim et ita quis vult sentire quod minas ei tendebat angelus quia-non fecissent, deique ita praeceptum contempsissent, ideoque in parva aetate constitutorum culpa filiorum non est illorum quantum parentum eorum, ut scriptum est.* — Ce passage, difficile à première vue, signifie: „si l'on veut penser que etc., il est vrai aussi que la faute ne retombe pas pour cela sur les enfants en bas âge, mais sur leurs parents.“ Selon Marx, il y aurait une lacune devant *ideoque*.

3°. Atque.

Cette conjonction ne donne lieu qu'à une remarque; c'est qu'elle n'est employée ni avec les adjectifs et adverbes d'identité ou de différence: *idem*, *alius*, *ita*, *iuxta etc.*; ni après un comparatif.

4°. Etiam.

Etiam a souvent la même valeur que chez les classiques, p. ex.: 16,2 *rex atque regina-perierunt*; *populus etiam-interiit.* Mais bien souvent il équivaut simplement à *et*: 42,1 *numerum et mensuram et cauculum, rationem etiam computationis faciens.* *Etiam* sert de copule entre deux compléments de nature différente dans: 110,2 *ita ut ipsam trinitatem integram sine labore possis cognoscere ab illis beatis prioribus et antiquis, nobis etiam postea hoc* (ablatif = par ce moyen) *fuisse manifestatam a domino.* — *Cognoscere* a deux compléments:

a) *trinitatem integram,*

b) (*trinitatem*) *etiam nobis manifestatam fuisse.* Il n'y a pas lieu de supposer, comme Marx, une lacune après *antiquis.* — *Etiam,* ayant perdu un peu de sa valeur, est parfois renforcé au moyen d'une particule analogue: 148,7 et 9 *insuper etiam decimas-offerendo.* — *etiam et*:

88,7 *etiam et animas hominum.* — 107,3. — *Et* est séparé de *etiam* par quelques mots : 136,4 *etiam Christi salvatoris suis posteris et eius mysterium. Etiam et* est fréquent dans le latin d'Afrique, cf. Schmalz p. 351.

5°. Variété dans l'emploi des conj. copulatives.

Quelquefois cette variété correspond à la variété des groupes ou des membres : 95,3 *quae*

a) *et humàno generi*

b) *et volatilibus serpentibus pecudibus*

c) *ceterisque aliis-exhibet.* —

88,2 a) *contra legem et prophetas,*

b) *contraque dispositiones apostolorum.* — Etc.

Mais le plus souvent le souci de la clarté semble n'avoir eu aucune influence sur le choix des particules, car on trouve parfois la variété la plus grande dans les groupes les plus homogènes : 152,4 *et fidès atque doctrina studiumque et vita.*

Parmi les groupes de conj. copulatives, les plus fréquents sont :
et-et : 69,4 *et animam-habuit-et corpus-ut et dolere possit corpore et emori.*
et-et-et : 82,7 *In Christo enim et eius clementia et iustitia et bonitas.*
Souvent ces deux groupes sont précédés d'un premier membre dépourvu de copule.

— — *et* : 129,4 *his tribus malis* : *paganitate, Judaismo et omni heresi.*

— — — *et* : 139,3 *leonis, vituli, hominis et aquilae.*

— — *atque* : 153,6 *de fide, spe atque caritate.*

— *ac, et* : 64,1 *substantivum ac personalem et sempiternum.*

Plus rares sont les groupes suivants :

— *-que, -que* : 129,3 *quod ante dicebatur, praesensque videbatur futurumque nuntiabatur.*

— *et -que et* : 156,6 *incorporationis et testamenti passionisque et resurrectionis.*

— *que, ac* : 116,1 *caecos fuisse, posteaque eos aperuisse —, ac-pervidisse* — 123,3 etc.

— *que, et* : 27,2 *Astartium-aliaque diversa et plurima.* — 123,1—152,3 etc.

— — — *que* : 121,6 *Cananaeorum, Aegyptiorum, Afrorum Persarumque.* — 154,2. Etc.

et —, que : 129,8 *et poetae aliique sapientes.* Etc.

— *atque, atque* : 121,7 *deducere-atque tenere-atque-tenuisse.* — 150,7—121,7.

et —, atque : 156,5—150,3—138,5 etc.

— *et —, atque* : 103,3—110,3—117,1—136,1—156,8 et 9.

Le groupe *-que-que*, comme dans *noctesque diesque*, n'existe pas. — *Aut* correspond à *et* ; 153,6 *nam et si-debet accipi-aut si-velit accipere,*

6°. Groupes dans les propositions négatives.

Les groupes fréquents sont : *non-neque* : 32,7 *non enim passus est-neque crucifixus est.* — 43—44,1. Etc. — *nec-nec* : 71,2 *neque enim-resurrexit —, neque-ascendit in caelum.* Etc. — *nec-nec-nec* 109,6. Etc.

Les autres groupes sont rares : *non-et* 32,8 *cum non sit crucifixus et ignoras qui passus sit.* Ici l'indicatif suit le subj., mais ce n'est pas une raison suffisante pour admettre que la parataxe remplace la subordination; cf. syntaxe des prop. subordonnées à *cum.* — 155,11 *non in visione et mensura aut compositione.* — *et non-neque* : 143,2 *et istorum non suscipitur interpretatio neque continetur.* — 151,1 *nec rerum natura suscipit nec virtus aut ratio persuadet.*

Rem. — *Nec non* = *et* n'existe pas.

§ 3. Conjonctions disjonctives.

Aut et *vel*, en général, ont le même emploi et la même valeur que chez les classiques. *Sive* est plus fréquent que *vel*; il est tantôt isolé : 61,1 *a Mane nomine sive Turbone*; tantôt répété : 110,7 *sive fides sive vita sive sacramentum.* Dans ce dernier exemple *sive, sive* = *et, et.* De même *aut aut* équivaut à des conj. copulatives : 93,6 *ne quis aut ipsum patrem aut ipsum filium esse aestimet.* De même chez les classiques et les postclass. p. ex. Tacite, Ann. 15,61.

Sive est employé sans être précédé d'un premier membre de disjonction : 155,5 *velabant autem faciem et pedes domini sive quia in parabolis et similitudinibus et aenigmatibus docebatur mysterium.* — *Sive* paraît ici avoir le sens de *et* = aussi, car dans les phrases précédentes, Filastrius vient de donner l'explication mystique d'autres détails appartenant à la vision d'Isaie VI, 2. — Cette particule a, on le sait, subi bien des changements dans sa signification : d'abord particule disjonctive de condition, elle a perdu souvent le sens conditionnel pour ne plus conserver que le sens disjonctif déjà chez Ennius et même chez Cicéron, au moins dans les lettres. Comme dans certaines phrases le sens général permet d'employer indifféremment des particules copulatives ou disjonctives, p. ex. 124,1 *anima hominis-sive bona sive mala, id est pia atque impia, ab angelo ducitur in locum statutum,* — *sive* est devenu enfin, dans le bas latin, synonyme de *et.*

De même *ve* correspond déjà à *et* chez Ovide, Métam. 1,6,12. Chez Filastrius : 137,1 *ignorantes primum quid imago quid ve similitudo* (ces deux substantifs ne sont pas synonymes) *sit dei.* — *Ve* = *et,* car il s'agit d'une différence à établir entre *imago* et *similitudo dei.* — 24,2 *hoc autem aut a Belo rege-ac de ipsius uxore et filiis filiabusve-omnem eorum progeniem processisse monstrabat.* — *Ve* encore ici est synonyme de *et*; il semble que *aut* qui précède a bien aussi ce sens, car la

conjecture de Marx: „excidit veluti: aut a Bahal rege Tyriorum", n'est justifiée en rien par le contexte. Si l'on ne veut pas admettre *aut-et*, on peut supposer que *aut* est une dittographie de *autem* ou qu'il est mis pour *atque*; il est vrai que le groupe *atque-atque* est très rare en général et n'existe pas ailleurs chez Filastrius.

Voici encore un texte douteux: 25,1 *Alia est heresis in Judaeis quae Bahal idolum aut Balaam pseudopropheta* (Marx; *pseudophetam* B) — *assērunt nomen accepisse quia Balac-illum rogaverat* —. Marx supplée devant *aut* un membre de phrase: *aut a Balac rege*, mais à tort, car plus loin il n'est question que de Balaam et Filastrius dit formellement: *Judaei-idolum facientes ipsius* (*Balaam*) *colere illud non desinebant.* Fabricius lit: *a Balaam pseudopropheta,* ce qui donne un sens très satisfaisant, mais exige deux corrections; on pourrait supposer: *Bahal idolum aut Balaam pseudoprophetae,* en donnant à *aut* le sens de *vel* qu'il a fréquemment après l'époque classique, mais alors il faudrait supposer que le complément de *nomen accepisse* est la proposition subordonnée suivante.

§ 4. Conjonctions adversatives.

On ne rencontre ni *atqui* ni *ceterum.*

1. *Autem* est entrêmement fréquent. Il est employé

a) dans les transitions;

b) une fois à l'apodose après une proposition introduite par un relatif. — 154,2 *tanta mansuetudo-monstrabatur ut, a quibus avibus humana aberat ratio —, in eis autem avibus-lenitas insita monstraretur.*

c) De même *autem* peut opposer à un verbe principal un participe qui lui est subordonné en apparence, mais qui logiquement lui est coordonné; cf. la syntaxe du participe.

2. Tandis que *autem* marque une opposition après une affirmation, *sed* exprime une opposition énergique après une négation exprimée ou impliquée dans le contexte: 148,2 *scriptura enim non de carnali eum generatione editum esse negavit, sed de iustis eum non genitum parentibus declaravit.*

La formule: *non solum, sed etiam,* a les variantes qui suivent: *non solum-verum etiam* — 112,5 — etc.; — *non solum-verum etiam et*: 105,4 *prior itaque non solum paganis, verum etiam et Judaeis.* — 148,7 —; et avec négation: 92,1 *quod non solum divinitas pati non potest naturaliter nec teneri, verum etiam nec* (= *ne quidem*) *anima hominis.* — *non solum* —, *sed* (sans *etiam*): 134,8 *non Solomon de hac esca solum carnali dicebat, de illa autem praetermittebat, sed diversam escam-nuntiabat carnalem quippe postque mortem caelestem illam-dignitatem.* — Autre forme: 148,7 *non solum-insuper etiam*: ici l'opposition est négligée pour la nuance d'augmentation.

Sed peut être renforcé par *magis* : 45,3 *non adquiescebat veritati, sed magis Cerdonis-firmabat mendacium*, — 70,2—115,5; — par *potius* 73,1.

3. *At*, rare, ne signifie plus : „mais du moins“; marque seulement une opposition peu énergique; il sert à mettre en relief un pronom : 31,3—150,6.

4. *Vero*, assez fréquent, marque aussi une opposition atténuée. Placé à l'apodose, il renforce un pronom 50,3 *quae autem ut de deo dicunt, ea vero non accipiunt*.

5. *Tamen* renforce parfois l'opposition annoncée par *non* et lui donne une nuance concessive : 82,4 *de his qui baptizandi sunt —, non tamen fidelibus*. — Dans ce cas *non* n'est généralement appuyé sur aucune particule au 2ème membre de l'opposition, sauf très rarement *autem* : 110,5 *quaerentibus erat manifestata; non autem capientibus vix-nuntiabatur*. — *Ad tamen* n'est guère plus énergique que *tamen*.

6. *Immo* est toujours accompagné de *potius* : 149,2—21,3 etc.; *immo potius* appartient au bas latin.

7. Groupes employés pour marquer l'opposition. Outre ceux que nous avons déjà cités, il faut signaler :

a) *quidem-tamen* 93,6; — *quidem-autem* 38,2 - 61,2—100,2—108,7—134,1 etc.

b) *magis-non* : 81 *quae magis humana-non traditionis sanctorum sunt*.

c) *non omnes-nisi soli* — : 149,7 *non omnes introierunt-nisi duo soli Jesus et Chaleph*. — *Nisi* est encore employé après *nemo* : 142,3; — après *non* : 66,4—89,2 et 5. Etc. Jamais *non* et *nisi* ne se suivent immédiatement.

d) *non-quantum* : 82,2 *nolo mortem peccatoris, quantum ut revertatur*. — 112—118,2—128,7. — *non-quanto magis* : 132,6 *non invenimus fructum bonum in eo-fuisse, quanto magis de genere illius omnem impietatem potius pullulasse*.

§ 5. Conjonctions explicatives.

1. La plus fréquente de beaucoup est *enim*; plus rares sont *nam* et surtout *etenim*; *namque* est employé une seule fois 119,1. Il ne semble pas qu'il y ait, pour le sens, une différence bien nette entre ces particules. En général ces conjonctions signifient „en effet“.

2. *Utique* annonce parfois une explication qui précise le sens de ce qui précède :

Au ch. 96 Filastrius distingue deux terres, celles qui est la matière de tous les éléments et la seconde que nous habitons, *de qua* (96,2) *ait propheta* : „*qui fundasti terram super aquam*“, *non illam utique primam*. — Cette construction est claire; il n'est pas nécessaire d'admettre avec Marx une lacune après *aquam*; *utique* signifie évidemment : „par là le prophète ne désigne pas“ la première.

3. *Quippe* annonce un commentaire, une paraphrase, de même qu'*utique*; ce sens est très ordinaire chez Filastrius. — 96,2 *alia est terra quae super aquam fundata est, quippe ista quae habitatur a nobis.* — 129,4 *„et in via peccatorum non stetit", quippe Judaeorum.* — 100,1 *(homo) sensum habet corporis cum pecudibus quippe.* — 26,2—112,3—134,8. Etc.

Ailleurs il fait ressortir un mot quelconque: 134,6 *si autem figura et vita-destruentur, illa quippe erit desideranda-dignitas.*

Ailleurs il fait ressortir un motif: 112,7 *doctrina-fidei-iungenda, non recedens ab ea quippe.* — 127,5 *filius unicus patris, proprie quippe genitus de patre.* Très rarement il s'appuie à une conjonction, comme *quod* (= parce que) 128,9, ou à un relatif, comme 134,7.

Rem. — Marx a introduit, et, semble-t-il, à tort, une conj. explic. dans le passage suivant: 141,3 *quae et secundum menses octo diversitas iuxta litteram celebratur a Judaeis et secundum* (B omet *et*) *spiritalem scientiam „nam" incipientibus mense Martio in octavum mensem-consummata omnia-a Christo domino conferuntur.* — Comme Fil. veut opposer le sens littéral qui s'applique aux Juifs au sens mystique qui s'applique aux chrétiens, il est impossible de rapporter *secundum spiritalem scientiam* à ce qui précède; ces mots commencent une nouvelle proposition qui est terminée par *conferuntur*; la conj. *nam* paraît donc inutile.

§ 6. Conjonctions conclusives.

Ergo, itaque sont fréquents; *igitur, ideo, ideoque* sont rares.

1. *Ergo* est placé au milieu de la phrase: 120,6 *ideoque post praevaricationem, „in dolore parturies filios", inquit, qui ergo de parentibus habemus-iniquitatem-generalem.* — Au lieu de *qui*, A donne *quia* leçon inintelligible admise par Marx. De même *itaque* 128,3 *neglegentiores efficiuntur, suaeque itaque-salutis obliviscuntur. Itaque* est plus fréquent que *ergo* dans l'interrogation oratoire: 26,2—69,2—91,3 etc. Le plus souvent *ergo* conclut un raisonnement, *itaque* indique une conséquence de faits. — *Itaque* = *et ita*: 156,5 *ita et corpus domini-novimus conformatum, itaque* (Marx: *atque ita*) *suis eum dedisse-gratiam.* La correction de Marx est inutile: *ita-itaque* empêche toute équivoque.

2. Trois adverbes peuvent chez Fil. être considérés comme conj. conclusives: *inde* et *unde* et *hinc*:

a) *inde*: 89,2 *et quia addiderunt —, inde non legitur in ecclesia.* — 76,3—26,1—143,2. Etc.

b) *unde* (= c'est pourquoi) est fréquent dans le bas latin, cf. Goelzer s. Jér. p. 424; en voici quelques ex.: 44,2 (*Jesus*) *erat umbra; unde-non vere patiebatur.* — 1,1 et 2—26,1—64,2—105,5—125,6—132,6—142,3 et 4—153,5—156,9. Par suite d'une anacoluthe *unde* équivaut à *inde* deux fois: 88,6 et 143,2.

c) *hinc*: 107,1 *hinc certum esse numerum-suspicantur.* — 34,2.

3. Filastrius n'emploie ni *eo* ni *idcirco* ni *quapropter* ni *proinde*; *propterea* est toujours remplacé par *propter quod*, sauf 107,14 dans une citation de l'Ecriture.

2e Section.

Groupes formés par la subordination des propositions.

Il est très rare que la subordination soit exprimée seulement par l'ordre des mots. On ne trouve la parataxe ni avec *oportet* et *necesse est*, ni avec *rogo* et autres verbes de volonté, ni avec *credo* et expressions analogues, etc. Il n'y a d'exceptions que

1. l'incise *inquit* qui est fréquente;

2. l'exemple suivant: 131,5 *et qui modus est*: *irascimini et nolite peccare, ipse subsequitur disserens* c-à-d dans la suite il explique quelle est la mesure du précepte: *irascimini*, etc.;

3. le style direct.

Souvent même les propositions principales prennent, grâce à l'emploi des relatifs, l'apparence de la subordination: 47,2 *unum principium esse praedico, quem deum cognosco, qui deus fecit angelos, fecit etiam alteram virtutem, quem deum scio esse secundum, qui et virtus dei est, quae fecit mundum.* — Ce procédé est sans doute employé par tous les écrivains classiques, mais non pas aussi fréquemment. Cf. Schmalz p. 375. — Cette prédilection pour le relatif se montre dans la préférence donnée à *propter quod* (= *propterea*) et à *cuius* (*quorum*) *causa*.

On peut diviser les propositions sub. d'après leur forme ou d'après leur sens. Pour éviter les répétitions il est préférable de les diviser d'après le sens, quitte à faire ensuite, quand il sera utile, quelques subdivisions d'après la forme. Or les propositions subordonnées servent à la principale de complément direct ou de complément circonstanciel Celles dont la fonction est d'être complément direct expriment une pensée en la subordonnant à un verbe de volonté, de déclaration ou de connaissance; nous les rangeons pour ce motif dans la catégorie des subordonnées directes. Les autres forment la catégorie des propositions sub. circonstancielles.

Nous aboutissons ainsi à la division suivante:

1. La subordination directe:

a) ses divers degrés;

b) après ordonner (proposition infinitive et prop. *ut*);

c) après dire, connaître (prop. infinitive et prop. *quod*, *quia*, *ut*);

d) interrogation indirecte.

2. Les propositions circonstancielles:

a) propositions relatives

α) déterminatives;
β) explicatives;
b) prop. finales;
c) prop. consécutives;
d) causales;
e) temporelles;
f) concessives;
g) comparatives;
h) conditionnelles.
3. La concordance des temps.

De chacune de ces prop. nous étudierons la forme et le sens, à l'exception des propositions infinitives dont il a paru plus commode de faire l'étude au chapitre de l'infinitif; nous n'aurons plus que quelques mots à dire au sujet de ces prop. afin de les comparer aux autres formes de prop. qui leur font concurrence. —

Chap. I. **Subordination directe.**

§ 1. **Ses divers degrés.**

Le premier degré est la subordination sans changement de mode ni de personne. Il en est la forme primitive et la plus simple et par suite la plus conforme à la langue populaire: 71,3 *cum angeli dixerint quod: sicut vidistis. . . .* — 128,1 *dixisse quod: ad hoc excitavi te.* — 120,1 *dixisse quod: in iniquitate conceptus sum.* — 126,3 *ait-quod: etsi feceritis omnia. . . .* — 116,1 *cum scriptura dixerit quod: vidit, inquit, Eva.* — Dans tous ces exemples *quod* introduit un texte sacré; il est donc probable que cette tournure est due à l'influence de la Vulgate où elle est fréquente. Cependant plusieurs écrivains ecclésiastiques l'emploient si souvent qu'elle paraît n'avoir pas été étrangère au langage familier. Cf. Bonnet, Greg. Tur. p. 665. D'ailleurs il y a un passage chez Fil. où elle indroduit un discours direct ordinaire: 50,3 *diceret quod: hominem non negavi.* — Même tour en ancien français, en ancien anglais et en gothique. Cf. Kluge, Gesch. der engl. Spr.[2] p. 1114.

Le 2e degré est la subordination avec changement de personne, le mode restant le même: *dicit quod vidit.* Très fréquent.

Le 3e degré résulte du changement de la personne et du mode. Fréquent aussi.

Parfois le discours direct et le discours indirect sont mélangés:

a) direct, puis indirect: 38,3 *nihil erat aliud ante, inquit, in mundo nisi Profundum maris et Silentium quod poetae vani Chaos adserunt edocentes, deque hoc Profundo et Silentio processisse Intellectum et Veritatem.*

b) indirect, puis direct (fréquent): 31,1 *dicens mundum ab angelis*

factum et distare angelos a virtute illa-et cogitasse eos ut facerent hominem, et opus ipsorum, inquit, erat homo, de virtute enim superna lumen fuisse dimissum. — 29,1 *dicens se esse virtutem quandam dei, quae supra omnes, inquit, virtutes est.* — 44,2.

Ce mélange existe chez beaucoup d'autres auteurs. Chez Filastrius il est fréquent; c'est un moyen de se débarrasser du style indirect qui est compliqué.

Filastrius a encore d'autres moyens d'échapper au style indirect continu. Tantôt il entasse les verbes déclaratifs : 55,1—5 *qui, cum volunt deum esse incorporeum, hylen esse cum deo-adserunt, spiritum autem hominis-de terra esse aiunt; malum autem-esse a materia adserunt. Salvatorem autem in carne negant sedere ad dexteram patris, sed expoliasse carnem et posuisse in solem aestimant. — Paradisum visibilem negant a Platone-animas hominum de igne et spiritu esse aestimantes —; angelos dicunt creatores esse animarum nostrarum —; mundum autem istum infernum esse adserunt, et resurrectionem in filiorum procreatione hanc esse praedicant etc.*

Tantôt il varie les constructions : 1,1—2 *Isti serpentem-venerantur, dicentes quod hic prior-adtulerit. Unde ei deum invidisse adserunt, quia scientiam, inquit, primus detulit-perque illam-permanaverit; propter quod et de caelo primo deiectus est, inquit, in alterum, unde eum et de caelo aiunt adventurum.*

Rem. — *Inquit* peut être enclavé dans un discours indirect : 15,2 *exclamant dicentes, ex quo illi, inquit, Fortunae Caeli sive Reginae non sacrificant, ex eo cuncta illis mala et pericula contigisse.*

§ 2. Proposition volitive introduite par ut.

Ut introduit une proposition volitive après : *suadere* 10,2. — *persuadere* 115,8. — *rogare* 25,1; 142,5. — *supplicare* 128,9. — *clamare* (= demander avec cris) 125,3. — *cogitare* (avoir le dessein de) 31,1; 3,2. — *volo* 82,3; 132,1; 139,5. — *cogere* 85,1. — 84,6 *eniti.* — *dicere* (= ordonner) 115,3. — *iubere* 21,1 (peu classique, sauf quand il s'agit des décisions souveraines du peuple romain, cf. Antib.[6], v. iubere). — 132,4 (*Cain*) *audire a domino meruit* (= *dominus dixit Cain*) *ut-remissionem tanti sceleris esset sine dubio accepturus, nullumque metum mortis inferendae iam suspicaretur sibi ab aliquo adfuturum.* — La première proposition subordonnée n'exprime pas un ordre, mais un fait éventuel; la seconde au contraire exprime une exhortation. Par suite *nullumque* équivaut à *neve ullum*, comme 132,4 *ut non* = *ne.*

Cependant *ne* est employé régulièrement, puis suivi irrégulièrement de *que* : 131,4 *monebat ne faceret illud sceleris inque* (= *neve*) *hoc viam parricidii saeculo seminaret.*

Dans tous ces cas le mode, naturellement, est le subjonctif qui

est essentiellement le mode de la volonté. L'indicatif, mode de la réalité, serait ici absurde.

Rem. I. — *Ut* et le subj. après : *in nostra voluntate est* 128,9.

Rem. II. — A ces propositions on peut rattacher les prop. subjonctives introduites par *ut* après : *opus est* 47,1 — *necesse est* 134,5. — *oportet* 66,4. — 119,4 *rationis est* (= *convenit, iustum est*). — *nullius rationis est* 98,4. — Dans ces derniers cas la conj. *ut* exprime la conséquence; elle ne se trouve pas en ce sens chez Filastrius après les v. tels que *facere, permittere.*

§ 3. Proposition conjonctive (quod, quia, ut) complétive.

1°. expliquant un nom substantif ou démonstratif:

1. subst. : 26,1 *alia est heresis de Pythonissa, quod cooperientes vestimentis mulierem ab ea quaedam responsa sperabant posse consequi.* — Marx suppose une lacune après *heresis* : il dit : excidit veluti : quae non recte sentiebat in Judaeis. Il suffit de rapprocher cette construction de celles que nous allons citer pour voir que *quod* annonce l'explication de *heresis.* — 107,8 *neque enim historiam amittimus quod LXX annos fecerit populus in Persida, neque spiritalem scientiam spernimus.*

Rem. — *quod* explique une expression : 140,3 *non habens plenitudinem veritatis* (= *ignorans*) *quod-pullularunt.* — 34,1 *dicentes etc.* — 22,1 *alia est heresis ut Hiezechiel-pervidit-viros seniores-adorantes.* — 51,3 *trinitas-quae nuntiatur-ut et sint tres personae viventes et aequales.*

2. démonstratif seul ou avec subst. 34,2 *hoc sciens-quod-adlaturus est.* — 115,2 *hoc sentiunt quod alter deus fecerit animam.* — 119,3 *Deuteronomium dictum ab eo quod-acceperit.* — 130,5 *hoc dixerunt quod-scripturae inquirebantur.* — 153,3 *quod essent praevaricaturi hoc ita nuntiatum sit.* — 119,2 *hoc videtur plus ab eo dictum quia addidit.* — 3,2 *quod* (= *et id*) *pervidens mater quia occisus est Abel.* — 8,2 *a Samson-sibi hoc praesumentes indicii quia Nazorei vocabantur.* — 99,1 *hoc nomen proprietatis accepit a deo ut anima-vocaretur.* — 105,3— 134,2. Toujours le subjonctif; mais : 130,1 *cum historiam quaerunt* —, *inveniunt inaequalitatem, id est ut-pervident.*

3. adv. démonstratif : 118,2 *si ita quis vult sentire quod minas ei tendebat angelus.* — 97,1 *quod secundum praedestinationem dixerit dominus, ita arbitrantur.* — 133,3 *scriptura enim omnipotentiam dei ita edocet ut-discurrere sidera nuntiaverit.* — 120,1 *aestimant ita dixisse prophetam quod ius nuptiarum legitimum iniquitatem esse dixerit.*

2°. Propositions *quod, quia, ut* après les *v. dicendi,* et *sentiendi.*

Au IV[e] siècle l'*acc. c. inf.* après les *v. dicendi, sentiendi, cogitandi,* pouvait être remplacé par des propositions introduites par *quod, quia,*

ut, *eo quod*, *quoniam*. Filastrius n'offre en ce sens aucun exemple de *eo quod* ni de *quoniam*; dans 79,4 *propheta dicit*: *quoniam deus malum non fecit*, *quoniam* fait partie de la citation. Mais il emploie souvent *quod* et quelquefois *ut* et *quia*.

On a prétendu parfois que l'emploi de cette tournure était un hellénisme. Cette hypothèse paraît superflue.

En effet si la proposition *quod* est évitée par tous les classiques et par T. Live, elle est admise deux fois dans le De bello hisp.; elle reparaît, rarement, chez Pétrone, Pline-le-jeune, Tacite, Suétone, Florus, Justin; elle devient fréquente chez les archaïsants (ce qui laisse supposer qu'elle ne répugnait pas à la langue archaïque), et surtout chez les auteurs ecclés. qui souvent recherchent les tournures vulgaires; enfin dans toutes les langues romanes elle a presque absolument supplanté l'*acc. c. inf.*, ce qui montre sa vitalité. Il n'est donc pas téméraire de la considérer comme purement latine. D'ailleurs la langue classique admet: *adde quod*, *commemoro quod*, *praetereo quod* (= *non dico quod*), qui présentent la même forme et un sens très analogue. Cf. Schmalz p. 376.

De même rien ne s'oppose à ce que l'on considère *credo ut* comme une formation analogique résultant de la locution classique: *credibile est ut*. — Cependant la prop. *ut* après les verbes de connaissance etc., ne paraît que très tard et rarement. Cf. Schmalz[3] p. 406. Il se peut que cette construction n'ait réussi à prendre faveur qu'à la suite de la prop. *quod*.

Il n'y a pas non plus de raison sérieuse qui autorise à traiter d'hellénisme la prop. *quia* = *acc. c. inf.* En effet Plaute dit déjà: Pseud. 567 *quo id sim facturus pacto, nihil etiam scio nisi quia futurum est*. — Plus tard cette construction ne reparaît que chez Macrobe et quelques autres auteurs profanes récents, dans la Vulgate de Tertullien; enfin elle devient très fréquente chez les auteurs chrétiens. Cf. Schmalz p. 379—80. *Quia* étant devenu synonyme de *quod*, ce fait est peu étonnant.

Pour caractériser la syntaxe de notre auteur, il est instructif de comparer l'*acc. c. inf.* avec les prop. conjonctives qui le remplacent. La prop. infinitive ou *acc. c. inf.* existe 450 fois, la prop. conj. 120 fois environ, y compris 4 prop. *quia* et 3 prop. *ut*. La prop. conj. remplace 7 fois plus souvent l'*acc. c. inf.* après les. v. déclaratifs qu'après les v. de connaissance.

Or, d'après G. Mayen (de particulis quod, quia etc.):

Tertullien	a 2 500 *acc. c. inf.*	contre 56 *quod*	et 11 *quia*,	soit 37	inf.: 1 conj.
s. Cyprien	„ 918 „	„ 38 „	„ 24 „	„ 14,6	: 1
Lucifer de Cagliari	„ 638 „	„ 70 „	„ 31 „	„ 6	: 1
Fortunat	„ 226 „	„ 13 „	„ 11 „	„ 9	: 1
Grég. Tur. (en moyenne).	„ 70 „	„ 13 „	„ 13 „	„ 3	: 1

Cf. Bonnet Lat. de Greg. T. p. 666. — Enfin dans la Silviae peregrinatio qui, selon Wölfflin (arch. lex. IV p. 259 sqq.) est de la fin du IVe siècle, comme l'œuvre de Filastrius, et qui, semble-t-il, se rapproche assez sensiblement de la langue parlée par le peuple à cette époque, l'infinitif est moins fréquent que la prop. quia ou quoniam. Comme chez Filastrius la proportion est : 4 fois plus d'*acc. c. inf.* que de prop. conj.; notre auteur se rapproche donc presque autant que Grég. de Tours de l'usage de Silvia.

3o. Emploi des modes dans les prop. *quod, quia, ut* après les *v. dicendi* et *sentiendi.*

a) prop. *quia.*

Quatre fois seulement et toujours dans des citations de l'Ecriture: 107,2 *audi-quia-statutae sunt.* — 116,1 verbe est sous-entendu. — 134,9 *videte quia suavis est dominus.* — 148,5 *ait-quia-revelasset* (subjonctif du style indirect). Cependant, si notre conjecture est exacte, ce tour existe encore 80,4, cf. p. 185.

b) prop. *ut:* 132,3 *audire meruit ut-esset accepturus.* — 125,1 *omnibus renuntiasse ut confitentes ibidem salvarentur.* — Le subj. indique que le style est indirect. 13,1 *in Regnorum libro scriptum est sicuti-Ozias-miserat ad muscam.*

c) proposition *quod.*

Quant à l'emploi du mode dans cette prop., Schmalz (p. 376—7) remarque seulement que le subjonctif est le premier en date et que plus tard l'indicatif devient de plus en plus fréquent. Kaulen (Handb. z. Vulgata p. 246) dit que le choix du mode n'est soumis à aucune règle fixe dans le latin de la Vulgate. Goelzer, lat. de. s. Jér. (p. 375—6) en dit autant de son auteur. Hartel dans son étude sur Lucifer de Cagliari (arch. lex. III 48) se contente d'indiquer la fréquence de chaque mode. Frédégaire ne suit non plus aucune règle, cf. O. Haag, Lat. Fredegars p. 95. Bonnet (lat. de Grég, de T. p. 661—2) caractérise ainsi l'usage de Grég. de Tours: „Quant au mode exigé, c'est l'indicatif, si l'auteur affirme ou nie directement et absolument, pour son propre compte; le subjonctif s'il rend la pensée d'un autre ou si la sienne est pour ainsi brisée et reflétée, présentée indirectement, comme le serait celle d'un autre.“ Ces mots expriment assez bien la règle suivie par Filastrius. Il nous semble que, chez cet auteur, le choix du mode n'est jamais laissé au hasard, mais qu'on peut toujours en déterminer les raison et tirer de là une règle générale.

α) après les *v. cogitandi* et *sentiendi,* emploi de l'indicatif: 139,1 *alia est heresis —, aestimans quod animalia deum conlaudaverint, ignorantes quod inrationabilia deo laudem referre non possunt.* — *Non possunt* est à l'indicatif parce que c'est un fait réel que Filastrius

affirme personnellement; on pourrait traduire: les animaux ne peuvent louer Dieu, mais ces hérétiques l'ignorent. — Au contraire *quod conlaudaverint* = opinion d'autrui que Filastrius se garderait bien de prendre à son compte: d'où le subj. du style indirect. — 95,1 *alia est heresis quae de terra ambigit, dicens hanc esse solam et aliam non esse, ignorans quod alia est.* — De même avec *ignorare*: 129,3—123,3—124,1—98,2—110,1—100,1—99,1—82,3—26,2—150,2—152,1. — 51,2 *non intellegentes quod, qualis inmensus est pater, talis est et filius.* — De même: 67,3—132,1—75,1. — 127,2 *debemus cognoscere quod neque defuit* (*Filius*) *esse cum patre.* — De même: 10,1—150,9—102,3. — 34,2 *virtutibus scientibus quod, si fuerit passus, vitam hominibus donaturus est.* — De même: 69,4. — 130,4 *nescientes quod* (*David*) *beato regi atque prophetae diversa gaudia psalmorum recte a domino inpertita sunt.* — 70,1 *non adtendentes quod verbum est inmutabile.* — 98,1—154,1. — 156,3 *O duri corde et inprudentes animo, cur non advertitis quod lex et prophetae de filio hominis quae ante praedixerant adfutura, cuncta consummari oportuerat?* Luc. XXIV, 25. — 31,4 *videns quod illi hoc fecerunt.* — 98,2 *quod-data est, — ostendit.* — 150,2 *in veritate comperi quod deus personarum acceptor non est.* Actor. X 34. — 155,1 *legit in Esaia quod Cherubim et Saraphim — tegebant.*

Sauf omission involontaire, ce sont là tous les exemples que présente le texte; or dans tous ces passages, sans exception, l'indicatif est employé par l'auteur quand il exprime en son propre nom un fait comme réel. — Examinons maintenant les cas où le mode est le subjonctif.

Dans une première catégorie de passages le fait n'est pas affirmé comme réel: 154,1 *heretici qui de Helia opinantur quod ei corvi carnes et panem adtulerint, non adtendentes quod propheta non carnes edebat aliquando.* — Le subjonctif semble ici opposé à dessein à l'indicatif comme le mode de la fiction au mode de l'affirmation directe d'un fait donné pour réel. — 98,2 *quod-Adae-data est inspiratio, non anima inspirata in eum sit, ostendit dominus.* Le choix du mode semble encore bien intentionnel: comme la pensée d'autrui est rapportée au discours indirect, le subjontif pourrait convenir dans les deux prop. subordonnées; mais l'auteur a voulu distinguer ce qui existe et ce qui, à son jugement, est fictif. — 50,2 *cogitans quod, si qui ei diceret: quare negasti Christum? diceret.* — 117,3 *si autem quis voluerit accipere quod dominus fecerit eis tunicas.* — 151,1 *est heresis quae putat quod Hiesus filius Nave populum-circumciderit.* — De même 141,1—131,1—121,1 *disputantes.* — 115,2 (*heretici*) *hoc sentiunt quod alter deus fecerit animam.* — 139,1 *heresis-aestimans quod animalia deum coulaudaverint.* — 96,1 *heresis-ambigit quod* (*aqua*) *non facta sit a deo.* — 97,1 (*heretici*), *quod, secundum praedestinationem dixerit dominus, ita arbitrantur.* — 116,1 *heretici aestimant Adam et Evam pervidisse quod nudi essent.*

Dans une deuxième catégorie de passages, le contexte montre bien qu'aux yeux de l'auteur il s'agit de faits réels; le subjonctif se justifie cependant parce que ces faits sont présentés en style indirect: 130,8 *quod ipsius* (*diaboli*) *sit etiam hereticorum perversitas* —, *non ignorat ecclesia.* — 36,1 *legi consentit quod a deo data sit.* — 118,3 *cum intellegeret quod culpa esset parentum, non infantis.* — 117,1 *heresis-audit in genesi quod dominus pellicias tunicas-nostros parentes vestirit.* — 118,1 *heresis quae in Exodo cum audit quod Mosi occurrerit angelus.* Ainsi, après les *v. cogitandi* et *sentiendi* le subjonctif se présente toutes les fois que l'auteur ne peut pas affirmer un fait par lui-même; le subjonctif est seulement possible et non obligatoire quand l'auteur peut affirmer en son propre nom; il est possible même quand l'auteur présente, mais indirectement, sa propre pensée: 120,3 *ignorant quod alio modo dixerit David.* — 115,3 *heretici non adtendentes quod deus fecerit Adam.* — 107,8 *neque enim historiam amittimus quod LXX annos fecerit populus in Persida.* Mais on ne le trouve jamais quand il s'agit d'opposer un fait réel à une simple opinion rapportée indirectement.

Le subjonctif s'oppose donc à l'indicatif comme le mode de la fiction au mode de la réalité. Il est d'ailleurs clair qu'on peut présenter comme une fiction une chose considérée comme réelle.

β) les modes après les *v. dicendi.*

L'indicatif est quelquefois rapproché d'un subjonctif: alors la différence du sens ressort plus clairement: 107,14 *quod Esaias — de Christo docuerit quod omnibus redeuntibus indulturus est, ipse dominus dixit.* — L'indicatif exprime un fait que Filastrius veut formellement donner comme réel; le subj. sert à rapporter les paroles d'autrui. — 155,11 *ait* (*apostolus*) *de Christo domino quod eius qualitatis divina substantia non in visione aut mensura aut compositione consistat in aliqua, sed in fine virtutis atque confessionis nostrae exuberans consummatur.* — *Consummatur* est nettement opposé à *consistat* et indique un fait donné pour réel.

Ce sens de l'indicatif peut encore être admis d'après le contexte, lors même qu'il n'y a plus opposition à un subjonctif: 125,5 *cum apostolus doceat quod omnem hominem mori oportet.* — 110,6 *quod sacrificia temporalia fuerant indicta Judaeis, dicit propheta.* — De même avec *dicere*: 127,1—151,4—151,5—152,3—126,3. — 120,7 *quod Christi gratia erat adlatura magnum gaudium, nuntiavit* (*Christus*), — 98,6 *quod in malignam animam non intrabit spiritus sapientiae, scriptura testatur.*

Ailleurs l'indicatif indique seulement que le style direct est substitué partiellement au style indirect, ce qui est parfois souligné au moyen de *inquit* (*ait*): 115,2 *Manichei-dicentes quod alter quidem bonus deus est, alter autem malus, inquiunt, in hoc saeculo.* — 71,1 *dicentes quod-dimiserit-et-est, inquit.* — 111,4 *referunt quod a Pagano*

rege, ut ait Hesiodus —, pagani sunt appellati. — 3,1 (*heretici*) *dicentes quod tenuit* (= *κεκράτηκεν*) *virtus in caelo feminea.* — 42,2 (*hereticus*) *dicebat-quod Christus descendit ad Jesum.* — 29,8 (*Simon Magus*) *ligneum etiam equum adserit quod illa machina ignorantia erat universarum gentium.*

Le subjonctif, sauf les cas où il est opposé à un indicatif au sens réel, signifie seulement que tel fait n'est énoncé que par rapport au sujet du verbe principal. C'est-à-dire qu'il marque seulement la subordination propre au style indirect: la fiction qu'il exprime peut d'ailleurs être vraie ou fausse: 1,1 *Isti serpentem venerantur, dicentes quod hic prior initium nobis scientiae boni et mali adtulerit.* — 132,4 *Cain dicens quod commiserit fratricidinm.* — 129,1 *de David dicere audent quod Christi propheta non fuerit.* On voit qu'il est employé pour énoncer des faits que l'auteur considère comme réels aussi bien que pour énoncer ceux qu'il estime irréels. — De même: 125,6—108,1—134,2—121,8—89,4—109,8.

γ) les modes après les locutions et verbes impersonnels dicendi et sentiendi: après v. passifs impersonnels: 98,3 *ut cognoscatur quod per ipsum cuncta facta sint.* — 149,4 *scriptum est quod meruerint.* — *credi debet a nobis quod et de divina substantia et propria filius et sanctus sit itidem spiritus.* — 155,8 *quod invisibilis et incapabilis sit divina qualitatis naturae substantia in lege-ostenditur.* — Après locutions impersonnelles: 150,5 *quod aliae animae vocarentur, manifestum est.* de même: 129,7—130,7. — 130,8 *quod spiritali virtute dicti sint psalmi, non est dubium.* — 110,9—108,5—109,1—97,3. — 155,4 *quod nuntiata sint, non est ambiguum.* — 97,4. — Class.: *non est dubium quin.* — 154,2 *rationis interdum est quod ei corvi adtulerint.* — 97,6 *quod anima ante facta sit, caro autem postea plasmata, evidens est ratio veritatis.*

Le subjonctif est employé dans tous ces exemples, et cependant il s'agit toujours de faits dont l'auteur ne veut pas mettre en doute la réalité. Le mode marque donc ici seulement que le discours est indirect.

Il n'y a qu'un seul ex. de l'indicatif après une locution impersonnelle: 156,6 *rationis erit quod et duo animalia intellegenda sunt.* — Cette interprétation est donnée comme raisonnable par l'auteur.

d) Conclusion sur l'emploi des modes dans la prop. *quod* (*quia, ut*) = *acc. c. inf.*

Chez Filastrius, en règle générale, le subjonctif exprime que le discours est indirect ou que le fait énoncé n'est pas donné comme réel; l'indicatif exprime que le fait énoncé est considéré comme réel par l'auteur lui-même; cependant après les *v. dicendi* l'indicatif est parfois seulement l'indice du discours direct substitué partiellement au discours indirect. Le choix entre ces deux modes est donc affaire purement subjective: il dépend de l'auteur de passer du style direct au style

indirect, d'exprimer un fait en son propre nom ou de laisser à celui dont il rapporte les paroles ou la pensée la responsabilité de cette pensée ou de ces paroles. C'est cette liberté du choix qui paraît parfois arbitraire; mais elle ne l'est pas complètement car le subj. ne remplace jamais l'indicatif, quand un fait est énoncé directement comme réel.

Il est instructif de comparer l'usage de Filastrius à la règle que Meyer-Lübke (Romanische Syntax p. 710) a formulée pour la proposition que dans les langues romanes: „Subjektssätze zeigen den Konjunktiv, wenn der Verbalsatz den Begriff einer Willensäusserung enthält oder einen Ausdruck, der den Inhalt des Teilsatzes als nicht sicher, als nur möglich oder unmöglich darstellt. . . . Dagegen ist der Indikativ üblich nach Ausdrücken, die den Inhalt des Teilsatzes als wirklich bestehend darstellen." Il y a désaccord sur ce point entre l'usage de Filastrius et celui des langues romanes, car dans les propositions qui servent de sujet (c-à-d. avec les locutions ou verbes impersonnels) Filastrius emploie presque toujours le subjonctif, sans faire les distinctions qui viennent d'être indiquées.

Quant aux propositions qui servent de complément, M.-Lübke dit (p. 712): „Objektssätze stehen im Konjunktiv..., nach den Verben der Ungewissheit, also nach zweifeln, hoffen, fürchten, und nach den verneinten oder bedingten, wohl auch nach den fragenden Verben des Wissens, Sagens, Wahrnehmens." Les langues romanes n'ont donc pas conservé le subjonctif du discours indirect; mais le subj. exprime encore chez elles, comme chez Filastrius, un fait comme incertain.

Remarques complémentaires.

1. *Quod* introduit un *acc. c. inf.* — Un seul ex.: 106,1 *Putant enim quod, ex quo venit dominus usque ad consummationem saeculi, non plus non minus fieri annorum numerum.* — De même s. Cyprien, le Pseudo-Cyprien, Sulp. Sévère, Lucifer de Cagliari etc.; cf. Koffmane (G. des Kirchenlat. p. 131), Hartel (arch. lex. III 49—50). Ce tour se rencontre aussi en grec, p. ex. Lysias, contre Agoratos, 6: **λέγει ὅτι-ποιήσειν.**

2. Anticipation du sujet de la proposition *quod.* — Ce sujet peut être transporté dans la proposition principale:

a) soit à l'abl. avec *de*: 127,1 *dicit de Salvatore quod primum erat apud patrem et sic natus est.* — 132,1—96,1—125,5—129,1.

b) soit à l'acc.: 120,5 *parentes nostros Adam Evam voluit ostendere quod-genuerit* (sic!) *filios atque de eis nos omnes itidem parturierit.* — L'anticipation brouille le sens: le sujet est d'abord exprimé comme un pluriel, puis il est dédoublé de telle sorte que *Adam* est sujet de *genuerit* et *Eva* de *parturierit.* — 29,8 etc.

Cette liberté de construction, analogue à l'anticipation du sujet de l'infinitif, est propre au langage familier; elle a l'avantage de lier plus intimement la subordonnée à la principale. Cf. Horace, Carm. 4,14, 7—9 *quem-Vindelici didicere nuper quid Marte posses.*

L'anticipation du complément, plus rare en général, se trouve une fois : 154,1 *de Helia opinantur quod ei corvi adtulerint* — 155,11.

3. Dans le style indirect le subjonctif, chez les classiques, est obligatoire dans toutes les relatives qui font partie de la pensée du sujet. Chez Filastrius, comme en général dans le bas latin, l'indicatif est possible même en ce cas, comme le montre l'ex. suivant: 134,5 *dicente domino maiorem sortem Mariam elegisse, quae non auferetur ab ea.* — Il est trop clair que la relative n'est pas ajoutée par l'auteur en son nom propre.

Le subjonctif n'est pas non plus obligatoire dans les propositions circonstancielles employées dans le même cas : 68,2 *adserunt non patri esse similem quia creatura est, neque spiritum similem quia a filio factus est.* — Comme il s'agit d'une doctrine qu'il considère comme hérétique, Filastrius se garderait bien de la prendre à son compte.

§ 4. Propositions interrogatives subordonnées.

Pour expliquer plus facilement le choix du mode, il est utile de rappeler brièvement ce qu'on sait de l'histoire de la prop. interrog. indirecte en latin. Chez les archaïques le mode régulier est l'indicatif, parce que l'interrogation n'est pas vraiment subordonnée à la prop. principale, elle en est seulement rapprochée : Plaut. Most. 1172 : *viden ut adstat furcifer?* En général le subjonctif ne paraît que quand il est exigé par le sens, p. ex. s'il s'agit d'une délibération ou d'un fait douteux etc. — A l'époque classique le subjonctif étant devenu le mode propre du style indirect, il n'est pas étonnant que les ouvrages dont la langue est particulièrement châtiée nous présentent régulièrement le subjonctif dans les interrog. indirectes. Mais cela ne prouve pas le moins du monde qu'il en ait été de même ailleurs. Il n'y a rien de téméraire, semble-t-il, dans les paroles suivantes de Schmalz, p. 359: „Mir scheint es sicher, dass bei Rhet. ad Her., bei Varro, bei Cic. in den Erstlingsschriften und in den epp. ad Att., in den Briefen an Cic., überhaupt in all den Schriften auch der klassischen Zeit, welche der Volkssprache nahe stehen, der Indikativ der Überlieferung vielfach zu halten ist, so Cic. Att. 13,18 *vides propinquitas quid habet.*" Les poètes, surtout Properce, conservent les libertés de la langue populaire, et même Properce va jusqu'à placer l'un à côté de l'autre un indicatif et un subjonctif coordonnés, ce qui est ensuite admis même dans la prose, p. ex. dans Val. Flaccus 1,278. — Les archaïsants, Pétrone dans

les passages où il imite la langue populaire, Vitruve, Pline le jeune ont souvent l'indicatif.

Si l'on rapproche ces faits de l'emploi libre de l'indicatif dans les cas de subordination directe que nous venons d'étudier, il sera difficile de ne pas admettre que l'emploi de l'indicatif s'explique, au IV s. après J. Ch. comme à l'époque archaïque, par la préférence donnée au mode de la parataxe sur le mode de la subordination; et cette préférence vient de ce que, si la subordination complète est plus logique, elle est aussi plus compliquée et plus éloignée du langage populaire. Bonnet qui a si bien démêlé les raisons de l'emploi de l'indicatif dans le style indirect, n'a pas vu que le fait était identique dans l'interrogation indirecte; et que par conséquent l'explication devait être la même (voir Bonnet l. l. p. 676); il explique l'emploi de l'ind. par une prétendue confusion de l'interrogation indirecte avec les prop. relatives, conditionnelles etc.

L'usage de Filastrius, comme celui de Grég. de Tours, ne confirme pas cette affirmation de Schmalz p. 359: „Die spätlat. Schriftsteller weisen fast nur den Indikativ auf, z. B. hist. Apoll., eccl. etc.“. Au contraire le subjonctif (14 fois) est encore plus fréquent que l'indicatif (11 fois):

1. indicatif:

a) avec *quis*: 19,2 *vide quid facit populus Israhel.* Ezech. VIII, 8,9. — 32,7 *ignoras quid desideras.* — 58,3 *ignorant quid celebrant.* — 127,6 *ignorat quid confitetur.* — 141,1 *nescientes quid celebrant.*

b) avec *qui*: 33,1 *videamus et Nicolaus Antiochenus-qua est deceptus amentia.* — 131,5 *et qui modus est-ipse subsequitur disserens.*

c) avec *quomodo*: 14 *monstrante domino quomodo-sacrificabant.* — 79,6 *quomodo dicta sunt ignorantur.* — 97,5 *vides ergo quomodo factum hominem-ostendit.*

d) avec *quam*: 82,5 *quam festino si sciretis.* Luc. XII 20.

2. Le subjonctif est employé avec les mêmes pron. ou adv. interr. et avec les mêmes verbes:

a) avec *quis*: 97,1 *ignorantes propheta quid dixerit.* — 51,1 *ignorantes quid adserant.* — 102,1 *cum ignorat quid dicat scriptura.* — 128,9 *nescitis quid petatis.* Matth. XX 22. — 55,3 *cum nesciant quid dixerit.* — 137,1 *ignorantes primum quid imago, quidve similitudo sit dei, cumque nesciunt quid sit imago et quid positionis sit gratia.*

b) avec *qui*: 32,8 *ignoras qui passus sit.* — 155,11 *quae latitudo-sit scire.* Ephes. III 18.

c) avec *quomodo*: 47,1 *interrogatus-quo modo (quonam modo B) de fide sentiret.*

d) avec *quam*: 129,10 *cognoscere quam sit temporalis vana sapientia grecorum.*

e) avec *si* : 13,1 *Ozias-languens miserat ad muscam —, si sanus fieri posset.* — 142,7 *temptare volens si esset horum divina scriptura.*

f) avec *quale* : 110,7 *quale-sacrificium Melchisedech-optulerit, — pervides.*

On le voit par ces exemples: le mode n'est déterminé ni par le verbe principal, ni par la particule interrogative. Il est déterminé uniquement par des raisons subjectives dont la principale est sans donte le désir de marquer parfois plus nettement la subordination ou le style indirect.

Conclusion sur la subordination directe.

Le style indirect chez Filastrius ne ressemble donc plus guère au style indirect de César, de T. Live et de Cicéron. Outre qu'il n'est jamais poursuivi longuement, presque toutes les règles qui lui donnaient tant de netteté logique, se sont relâchées. Des constructions nouvelles ou plutôt dédaignées sont en faveur et font une concurrence de plus en plus victorieuse à la proposition infinitive. Le subjonctif qui marquait nettement la subordination tend à faire place à l'indicatif qui laisse deviner les rapports logiques sans les exprimer lui-même. Ce dernier fait est d'ailleurs général; Schmalz p. 365 le montre ainsi : „Dagegen bemerken wir im Altlatein, wo der Konjunktiv als unterordnender Modus noch nicht vollständig zum Durchbruch gelangt ist, ferner seit Sall., Liv. und Tac., offenbar unter dem Einflusse der Griechen und der Volkssprache, welcher jede Reflexion und damit auch die Setzung des durch dieselbe bedingten Konjunktivs der fremden Meinung fernliegt, den Indikativ in konjunktionalen Nebensätzen; dies wird im Spätlatein noch verbreiteter, z. B. bei Justin, Lact. und besonders bei Ammian." — Ces faits sont très importants pour nous, quoique ce texte se rapporte aux circonstancielles. Il nous semble que, pour comprendre ce fait tel qu'il se présente dans notre auteur et dans le las latin, il est utile de considérer que la substitution de l'ind. au subj. dans le style indirect est au fond de même nature que la substitution de l'ind. au subj. dans les propositions circonstancielles, car dans les deux cas elle consiste à remplacer souvent l'expression abstraite et compliquée de rapports logiques par l'expression concrète et simple de la réalité objective. D'où vient le choix entre ces deux manières également légitimes d'envisager les choses? Il est probable que la préférence pour l'une ou pour l'autre dépend d'habitudes purement subjectives et surtout du genre et du style et non de la syntaxe, ou du moins bien plus que de la syntaxe : un dialecticien et un orateur préféreront le subjonctif; un poète et un homme d'esprit peu raffiné aimeront mieux le laisser-aller, la simplicité de l'indicatif. —

Chap. II. **Propositions subordonnées circonstancielles.**

L'usage des classiques est en général, dans les prop. circonstancielles, d'une précision logique extrême: les rapports qui lient les prop. subordonnées à la principale sont traduits non seulement par les particules et les relatifs choisis scrupuleusement, mais encore par les modes et les temps; cette syntaxe ne laisse presque rien à deviner.

Quand de cette syntaxe classique on passe à celle du IVe siècle, on est désorienté par le désordre apparent des modes et des temps, par le sens nouveau de certaines particules et même quelquefois des temps. Très naturellement on a d'abord l'impression d'une confusion, d'une décadence. Mais il faut se méfier de la première impression; il faut observer exactement les faits et tâcher de les comprendre. Alors on s'apercevra peut-être que, si de grands changements se sont produits, ils n'empêchent pas la syntaxe latine du IVe s. d'être intelligible, que les modes et les temps ne sont pas jetés pêle-mêle au hasard; l'intelligence et l'ordre reparaitront là où l'on n'avait vu que l'arbitraire et le désordre.

§ 1. Propositions relatives.

Elles ne sont jamais introduites par un relatif composé, comme *quicumque, quisquis,* sauf une fois par *quotquot* dans une citation: 125,1 *quotquot sine lege peccaverunt, sine lege peribunt.* Rom. II 12. Les relatives sont ou déterminatives, ou explicatives (indiquant la cause, la fin etc.).

1°. Relatives déterminatives.

a) Extrêmement nombreuses, ces propositions sont presque toutes à l'indicatif: 29,1 *de loco quae villa est in Samaria ita vocitata*; même quand elles font partie d'une phrase qui est au style indirect.

b) L'unique ex. du subjonctif est le passage suivant: Praef. 1 *de hereseon diversa pestilentia variisque erroribus qui ab origine mundi emerserint et-defluxerint et-pullulaverint, — dicere oportet.* — Ces subj. expriment sans doute la répétition et la généralisation, ce qui est conforme à l'usage depuis T. Live.

c) Les relatives servent souvent d'apposition à une proposition: 26,2 *ut immundus spiritus iam ei dominaretur, dubiis et claudicantibus in lege divina quod dixit beatus Helias: Aut Deo, Deo; aut Bahal, Bahal.* — 49,1 *Isti prophetas et legem accipiunt, patrem et filium et spiritum confitentur, carnis resurrectionem expectant, quae et catholica ecclesia praedicat.* — De même: 21,3—106,1—107,7—131,2—135,4—141,5.

Parfois cette construction nuit à la clarté: 134,4 *quod si hanc escam solum aut hunc potum dixit esse istius saeculi utilem quae carnalis est,*

nihil autem futurae vitae inmortalis aliud nuntiabat, in vanum hominum labor inpenditur. Ergo quod ait apostolus de quibusdam : Manducemus et bibamus, cras enim moriemur. — Ce qui signifie: „Si Salomon a dit que la seule chose utile est la jouissance charnelle et s'il n'a rien annoncé au sujet de la vie immortelle future, c'est en vain que les hommes dépensent tant d'efforts; donc, comme l'apôtre le dit à propos de certaines gens: Mangeons et buvons, demain nous mourrons.“ Si tel est le sens, il est inutile d'admettre avec Marx une lacune après *nuntiabat.*

Immédiatement après „*cras enim moriemur,*“ les manuscrits portent: *quod profecto paganorum et Epicureorum est talis heresis, quae vitae pecudum comparatur.* — Ici encore Marx suppose une lacune après *moriemur,* et il supplée: *aperte testatur.* On peut admettre que *quod,* comme plus haut, introduit une apposition; l'emploi de *talis* ne s'y oppose pas, car *talis* est explétif, comme 88,7, et comme *hic* 17,2 et très souvent. — De même: 125,4 *si ergo iusti peccantes et in hac adhuc vix acceperunt indulgentiam paenitentes, ut ait Salomon: Et si iustus vix salvabitur, impius et peccator ubi parebit?* — La proposition „*ut ait Salomon*“ est une apposition; la première proposition conditionnelle est la paraphrase de la seconde, et par suite la proposition principale est: *impius et peccator ubi parebit.* Marx veut suppléer après *paenitentes: quomodo impios et post mortem salvari credemus confitentes?* ce qui serait une paraphrase inutile de: *impius et peccator ubi parebit?* — 75,2 *vetera transierunt, ecce nova omnia per Christum facta sunt. De lege enim et umbra dicebat dominus et sua gratia plenitudinis; duorumque hominum, quod ait apostolus, primus homo de terra terrenus, secundus homo de caelo caelestis.* — *Duorum hominum* est complément de *primus homo* et de *secundus homo*; *quod ait apostolus* est une simple parenthèse. Il n'est donc pas nécessaire d'admettre comme Marx une lacune après *hominum.*

d) Assez souvent le relatif est répété au même cas: 95,3 *nam matrix omnium rerum terra inmensa est illa prior quae in primo die facta est, quae continet* etc. — De même 54—57,1—92,3—96,4—100,4 —111,5—132,7—134,7—147,5 etc.

Au lieu d'être répété, le relatif est remplacé quelquefois par un démonstratif: 18,1 *alia est heresis in Judaeis de qua dominus per prophetas incusabat eos, deque ea beatus Stephanus martyr increpabat.* — 79,3 *nonne dominus cui peccaverunt et noluerunt in viis eius ambulare.* Es. XLII 24.

Les deux faits sont réunis: 15,1 *Reginam, quam et Fortunam caeli nuncupant, quam et Caelestem vocant in Africa, eique sacrificia offerre non dubitant.*

Il est très rare que le substantif soit exprimé deux fois: 133,4

e quibus locis exire iubentur cottidie, ad ea loca reverti. — 154,2 *ut a quibus avibus humana aberat ratio, — in eis avibus-lenitas insita monstraretur.*

Le relatif relie souvent à ce qui précède, puis est expliqué par ce qui suit: 107,15 *quod et Daniel-adtendit quod ei dixerat dominus dicens.* — 3,2 *quod pervidens quia occisus est Abel iustus.* — 13,2 *cuius causa Helias iratus-quia,* etc.

2. Relatives explicatives.

En général le subjonctif est rare. Les rapports de cause, de conséquence, de concession, de condition, d'opposition ne sont donc pas exprimés par le mode, même dans des cas où ils pourraient l'être logiquement. C'est un fait d'ailleurs si connu et si général qu'il est inutile d'en donner beaucoup d'exemples. En voici quelques-uns se rapportant à la prop. rel. consécutive: 11,1 *alii sunt qui ranas colunt.* — 119,1 *sunt quidam qui turbantur.* — Etc. Presque tous les chapitres débutent par l'une ou l'autre de ces formules, et jamais on n'y rencontre le subjonctif. — Déjà à l'époque archaïque Plaute Trin. 91 *sunt quos scio amicos esse.* De même l'ind. après *sunt qui*: Cic. inv. 1,40, 72, et 2,55, 167; César b. g. 6,27 *sunt item qui appellantur alces*; puis chez tous les écrivains, mais rarement, selon Schmalz p. 372. Le mode est presque dans toutes les propositions celui qui conviendrait à la parataxe; sur ce point Filastrius ressemble aux écrivains archaïques et à tous les auteurs dont la langue écrite ne s'écarte pas trop de la langue parlée.

Toutes les fois que paraît le subjonctif, il est parfaitement justifié; il exprime:

1. la fin (ex. unique): 29,7 *expectabat autem virtutem aliqm —, quae eam salvaret adveniens.*

2. la conséquence: 67,4 *in omni itaque creatura quae facta est per spiritum, non aliquid praetermisit quod non per eum factum sit.* — 129,2 *inveni David-hominem qui faciat omnia —.* Actor. XIII 22. — 137,4 *cum alia nulla esse potest naturalis imago dei divina et patris propria-nisi Christi dei dei filii qui natura proprietatis-imago sit.* — 142,7 *quem iussit-nullum videre alium nisi solum exceptorem qui interpretem exciperet dictitantem.* Le subj. et l'ind. rapprochés: 45,2 *non est arbor bona quae facit* (*faciat* B) *malum fructum, neque arbor mala quae faciat bonum fructum.*

3. la cause (le subj. est extrêmement rare): 91,3 *constat et istum-nihil scire, qui eos laudandos-iudicaverit.*

§ 2. Propositions finales.

Le mode est toujours le subjonctif. Les prop. finales sont introduites :

1. par *ut* très souvent. — quelquefois *ut* est appuyé par : *ad hoc* : 128,1 *ad hoc excitavi te, ut ostendam.* — Rom. IX 17. — *ideo* : 84,6 *hoc autem ideo faciunt ut-dicant.*

2. par *quo*, une seule fois : 132,3 *ut poenitentium bona iam fructuositas-monstraretur* —, *quo eam pervidentes salutem desiderent.*

3. par *ne*, si la prop. fin. est négative : 155,6 *ne forte faciem et pedes cum dicit domini coopertos, quod sursum atque deorsum est et longitudo et latitudo de deo monstraretur* (sic Sichardus; *monstrabatur* B, lacune A). Marx remplace *monstraretur* par *aestimaretur* qui est contraire au sens.

Rem. I. — 16,2 *Ut quid vos claudicatis in utrisque poplitibus vestris?* III Reg. XVIII 21. L'origine de cette construction qui réunit une prop. finale et une prop. interrogative est dans des locutions telles que Ter. Eun. 570, et Cic. nat. deor. 3,74 *quid ut indicetur.* De là est née la formule *ut quid?* sans verbe, qui est employée par Cic. Att. 7,7,7 et par Martial 3,77,10. Ainsi elle est devenue une simple particule d'interrogation signifiant „pourquoi?“ et pouvant par suite se construire avec l'indicatif. Cf. Schmalz p. 405.

Rem. II. — Deux fois *ut non* = *ne* : 132,4—50,2.

§ 3. Propositions consécutives.

Elles sont introduites

a) par *ut* (*ut non*, quand elles sont négatives, jamais par *quin*). Quelquefois *ut* est préparé : par *tantum* : 147,2 *tantum virtutis meruit impetrare ut-vinceret*; — par *ita* : 51,3—104,4—109,5—110,2—107,5—135,2 etc. — par *sic* : 29,9 etc.

Le mode est le subjonctif, sauf : 82,7 *in Christo-clementia-propter peccantes et paenitentes abundat* —, *ut Paulus beatus tristatus* (sic A et B, *testatus* Sichardus) *de illis est qui peccati causa non egerant paenitentiam, ut dixit in sua epistola.* — Il est très probable que la leçon de Sichardus est une conjecture inventée pour éviter l'indicatif après *ut* consécutif; mais „*ut testatus est*“ fait double emploi avec *ut dixit.* Il n'y a donc aucun motif de suspecter la leçon des manuscrits. — D'ailleurs l'indicatif a sa raison d'être : il s'agit d'un fait réel. — 149,4 *scriptum est quod meruerint* (*apostoli*)*-perfectionem consequi potestatis*, *ut* — (plusieurs participes) *doctores invicti et gloriosi martyres-fieri-properabant.* — Ici encore il s'agit d'un fait réel et non d'une simple conséquence logique.

L'indicatif après *ut* consécutif est attesté dans des inscriptions

africaines du 2e siècle ap. J. Ch., puis chez les juristes, dans la Vulgate, chez Lucifer de Cagliari (cf. Schmalz p. 403) et Grég. de Tours (v. Bonnet, l. l. p. 679). On peut expliquer ce fait en supposant que si le rapport de conséquence n'est pas exprimé par le mode, c'est qu'il peut être conclu d'après le contexte. Le phénomène serait le même que dans le cas de l'indicatif employé dans des prop. relatives causales ou consécutives. Schmalz p. 404 rapproche cette construction de l'emploi de l'indicatif après ὥς τε en grec.

Rem. — 87,3 *illi cum istis concelebrant, ut* (B, omittit A; peut-être *et*?) *consortes-sceleris manifestantur atque-dinoscuntur.* — Si l'on admet que *ut* annonce une conséquence, comme cette conséquence est donnée pour réelle, les deux indicatifs sont logiques. A cause de l'asyndète qui en résulterait, il semble difficile de considérer *ut consortes* comme prédicatif de *manifestantur.*

2. Elles sont introduites par *quod* assez souvent chez Salvien, Apoll. Sidon., Alcim. Avit., Claud. Mamert., p. ex.: Claud. Mamert. 95 2 E *sic ad illum accedit quod a te utique non recedit.* Nous avons déjà signalé dans Filastrius des constructions analogues, p. ex.: 120,1 *aestimant ita dixisse prophetam quod ius nuptiarum legitimum iniquitatem esse dixerit atque peccatum.* Mais en les comparant aux constructions où *quod* explique un pronom démonstratif (v. prop. *quod* expliquant un subst. ou un démonstratif), il nous a semblé qu'après les adv. démonstratifs la proposition jouait le même rôle et devait donc être expliquée de la même façon. Cependant il se peut que dans ces ex. la proposition soit à peu près l'équivalent d'une proposition consécutive; il semble même que la langue classique n'aurait pas manqué de mettre *ut* au lieu de *quod* après *ita* (*sic*) en ce sens.

Voici encore deux passages où *quod,* employé seul, a un sens bien plus obscur ou plus vague: 24,4 *deque hac re* (= c'est pourquoi) *Judaeorum populus impietatem gentilium sequendo a divina scriptura accusatur, quod sacrificantes illis, id est regibus et eorum filiis omnique cognationi illorum sequenti, diversis captivitatibus tradebantur.* — *Quod* n'est pas causal, car le motif de l'accusation n'est évidemment pas le fait d'être captifs; ce fait est plutôt la conséquence de l'impiété des Juifs blâmée par l'Ecriture. *Quod* subordonne à l'ensemble, et signifie vaguement: à ce sujet. — 56,1 *Addunt etiam-errores docentes quod in Ezechiel propheta scriptum est, inquit, de quattuor animalibus, quod leonem regem esse Parthorum, vitulum Aegyptiorum, aquilam Romanorum, hominem vero piissimorum tenere similitudinem arbitrantur.* — Le premier *quod* peut se rattacher assez facilement à *docentes*: „enseignant que" ou plutôt „enseignant relativement à ce fait que"; mais la proposition *quod arbitrantur* ne peut être rattachée ni à *scriptum est* ni à *docentes.* Le sens du contexte exige qu'on la rattache à *addunt errores,*

malgré l'intercalation de *docentes quod*, et qu'on l'interprète, comme tout à l'heure, au sens vague que nous donnons à l'expression: „à ce sujet“. — Voir Bonnet p. 327.

Le subjonctif, dans ces deux prop., était impossible, car il n'y a aucun rapport logique à marquer; l'indicatif exprime la réalité du fait.

Rem. — Un troisième exemple de cet emploi de *quod* existe peut-être: 107,7 *Habes-mysterium nuntiatum, de Cain septies, de Lamech autem septuagies septies vindictam*; *quod* (sic A qui a seul conservé ce chap.; *quo* Marx) *duorum populorum in duabus personis unius impietatem, alterius iniquitatem sine cunctatione scripturam praenuntiasse dubium non est.* Cependant la conjecture de Marx est très séduisante et n'a contre elle que l'autorité du manuscrit A, laquelle est faible.

§ 4. Propositions causales.

1. Introduites par *quia*.

Dans le sens causal *quia* est bien plus fréquent que *quod*: 62 *quia*: 17 *quod*; chez les classiques *quia* au contraire est rare, cf. Schmalz p. 380. Il n'est jamais précédé des particules *eo*, *ideo* etc., mais il est quelquefois rappelé par *inde*: 76,3 *et quia —, inde usurpantes isti aestimant.* — 89,2 et 3—143,2. — Etc.

Le verbe est presque toujours à l'indicatif, même quand la cause doit être considérée comme faisant partie de la pensée du sujet principal: 68,2 *adserunt filium non patri esse similem quia creatura est, neque spiritum filio similem quia a filio factus est.* — 99,1 *postea autem, quia terrena desideravit, discessisse eam de caelo-arbitrantur.* — 86,1 *putantes melius quid facere, quia et prophetae hoc, inquit, faciebant.* L'indicatif, mode qui conviendrait à la parataxe et au discours direct, est conservé comme dans les propositions relatives causales et dans d'autres prop. qui gardent l'ind. même au style indirect. L'explication est donc la même ici que là.

Deux fois seulement le subj. paraît, et il est à chaque fois coordonné à un indicatif: 142,3 *Judaei non LXX duorum interpretationes habent-sed illius Aquilae quia non ita recte sensit de filio dei, sed quasi de propheta nuntiaverit.* — 1,1 *quia scientiam, inquit, primus detulit mulieri —, perque illam ita-permanaverit.*

Dans le 2e ex. le subj. peut à la rigueur, malgré *detulit* et *inquit*, être considéré comme exprimant le style indirect, mais dans le 1er ex. il semble bien que Filastrius exprime sa propre pensée; dans ce cas le subj. ne paraît que dans la basse latinité, surtout chez les juristes. cf. Schmalz p. 380. D'ailleurs il se peut que Filastrius ait voulu par le subj. *nuntiaverit* exprimer aussi bien la pensée des Juifs que la sienne; le sens ne s'y oppose pas.

Rem. — *Nisi quia* n'est pas classique; selon Schmalz, l. l., il ne se trouve que chez Térence et chez Plaute. Notre auteur en a quelques exemples : 36,1 *in nullo discordans ab eo nisi quia* (= sauf par ce fait que) *ex parte solum consentit.* — 108,5 *angeli-non sint humanae naturae similes* —, *nisi solum quia* (= sauf par ce fait que) *nefanda-suggerere-praevalebant.* C'est le seul groupe à signaler : *non quia* (= *non quod*) n'existe pas.

2°. Introduites par *cur* (= parce que).

Un seul ex. : 130,4 *de hoc queruntur cur ita sit positum* (= ils se plaignent de ce que . . .). De même souvent dans le bas latin, chez s. Jérôme, Ambroise, dans les script. hist. Aug. etc. : Sulp. Sev. D, 2,5,8 *frendens cur fuisset admissus. Cur* est originairement une particule d'interrogation, à laquelle un sens voisin de la signification causale est déjà donné par Cic. Att. 3,13,2 : *quod me saepe accusas, cur hunc meum casum tam graviter feram* = tu m'accuses en me demandant la raison de mon chagrin; or ce chagrin est précisément la vraie cause des reproches adressés à Cicéron. — L'exemple tiré de Filastrius pourrait se traduire de même : „ils se plaignent en demandant pourquoi ces choses sont ainsi disposées.“ La proposition équivaut donc à la fois à une proposition causale et à une interrogation indirecte: ce qui justifie le subjonctif.

3°. Introduites par *quod.*

Quod n'est jamais préparé ou rappelé par les particules *eo*, *ideo*, etc. Il est construit avec l'indicatif, sauf : 26,5 *periculum supervenit regi, quod falsis magis quam veris dei prophetis credere maluisset.* — *Maluisset* = *maluerat*; T. Live, Sénèque, Suét., Gell. l'emploient ainsi dans le même sens que *maluerat* chez Cicéron, cf. Schmalz p. 327. — 81 *excalciatos ambulare debere homines adserit quod Mosi, inquit, dictum est* —, *et quod Esaias beatus ita ambulaverit tribus annis.* — *Ambulaverit* peut être considéré comme dû au style indirect, malgré *dictum est* et *inquit.* — 156,4 *de invicta natura eius atque divina quippe dicebat potentia, quod corpus Christi divino spiritu divinaque potentia-creatum atque consummatum est* — citation —, *inque eo apparens corpore vinceret omnia, a nullo autem superaretur.* Ce qui signifie : „il parlait de la nature invincible et de la puissance divine du Christ, parce que le corps de celui-ci a été formé par la puissance divine et que le Christ, visible en ce corps, devait vaincre tout et n'être vaincu par rien.“ Nous avons traduit afin de rendre le sens plus clair : il semble que Marx n'a pas admis que *quod* peut introduire *vinceret* comme *creatum est*, car il prétend qu'il y a une lacune devant *inque eo*, et il écrit : deesse multa apparet. La citation qui précède *inque eo*, obscurcit

sans doute la construction, mais il suffit de l'enlever, pour qu'il n'y ait plus de doute sur la pensée. — Le subjonctif s'explique parce que la prop. causale peut être considérée comme faisant partie de la pensée du sujet principal.

Quod alterne avec *quia*, sans différence de sens; exemple unique: 149,7 *quattuor ieiunia sunt ecclesiae* (sic B; *in ecclesiae A*; *indicta ecclesiae* Marx) *ista in quattuor libris Mosi*, *quia primum fecit deus omnia in genesi —, secundo in Exodo, quod de tenebris liberatus exit omnis homo —, tertio quod in Levitico offert sacrificia diversa —, quarto post oblationem donorum spiritualium in libro Numeri mereatur omnis fidelis conscribi.* — Comme il s'agit de la pensée d'autrui, le subjontif *mereatur* n'a rien d'étonnant.

Rem. — *Non quo, non quod* n'existent pas; *nisi quod* non plus. — *Propter quod* est fréquent dans le sens de „c'est pourquoi"; mais il ne subordonne jamais une proposition causale comme dans la Vulgate, au sens de „parce que".

4°. Introduites par *cum*.

Cum est suivi environ 30 fois du subjontif de tous les temps, même du présent. L'indicatif est bien moins fréquent: 60,1 *cum non intellegunt virtutem scripturae-in heresi permanent.* — 75,2 *cum suis caecitatibus properant inservire, alieni-christanae salutis repperiuntur.* — 102,1 *terrae motum fieri-de natura ipsa elementorum opinatur, cum ignorat quid dicat scriptura.* — 137,4 *quomodo esse potest haec dei naturalis imago quae diversis peccatis dinoscitur inservire, cum alia nulla esse potest naturalis imago dei-nisi Christi?* — 137,1 *cum nesciunt quid sit imago dei natura proprietatis et quid sit positionis gratia, non parvam sibi praesumunt superbiam dignitatis.* — 58,3 *cum haec non computant, ignorant quid celebrant.* — 26,5—80,7.

Dans tous ces passages le rapport causal est conclu d'après l'ensemble de la phrase; il n'est pas exprimé par le mode. L'indicatif était le mode qui convenait à la parataxe, aussi règne-t-il encore en maître après *cum* chez Plaute et dans la langue préclassique; c'est seulement depuis Cicéron que le souci artistique d'exprimer la subordination logique au moyen du mode a fait adopter exclusivement le subj. Mais l'indicatif reparut avec la langue populaire déjà au IIIe siècle chez Commodien, puis devint usuel au 4e, chez Ammien, etc. Cf. Schmalz p. 397.

Parfois les deux modes sont coordonnés: 147,2 *cum enim Moses dicat —, et Abraham-iustificatus est, et Gedeon-meruit —, quomodo ergo hic aestimat —?*

Rem. — Aucune prop. causale n'est introduite par *quando*, *quandoque*, ni (sauf dans des citations) par *quoniam*.

§ 5. **Propositions temporelles.**

Elles ne sont jamais introduites par *dum, quoad, quamdiu, simulatque. Donec* n'est employé que 2 fois dans des passages de l'Ecriture 107,13 bis, avec le subjonctif. *Ubi* est employé une fois: 151,1 *ubi autem conversi fuerint —, auferetur velamen*; —*priusquam* seulement dans 2 passages de la Bible : 110,6 *priusquam veniant*, — 125,4 *vadam*; — *postquam* seulement une fois : 107,11 *postquam redierunt in Hierusalem —, quingenti (anni) paene inveniuntur*; — *usque quo* une fois : 155,4. — *Quando* seulement trois fois, avec l'indicatif 112,1—149,6 bis.

1°. Prop. tempor. introduites par *antequam.*

Le mode est toujours le subjonctif: 103,1 *cum scriptura edixerit, antequam pagani-transtulissent.* — 107,3 *hoc autem sicuti, antequam veniret Christus, dictum est.* — 116,1 *aestimant caecos ante fuisse quam gustarent de arbore.* — 125,6 *qui credidit in patrem, antequam Christus veniret.* — 156,9 *antequam peccaret, — dederat.* — 110,7 bis. — La fréquence relative de cette particule n'est sans doute pas fortuite; du moins on peut le supposer quand on se rapelle que *priusquam* a complétement disparu, tandisque *antequam* a continué à vivre dans les langues romanes. Le subjonctif après *antequam* est régulier : „les deux modes sont possibles à tous les temps“, dit Schmalz p. 386. L'absence de l'indicatif vient peut-être du petit nombre d'ex. de la proposition *antequam.*

2°. Introduites par *ex quo.*

Praef. 1 *de erroribus qui-defluxerint et, ex quo venit dominus-pullulaverint.* — 15,2 *ex quo-non sacrificant, ex eo cuncta illis mala et pericula contigisse.* — 69,7 *ex quo incarnatus est.* — 105,3—106,1 et 2. — Etc. On voit que si *ex quo* remplace *postquam*, il a conservé le mode ordinaire qui est l'indicatif.

3°. Introduites par *cum.*

Le mode dépend du temps:

a) Au présent, 60 ex. environ, toujours l'indicatif. Parfois il signifie „pendant que“ et équivaut à *dum* : 129, 8 *cum de lege atque prophetis sumerent, inmutatis nominibus cum iura veritatis violare properant, suae perfidiae diversa mendacia seminaverunt.*

b. à l'imparfait le subj. existe environ 35 fois, l'indicatif seulement : 128,4 *cum enim tribularetur ipse Farao, invitus deum cognoscebat, cumque dimittebatur a deo, revertebatur ut canis ad suum vomitum.* — 128,6—79,1. — Marx a introduit cette construction par conjecture: 110,3 *quod sciens David dominum patrem et dominum Christum-et sanctum*

spiritum nuntiabat, trinitatem quidem personarum, unius tamen et substantiae ac divinitatis aequalem potentiam nuntiabat. Il a ajouté *cum* entre *spiritum* et *nuntiabat.* Cette addition paraît peu utile et surprenante à cette place, quoique Filastrius n'ignore pas le rejet d'une conjonction.

c) au parfait le subj. et l'ind. sont tous deux très rares :

α) Praef. 2—124,1;

β) 149,7.

d) au plus-que-parfait, 15 ex., toujours le subjonctif: 109,5 *vanitatibus cum* (= *dum*) *properat inservire, turpissimaeque vitae se dare maluisset, — tenebatur.* 90,2 *quorum cum cognovisset indifferentiam, exortes-communionis effecit.* L'usage de Filastrius ne s'écarte donc guère de l'usage classique, car à l'époque de Cic. l'ind. prés. était plus fréquent que l'ind. imparfait, et l'ind. plus-que-parfait était tout à fait rare. Cf. Schmalz p. 391.

Nous venons de voir *cum* = *dum* (pendant que); il semble aussi équivaloir à *dum* = jusqu'à ce que, dans les passages suivants: 107,11 *post quadringentos et circa nonaginta annos oportet Judaeos *** sub Antichristo, cum fallax inventus fuerit a Judaeis ipsis, qui primum esse Christum aestimaverint.* — Ce chapitre est conservé seulement par A; il est extrêmement probable qu'il faut admettre une lacune après *Judaeos* et la combler au moyen de *esse*, ou, comme Marx, au moyen de: *subiectos esse per aliquod tempus.* Quoi qu'il en soit, le sens est: les Juifs seront soumis à l'Antéchrist, jusqu'à ce qu'ils l'aient reconnu comme un fourbe, eux qui l'auront d'abord pris pour le Christ. — 148,9 *nunc Judaeorum indocilitas subiecta nobis est, cum* (sic ABC, *ut* Marx) *velit ediscere atque a nobis-Christi mysteria paulatim agnoscere.* — La correction de Marx serait sans doute nécessaire si le sens de *cum* n'avait pas changé depuis l'époque classique; mais les deux passages que nous venons de citer semblent bien prouver que *cum* a remplacé *dum* dans ses deux principaux sens. Il est vrai que je ne vois nulle part signaler *cum* = jusqu'à ce que.

Rem. — *Cum interim* (*interea*) n'existe pas. — *Cum* n'est jamais employé pour relier à ce qui précède dans le sens de: *et tum.* — Il n'est jamais non plus accompagné de *vix, nondum* etc.

4°. Introduites par *ut* (= dès que).

Peut-être seulement les deux exemples suivants:

a) 131,4 *ut perscrutatus est-occulta ipsius, — arguebat.* Ici l'indicatif est régulier, de même que dans le texte suivant qui paraît difficile:

b) 26,2 *Sed* (sous-entendez: *huic mendacio adquiescunt,* que suggère le contexte) *quia ignorant quod recedentes animae a fide Christi domini deditas iam se impietati faciunt atque ei omni se studio subiciunt, quia*

arbitrii sui est omnis homo quod velit ut eligat facere (= de telle sorte qu'il choisit de faire ce qu'il veut, ou : de telle sorte que son choix est libre), *permittente deo, iam ut quis* (*quia* B et Marx) *recessit a domino, ut immundus spiritus iam ei dominaretur.* — *Jam ut* appartient au bas latin, selon Schmalz p. 403, et signifie : dès que. — Dans le texte du manuscrit B, unique ici, nous n'avons introduit que la correction *quis* au lieu de *quia,* et nous obtenons un sens très acceptable. Marx suppose une lacune considérable après *iam ut.*

5°. Introduites par *usque quo* = aussi longtemps que.

Ex. unique : 155,4 *velamen-non revelabitur, usque quo non crediderint salvatorem.*

Ce sens est propre au bas latin où la conjonction a régulièrement la forme *quousque.* Cf. Schmalz p. 409.

§ 6. **Propositions concessives.**

Elles ne sont pas introduites par *quanquam, tametsi, etiamsi, licet, quamlibet, quantum libet, quantumvis,* mais seulement par *quamvis, etsi, cum.*

1°. Introduites par *quamvis.*

Elles sont fort rares, et sont construites :

a) tantôt à l'indicatif : 130,3 *et quamvis haec spiritaliter de Christo intellegenda sunt, tamen et historiam inquirentes-perturbantur.*

b) tantôt au subjonctif : 127,2 *quamvis ipsius generatio duplex sit.* — 80,7 *quamvis-possit.* — L'indicatif avec *quamvis* (= quoique) est postclassique. — Cf. Schmalz p. 388.

Il y a deux anacoluthes étranges déjà signalées par Marx, Praef. p. XLI : 131,1 *Et quamvis si ita quis senserit —, non autem hoc dicit* = quoiqu'on puisse penser que —, cependant l'Ecriture n'a pas dit — etc. — 151,3 *quamvis enim et cottidie circumcidantur Judaei ab his qui ante erant gentiles, id est doceantur de lege et prophetis, de fide christi domini scilicet salvatoris, qui si crediderint, et ipsi salutis remedium accepturi sunt.* — Hartel, à l'index d'Ennodius, donne plusieurs ex. analogues où *quamvis* n'est suivi d'aucune proposition principale.

Un tour analogue à cette construction bizarre est peut-être l'emploi de *quamvis* pour introduire une correction : Prop. 2,7,3 *quamvis* (= pourtant, sans doute) *non queat.* — Dans ce sens il n'est pas absolument nécessaire que *quamvis* soit appuyé à une prop. principale. — D'ailleurs dans les deux passages de Filastrius l'anacoluthe n'est probablement qu'apparente : on peut entendre, conformément à l'étymologie : „soit! admettons autant qu'on voudra."

quamvis = pourtant : 80,3 *restauranda-non pereunda adnuntiat*

elementa, et quamvis (= et cependant) *impossibile deo non est ut, qui fecit ex nihilo omnia, iterum delere possit omnia.*

2°. Introduites par *etsi.*

Etsi est sept fois suivi de l'ind., comme chez les class., jamais du subj.: 88,5 *scripturae autem absconditae, id est apocryfa, etsi legi debent morum causa a perfectis, non ab omnibus debent.* — 101,3—150,7. Avec *tamen*: 80,4 *nam etsi pereunda semina scriptura demonstrat, tamen quia quod fecit non deperit.* — 107,11—151,1. Avec *adtamen*: *nam etsi-iubebantur Judaei deo offerre-munera* —, *adtamen illa oblationis spiritalis habebant indicia.*

3°. Introduites par *cum* = quoique, tandis qu'au contraire.

C'est seulement depuis l'âge classique que *cum* est construit exclusivement avec le subj. au sens concessif et adversatif; l'indicatif qui était le mode régulier avant Cicéron, reparaît au 3e siècle et fait concurrence au subjonctif. Quant au sens de ces deux modes, le subj. exprime nettement l'idée de subordination logique, tandis que l'indicatif la laisse conclure d'après l'ensemble de la phrase et exprime la réalité du fait. Chez Filastrius, le subj. est employé environ 25 fois: 148,7 *Melchisedech, cum* (= quoique) *de-Cananeis impiis fuisset editus,* — *agnoscere Christum-meruit.* — 55,3 *quia dixit propheta, cum* (= tandis qu'au contraire) *nesciant quid dixerit.* — 107,1 *consummationem saeculi-a deo Christo salvatore non fuisse statutam adserunt,* — *cum* (= tandis que) *prophetae undique nuntiaverint* —. De même: 29,3 et 8—34,3 bis—55,3—66,2—67,2—71,2—73,3—75,2—97,1—103,1. Etc. L'indicatif est employé environ 15 fois: 136,1 *dicit mandatum non esse accipiendum* —, *cum sine mandato illo nec lex Mosi accipi potest nec Christi agnosci gratia.* — 121,6. — 37,2—59,2—113,1—119,3—130,2—137,4—147,2—153,1—155,1.

Les deux modes sont coordonnés: 155,1 *diversa ambiguitate fatigantur, cum et secundum litteram non parva est utilitas, et secundum intellegibilem rationem Christi resonet caelestis scientia.*

§ 7. **Propositions comparatives.**

Quemadmodum n'existe pas; *quomodo*, fréquent, n'introduit pas une proposition comparative. *Velut* est employé devant un participe: 122,1 *velut factum ubique* (= comme si ce fait avait eu lieu), mais il n'introduit pas un verbe personnel.

1°. Introduites par *ut.*

Le mode est toujours l'indicatif. *Ut* est employé seul ou groupé avec des particules: *sicut* (*sicuti*), très fréquent; — *ita-ut* 148,9. — *ut-ita* 24,3—93,5—156,5.

Il introduit souvent des parenthèses, d'ailleurs presque toujours les mêmes : *ut ait, ut dicit, ut scriptum, ut aestimat,* etc. — On peut voir dans ce fait une conséquence du désir d'échapper à la subordination stricte.

Jamais on ne rencontre *ut quisque* accompagné d'un superlatif ou d'un adj. positif, comme dans Cic. Qu. fr. 1,1 *ut quisque est vir optimus, ita difficillime-suspicatur.*

Rem. I. — Dans l'ex. suivant, *sicut* est suivi exceptionnellement de *adtamen* à l'apodose, ce qui lui donne une nuance voisine de la concession : 156,6 *et sicut duo animalia duo haec testamenta accipiuntur legis et prophetarum —, adtamen rationis erit.*

Rem. II. — *Ut puta* = comme par exemple. — 128,9 *ut puta : si quis dixerit.*

2°. Introduites par *iuxta quod.*

Juxta quod est la seule conjonction composée de *quod* chez Filastrius. Elle remplace *prout* qui a disparu; elle se rencontre seulement dans le bas latin: dans la Vulgate, Grégoire de Tours etc. Sa formation rappelle celle de *praeter quam quod* (Cic.); *super quam quod* (T. Live), *prae quod* (Plaute), *secundum quod* (s. Jérôme).

Juxta quod est employé 4 fois:

a) 3 fois avec l'indicatif, comme il est logique : 124,1 *ut in futurum percipiat iuxta quod gessit in hoc saeculo constituta.* — 130,6 *iuxta quod accipiebant —, ita componebant et textum psalmorum.* — 150,3.

b) une fois avec le subj. : 150,2 *non deo negante parem gratiam, sed iuxta quod capere potuisse voluntas hominum nosceretur, ipso domino tribuente.* — Le subj. vient sans doute de l'idée de généralisation et de répétition qui est contenue dans la pensée.

3°. Introduites par *quasi.*

Quasi est la seule conj. qui introduise une comparative conditionnelle; on ne trouve, ni *ut si, velut si,* ni *perinde* (*proinde*) *ac si,* ni *ac si,* ni *ceu*; *tanquam* n'introduit jamais un verbe personnel.

Il n'y a d'ailleurs qu'un seul ex. où *quasi* soit conj. de subordination : 128,6 *debemus currere-non cum praesumptione —, quasi nostra virtute-mereamur salvari.* — Le subj. est classique.

4°. Introduites par *quam.*

Ellipse apparente de l'adverbe *potius* (cf. Schmalz p. 382) : 68,2 *iniquitati Judaicae consentientes-quam christianae doctrinae-parere volentes.* — 87,2 *pervident quosdam-legis eorum sequi vanitatem quam regulam catholicae veritatis.* — 121,11 *iustum est multis-quam duobus-adquiescere,*

quia multi illi vere quam duo edixerunt. — 124,2 *vanitatis-quam christianitatis videtur habere consortium.*

Rem. — Après *alius* et adj. ou adv. analogue on ne trouve jamais ni *quam* ni *atque*; mais *alius-nisi*: 10,1 et 2—38,3, etc.; — *aliunde-nisi* 153,5. — *alter-nisi*: 26,5—103,3.

§ 8. **Propositions conditionelles.**

Si quidem, commun chez beaucoup d'écrivains ecclés., n'existe pas chez Filastrius. Un seul ex. de *si tamen*: 132,6: *signum accipere meruit propter paenitudinem, si tamen* (= à la condition que) *digna bonorum operum iam eum fructuositas sequeretur. Si qui* = *omnes qui*: 83 *rebaptizant si quos seduxerint homines.* — 132,5. — 134,2.

Groupes formés de *si*: *sive-sive* 94,2 et 3. — *si-si autem* 112,2 et 3 et 4 et 8. — 142,3—156,7. — *si-aut si* 89,6—153,6. — *si-sive* 80,4 —104,1. — 117,4.

Nisi n'introduit un verbe personnel que deux fois: 112,6 *Judaeum non licet appellari nec paganum aeque, nisi-putaverit.* — 69,3.

Dans l'étude des formes de la proposition conditionnelle, il faut mettre à part les formes en *-ero* ou *erim*, à cause de leur importance exceptionnelle; elles forment en effet un 3e mode: le conditionnel en *-ero*.

1°. Les deux propositions sont à l'indicatif.

a) *si est-est.* — Nous avons noté 21 ex. de cette forme (mode réel): 80,4 *si -aestimat, sequenter intellegit.* — 89,2 *si legitur —, non legitur.* — 101,3 *etsi excitantur-hoc gignitur.* — 26,5—80,4—96,1 (ellipse). — 121,8—130,4—127,3—127,6—156,7—135,5—107,11—142,3—150,6—150,7 151,1—88,5—153,6.

Cette forme se trouve encore 118,2 *si enim et ita quis vult sentire —, ideoque in parva aetate constitutorum culpa filiorum non est illorum, quantum parentum eorum.* — On peut entendre: si même on veut prétendre etc., la faute ne retombe pas autant pour ce motif sur les enfants que sur les parents.

Une fois avec *possum*: 98,1 *si inspiratio anima est, quomodo diiudicari potest?*

b) *si erat-est*: 2 fois: 104,1 *si ergo erat una, — non est adeo inutile hoc sentire.* — 112,3 *si haec fides erat —, quomodo temporalis est?* Mode réel.

c) *si erat-erat*: 2 fois: 91,1 *si omnes laudabat, quem vituperabat?* — 141,4 *etsi-iubebantur, — habebant indicia.* — Mode réel.

d) *si fuit-est*: 1 fois: 134,3 *si dixit —, -inpenditur.* — Mode réel.

e) *si fuit-fuit*: 134,6 *si dixit-praedicavit* (ex. unique). — Mode réel.

f) *si fuit-erit*: 1 fois: 108,8: *quod si factum est aliquando-non erit.* Mode réel.

g) *si est-erit*: 1 fois: 128,8: *si salvatur-quo apparebit?* — Mode réel.

h) *si erit-erit*: 2 fois : 125,4 *si iustus vix salvabitur-ubi parebit?* Proverb. XI 31. — 134,6 *si cessabunt-erit desideranda.* — Mode réel.

Ce tableau montre qu'à l'exception du présent, les autres formes de l'indicatif: imparfait, parfait, plus. q. pf., futur simple ou manquent ou sont fort rares. — La forme *si erit-erit* est rare partout sauf chez les auteurs didactiques. *Si est-erit* ne devient rare que dans le bas latin; de même *si fuit-est.* Cf. Blase arch. lex. X, 318.

2°. Les deux propositions sont au subjonctif.

a) *si esset-esset*: 4 fois: 26,3 *si vellet credere-procellam devitaret*; *si nollet-deperiret* (disc. ind. au passé). — 50,2 *si qui ei diceret-diceret* (d. ind. au passé). — 132,4 *si sequeretur-esset accepturus* (d. ind. au passé). — 67,5 *non iungeretur si esset creatura* (discours direct au mode irréel).

b) *si fuisset-fuisset* : 2 fois : 125,4 *si credidissent-non seminassent.* Mode irréel. — 92,5 *si cognovissent, numquam-crucifixissent.* I Cor. II 8. Mode irréel au passé. — Les autres formes manquent. On voit que l'usage de Filastrius contredit absolument l'affirmation de Draeger II § 549 que pour la forme *si sit-sit* „die Belege sind überall so zahlreich, dass eine Auswahl genügt“, et confirme les paroles de Blase, arch. lex. IX p. 45: „La forme *si sit-sit* a disparu peu à peu; dans la langue du peuple elle était déjà sur le point de s'évanouir peut-être dès l'époque classique.“

3°. La proposition subordonnée seule est au subj., la prop. princip. est à l'ind.

a) *si sit-x*: 153,6 *si quis velit accipere-non parvi est intellectus.* — Potentiel.

b) *si esset-x*: 69,3 *alioquin anima dici non potuit, nisi esset in eo.* — Irréel du présent. — 132,6 *impetrare meruit-si tamen-sequeretur.* — Potentiel contemporain d'un passé. — 106,3 *dicit mundum non capere posse si universa scriberentur quae fecerat.* — Irréel. — 131,3 *si ita esset, quomodo dabat* —? — Mode irréel à la prop. cond. et réel à la prop. princ. — 108,1 *inde dicturi sunt, inquit, „sicut Nembroth gigans, ita fortis est“, si qui ei similis in fortitudine videretur.* Subj. de répétition dans le passé, ou discours indir.

c) 112,4 *si autem in medio temporis sub Mosi per umbram minus dictum sit aliquid, non utique dantis erat invidia domini.* — Potentiel; il s'agit d'un fait que Filastrius ne concède qu'avec peine. — Seul ex. de cette forme.

d) 130,6 *si quis autem abscondisset de psalmis aliquid, existente*

pace postmodum requirebantur. — Subj. de répétition. — Seul ex. de cette forme.

Selon Blase, arch. lex. IX p. 45, les formes *si sit-est* et *si sit-erit* ont joui d'une grande faveur jusqu'au VI[e] s. ap. J. Ch. Il est remarquable que Filastrius présente un seul ex. de la 1[e] forme et aucun de la seconde. Partout l'emploi du subjonctif se justifie.

4°. Formes en *-ero* ou *-erim.*

On ne trouve pas les formes

a) *si fuero-fuero* qui existe chez Plaute et surtout chez Cicéron;

b) *si x-fuero.* Voici les formes qui se présentent chez notre auteur:

a) *si fuerit-est*: 20 fois: 80,4 *si ita senseris-cognoscis.* — 128,9 *si quis dixerit.* — 134,5 *si operatus fuerit, necesse est.* — 137,2 *nisi cognita fuerit-appellari non potest.* — 142,3—131,2 (anacoluthe). — 154,2 —156,7—142,3—80,4—82,4 *audiant*! impératif. — 108—117,3—133,2—106,1—112,6—124,2—126,3 bis—89,6. Une fois avec *velle*: 94,2 *si-accipere quis voluerit, non errat* —; *sive acceperit-non errat.*

b) *si fuerit-futurus est*: 3 fois: 34,2 *si fuerit passus-donaturus est* (bis). — 149,1—151,3.

c) *si fuerit-erit*: 12 fois: 89,6 *si pugnaverit-recipiet.* — 80,4—89,8 (ces 2 derniers ex. sont des citations de la Bible). — 20,2 citation. — 112,8 citation. — 107,13 citation. — 119,2 citat. — 120,7 citation. — 151,5 cit. — 148,6 cit. — 155,10 cit. — Ainsi 1 seul ex. est de Filastrius; il y en a cependant un 2[e] avec *velle*: 113,1 *si quaerere volueris* (= on), *invenies.*

d) *si fuerit-ndus est*: 1 ex.: 112,7 *si vera fuerit-copulanda est.*

e) *si fuerit-fuit*: 120,2 *si-senserit-concepti sunt.* — Avec *velle*: 117,3 *si-voluerit accipere quod dominus fecerit eis tunicas, et omnipotens fecit ex nihilo, quod scriptum est: qui vocat ex nihilo ea quae non sunt tamquam ea quae sunt.* — C-à-d.: „si l'on veut entendre que le Seigneur a fait des tuniques à Adam et à Eve, le Tout-puissant les a faites alors de rien, comme il est écrit etc.". Marx prétend qu'il y a une lacune après „*et*" et devant „*omnipotens*"; peut-être à cause de *et* dont nous avons montré le sens particulier; cf. conjonctions copulat., *Et*, c, *ε* p. 263.

Les formes *si fuerit-est* et *si fuerit-erit* sont donc incomparablement plus fréquentes que les autres. Ces résultats sont absolument conformes à ceux que Blase a obtenus pour le IV[e] et le V[e] siècles, cf. Arch. lex. X p. 317 sqq. — Page 320 du même recueil, Blase écrit: „Eins muss insbesondere bei den Spätlateinern auffallen, das ist die ausserordentliche Beliebtheit der Formen des Futurum II von den Verben des Seins, Habens, Könnens und Wollens: *fuerit, habuerit, potuerit, voluerit,* neben welchen die einfachen Futura: *erit* u. s. w. in

der Protasis der konjunktionalen Sätze fast ganz verschwinden." Chez Filastrius il en est de même: *erit*, 1 fois (et une citation): 134,6; — *fuerit* 8 fois: 134,5—137,2—142,3—34,2 bis—120,7—155,10—112,7 (y compris 2 citations). — *volet* ne se rencontre pas; *voluero* au contraire existe: 94,2—117,3—112,8—149,1—113,1. — Quant à *habere* et à *possum*, il n'y a pas d'ex. ni pour le fut. I ni pour le fut. II.

Rem. — La forme *cum fuerit-est* existe 21 fois; — *cum fuerit-erunt* 2 fois. — *cum fuerit-fuit* seulement 103,3. — *ubi fuerint-erit*: 155,4; il n'y a pas d'autre forme avec *ubi*. — *qui fuerit-est* 5 fois (y compris une citation). — *qui fuerit-erit* 5 fois aussi, mais seulement dans des citations. — *qui est-erit* seulement 131,6, citation.

En somme nous aboutissons à ce résultat que dans les propositions conditionnelles la conjonction *si*, dans la très grande majorité des cas, est suivie de la forme en *-erit* que les grammairiens rattachent soit au subj. parf. soit au futur antérieur de l'indicatif.

Mais quel est le sens de cette forme si favorisée dans le bas latin? — Il est facile de voir que *fuerit* dans ce cas peut se rapporter non seulement

α) au passé, mais encore

β) au présent: 142,3 *si accepta fuerint, recte intellegit; si autem de eo dubitat, abicienda est. Accepta fuerint* appartient, pour le sens, au même temps que *dubitat.* — 80,4 *si ergo ita senseris, omnipotentiam dei agnoscis, sive ea restauranda quis aestimat, sequenter intellegit.* — On voit que l'idée d'achèvement a disparu à peu près.

γ) et au futur: 89,6 *si-pugnaverit, recipiet.* — 113,1 *si quaerere volueris, invenies.* Il n'y a pas dans Filastrius d'ex. où *fuerit* soit coordonné à *erit*, ex. qui montrerait que l'idée d'achèvement s'est aussi affaiblie ou a disparu en ce cas; mais on peut le conclure de l'emploi de *fuerit* = présent, et souvent le contexte montre clairement que le futur antérieur ne signifie rien de plus qu'un futur simple. — Le mode semble aussi incertain que le temps: *si fuerit* est souvent employé dans des cas où il ne peut logiquement être considéré ni comme un ind. fut. ni comme un subj. parfait, mais comme un indicatif ou un subj. présent. Il semble donc nécessaire de conclure, avec Blase (arch. lex. X, p. 335) que le bas latin, ainsi que le roman (ou plus exactement l'espagnol, le portugais et le vieux-roumain), emploie les formes *si fueris, fuerit* etc., comme un véritable mode conditionnel où les temps sont confondus. Selon Blase, il y aurait des traces de ce phénomène même dans le latin classique et archaïque. — Cela est d'autant plus vraisemblable que l'étude des formes *-ero* ou *-erim* confirme cette théorie.

En effet ces formes sont considérées comme appartenant au système de l'aor. en -s-. Sommer, lat. Laut- und Formenlehre p. 621 et sqq., le montre en comparant les formes anciennes *iūvĕro-im* (qui ne peut

dériver du pf. *iūvi*), *monĕrint, monĕris,* qui présentent le suffixe *-ĕr-*, au suffixe en *-ĭs-* de la 2 pers. sing. et pl. ind.: *-ĭs-tī, -ĭs-tĭs,* et de la 3e pers. pl. *-ĕrunt* (*de *ĭs-ont*). — Mais à quel mode appartenaient ces deux aoristes? — Si on compare *-ĕrim* à *sim*, *edim*, *velim*, on voit que cette désinence appartient à l'optatif athématique. Au contraire la désinence en *-o* appartient au mode subjonctif, ce que confirme le sens futur de cette forme. Des restes de la conjug. distincte de ces deux modes du même temps se trouvent encore à d'autres personnes dans les auteurs archaïques; plus tard les deux conjugaisons se confondirent, sauf à la 1e pers. — Et maintenant la solution est aisée: l'aor. en général, en grec comme en latin, ne se rapporte à aucun temps en particulier, il marque simplement que l'action verbale est considérée comme concentrée en un point; c'est seulement le contexte qui peut situer cette action soit dans le passé, soit dans le présent, soit dans l'avenir. On comprend dès lors que ces formes aient conservé à l'époque classique et même plus tard quelque chose de leur valeur étymologique, c-à-d. le sens d'un subjonctif présent, futur, ou passé. C'est ce subj. de nuance indécise qui s'est de plus en plus développé dans les propositions conditionnelles où il a supplanté presque toutes les autres formes du subjonctif et presque toutes les formes de l'indicatif, sauf le présent.

Chapitre III. **Concordance des temps dans les propositions subordonnées à un mode personnel.**

Schmalz[3] p. 368 dit: „Auffällige Verstösse gegen die Consecutio temporum gehören erst dem Verfalle der Sprache an, wo das Gefühl für die feinen Unterschiede der einzelnen Tempora verschwunden war und manche Verbalformen zurücktraten, wie z. B. der Konjunktiv des Imperf. gegenüber dem Konj. Plusq.“ On a dit encore que dans le bas latin les temps et les modes forment un pêle-mêle bigarré. Nous allons voir si l'usage de Filastrius s'accorde avec ces affirmations, en examinant les cas où la concordance semble violée.

Nous classons les ex. d'après le sens.

1. Souvent le temps est employé d'une manière absolue, c-à-d. est le même que si la proposition était principale: 93,7 *non ergo separationem loci dixit, cum omnia et ipse filius compleat, contineat cum patre et sancto spiritu*; *sed ut credamus-cognoscamus, haec ita docere dignatus est.* Et un peu plus loin: *haec ita dignatus est operari-ut nos scire ex parte valeamus.* — Les présents subordonnés aux parfaits sont logiques, car ils désignent des faits qui appartiennent à tous les temps en général. — 20,2 *quod ergo ante dicebat per prophetam, in sua divina complebat praesentia.* Fil. avait en vue l'antériorité de la première action verbale *dicebat*, puisqu'il a marqué cette nuance par *ante*; mais comme ce dernier moyen d'expression lui paraissait suffisant, il a mis

le verbe à l'imparfait qui convient mieux à la description. — 119,4 *rationis est ut, quod legis et gratiae erat, manifestaretur de Christo.* La proposition, si elle était principale, serait: *manifestabatur*, puisqu'il s'agit d'un fait passé. — 150,5 *quod aliae animae ad regimonium, aliae ad coniunctionem, aliae ad incrementum perfectionis aetatis in coniunctionem futurae fidei Christi domini vocarentur, manifestum est.* — *Vocabantur* serait nécessaire si la prop. était principale, car Filastrius veut dire : par la distinction des femmes de Salomon en reines, concubines et autres, certaines âmes étaient désignées pour être reines dans le ciel, etc. — Il en est de même, pour la même raison, de *demonstrarentur* dans 150,7 : *in Christi praesentia triplex gratia resplendet ac dignitas, ut alii perfecti, alii sequentes-demonstrarentur.* De plus *resplendet* est un présent historique. — 70,2 *res istae in unum coniunctae-declarabant ut invisibilis videri possit* (maintenant). — 106,3 *dicit mundum non capere posse, si universa scriberentur* (= mode irréel) *quae fecerat.*

2. Ailleurs un prés. est employé dans la prop. principale au sens du passé, ce qui explique les formes d'impf. ou de pl. q. pf. dans la prop. subordonnée : 107,10 *maior* (*iubeleus*)-*habet* (= *habebat*), *ut ex hoc iubeleus unus-declararet.* — 103,1 *dicente Job* (= *dicebat*) *antequam pagani siderum nomina-transtulissent.* — 132,3 *dicente domino-ut patesceret paenitentia.* — 131,3 *non hic dicit scriptura dominari illum fratri suo* (= qu'il était le maître de son frère), *ut eum interficeret.* — 125,3 *cum propheta clamet* (= *clamaverit*)-*ut hic ei dimitteretur.*

3. L'arbitraire apparent peut venir du sens donné à la conjonction. — 109,5 *voluntas hominum-cum* (= *dum*) *properat inservire,* — *tenebatur.* — 129,8 *quae argumenta cum-sumerent, inmutatis nominibus cum iura veritatis violare properant, suae perfidiae-mendacia seminaverunt.* Le 2e *cum* = *dum* dans le sens de „pendant que"; or en ce sens *dum* est régulièrement suivi du prés. historique.

4. Le subjonctif présent, conformément à sa valeur étymologique, est employé quand il s'agit d'un fait futur relativement à la principale, quoique celle-ci soit au passé : 11,1 *ranas-emanavit, ut defatigent.* — 132,3 *dicente domino-ut fructuositas monstraretur hominibus, quo eam pervidentes salutem desiderent.* — 80,2 *hoc non intellegunt-dictum fuisse, ut his mutatis nova creatura reformetur.* — 155,3 *vestigia sequi ostendebat, ut-in triumpho inmortalis gloriae-gratulentur.* Plusieurs fois avec *posse* : 55,2 *facta est-ex nihilo, ut possit esse quae ante non erat.* — 69,4 (*Christus*) *et animam-habuit et corpus, ut et dolere possit corpore et emori.* De même 3,2—109,6.

Après *ut* final le subj. prés. exprime bien que l'action verbale subordonnée est postérieure à l'action du verbe principal, mais il n'indique pas que l'action appartient au passé; il est vrai que le contexte suffit à marquer cette nuance.

5. Parfois la concordance est observée et négligée dans une même phrase : 133,3 *scriptura-edocet* (prés. hist.) *ut-nuntiaverit-(sidera-) que redire statuta sint, ut-cursum debitum praeterire-nullo modo possint* (fait général), *hincque-Christi clementia omni manifestaretur humano generi.* — De même 152,4. — 156,4 *dicebat-quod* (= parce que) *corpus Christi divino spiritu-consummatum est-inque eo apparens corpore vinceret omnia, a nullo autem superaretur.* — Cet imparfait semble équivaloir à la périphrase *victurus esset*; en effet il s'agit d'un fait postérieur à *dicebat*; l'usage classique est de marquer ce rapport au moyen de la périphrase en *-urus* et exceptionnellement par le subj. prés. ou imparfait selon que le verbe principal est au présent ou au passé. Cf. Schmalz[3] p. 366.

Rem. — 29,9 *qui cum fugeret beatum Petrum-Romamque deveniret, ibique pugnaret-sic meruit interire.* — Les trois imparfaits expriment des faits antérieurs à *meruit*; il serait conforme à l'usage classique de les remplacer par des plus q. pf.; mais il faut remarquer que le rapport d'antériorité est déjà exprimé par la particule *sic*, qui signifie „après cela" très souvent chez Filastrius. On comprend dès lors que l'auteur ait négligé d'exprimer ce même rapport par la forme des verbes; il a pu d'ailleurs préférer l'imparfait parce que ce temps convient à la description bien mieux que le plus-que-parfait.

Ainsi les infractions à la règle de la concordance des temps s'expliquent chez Fil. par de tout autres raisons que par l'oubli des nuances qui distinguent les temps. Les deux principales raisons consistent

a) en ce que les temps sont parfois employés absolument, comme il arrive assez souvent même chez les classiques;

b) en ce que le contexte ou une particule indiquent si clairement le rapport de la prop. subordonnée à la principale que la concordance n'est plus nécessaire au sens.

Conclusion sur l'emploi des modes et des temps dans les propositions subordonnées.

Dans les propositions subordonnées, chez Filastrius, le subjonctif est le mode qui exprime la subordination logique intime. On le trouve

1. dans le style indirect toujours après les verbes de volonté ou expressions analogues, et ordinairement après les verbes d'énonciation ou de connaissance;

2. dans les propositions circonstancielles pour marquer expressément la cause, la conséquence, la fin, la concession, l'opposition, la répétition ou la généralisation, le mode potentiel ou irréel.

L'indicatif se rencontre quand il ne s'agit pas d'exprimer la subordination logique mais quand l'auteur veut exprimer directement, en

son nom ou au nom d'autrui, la réalité d'un fait. Il peut exister dans le style indirect après les v. dicendi et sentiendi, et dans toutes les prop. circonstancielles, sauf les finales, quand on ne veut pas insister sur les rapports logiques de cause, de concession, etc., et que le contexte suffit à marquer ces rapports. Si l'indicatif ne se rencontre pas dans les propositions volitives et finales, c'est que le subjonctif est essentiellement le mode de la volonté; cf. Schmalz[3] p. 329 sqq. et Sommer l. l. p. 512. — L'ind. existe toujours dans les prop. qui ne marquent aucune liaison logique intime: les temporelles, les comparatives, les relatives déterminatives, à moins qu'elles ne soient au mode potentiel ou irréel.

Enfin un troisième mode est en train de se former: le conditionnel en *-ero*.

Dans l'emploi des modes les très nombreuses différences de détail qui séparent de l'usage class. celui de Fil., se ramènent à cette différence générale que chez les class. les rapports logiques de subord. sont exprimés avec plus de précision et de suite par les modes eux-mêmes. Mais il n'y a chez Fil. ni confusion ni incertitude: les modes sont très nettement distingués et ne sont jamais pris l'un pour l'autre; ce qui peut donner l'impression de confusion c'est que les raisons du choix entre les divers modes possibles sont purement subjectives. Le mélange des deux modes dans deux propositions coordonnées se rencontre d'ailleurs bien avant le IV[e] siècle. Cf. Schmalz p. 364. On peut le rapprocher de l'usage analogue que présentent des langues modernes, p. ex. le français: s'il vient et qu'il voie; — l'anglais: the minister, whoever he be, and to whatever party he belongs, is obliged to look to the British constituencies. Froude.

Enfin, de même que les rapports des modes, les rapports des temps doivent être parfois conclus d'après le contexte, sans qu'on puisse parler de confusion entre les formes.

Or ces deux traits se trouvent déjà dans le latin archaïque, cf. Schmalz p. 363 sqq.; il semble donc qu'à cet égard la langue latine du IV[e] siècle se soit rapprochée de ses origines, ou plutôt que la rigueur logique des règles de subordination chez les classiques était un produit de l'art encore plus que de l'évolution naturelle de la langue.

3[e] Section.

Ordre des mots et des propositions.

Chap. I. Ordre des mots dans la proposition isolée.

Ries (Was ist Syntax? p. 36) considère avec raison l'ordre des mots comme une partie essentielle de la syntaxe des langues classiques, car il sert à exprimer les relations des mots entre eux. Dans les

langues modernes son rôle est tellement important que son étude forme un des chap. principaux de la Syntaxe. Voir p. ex. la Syntaxe anglaise de Sweet.

Pour donner une idée un peu précise de la fréquence ou de la rareté de chaque ordre, nous avons étudié particulièrement les §§ 26—49 inclusivement. Voici les résultats obtenus en faisant abstraction des propositions où le verbe apparaît comme participe et des textes qui ne sont pas de Filastrius:

1. sujet + compléments + verbe (y compris les cas où le sujet manque ou est sous-entendu) 135 fois
2. sujet + verbe + compléments (y compris les cas où le sujet est sous-entendu) 60
3. compléments + verbe + sujet 13
4. compléments + sujet + verbe 7
5. verbe + sujet: 47,1 *fuit Apelles* 1
6. verbe + compléments + sujet 0
7. verbe + sujet + compléments 0

Rem. — Par compléments nous entendons uniquement les mots qui dépendent du verbe, non ceux qui dépendent du sujet.

Cette statistique montre que Filastrius suit de préférence:

a) le plus souvent l'ordre traditionnel en latin; les deux parties essentielles de la proposition occupent les places les plus importantes: le sujet commence et le verbe finit la proposition.

b) l'ordre analytique, tel qu'il est devenu prépondérant en français.

Le verbe mis en tête d'une proposition complète donne de l'animation dramatique à la phrase, mais ce procédé ne convient pas à l'allure de Filastrius. Cependant, dans les propositions subordonnées, le verbe est 6 fois placé en tête, puis suivi du sujet. Ailleurs la première place est presque toujours occupée par le sujet.

Les types que nous avons énumérés sont parfois altérés par la disposition des compléments dont les uns précèdent et les autres suivent le verbe:

1. sujet + compléments du v. + verbe + complém. du verbe 10 fois
2. compl. du v. + verbe + complém. du verbe 4
3. compl. du v. + sujet + verbe + compl. du verbe . . 2
4. compl. du v. + verbe + sujet + compl. du verbe . . 1

Il résulte de là que le verbe est souvent placé avant le dernier mot ou l'avant-dernier ou même l'antépénultième; le même résultat est encore obtenu par un procédé qui consiste à intercaler le verbe au milieu d'un complément formé de plusieurs mots: substantif et ses déterminations. Du § 26 au § 49 le verbe est ainsi intercalé à l'avant-dernière place ou à l'antépénultième 20 fois à un mode personnel et 10 fois à l'infinitif.

Grâce à ces deux procédés le verbe est donc environ 45 fois sur 200 placé avant le dernier mot ou l'avant-dernier ou rarement l'antépénultième. Cette disposition se trouve aussi chez Apulée dont Schmalz[3], p. 462, dit: „Apulejus setzt das Verb in einer ihm ganz besonders eigentümlichen Weise an die vorletzte oder drittletzte Satzstelle, letzteres, wenn Subst. mit Adj. oder Präp. folgt, z. B. Met. 4,19 his omnibus salubri consilio recte dispositis occurrit scaevus eventus."

Ces remarques donnent un aperçu de la structure de la proposition; mais elles doivent être complétées par l'étude de l'hyperbate, du rejet des particules de subordination, de la place des appositions, etc.

§ 1. Hyperbate.

Souvent les mots qui logiquement sont unis ensemble, sont séparés par le verbe ou d'autres termes. Cette disposition est parfois si peu naturelle qu'elle paraît recherchée de propos délibéré:

1. Le génitif est séparé du mot qu'il détermine; ce premier procédé est très fréquent, de même que le 2e: 1,1 *scientiam, inquit, primus detulit mulieri bonae rei atque malae.* — 102,2 *elementorum naturae audent adscribere potentiae motionem.* Construire: *adscribere potentiae naturae elementorum.* Il n'est pas nécessaire de supprimer *potentiae,* ainsi que le propose Kroll dans Berlin. ph. Woch. n° 27. — 134,7 *dignitas quae resurrectione quippe est Christi credentibus adventura.*

2. L'adjectif est séparé de son substantif: 89,7 *in multis infructuosum invenietur paenitentibus.* — Praef. 2 *quasi suos iam fovet ac vindicat filios.* — 148,2 *maiora Christi mysteria per mandatum agnosceret offerenda.* — 110,4 *filium de deo patre esse priore et sanctum spiritum proprie demonstravit.* Kroll (ibid.) suspecte cette leçon parce que la place de *priore* rend la construction difficile. Elle n'a rien d'exceptionnel.

3. Le relatif est séparé de son substantif: 26,5 *quod et regi Judaeorum illo tempore periculum supervenit.* — 27,2 *quae de gente Cananaeorum omnis haec illo tempore exarsit impietas.* — 79,6 *quae enim imputantur hominibus in coercitione mala.*

4. Le complément est séparé de l'adjectif qui le régit: 147,7 *alieni et isti, sicut et pagani, iudicabantur a domino per scripturam.*

5. Le complément est séparé du verbe qui le régit: 92,3 *non cognoscebatur a Judaeis qui erat in carne passibili loquendo.*

L'obscurité qui, comme on le voit dans ces quelques exemples, vient de cette disposition, résulte parfois de l'absence d'hyperbate: 15,2 *Casum adventurum non multo post nuntiabat.* — *Non multo post* se rapporte à *adventurum.* — Dans le cas suivant la complication de la disposition semble avoir trompé Marx: 133,4 *ut (sidera) e quibus locis exire iubentur cottidie, ad ea loca reverti iterum praesidente angelo et compellente, cursum debitum praeterire nullo modo possint.* — Marx

suppose une lacune après *compellente*; il suffit de construire : *praesidente angelo et ad ea loca iterum reverti compellente.* On pourrait même supprimer la conj. *et.*

Dans les ex. précédents les mots intercalés sont des compléments, des sujets, des verbes. Ailleurs ce sont:

a) des pronoms atones : 34,3 *cum propheta eum David-damnaverit.* — 15,2 *cuncta illis mala-contigisse,*

b) des adverbes : Praef. 2 *aliorumque furtim fetus incubans.* — 61,5 *hàc cottidie fallacia captivare.* — 32,7 *hic male permittit vivere.* — 33,2 *unde et Gnostici, qui scire se aliquid putant, maxime emerserunt. Maxime* détermine *Gnostici.*

L'enchevêtrement est parfois poussé fort loin : 141,4 *pignusque dignitatis subeundae erant angelicae adepturi.* — 152,1 *ignorat quod spiramentum est modicae virtutis aliqua gratia in audienda lege dei multorum primum* (*sic* codd., *proprium* Marx), *spiritus autem perfectionis est plenitudo.* — *Multorum* détermine *gratia, primum* se rapporte à *audienda lege.* Le sens est donc : „le *spiramentum* est une grâce de peu de force donnée à la foule de ceux qui commencent à entendre la loi.“ La correction de Marx: *multorum proprium*, paraît peu heureuse; un peu plus loin, Filastrius écrit en effet : *commune est omnium spiramen.*

§ 2. **Rejet.**

Il n'est pas rare que les pronoms relatifs ou interrogatifs et les conjonctions soient rejetés à l'intérieur de la proposition.

1. Rejet du relatif : 26,2 *dubiis et claudicantibus in lege divina quod dixit Helias.* — 29,7 *quia virtutes in caelo quae erant non eam permittebant ascendere.*

Cet artifice aussi rend parfois la phrase obscure : 126,3 *si ergo angeli servi dei sunt sub lege positi, quanto magis et hominis anima sub lege quae est praedicata, si servarit quod ei praeceptum est, tunc debet dicere.* — Construire : *anima quae sub lege est praedicata,* qui est parallèle à *angeli sub lege positi*; ce qui rend inutile la lacune que Marx suppose après *praedicata.*

2. Rejet de l'interrogatif : 97,1 *ignorantes propheta quid dixerit.* — 33,1 *videamus et Nicolaus Antiochenus qua est deceptus amentia.*

3. Rejet de la conjonction : 109,5 *voluntas —, idolorum mendaciis ac vanitatibus cum properat inservire, — tenebatur.* — 26,3 *Achab rex — cum crederet —, interrogat dominus inmundum spiritum.* — 118,1—129,8—67,3—148,3—66,4—27,1—155,6. Etc. — 10,2 *huic errori ut succumberet isdem suasisse.* — 84,6—24,2. Etc. Il faut peut-être admettre ce même rejet dans la phrase suivante : 108,2 *homines itaque fuerunt-rapaces, vastatores —, inde* (= par suite) *veluti alieni-morum, — inormes aestimati, — tanta seclera perpetrantes nuncuparentur ut* (*et* codd. et

Marx) *Gigantes.* — C'est-à-dire: „il y eut des hommes qui firent de si grands crimes qu'on les appela géants". Marx est obligé d'ajouter *ut* après *aestimati.*

§ 3. Place de quelques autres membres de la proposition.

1. L'apposition peut précéder, même quand elle a une détermination: 46 *ut ille doctor ipsius Marcion.* — Le nom propre peut être enclavé: 13,1 *rex Ozias Judaeorum.*

2. L'adjectif qualificatif semble n'obéir à aucune sorte de règle.

3. L'adjectif possessif *suus* est placé plus souvent avant qu'après le substantif, même quand il n'y a aucune raison d'insister sur l'idée de possession, et même quand l'adjectif est surabondant: 116,1 *eos aperuisse suos oculos.* — 19,1—20,2—27,1. Etc. — Voir l'Index de Marx.

4. La préposition, sauf *tenus*, précède toujours le substantif et sa détermination; il n'y a que deux ou trois exceptions sans importance: 119,4 *ipsoque in libro.* — 93,8 *aliqua ex parte.*

5. Parmi les conjonctions de coordination, *que* est souvent appuyé

a) à des pronoms monosyllabes terminés par la consonne c: *hocque* 3,1—29,8—105,3 — *haecque* 123,1 — *hancque* 116,2—134,9 — *huncque* 119,1. — *hincque* 107,1. — De même *idque* 48,2. — *quaeque* 95,1.

b) à des prépositions monosyllabes: *deque* 114,2—127,5—129,6—141,5—15,2—18,1. Etc. — *perque* 1,1—84,6 — *inque* : 65—75,1—80,7—82,6 —84,6—87,2—130,5—132,3—155,10. Etc. *postque* 125,1—134,8—Praef. 3. — *cumque* 127,3. — *et* = aussi est souvent à l'intérieur d'une prop., qqf. en tête: 108,4—117,3. — *enim* n'est jamais en tête, mais placé après le premier ou rarement second mot: 97,2—131,4 etc. — *etenim* suit le premier mot de la phrase 101,4; en général il est en tête. — *quippe* peut être au début 20,2, à l'intérieur (très souvent), à la fin 112,7. — *Ergo* est tantôt au début, tantôt après un ou deux mots; il est au milieu de la phrase 120,6, comme *itaque* 128,3, — et *ideoque* 118,2.

6. Souvent un mot qui logiquement appartient à deux membres de phrase est placé entre eux: c'est ce qu'on appelle la césure de la phrase: 69,4 *animam veram hominis habuit, — et corpus hominis.* De même: 5,2—6,1—13,2—21,2—27,1—32,4—33,2—38,1—44,1. Etc.

7. La négation est quelquefois séparée du mot qu'elle affecte: 58,2 *cum hoc faciunt, diem non dominicam semper custodiunt paschae.* — *non iam* est plus fréquent que *iam non.*

8. L'apposition peut être séparée des mots qu'elle explique: 155,6 *sex autem pennae erant eis* (= à chacun des deux séraphins de la vision d'Isaïe), *et duabus quidem faciem et duabus pedes cooperiebant, duabus autem clamabant, ne forte, faciem et pedes cum dicit dominus coopertos quod sursum atque deorsum est* (= la face et les pieds c.-à-d. le haut et le bas), *et longitudo et latitudo de deo monstraretur* (*aestimaretur*

Marx), *quod nec altitudo nec profundum nec latitudo nec longitudo dei potest cognosci.* — La conjecture de Marx paraît peu nécessaire. Filastrius veut dire: le symbole des aîles des Séraphins nous montre que Dieu ne peut être saisi directement à aucun égard, car, si quatre ailes voilent la face et les pieds du Seigneur, les deux autres cachent le reste ou, comme il dit, la longueur et la largeur de Dieu. Par suite il semble que *monstraretur* est le terme propre.

Chap. II. Ordre des mots dans les propositions et dans les membres de proposition.

Le plus souvent l'ordre des mots chez Filastrius ne donne pas lieu à d'autres observations que celles qui précèdent. Cependant il n'est pas rare de rencontrer les procédés bien connus du chiasme, du parallélisme, etc. — Sur l'emploi de ces procédés dans la litt. chrét. v. Norden, Antike Kunstprosa, p. 605—642.

§ 1. Le Chiasme.

L'entrecroisement ou chiasme est plus rare que le parallélisme. En voici quelques échantillons:

1. à deux membres: 26,2 *quomodo itaque, anima impia piam sanctamque animam-poterat ab inferis excitare?* — 26,3 *cum crederet Sedeciae et aliis falsis prophetis, verumque prophetam domini Micheam contemneret.* — 44,2 *nec apparuisse in carne, nec de caelo descendisse.* — 89,5 *dignitatis est igitur detrimentum, non damnum salutis.* — 82,3 *separantes se ab ecelesia catholica, atque a Christi bonitate as misericordia dissonantes.*

2. à 3 membres, cas très rare: 84,1 *separantes persuasionibus coniugia hominum, et escarum abstinentiam promittentes.*

3. avec membre intermédiaire: 91,1 *omnes bene sentire et neminem errare ex eis, sed ambulare bene omnes.*

§ 2. Le Parallélisme.

Souvent, dans les ex. cités, le parallélisme est souligné par l'homoiotéleuton, cf. Norden, l. l. p. 617—18.

a) à deux membres: Praef. 1 *qui ab origine mundi emerserint, et sub Judaeis defluxerint, et ex quo venit-defluxerint.*

Les parties ont une ampleur croissante: 28: *resurrectionem confitentur, legem et prophetas accipiunt, Herodem autem regem Judaeorum, percussum ab angelo, ipsum ut Christum sperantes expectant.*

Emploi de synonymes produisant le parallélisme: 36,3 *apostolum Paulum beatum non accipit, Judam traditorem honorat, et evangelium secundum Mattheum solum accipit, tria evangelia spernit, actus apostolorum abicit, beatos martyres honorat.* — 35,4 *cuius animam in caelum*

susceptam praedicant, carnem vero in terram dimissam aestimant (exemple à 4 membres). — 82,5—35,2 et souvent. — Répétition des mêmes mots : 38,6 *animam ergo solam salvari, corpus autem hominis non salvari arbitratur.* — 29,8 *diversas magias diversaque scelera perpetrasse.*

b) à plusieurs membres.

34,2 *Virtutibus-scientibus quod, si fuerit passus, vitam hominibus donaturus est*
hoc sciens Judas quod, si fuerit passus, salutem hominibus adlaturus est.

15,2 *ex quo illi, inquit, Fortunae caeli sive Reginae non sacrificant,*
ex eo cuncta illis mala et pericula contigisse.

108,8 *quod si factum est aliquando, et nunc fieri non erit ambignum;*
quod autem non factum est aliquando, nec modo fieri manifestatum est.

93,2 *ergo est vera persona patris, quae misit Filium,*
et est vera persona filii, quae advenit de Patre,
×
et est vera persona Spiritus, quae a filis et patre missa est.

Ici le chiasme relève à la fin l'effet du parallélisme prolongé.

53 : *patrem omnipotentem ipsum esse Christum,*
et ipsum natum,
et ipsum passum,
et ipsum mortum fuisse in corpore.

Parfois le parallélisme et le chiasme se prêtent un mutuel appui. Ce procédé mixte est presque aussi fréquent que le parallélisme isolé.

1. Ils se suivent : Praef. 3 *diabolo relicto-postque vero Christo parente a nobis viso et recognito, amissa falsitate parentis mendacissimi, iam veri parentis Christi vestigia sequi.* — Un parallélisme suivi de deux chiasmes.

8 : Hi *monachorum vitam exercent*
escas deliciosas non sumentes,
nec studium in vestimentis gerentes,
×
nec possidentes aliquid,
×
lectioni autem et bonis operibus insistentes,
in locis etiam separatis habitantes.

50,3 *ut amore divino provocaret, monitione mulceret, misericordia commoveret, flecteret bonitate.*

16,2 *favens lucorum sacerdotibus rex atque regina diversis poenis et cruciatibus perierunt;* × =
populus etiam non recedens ab idolis crebris captivitatibus interiit.

2. Ils s'emboîtent :

50,4 *Isti utuntur capitulis scripturarum quae de Christo veluti de homine edocent;* × *quae autem ut de deo dicunt,*
ea vero non accipiunt.

32,5 *volens in subiectionem habere alios,*
× =
habuit contrarias gentes.

Dans le passage suivant l'emboîtement est double:

26,3 *si vellet credere prophetae vero,*
×
|| *procellam periculi devitaret;*
×
si nollet magisque crederet pseudoprophetis, ||
sine dubio deperiret.

Chap. III. Ordre des propositions.

L'ordre des propositions présente moins de faits curieux que la disposition des mots. C'est pourquoi nous donnerons seulement quelques spécimens des structures les plus ordinaires, puis des exemples des constructions, bien plus rares, qui semblent particulièrement soignées ou négligées.

1. Le plus souvent le verbe principal est, avec son sujet, placé en tête; il est suivi:

a) ou bien de participes qui s'accrochent tant bien que mal les uns aux autres: 4,1 *Dositheus-ausus est dicere —, resurrectionem non sperans futuram, nec dei spiritum nec angelum esse credens, nec futurum iudicium-expectans.* — 7,1—2: *legem accipiunt Mosi-iudicium futurum non expectantes, resurrectionem negantes, Christum-non credentes, animam etiam inmortalem habere hominem-non sentientes, solum autem hoc in corpore vivendum esse putantes, resurrectionemque futuram in procreatione filiorum-aestimantes, eamque praedicantes vanitatem, insensatis quippe pecudibus comparati* — 9,1—2 *Hi monachorum vitam exercent, escas deliciosas non sumentes, nec studium in vestimentis gerentes nec possidentes aliquid, lectioni autem et bonis operibus insistentes, in locis etiam separatis habitantes, Christum autem deum dei filium, nec in lege atque prophetis eum dominum agnoscentes adnuntiatum, sed ut prophetam aut iustum hominem solum credentes expectant.*

b) ou bien de relatifs et de conjonctions: 11,1 *Alii sunt qui ranas colunt quas sub Faraone ira dei-emanavit, ut putore Aegyptios defatigent.* — 12,1. — 15,1 *Alia est heresis in Judaeis, quae Reginam quam et Fortunam Caeli nuncupant, quam et Caelestem vocant in Africa, eique sacrificia offerre non dubitant, ut etiam prophetae Hieremiae Judaei tunc dicerent ex aperto, cum moneret eos recedere ab idolis et servire domino.*

2. Quelquefois la phrase a plus d'unité et de symétrie: Praef. 1. *De hereseon diversa pestilentia variisque erroribus qui ab origine mundi emerserint et sub Judaeis defluxerint et, ex quo venit dominus —, pullulaverint, dicere oportet numerumque earum paulatim exponere inimicum-*

que humani generis perdici fuisse a sancto propheta non inmerito comparatum agnoscere. — Schème : A (a, b, c) A, B, C.

Praef. 3 *quorum causa nobis similitudo haec nuntiata est? quod diabolo relicto impietatis causa eius qui orbem terrarum sui sub dicione ac potestate eum tenere putaret, postque vero christo a nobis viso et recognito, amissa falsitate parentis mendacissimi, iam veri parentis Christi vestigia sequi omnis homo non moratur agnoscens.*

A la fin de ces phrases qui paraissent soignées, vient parfois s'ajouter un nouveau membre qui allonge inutilement la période, et serait sans doute mieux construit comme proposition indépendante : 153,1 *Est heresis quae* (= *heresis quaedam*) *cum audit-quod angelus-tenens ibat mensurare Hierusalem, aestimat secundum litteram ita dixisse scripturam, cum non Hierusalem metiri-sed credentium electio nuntiabatur, ut dictum est : multi vocati, pauci autem electi.*

3. Enfin, surtout dans la seconde moitié de l'ouvrage où se trouvent des discussions détaillées sur des points de doctrine, la phrase est souvent dépourvue d'unité et embrouillée : 149,4 *quod fecerunt beati apostoli post ascensionem ieiuniis et orationibus insistentes, ut scriptum est quod meruerint pro pentecosten plenitudinem divini spiritus et perfectionem consequi potestatis, ut, inrigatione divini spiritus affluente, iam armis instructi caelestibus, omni dubietate seposita in qua erant antea, post autem doctores invicti et gloriosi martyres ipsius domini fieri cottidie properabant, Judaeos et paganos edocentes, eisque de lege et prophetis Christum ubique deum cum patre sempiternum prophetarum testimoniis conprobantes, eiusque praesentiam carnalem saluberrimam orbi terrarum adnuntiantes.*

Voir encore des phrases semblables surchargées 150,1—2 ; — 139,2 ; — 133,3. Etc.

Sur ce point Filastrius ressemble à la plupart de ses contemporains qui négligent généralement la construction périodique ; d'ailleurs il y avait longtemps que Velléius et Tacite avaient donné l'exemple de mépriser la période de Cicéron et de Tite-Live. — Cf. Schmalz p. 469.

Conclusion générale.

Notre étude aboutit à deux sortes de résultats.

Nous avons eu souvent l'occasion de faire la critique du texte, de rétablir les leçons des manuscrits ou de proposer des corrections. En ce qui concerne la critique des manuscrits nous croyons avoir démontré que Marx exagère quand il dit, p. XXX : *Archetypum multis lacunis neglegentia librarii coortis hiasse facile intelleget qui singula deinceps capita accurate interpretatus erit.* — Il nous semble qu'une interprétation attentive fait évanouir à peu près toutes ces prétendues lacunes

de l'archétype. V. l'index des passages où nous avons rétabli le texte des manuscrits ou proposé des corrections. D'ailleurs cette „négligence du copiste“ aurait dû avoir d'autres effets importants. De plus nous avons tâché d'expliquer de nombreux passages où l'enchaînement des idées était peu clair, et nous espérons avoir fourni ainsi quelques secours à ceux qui voudront étudier la pensée de Filastrius.

Mais ces résultats sont accessoires. Notre objet était de déterminer l'usage grammatical de notre auteur. Cet usage considéré en son ensemble nous semble présenter deux aspects différents.

D'abord cet usage constitue souvent une ébauche de l'évolution qui, en s'achevant, a produit les langues néo-latines.

a) Le système des sons s'est rapproché de la phonétique romane: parmi les voyelles brèves celles qui depuis longtemps avaient un son très ouvert sont parfois confondues avec les voyelles situées au degré immédiatement inférieur de l'échelle vocalique; — certaines longues manifestent, mais très rarement, une tendance à monter à un degré plus élevé, ce qui indique du moins qu'elles se distinguaient des brèves correspondantes en ce qu'elles étaient plus fermées. Les diphthongues *ae*, *oe* sont réduites à des voyelles simples: *e* ouvert et *e* fermé. La différence de quantité est donc remplacée par une différence de qualité ou de timbre. — La phonétique romane s'annonce aussi dans les modifications de certaines consonnes simples, telles que les dentales, les labiales *b* et *ph*, et dans la simplification de certains groupes de consonnes.

b) Par contre presque aucun changement morphologique, du moins dans l'écriture.

c) Les suffixes de dérivation qui ont servi à créer de nouveaux substantifs, adj., adv. ou verbes sont précisément ceux qui, restés vivants dans les langues romanes, ont joué un grand rôle dans leur développement.

d) L'usage qui prédominera plus tard s'annonce aussi dans certains emplois des prépositions, des pronoms, des conjonctions, des conjug. périphrastiques, etc.

e) De même dans certaines formes de propositions, telles que les prop. *quod* ou *quia*; dans l'emploi des temps et des modes.

Considérés relativement à la langue classique, ces phénomènes paraissent nouveaux. Comparés à l'usage d'écrivains vulgaires antérieurs et des inscriptions anciennes, ils semblent être le simple prolongement ou développement de faits précédents, p. ex.: la modification de certaines voyelles, la prop. *quod*, l'indicatif dans l'interrogation subordonnée, etc. — Et même si en sa syntaxe Fil. se distingue des classiques en ce qu'il considère très souvent la réalité objective là où Cicéron aurait vu surtout la liaison subjective des idées, ce trait lui

est commun avec les auteurs vulgaires qui ont vécu avant lui. Il nous a paru que dans l'usage latin se trouvent toujours l'occasion et les conditions de possibilité des faits les plus étranges que l'on rencontre chez Fil. quant à l'emploi des parties du discours et à la syntaxe.

La grammaire de notre auteur est donc composée d'éléments en partie nouveaux, en partie anciens. N'en est-il pas de même de la langue latine classique, comme de toute langue vivante à toutes les époques? Qu'est-ce qu'une règle dans une langue vivante sinon l'expression abstraite d'une habitude établie chez un grand nombre de gens qui parlent cette langue? Or une habitude n'a rien de la rigueur inflexible et de la précision géométrique que lui donnent les formules abstraites de nos grammaires; elle est une tendance qui varie sans cesse sous des influences sociales et même individuelles. Par suite les règles du langage vivant sont des habitudes ou tendances où l'on peut toujours distinguer des éléments anciens et des parties nouvelles. Filastrius ne parle donc pas incorrectement une langue ancienne, mais il parle une langue vivante d'après les habitudes de son milieu et de son époque.

Et en effet toutes les particularités de sa grammaire se retrouvent plus ou moins chez les auteurs contemporains. Ce que nous avons décrit est donc bien une partie de la grammaire du IV[e] siècle. Le trait particulier à Filastrius, c'est que chez lui les tendances de l'usage populaire sont moins altérées que chez la plupart des écrivains de son époque, parce qu'elles sont chez lui moins contrariées par le souci de la logique, de l'art et de la tradition classique.

Fribourg, Suisse, mai 1902. P. C. Juret.

Index des textes critiqués et expliqués.

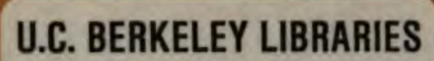
Rem. — On a jugé inutile de réunir ici les cas où la critique porte seulement sur un détail phonétique ou morphologique. — Les premiers chiffres de chaque ligne sont ceux de l'édition Marx: 1,1 = chap. I, 1; le mot cité est celui sur lequel porte la critique; le signe × indique que la critique se rapporte à une lacune supposée par Marx. Les chiffres qui terminent la ligne indiquent la page du présent ouvrage.

Index des mots.

Les chiffres indiquent les pages.

Index des Matières.


TWO HOUR RESERV


U.C. BERKELEY LIBRARIES

B003011172